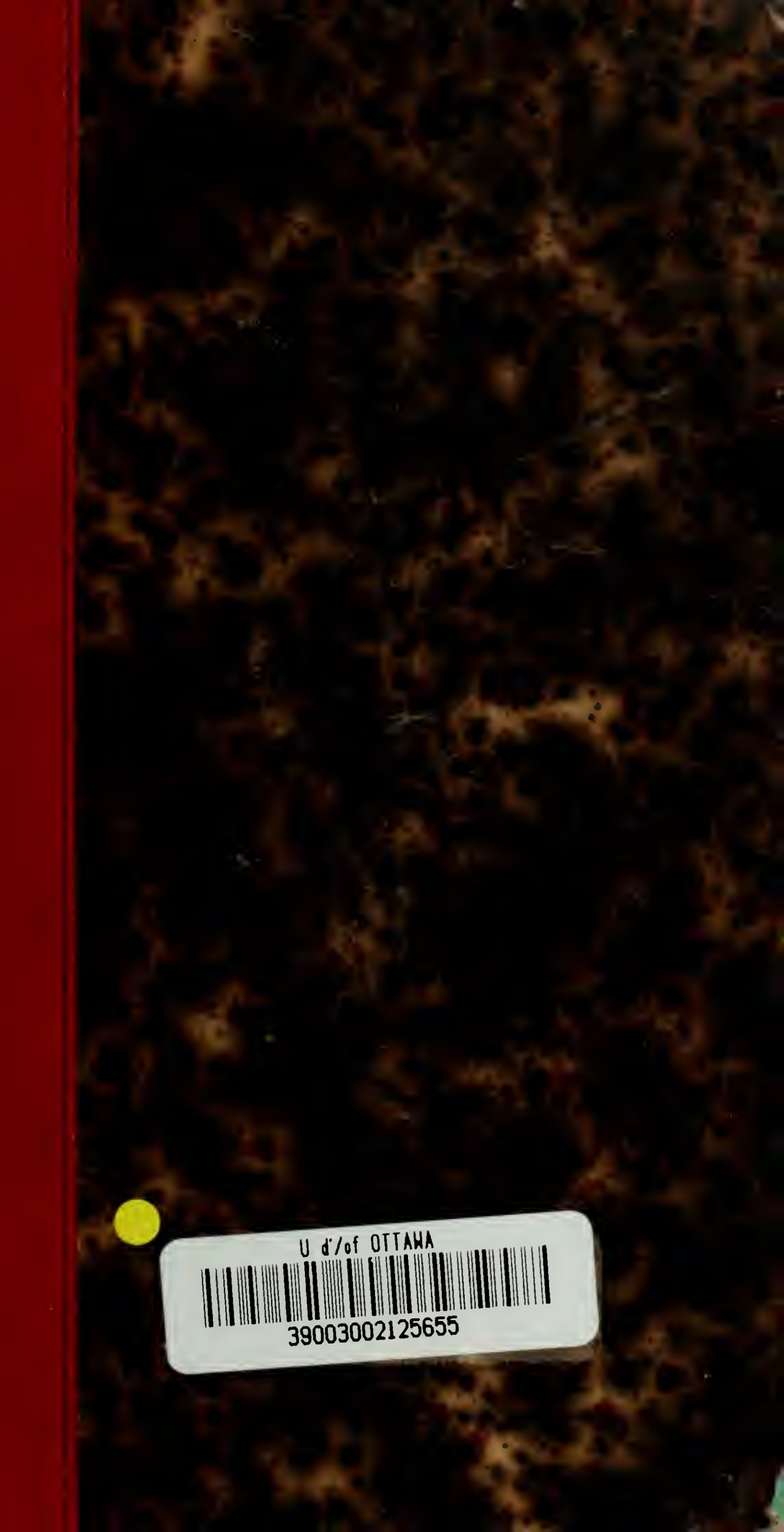
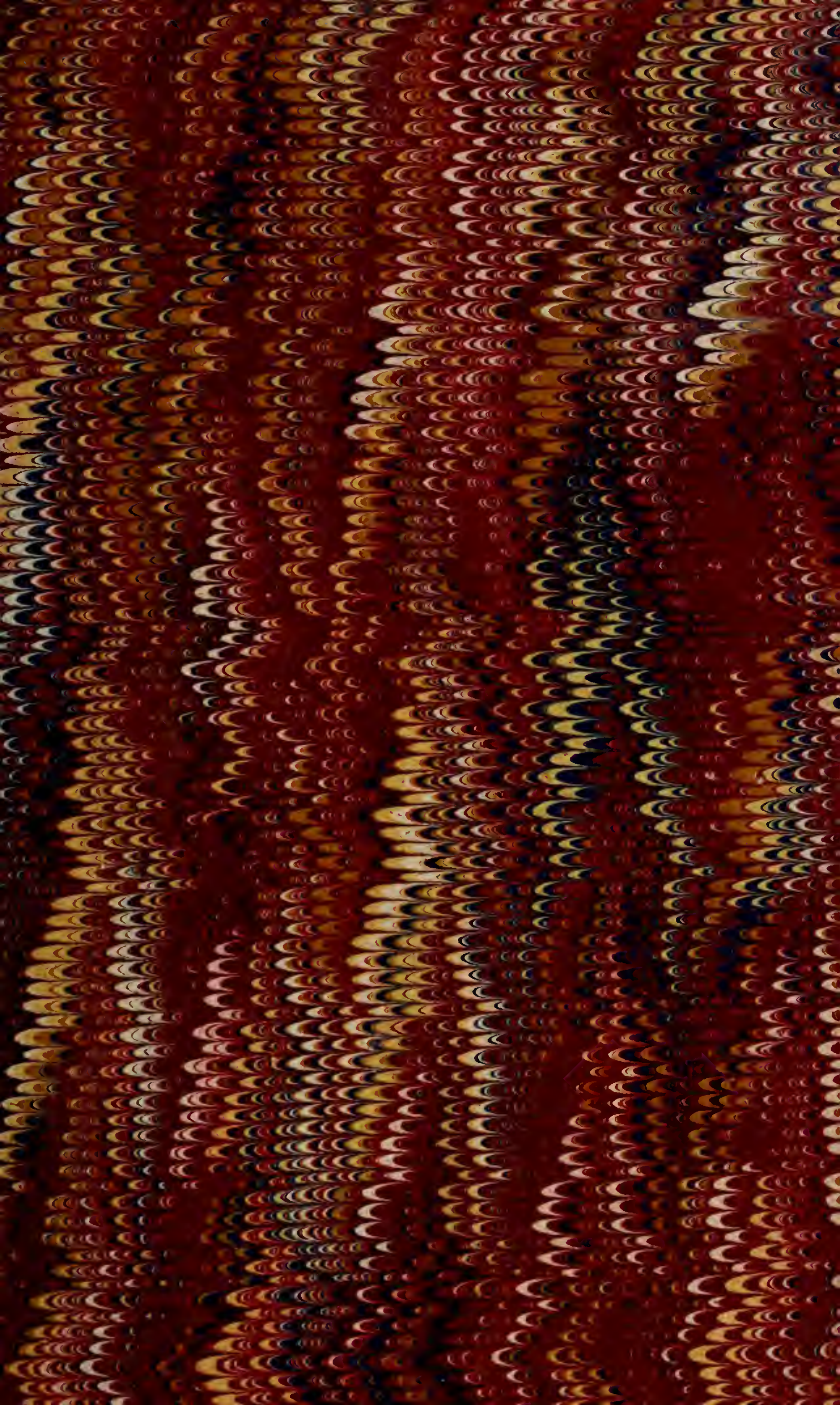

U d'/of OTTAWA
39003002125655





HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION DE ROME.

II.

PARIS. — IMPRIMERIE DE W. REMQUET ET Cie,
rue Garancière, 5, derrière Saint-Sulpice.



Paris, Imp. Auguste Bry, 142, r. du Bac.

FERDINAND II.

CE

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION DE ROME

TABLEAU RELIGIEUX, POLITIQUE ET MILITAIRE

DES

ANNÉES 1846, 1847, 1848, 1849 ET 1850

EN ITALIE

Par Alphonse BALLEYDIER.

TROISIÈME ÉDITION

Revue, corrigée et augmentée

Accompagnée de portraits et d'un plan du siége de Rome.

TOME SECOND.

A PARIS,

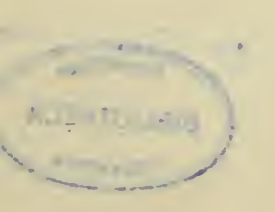
AU COMPTOIR DES IMPRIMEURS,

COMON, ÉDITEUR,

QUAI MALAQUAIS, N. 15.

1851.





HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION DE ROME.

CHAPITRE XIX.

Cri de guerre en Piémont: — Faible écho à Rome. — Décret ridicule — Création d'un triumvirat. — Bataille de Novarre. — Le roi Charles-Albert. — Consternation du parti républicain. — Appel aux aventuriers. — Le Pô décrété fleuve national. — Pasquin. — Changement de ministère. — La semaine sainte profanée. — Ferdinand II, roi des Deux-Siciles.

Tel était l'état des choses à Rome lorsque, sur un autre point de la Péninsule, le roi Charles-Albert, rêvant toujours, avec le sceptre suprême, l'indépendance de l'Italie, en appelait de nouveau au Dieu des batailles et faisait retentir le cri aux armes! Ce cri belliqueux ne trouva qu'un faible écho dans Rome. La république n'avait de la force et du courage que pour la persécution de pauvres prêtres et de faibles femmes. Néanmoins, le gouvernement romain répondit à l'appel du roi Charles-Albert en-

nommant un comité de la guerre et en déclarant par décret que tous les citoyens depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à cinquante-cinq, faisaient partie de la garde civique mobilisable pour les hommes de dix-huit à trente ans. La commission exécutive rendit aussitôt une ordonnance qui mobilisait douze bataillons répartis de la manière suivante :

6 bataillons ordinaires,
3 bataillons de carabiniers,
2 bataillons universitaires,
1 bataillon de douaniers (*Finanzieri*).

De son côté, l'Assemblée constituante adressait aux peuples de la république romaine la proclamation suivante signée par son président C.-L. Bonaparte :

« Citoyens,

« Le canon italien, précurseur des batailles et de la victoire, tonne de nouveau dans les plaines de la Lombardie. Aux armes ! Il nous faut maintenant, non pas de vains discours, mais des faits ! Les phalanges républicaines, s'unissant à celles qui se rassemblent sous les Alpes et aux autres soldats de l'Italie, voleront au combat. Qu'il n'y ait d'autre émulation que celle de la valeur et des sacrifices ! Malheur à celui qui, dans ce moment suprême, jetterait la division parmi les frères !

« Des Alpes jusqu'à la mer il n'y a pour nous ni vraie indépendance, ni vraie liberté, tant que l'Autrichien foulera le sol sacré de la patrie.

« La patrie réclame de vous hommes et argent ;

levez-vous donc, et à sa demande, répondez : aux armes ! »

En même temps, la commission exécutive enlevant les troupes de ligne à la juridiction des préfets de province, les plaçait sous les ordres uniques du ministre de la guerre et ordonnait un triduo solennel pour *inaugurer* par les bénédictions du ciel la guerre de l'indépendance.

Dans leur présomption, les républicains de Rome n'implorent pas le ciel, mais assurés de ses bénédictions, ils entonnent par anticipation le *Te Deum* de la victoire.

Au milieu de ce grand nombre de décrets rendus par l'Assemblée constituante, il s'en trouve quelques-uns dont le ridicule l'emporte encore sur l'inopportunité. C'est ainsi que le 25 elle décide par ordonnance la reprise des fouilles au Forum, et accorde à cet effet un crédit de 16,800 écus.

Le lendemain 26, elle prohibe la chasse aux cailles sur le littoral de la Méditerranée, de Civita-Vecchia, à Prastra, etc. Puis, considérant que dans la gravité des circonstances, il était nécessaire de concentrer le pouvoir sans que l'Assemblée elle-même suspendît l'exécution de son mandat, elle décrète la dissolution du comité exécutif et institue un triumvirat auquel elle confie le gouvernement de la république et des pouvoirs illimités pour la guerre de l'indépendance et pour le salut de la patrie.

Ce triumvirat, composé de Joseph Mazzini, Aurelio-Saffi et Charles Armellini, s'empressa d'adresser

au peuple une proclamation contenant, comme d'habitude, de sonores, et de vaines paroles au lieu de faits; mais leurs discours se perdirent dans l'indifférence du peuple romain comme le vent dans le désert dont parlent les saintes Écritures.

Les révolutionnaires de Rome et de Florence, qui avaient profité de l'attitude pacifique et conciliante de Pie IX pour le renverser, n'envoyèrent pas *un seul homme* au secours de l'armée piémontaise qu'ils poussaient à sa perte en haine des monarchies. Ce que désiraient avant l'expulsion des Autrichiens, les nouveaux maîtres de Rome, c'était la chute des trônes et des princes italiens. Ils n'avaient pu détruire par la révolte celui de Ferdinand II, ils jetaient sur les baïonnettes de l'Autriche celui de Charles-Albert.

Sur ces entrefaites, le roi de Sardaigne, prince malheureux, mais vaillant soldat, entrait en campagne à la tête de cent trente mille hommes. Il allait jouer contre l'Autriche sa couronne et le sort de l'Italie.

Un Polonais, nommé Chrzanowsky, ayant sous ses ordres les ducs de Savoie et de Gênes, le général Perron, Durando, la Marmora et Ramorino (ce dernier imposé par les clubs révolutionnaires), commandait en chef l'armée piémontaise. Le maréchal Radetzki commandait les vieilles bandes de l'Autriche formant un effectif de quatre-vingt-trois mille hommes. Après quelques succès insignifiants remportés d'abord par les troupes royales, Radetzki tra-

versa le Tessin, et les deux armées ennemies se rencontrèrent dans les plaines de Novarre.

La première division de l'armée piémontaise, composée des brigades d'Aoste et de Régina formait l'aile droite; elle se déployait derrière Corto-Nuova à la gauche de la route de Verceil, sous les ordres du général Giacomo Durando. La deuxième division, composée des brigades de Casale, d'Acqui et de Parme, s'étendait devant la laiterie dite la Citadella. La troisième division, formée des brigades de Savone et de Savoie, s'appuyait sur quelques maisons et l'église de la Bicocca : le général Perron la commandait. La réserve, composée des brigades de Pigneroles et Piémont, occupait, sous les ordres du duc de Gênes, les environs du cimetière de Saint-Nazaire. Les bataillons, composés de volontaires appartenant aux diverses contrées de l'Italie, étaient à la droite de Crécate. Enfin, le duc de Savoie, à la tête des gardes de la brigade de Cunéo, appuyant l'aile droite, occupait les bas-fonds qui s'étendent sous les murs de la ville.

Cette disposition de bataille, éparpillant sur une immense étendue de terrain les forces piémontaises devant les Autrichiens qui concentraient les leurs, fut une première faute dont sut profiter le maréchal Radetzky.

A onze heures du matin, cet habile guerrier commença le feu en dirigeant son mouvement d'attaque contre la Bicocca, sur la gauche de l'armée piémontaise. Après une mousqueterie fort vive des deux

côtés, l'action s'engagea sur toute la ligne de bataille. La brigade de Savone, qui occupait les premières positions, plia d'abord ; mais, renforcée par la brigade de Savoie, elle reprit immédiatement le terrain perdu, et s'avança même jusqu'à la laiterie Lavinchi, située à la gauche de la citadelle. Alors le feu des Autrichiens se ralentit sur la gauche, et leurs efforts semblèrent se concentrer sur le centre, à la citadelle, qui fut prise et reprise plusieurs fois par les brigades Casale, Acqui et de Parme. L'attaque était redevenue plus vive sur la gauche, lorsque les brigades de Savone et de Savoie, décimées par la mitraille, commencèrent à se replier du côté de la Bicocca. Cette position devait décider du sort de la journée. La réserve, aux ordres du duc de Gênes, accourut pour la soutenir. Le jeune prince, donnant l'exemple du courage, y fit des prodiges de valeur, et après avoir eu plusieurs chevaux tués ou blessés sous lui, combattit bravement à pied. Vains efforts ! la Bicocca fut enlevée. Alors les bataillons piémontais se replièrent les uns sur les autres ; la nuit survint, et le champ de bataille resta au pouvoir des troupes de Radetzky vainqueur.

Le roi Charles-Albert, constamment exposé au feu, cherchant de préférence les positions qui présentaient le plus de dangers, fut superbe de courage pendant toute l'action ; mais lorsqu'il vit que la bataille était perdue, il fut sublime... « Puisque je n'ai pu, en ce jour, s'écria-t-il, ni mourir de la mort du soldat, ni sauver l'Italie, ma tâche est

désormais accomplie. Je ne puis plus rendre des services à la patrie, au bonheur de laquelle, depuis dix-huit ans, je consacre ma vie ; je renonce volontairement à la couronne pour la déposer sur le front de mon fils. »

Ce moment était solennel ! Haut et debout devant la majesté du malheur, Charles-Albert, entouré de ses deux fils et de ses principaux officiers, cherchant tous à le faire revenir de sa décision, resta inébranlable dans sa volonté. « Je vous remercie, messieurs, leur dit-il, en les embrassant, je vous remercie tous des services que vous avez rendus à l'État, ainsi qu'à ma personne ; mais je ne suis plus roi : mon fils Victor est le roi. *Io non sono più il re, il re è Vittorio mio figlio.*

Une heure après, le glorieux vaincu de Novarre, accompagné d'un seul serviteur, partit pour aller mourir sur la terre étrangère.

L'histoire dira peut-être un jour que le roi Charles-Albert est mort victime de son ambition ; ce grief ne ternirait point sa gloire, car l'ambition, quand elle émane d'un sentiment généreux, devient la vertu des grandes âmes. Le roi Charles-Albert a dû sa perte moins à son ambition personnelle qu'à la fatalité des circonstances dans lesquelles il s'est trouvé. Placé entre deux écueils inévitables, la perte de sa couronne par la révolution, ou la chute de son trône par la guerre étrangère, il a choisi celui qui pouvait lui faire perdre couronne et sceptre, mais lui conserver l'honneur. A toute révolution il faut un noble

holocauste : Charles-Albert a été celui de l'Italie, comme Louis XVI fut celui de la France, moins l'échafaud; comme Pie IX avait été celui de Rome, moins le régicide. Forcé de tout céder aux exigences croissantes de la révolution, le descendant de l'antique famille de Savoie s'est perdu le jour où il est entré dans la voie des concessions. Sa véritable abdication date de ce jour; le malheur l'a contresignée à Novarre avec l'épée brisée de l'Italie.

Le nom de Charles-Albert grandira dans l'avenir; car, pour éterniser sa gloire, la révolution implacable a jeté l'insulte au sacrifice. En attendant, l'historien doit le constater : un instant, la révolution triomphante en Italie a été maîtresse du terrain depuis le Tibre jusqu'au Pô; elle a levé des armées, elle a désigné, imposé le choix de ses généraux; elle a puisé à pleines mains dans l'or et le sang des peuples de la Péninsule; Charles-Albert lui a sacrifié ses amis, ses trésors, ses soldats, son sceptre, sa vie même; elle a fait appel à toutes les passions désordonnées, à tous les courages indomptés de l'Europe; elle a passé en revue des bataillons composés d'hommes dont la nationalité seule présageait la victoire; elle a rallié même sous son drapeau de chaleureux dévouements. Qu'a-t-elle fait de tous ces éléments de succès? Un linceul sanglant à l'indépendance italienne.

La nouvelle du désastre de Novarre parvint à Rome en même temps que celles de la reddition de Gênes et du triomphe de la réaction en Toscane;

elle plongea dans la consternation les gouvernants de Rome et le parti démagogique. Le ministre des affaires étrangères eut recours aux plus grandes précautions oratoires pour l'annoncer à la tribune de la Constituante; il voulut même en atténuer le contre-coup en déclarant, contradictoirement à la vérité, l'insurrection de la Lombardie, la proclamation de la république dans les Abruzzes et la terre de Labour.

De leur côté, les triumvirs, qui ne pouvaient se faire illusion sur les conséquences de la victoire du maréchal Radetzky, lancèrent, en forme de proclamation, un appel à tous les aventuriers de la Péninsule. La révolution réduite aux abois jetait ainsi son dernier cri de détresse :

« Citoyens italiens !

« Le Piémont trahi, Gênes tombée, la Toscane troublée par de coupables tentatives de réaction, la vie, la véritable vie italienne se concentre à Rome. Que Rome soit donc le cœur de l'Italie ! qu'elle devienne le foyer de pensées généreuses et de faits dignes de ses ancêtres. Par la force de l'exemple, la vie partant de Rome, refluera sur les membres épars de la grande famille italienne.

« Lombards, Génois, Toscans, tous tant que vous êtes, frères de patrie et de croyance, Rome vous ouvre des bras de mère. Les forts y trouveront un camp, les faibles l'hospitalité. Donc, rien n'est changé pour nous ! etc., etc. » . . . . . .

Le même jour, l'Assemblée constituante promul-

gua deux décrets qui dépassent toutes les limites connues de l'absurde et du ridicule.

Citons-les textuellement :

« Le pouvoir exécutif de la république donne avis que l'Assemblée constituante, dans sa séance du 12 avril, a promulgué le décret suivant :

« L'Assemblée constituante décrète : *Le Pô est déclaré fleuve national.*

« Rome, 12 avril 1849.

J. MAZZINI, AURELIO SAFFI, C. ARMELLINI. »

« L'Assemblée constituante romaine, considérant les derniers événements, déclare : La République romaine, asile et rempart de la liberté italienne, ne cédera ni ne transigera jamais.

« Les représentants et les triumvirs *jurent au nom de Dieu et du peuple que la patrie sera sauvée.*

« Rome, 14 avril 1849.

« *Le président de l'Assemblée,* A. SALICETTI. »

Le lendemain du jour où ces deux décrets parurent on vit placardés contre la statue de Pasquin deux écriteaux. Le premier reproduisait l'ordonnance relative au fleuve italien avec cette facétieuse modification :

« Le Pô est déclaré *Vase national.* » Le second, plus sérieux, reproduisait l'autre ordonnance en son entier, avec cet appendice :

« Les représentants et les triumvirs seront parjures et traîtres ; car, au lieu de sauver la patrie, ils la perdront par leurs crimes et leurs folies. » Pasquin était prophète !

Dans l'intervalle de ces événements, un nouveau ministère, dépendant du triumvirat, avait été formé de la manière suivante :

Rusconi, aux affaires étrangères;

Berti Pichat, à l'intérieur;

Sturbinetti, à l'instruction publique;

Manzoni, aux finances;

Lazzarini, grâce et justice;

Montecchi, aux travaux publics;

L'ancien ministre de la guerre conservait son portefeuille..

On touchait alors aux fêtes religieuses de la semaine sainte. Leur célébration devait fournir aux dictateurs de Rome une trop belle occasion de scandale pour qu'ils n'en profitassent point. Autrefois, le vendredi-saint, on avait l'habitude de suspendre sous la coupole de l'église de Saint-Pierre une immense croix lumineuse, dont l'effet était d'autant plus remarquable que son éclat resplendissait dans la plus complète obscurité; quelque puissantes que fussent les clartés qui jaillissaient de ce vaste foyer, elles ne pouvaient pénétrer dans les profondeurs de la basilique. Cet antique usage, source de nombreux désordres, subsista jusqu'au pontificat de Léon XII, qui l'abolit pour préserver le sanctuaire des souillures commises à l'ombre des ténèbres. Depuis lors il n'avait plus eu lieu; mais les triumvirs de la république, heureux de pouvoir signaler leur omnipotence en égarant le sens religieux du peuple romain, donnèrent aux chanoines de

Saint-Pierre l'ordre de le rétablir. Ceux-ci ayant répondu par un refus formel, les triumvirs firent envahir le temple par leurs ouvriers, et la croix fut illuminée. Alors il arriva ce qu'il était facile de prévoir : les parties de l'église reléguées dans l'ombre devinrent des lieux de sacriléges et de profanations.

Ce n'était pas assez pour un gouvernement dont les chefs se trouvaient sous la menace de l'excommunication, de convoquer les passions impures au sanctuaire du Dieu vivant ; il fallait qu'il mît le comble à ses usurpations sacriléges en accordant, le jour de Pâques, à un prêtre interdit, les pouvoirs suprêmes qui n'appartiennent qu'à la papauté. Il existe à Rome quatre autels uniquement réservés au pape, qui seul a le droit d'y célébrer l'office divin. Cependant, par une rare exception, le doyen du sacré collége possède le privilége d'y monter à la place du souverain Pontife ; mais ce ne peut être qu'en vertu d'une bulle motivée qui reste affichée, à la porte et dans l'intérieur de l'église, pendant la célébration des saints mystères.

C'est un de ces autels, qu'au mépris de la tradition et des règles les plus respectées, choisirent ce jour-là les triumvirs, pour y faire célébrer l'office divin. La basilique du prince des apôtres avait revêtu ses plus riches ornements ; elle était tendue de draperies rouges, comme aux plus beaux jours de la papauté. L'autel décoré brillait dans toutes ses splendeurs. Les triumvirs, les membres de l'Assemblée constituante, les officiers de l'ar-

mée, des carabiniers et de la garde civique; le personnel des clubs, Begré consul Suisse, Pandolfini consul de la Toscane, Brown consul des États-Unis à Rome, Frééman consul des États-Unis à Ancône, et un grand nombre de démagogues, garnissaient les places occupées autrefois par les dignitaires de l'Église et les membres du sacré collége. Plusieurs musiques militaires remplaçaient la chapelle pontificale. Après le dernier évangile, le célébrant, l'abbé Spola, piémontais, assisté du célèbre moine Gavazzi, se rendit processionnellement à la grande loge de la basilique, d'où le Saint Père a l'habitude, en ce jour solennel, de bénir son peuple et l'univers catholique. Il tenait dans ses mains le saint-sacrement, et il était accompagné de quatre drapeaux aux couleurs italiennes. Un roulement de tambours et le son des cloches unis aux détonnations de l'artillerie du château Saint-Ange annoncèrent son arrivée à la loge papale d'où il donna la bénédiction *urbi et orbi*. Un instant après, Mazzini vint se montrer au peuple et recevoir, en sa qualité de grand prêtre des sociétés secrètes, les hommages qui n'étaient dus qu'au souverain Pontife. La célébration de la semaine sainte, en 1849, appartiendra au souvenir des plus mauvais jours de Rome.

La conduite courageuse et digne tenue par les chanoines de Saint-Pierre, en présence des exigences et des profanations du gouvernement républicain, leur méritèrent les honneurs de la plus odieuse condamnation. *Au nom de Dieu et du peuple*, on

leur infligea une amende de cent vingt écus, pour n'avoir point exécuté les ordonnances du pouvoir révolutionnaire.

Les triumvirs prouvaient leur respect pour la légalité en statuant, dans leur omnipotence, sans commission ni tribunal constitué, un délit, et en imposant, de leur propre autorité, une amende non prévue par la loi.

Après de tels exemples de tyrannie donnés par les chefs, il n'était pas surprenant de voir les subalternes se livrer en province à l'arbitraire le plus éhonté. Au moyen âge, un duc de Bretagne battait son confesseur, quand celui-ci lui refusait l'absolution; en 1849, un nommé Ugo Calindri, président de la province d'Ascoli, menaça de toute la rigueur des lois les curés qui refuseraient à leurs clients l'absolution du tribunal de la pénitence.

Tandis que la Rome catholique rougissait des parodies audacieuses auxquelles les révolutionnaires la condamnaient, l'auguste exilé de Gaëte, continuant sa voie douloureuse sur les traces de celui dont il était le représentant sur la terre, attachait ses souffrances à la croix de la rédemption et donnait au monde sa bénédiction solennelle.

Uniforme, quoique très-occupée, la vie du Saint Père, à Gaëte, se partageait entre la prière, les audiences et le soin des affaires. Chaque jour, par exception aux usages de la papauté, il admettait à sa table le roi des Deux-Siciles, la reine et les princes; mais le roi répondait par une si grande discré-

tion à cette faveur, que chaque jour, pour en profiter, il attendait, ainsi que nous l'avons déjà dit, une invitation officielle. La conduite de Ferdinand II, comme souverain et comme catholique, à l'égard de son hôte illustre, était noble et digne. Le roi s'effaçait constamment devant le catholique, et le catholique couronné n'abordait jamais le souverain Pontife exilé qu'avec un genou en terre et les marques du plus respectueux dévouement.

« Pourquoi, sire, lui disait un jour le pape, pourquoi portez-vous toujours un hausse-col comme le dernier de vos lieutenants?

— Parce que je suis le premier lieutenant de Votre Sainteté, lui répondit le roi. »

En effet, le roi des Deux-Siciles ne se présentait devant Pie IX qu'en grande tenue, et portant toujours au cou le signe distinctif du service.

Ce prince répondait aux desseins de la Providence par les soins empressés dont il entourait le saint Pontife. Il appartenait à un petit-fils de saint Louis d'abriter sous son manteau fleurdelysé la majesté de la tiare, exilée de Rome.

D'une taille élevée et imposante, Ferdinand II possède toutes les qualités qui constituent la force et conviennent au commandement. Les traits mâles de son visage sont tempérés par l'expression de la douceur, son front reflète la mansuétude de son âme. Son geste et sa parole commandent le respect, mais son regard et son sourire inspirent la sympathie. Il se fait craindre car il est ferme, mais il se fait

aimer car il est bon. Souverain et père tout à la fois de son peuple, soumis à ses devoirs de roi, il consacre sa vie entière au bonheur de ses sujets. Travailleur infatigable, voyant et faisant tout par lui-même, ne dédaignant de s'immiscer dans aucun détail, imprimant le cachet de son intelligence à toutes les branches des affaires publiques, il est passionné pour la profession des armes et protége également les sciences, les lettres et les arts. D'une grande régularité de mœurs, profondément religieux, il donne sur le trône l'exemple de toutes les vertus privées qui font le bon citoyen; indifférent aux prestiges d'une fausse popularité, sa volonté, inspirée par l'amour du bien, ne connaît aucun obstacle. Ferdinand II est le seul roi véritablement digne de ce nom qui, menacé dans les droits de sa souveraineté, ait compris qu'il devait repousser par le canon les exigences de la révolte. Par son courage et par son énergie, domptant sans aucun secours étranger la double insurrection de la Sicile et de Naples, le roi Ferdinand II a sauvé l'Italie et préservé l'Europe d'une guerre générale. Son nom vivra dans l'histoire.

CHAPITRE XX.

Restauration du pouvoir légitime en Toscane. — Comédie au palais de l'Inquisition. — Mesures financières. — Avezzana, ministre de la guerre. — L'intervention des puissances catholiques est décidée. — Le père Vaures à Paris. — Situation politique de l'Europe. — L'armée des Alpes. — Le général Oudinot, duc de Reggio. — Il est nommé commandant en chef de l'armée expéditionnaire en Italie. — État-major général. — Ordre du jour. — Embarquement.

La bénédiction pontificale, donnée sur le rocher de Gaëte aux princes ainsi qu'aux hommes de paix et de bonne volonté, passant sur le front du grand-duc de Toscane, arrivait au cœur de ses peuples. Revenus de leurs erreurs, les Toscans repoussaient avec énergie le joug honteux des complices de Mazzini, et une commission gouvernementale s'emparait des rênes de l'État au nom du grand-duc. En même temps elle dissolvait l'Assemblée constituante qui s'était déclarée en permanence, la garde nationale, composée d'éléments anarchiques, fermait les clubs de la démagogie et proclamait en présence d'une foule immense, réunie sur la place du Grand-Duc, la restauration de la monarchie légitime.

La nouvelle du rétablissement de l'ordre à Florence fut un nouveau coup de foudre pour les chefs de la République romaine. Ceux-ci, comprenant que le jour de la justice approchait, faisaient des efforts inouïs pour retenir le sceptre qui s'échappait de leurs mains. Cernés de toutes parts, assiégés par la réaction des pays voisins, menacés par l'intervention des puissances étrangères, ils se débattaient vainement dans leur faiblesse, se croyant forts parce qu'ils étaient violents, et invincibles parce qu'ils avaient juré *au nom de Dieu et du peuple* que leur République serait sauvée. En attendant ils faisaient de l'énergie avec les excès de toute nature. La nuit ils demandaient à l'orgie l'inspiration d'un nouveau crime. Le jour ils faisaient vendre par leurs marchands des caricatures tendant à pervertir de plus en plus le sens moral et religieux du peuple, des pamphlets à la père Duchesne contre les personnes les plus sacrées, des brochures sur la manière de défendre une ville assiégée, de se fortifier dans les maisons, de repousser l'ennemi avec la poix et l'huile bouillante, de s'ensevelir enfin dans les ruines de la patrie en faisant sauter les monuments publics et les édifices particuliers.

Les attaques contre les personnes, contre les prêtres surtout, devenaient de plus en plus violentes.

A cette époque, le peuple fut convié à un singulier spectacle disposé depuis un mois. On lui ouvrit les portes du palais de l'Inquisition, afin qu'il pût voir et toucher les *preuves de la tyrannie des siècles*

passés... La mise en scène avait été préparée avec soin; un charnier voisin avait fourni les principaux décors; en effet, on voyait çà et là répandus sur le sol des ossements blanchis auprès des instruments de torture. Un squelette de femme, orné de magnifiques cheveux noirs, produisait surtout un effet prodigieux; cependant, pour peu qu'un connaisseur eût examiné cette fantasmagorie révolutionnaire, il aurait reconnu, à travers ces monceaux d'ossements humains, des fémurs, des humérus et des tibias de chiens dont le témoignage poudreux hurlait contre les cruautés des inquisiteurs (1). C'est ainsi que les dramaturges révolutionnaires faisaient de l'histoire et dépensaient la fortune du peuple. Cependant l'argent qu'ils prodiguaient de la sorte devenait de plus en plus rare, il diminuait à mesure que le mauvais vouloir des imposés augmentait. D'un autre côté, l'emprunt forcé continuait à ne produire que des résultats négatifs. Pour parer à cet état de choses, le triumvirat, s'armant de la menace, fulmina un violent décret contre les récalcitrants. En même temps, il publia un autre décret qui ordonnait l'émission de deux cent mille écus en billets de vingt-

(1) A l'époque de l'occupation française, en 1809, les autorités s'emparèrent des archives du TRIBUNAL DE L'INQUISITION, elles furent envoyées à Paris et examinées avec soin, puis elles furent renvoyées à Rome. Certes, si on eût trouvé quelques faits barbares on se serait empressé de les dévoiler. M. Tournon, préfet de Rome sous l'empire, donna lui-même ce témoignage.

Sous le point de vue religieux *Muratori*, autorité non suspecte, dit expressément (tome 5, disc. 60) que c'est à ce tribunal que l'Italie doit d'avoir échappé aux hérésies.

quatre baioques. La République romaine avait si peu de crédit qu'elle était forcée de recourir aux chiffons de la rue pour battre monnaie : sa fortune se retrempait ainsi aux sources de son origine. L'une et l'autre n'avaient rien à s'envier.

Six jours avant, les triumvirs avaient décrété l'émission de nouveaux bons du trésor jusqu'à concurrence de deux cent cinquante-et-un mille cinq cent quatre-vingt-quinze écus, et, six jours après, ils publièrent un autre décret pour émettre deux cent mille écus de monnaie *erosa,* cette monnaie fausse dont nous avons déjà parlé.

Par un décret du 19 avril, ils autorisèrent la banque romaine à émettre deux cent mille écus de billets avec cours forcé, sous la condition de remettre au gouvernement deux cent mille écus en billets, moyennant une égale somme en consolidés romains au taux de quatre-vingt-un. Enfin dans leur détresse, ils lancèrent un nouveau décret avec ce considérant :

« Le gouvernement républicain,

« Vu l'urgence de frapper la plus grande quantité possible de monnaie pour subvenir aux besoins publics, autorise l'achat des matières d'argent avec une prime de 10 pour cent. »

A cette époque un Génois, dont le nom avait grandi dans les désordres politiques à ce point, qu'un jour l'un de ses amis intimes lui demandant qu'elle était sa marraine, il répondit : la révolution, Avezzana, après avoir passé vingt ans de sa vie à

vendre des cigares à New-York et quelques jours à dresser des barricades à Gènes, arrivait à Rome. Le gouvernement républicain s'empressa de lui confier un portefeuille : il fut nommé ministre de la guerre. Alors la situation des États romains était des plus critiques, Rome touchait à l'un de ces moments suprêmes qui décident du sort des nations. Les conférences de Gaëte avaient été ouvertes le 30 mars, entre les plénipotentiaires de la France, de l'Autriche, de Naples et de l'Espagne. Après avoir examiné si le rétablissement du souverain Pontife, dans ses États, ne pouvait pas s'effectuer par des voies pacifiques, et cette question ayant été résolue négativement, les plénipotentiaires reconnurent d'un accord unanime que l'intervention armée des puissances catholiques était devenue indispensable autant qu'urgente ; cependant, les hésitations de l'ambassadeur français, non point sur le fond, mais sur la forme de l'intervention, ne répondaient point aux légitimes impatiences de ses collègues placés, nous devons le dire, dans une position autrement favorable que celle où se trouvait notre représentant. En effet, les indécisions du ministère français inspiraient au duc d'Harcourt un langage qui, tout en exprimant les meilleures intentions à l'endroit de Pie IX, tendait à perpétuer une situation que les lenteurs de la diplomatie rendaient chaque jour plus difficile. La nécessité de l'intervention ayant été reconnue indispensable, les ambassadeurs se séparèrent, déterminés à agir avec la plus grande rapidité.

Sur ces entrefaites, un modeste moine de l'ordre des Conventuels, le père Vaures qui, avant l'avénement de Pie IX, vivait en première ligne sous les rayonnements de la papauté, arrivait à Paris.

Admis en la présence du Président de la république, il lui rappela qu'un jour le pape Grégoire XVI lui pardonnant les erreurs politiques de sa jeunesse, l'avait béni disant : « Ma bénédiction portera bonheur au jeune prince et lui permettra de rendre un immense service à l'Église. »

Ce souvenir passant par une tombe eut une grande influence sur la détermination du Président : l'intervention de la France fut dès lors décidée.

A cette époque la situation politique de l'Europe était des plus graves. La lutte décisive était partout engagée entre le principe de la dissolution, c'est-à-dire le socialisme basé sur la licence, et le principe conservateur, c'est-à-dire l'autorité basée sur la liberté. En Hongrie, les troupes impériales venaient d'éprouver un échec, Pesth avait dû être évacuée. Le siége de Comorn était en partie levé, et la rive gauche du Danube tombait au pouvoir des Hongrois. En Prusse, la Chambre avait été dissoute. L'opposition révolutionnaire ayant obtenu la majorité contre le ministère et ses actes, le roi s'était vu forcé de prononcer la dissolution.

Le roi de Hanovre prenait une résolution analogue. En effet, le 26 avril, il dissolvait la seconde Chambre des États de son royaume.

De son côté, le roi de Wurtemberg déclarait qu'il

n'avait adhéré à la constitution décrétée par le parlement de Francfort que sous le coup de la force et de la contrainte. Le feu couvait dans toute l'Allemagne.

Sur un autre point du globe, la Russie poursuivait avec activité ses envahissements dans les provinces danubiennes, tout en massant ses troupes sur les frontières de la Turquie. L'attitude du divan, excité par l'appui secret de l'Angleterre, était non moins hostile. L'Angleterre elle-même, dirigée par un ministre brouillon, était aux prises avec de graves difficultés. Tandis que la guerre des Sikes occupait dans l'Inde une partie de ses forces, le Canada lui donnait des inquiétudes assez sérieuses pour inspirer la crainte de voir recommencer d'un instant à l'autre la guerre de l'indépendance.

La position de la France n'était guère meilleure. Le cancer du socialisme la menaçait au cœur! Nonobstant ses luttes à l'intérieur, la France républicaine, obéissant malgré les républicains aux glorieuses traditions de la monarchie, s'apprêtait à lancer ses bataillons sur les chemins ouverts par Charlemagne, sous le beau ciel de l'Italie.

Une formidable armée française se trouvait organisée au pied des Alpes, sous les ordres d'un général digne de porter l'un des plus beaux noms de l'Empire. Des circonstances mémorables avaient présidé à la création de cette armée. Alors les troupes autrichiennes, disséminées au milieu d'un soulèvement général précipité par la révolution de Février,

abandonnaient Venise, Milan et leurs principales positions du royaume lombardo-vénitien. Habilement commandées par Radetzky, le doyen des généraux de l'Europe, elles se concentraient dans le quadrilatère presque inexpugnable situé entre le Mincio, le Pô, l'Adige et le lac de Garda. Le roi Charles-Albert, acceptant le rôle de libérateur que l'opinion libérale lui conférait, jetait son cri de guerre et franchissait le Tessin à la tête d'une armée nombreuse et dévouée. C'est en présence de ces événements que le gouvernement provisoire réunit, par un décret en date du 9 mars, trente-quatre bataillons d'infanterie formés en trois divisions; une division de cavalerie composée de trente-six escadrons et neuf batteries d'artillerie. Cette armée qui devait bientôt se renforcer de deux autres divisions, s'échelonna sur la frontière des Alpes et établit son quartier général à Grenoble. La position avancée de cette ville permettait de diriger simultanément sur la capitale du Piémont deux colonnes, l'une par le mont Genèvre, l'autre par le mont Cenis. Le premier soin du général Oudinot, appelé au commandement en chef de ces troupes, fut de resserrer autour du drapeau les liens de la discipline. L'esprit de révolte et d'insubordination qui germait dans tous les grands centres, notamment à Lyon, s'était fatalement introduit dans le cœur de quelques régiments; les autres étaient travaillés par les démocrates qui, n'ayant pu les vaincre par la force des armes, cherchaient à les corrompre par la

séduction de leurs doctrines ; presque tous se ressentaient plus ou moins du choc violent que la chute de la monarchie avait imprimé à tous les rouages de la société française. A la voix de leur général en chef, tous ces corps firent un prompt retour à la discipline et réparèrent par la pratique des vertus morales qui font la force des armées, l'oubli momentané de leurs devoirs. Afin de se dévouer plus efficacement à cette œuvre, l'une des plus belles pages de sa vie militaire, le duc de Reggio avait sacrifié l'exercice de ses fonctions de représentant du peuple.

Tous les divers corps reçoivent l'impulsion de son patriotisme et de son dévouement absolu au devoir du soldat ; ils sont réunis par les liens d'une confraternité commune dans cette seule et même pensée : l'*amour de la patrie*. Abnégation, discipline et sacrifice au besoin sont l'expression intelligente de ce sentiment unique que les enfants de la France traduiront quand l'heure aura sonné par des actions dignes d'eux et du pays qu'ils représentent. En attendant, remarquable par les qualités morales qui distinguent l'armée des Alpes, nulle aussi bien qu'elle n'aura réflété les tendances du pays, modération dans la force, intelligence dans la discipline, abnégation dans le devoir.

C'est à l'organisateur de cette armée que la France confia l'épée de Charlemagne, pour rendre au chef de l'Église le trône de saint Pierre. En ces graves circonstances, le général Oudinot ne devait pas

seulement représenter le département de Maine-et-Loire, qui, depuis quinze années, le choisissait pour mandataire aux assemblées législatives, il devenait encore l'instrument des volontés de la France en des contrées où son père a laissé de si glorieux souvenirs.

L'un des officiers généraux les plus distingués de l'Europe, le général Oudinot, duc de Reggio, encore dans la force de l'âge, appartient à la grande école de l'Empire.

Né, pour ainsi dire, sur un champ de bataille, honneur, discipline et patrie furent les premiers mots que son père lui apprit à prononcer. Il était fort jeune encore, lorsque revêtu de l'uniforme des guides de Masséna, il entra dans la vie militaire par la mémorable bataille de Zurich. Plus tard, compris dans la première promotion des pages de l'empereur, il fit la campagne de 1809 comme premier page du grand capitaine; et de trois champs de bataille, Napoléon l'envoya rendre compte au Sénat de ses triomphes et de la situation de ses armées.

La veille de Wagram, par une nuit de tempête, qu'éclairait seulement une formidable artillerie, l'empereur, présidant au passage du Danube, ne voulut point attirer l'attention de l'ennemi par une nombreuse escorte; il ne conserva près de lui que le prince de Neufchâtel et son premier page, sur le bras duquel il fut constamment appuyé. Depuis lors, le jeune Oudinot, gagnant successivement, sur nos principaux champs de bataille, ses grades, passa

devant les tours de Lisbonne, sous les murs du Kremlin, par Lutzen, Bautzen, Dresde, Leipzik, et Montmirail, avant d'arriver, en qualité de colonel de cavalerie, aux jours de la Restauration. Alors, fidèle à la maison de Bourbon, et toujours esclave de ses devoirs, il continua dignement à servir la France.

En 1824, le colonel Oudinot quitta le commandement du 1er régiment de grenadiers à cheval de la Garde, et prit, en qualité de maréchal de camp, celui d'une brigade de cavalerie au camp de Lunéville.

Bientôt après, le gouvernement lui confia la mission de reconstituer à Saumur, sur une vaste échelle, l'école de cavalerie, qui se trouvait licenciée par suite de considérations politiques. Sa supériorité incontestée était un gage assuré du succès. La direction éclairée qu'il sut imprimer, dès le principe, à cet établissement, le rendit en peu de temps une école modèle, où l'Europe entière vient puiser des enseignements.

Sur ces entrefaites, la révolution de 1830 vint arrêter momentanément la carrière d'un officier-général, résolu à ne servir qu'en des conditions uniquement militaires, le pouvoir qui se substituait à un principe.

En 1835, la mort d'un frère, tombé glorieusement à la tête de son régiment, le 2e chasseurs d'Afrique, lui procura l'occasion de rendre de nouveaux services. Le général Oudinot commandait en Afrique

la brigade d'avant-garde du corps expéditionnaire, aux ordres du maréchal Clausel, lorsqu'à la suite du combat de l'Habra, il fut élevé au grade de lieutenant-général. Malgré une grave blessure reçue dans le combat, le général ramena dans le plus grand ordre de Mascara à Mostaganem le corps expéditionnaire dont le maréchal lui avait confié le commandement supérieur.

Il joint à un caractère droit et franc l'élévation de sentiments, l'esprit de conciliation, l'énergie dans les principes, qui rendent éminemment propres aux fonctions diplomatiques, et qui constituent les qualités de l'homme d'État.

Ce fut dans la matinée du 20 avril que, nommé commandant en chef de l'armée expéditionnaire, il rejoignit à Marseille les troupes qui, en grande partie, se composaient de la brigade réunie dans cette ville depuis le mois de septembre 1848, sous les ordres du général Mollière.

L'armée avait alors un effectif d'environ 9,000 hommes.

Ces troupes, animées d'un excellent esprit, formaient une division commandée par le général Regnault de Saint-Jean-d'Angely. Le général en chef leur adressa l'ordre du jour suivant :

« Soldats !

« Le Président de la République vient de me confier le commandement en chef du corps expéditionnaire de la Méditerranée.

« Cet honneur impose de grands devoirs, votre patriotisme m'aidera à les remplir.

« Le gouvernement, résolu à maintenir partout notre ancienne et légitime influence, n'a pas voulu que les destinées du peuple italien pussent être à la merci d'une puissance étrangère ou d'un parti en minorité. Il nous confie le drapeau de la France, pour le planter sur le territoire romain comme un éclatant témoignage de nos sympathies.

« Soldats de terre et de mer, enfants de la même famille, vous mettrez en commun votre dévouement et vos efforts : cette confraternité vous fera supporter avec joie les dangers, les privations et les fatigues.

« Sur le sol où vous allez descendre, vous rencontrerez à chaque pas des monuments et des souvenirs qui stimuleront puissamment vos instincts de gloire. L'honneur militaire commande la discipline autant que la bravoure, ne l'oubliez jamais. Vos pères ont eu le rare privilége de faire chérir le nom français partout où ils ont combattu. Comme eux, vous respecterez les propriétés et les mœurs des populations amies : dans sa sollicitude pour elles, le gouvernement a prescrit que toutes les dépenses de l'armée leur fussent immédiatement payées en argent, vous prendrez en toute occasion, pour règle de conduite, ce principe de haute moralité.

« Par vos armes, par vos exemples, vous ferez respecter la dignité des peuples ; elle ne souffre pas moins de la licence que du despotisme.

« L'Italie vous devra ainsi ce que la France a su conquérir pour elle-même, l'ordre dans la liberté. »

L'expédition, préparée avec une rare intelligence par les soins réunis du général Carrelet et du contre-amiral Tréhouart, se composait de six frégates à vapeur : *le Panama*, *l'Orénoque*, *l'Albatros*, *le Labrador*, *le Christophe-Colomb* et *le Sané;* de deux corvettes à vapeur : *l'Infernal* et *le Véloce ;* enfin de deux bateaux à vapeur : *le Ténare* et *le Tonnerre*. Dans la soirée du 21, l'embarquement du premier convoi de troupes et du matériel était terminé. Le lendemain à six heures du matin tous les bâtiments reçurent l'ordre de chauffer. *Le Panama* et *l'Infernal* prirent la mer à huit heures. *Le Labrador,* sur lequel l'amiral avait arboré son pavillon, ayant reçu à son bord le général en chef, quitta son mouillage à dix heures et fut suivi de près par *le Véloce, le Ténare* et *l'Albatros*. Les soldats, réunis sur le pont des bâtiments donnèrent en signe d'adieu, un dernier regard aux rivages de la patrie. Leur front était serein comme le ciel, leur cœur était calme comme la mer, ils étaient fiers, ils étaient heureux, ils allaient combattre pour la plus juste, pour la plus sainte des causes, ils allaient à Rome terrasser l'hydre de l'anarchie; sans penser au sacrifice, ils songeaient à la gloire.

CHAPITRE XXI.

Préparatifs de résistance à Rome. — État-major de l'armée romaine. — Arrivée de Garibaldi. — La garde civique sur la place des Saints-Apôtres. — Parade révolutionnaire. — Revue des troupes de ligne. — Proclamations guerrières. — Commission d'orateurs. — Arrivée de l'armée française devant Civita-Vecchia. — Débarquement. — Proclamation. — Le général s'oppose au débarquement d'un bataillon lombard. — Il envoie des officiers à Rome. — Départ de l'armée pour Rome. — Journée du 30 avril.

Tandis que les soldats de la France voguaient en pleine mer, les chefs républicains de Rome, encouragés par les trompeuses espérances que leur donnaient *les frères et amis* de Paris, s'apprêtaient à une lutte acharnée. L'Assemblée, en conséquence des communications du triumvirat, *les chargeait de sauver la république* et de repousser la force par la force.

A ce sujet, les triumvirs s'empressèrent d'annoncer cette résolution par une proclamation commençant ainsi :

« Romains !

« *L'Assemblée a décrété que Rome serait sauvée*

et qu'elle opposerait la force à la force. Rendons grâces à Dieu qui lui a inspiré ce décret, etc., etc. »

Ensuite, jaloux de répondre à la confiance de l'Assemblée qui, certaine du triomphe, venait de décréter ainsi le salut de la République, ils mettaient en réquisition tous les chevaux des citoyens romains et ceux de la Comarca; ils ordonnaient la démolition de la galerie couverte qui reliait le palais du Vatican au château Saint-Ange; ils défendaient, sous des peines très-graves, la publication de nouvelles et de bulletins; ils publiaient un décret par lequel, en cas d'assaut et au premier coup de canon, toutes les cloches de la ville devraient sonner le tocsin. Les sacristains devenaient responsables de l'exécution de cet arrêté, sous peine d'un emprisonnement d'une année.

Les marchands de comestibles et les pharmaciens recevant l'ordre de tenir leurs boutiques ouvertes, devenaient également passibles d'une amende de vingt écus pour la première contravention, et de quarante pour la récidive. Enfin, les triumvirs accordant aux troupes la solde de campagne, organisaient ainsi l'état-major de l'armée :

PREMIÈRE SECTION.

Chef de section : le colonel Pisacane. — *Capitaines :* Mussolino, Vecchi, Camorri. — *Lieutenants :* Bixio, Mameli, Sardi, Cattabeni (Vincent). Pas un de ces officiers n'était Romain.

DEUXIÈME SECTION.

Chef de section : le colonel Hang. — *Capitaines :* Caldesi (de Faenza); Laviron, Français; Podulak, Polonais. — *Lieutenants :* Besson, Français; Fopfer, Suisse; Cattabeni, de Sinigaglia.

TROISIÈME SECTION.

Chef de section : le lieutenant-colonel Cerroti, Romain. — *Capitaines :* Roselli, Ravioli, Azzarelli, Romains. — *Lieutenants :* Pesapane, Napolitain; Lironi, Lombard; Gabet, Romain.

Parmi les autres chefs marquants se trouvaient le colonel Mellara, de Bologne; Manara, de Milan; Medici, de Toscane; Berti-Pichat, de Bologne; le général Arcioni, de Naples; le général Avezanna, Génois; le colonel Mezzacapa, Napolitain; le général Joseph Galetti, Bolonais; le général Durando, Piémontais; le général Ferrari, Napolitain; Amadéi, chef de pontonniers, Napolitain. Les généraux Bartolucci, Roselli et Galetti *l'épicier,* étaient Romains; le colonel Isensmid de Milbitz, réfugié étranger; le colonel d'artillerie Dionisius Maslowicki, Polonais; le capitaine Dobrowolesky, Polonais. Le colonel Hang, l'un des principaux chefs de l'insurrection de la capitale de l'Autriche, avait commandé la légion académique de Vienne; le capitaine Podulak, ancien adjudant du général Bem, avait servi dans la même légion en qualité de capitaine.

Comme on le voit, un très-petit nombre de Ro-

mains figurent sur ces rôles. Les autres chefs, tous étrangers, prouvaient suffisamment par leur présence que l'Europe révolutionnaire s'était entendue pour rejeter sur Rome l'écume dissolvante de la démagogie. La défense acharnée à laquelle ils condamnaient la malheureuse ville était donc moins nationale qu'ils le prétendaient.

Le 27 avril, un aventurier, doué d'un grand courage et d'une énergie peu commune; Génois de naissance, cosmopolite par goût, révolutionnaire par métier, soldat par instinct, le célèbre Garibaldi fit son entrée dans Rome à la tête de sa légion, formant un effectif de quinze cents hommes. Il avait à ses côtés un nègre, nommé Andréa; cet homme, d'un fanatisme sans exemple pour la personne de son maître et d'une force herculéenne, enveloppait ordinairement sa haute taille dans un vaste manteau bleu coupé en forme de chasuble. Ce renfort fut reçu avec d'autant plus d'enthousiasme qu'un immense prestige était attaché au nom de Garibaldi et que les hommes qui suivaient aveuglément sa fortune, ayant depuis longtemps brûlé leurs vaisseaux, n'avaient plus en perspective qu'un salut, celui de n'en espérer aucun. Ils s'installèrent aussitôt dans le couvent de Saint-Sylvestre.

Le lendemain, la ville de la prière et du recueillement présentait l'image d'un vaste camp. Les rues et les places publiques étaient encombrées de troupes; on n'entendait partout que des bruits d'armes et des roulements de tambours. La garde civique

avait été convoquée à neuf heures du matin sur la place des Saints-Apôtres; trois ou quatre mille hommes seulement s'y rendirent. Des bataillons entiers manquèrent à l'appel.

Sterbini, se plaçant devant le front des gardes rangées en bataille, s'écria d'une voix stridente: « Citoyens, voulez-vous encore le gouvernement de la papauté et son absurde absolutisme?

— Non, s'écrièrent plusieurs centaines de gardes; à bas le gouvernement pontifical!

— Voulez-vous encore le joug des prêtres et leurs injustes priviléges?

— Non, répétèrent de nouveau les gardes fanatisés.

— Voulez-vous, continua Sterbini, le gouvernement de tous, par tous et pour tous?

— Oui, répondirent les mêmes voix, comme si le gouvernement substitué à celui de Pie IX n'était pas la chose de quelques-uns à l'exclusion de presque tous.

— Êtes-vous contents de la république?

— Oui.

— Voulez-vous la conserver?

— Oui.

— Au péril de votre fortune et de votre vie?

— Jusqu'à la mort.

— Eh bien! défendez-la donc, car l'heure de la sauver ou de mourir pour elle est arrivée. Vivel a république!

— Vive la république! répétèrent les comparses

de Sterbini, nous la sauverons ou nous mourrons avec elle. »

Tous les députés assistaient à cette démonstration préparée d'avance; ils animaient du geste et de la voix le courage et la résolution des partisans de la guerre. Cette scène terminée, ils se répandirent dans les quartiers populeux pour semer dans les cafés et les tavernes, le bruit absurde que les Français apportaient les jésuites dans leurs sacs, et le choléra dans leurs gibernes.

« Frères, s'écriaient-ils, en se faisant de chaque borne de rue une tribune, les Français ont dit que les Romains étaient trop lâches pour se battre; ils vous ont insultés dans ce que l'homme a de plus cher au monde, dans le sentiment de l'honneur national; ils ont outragé la mémoire de vos pères qui furent les maîtres du monde; les nains de la France ont blasphémé les demi-dieux de Rome. Bataille et vengeance!

« Savez-vous pourquoi ces brigands de Français viennent à Rome? ajoutaient-ils; ils y viennent pour piller vos maisons, pour détruire vos monuments, pour voler votre or, l'honneur de vos femmes et la virginité de vos filles. Aux armes donc! bataille et vengeance! »

Le même jour et à la même heure, tandis que les députés et les énergumènes de la démocratie cherchaient à remuer ainsi les masses populaires, le géral Avezzana passait en revue, sur la place Saint-Pierre, les troupes de ligne et leur adressait une vi-

goureuse harangue. De leur côté, les triumvirs, se multipliant avec une énergie digne d'une meilleure cause, organisaient une formidable défense ; ils promettaient aux braves qui voulaient défendre la république, des armes, de l'argent, de la viande, du vin, de la farine et des comestibles en abondance. Puis, généralisant les moyens de résistance, ils nommaient pour les quatorze quartiers de la ville (*rioni*) plusieurs chefs du peuple (*capipolo*) et plusieurs députés, dont voici les noms :

1° Rione	Monti	Félix Scifoni, député. Nicolas Ferrari, chef du peuple.
2° —	Trevi	Titus Savelli, député. Philippe Meucci, chef du peuple.
3° —	Colonna	Patrice Gennari, député. Ignace Polazzi, chef du peuple.
4° —	Campo-Marzo	Pierre Guerrini, Jean-Baptiste Luciani, députés. Angelo Brunetti Ciceruacchio, chef du peuple.
5° —	Ponte	Horace Antinori, député. Charles Sazzi, chef du peuple.
6° —	Parione	Louis Coldesi, député. Joseph Santangeli, ch. du peuple.
7° —	Regola	Gajani, député. François Invernizzi, chef du peuple.
8° —	Santo-Eustachio	Louis Salvatori, député. Joseph Gregori, chef du peuple.
9° —	Pigna	Jules Govoni, député. Vincent Longhi, chef du peuple.
10° —	Campitelli	Blaise d'Orazio, Nicolas Carcani, députés. Le doct. Cavallini, chef du peuple
11° —	Santo-Angelo	Cimon Santarelli, député. Le docteur Martinetti (démissionnaire), chef du peuple.

12° RIONE RIPA.		Maximilien Allé, député. Charles Vari, chef du peuple.
13° —	TRANSTEVERE.	Prime Collina, député. Joseph Herzog, Joseph Angeloni, chefs du peuple.
14° —	BORGO.	Pierre Sterbini, député. Atilio Ricardi, chef du peuple.

Ces chefs, tous connus pour leurs opinions ultra-républicaines, répondaient par leurs antécédents à la pensée qui les avait choisis. Ils devaient défendre pied à pied les barricades, les positions confiées à leur courage et à leur patriotisme. Les triumvirs accompagnèrent ces dispositions d'ensemble par une proclamation imprégnée de sang et de poudre. La voici :

« 28 avril 1849.

« Frères,

« Aux armes! aux armes!

« Debout! Des étrangers, les ennemis du peuple romain, s'avancent; ils veulent nous traiter, nous, hommes libres, comme de vils troupeaux que l'on mène au marché, ils veulent nous vendre? Ils disent, en nous insultant, qu'on ne se battra pas à Rome parce que les Romains n'ont pas le cœur de combattre, et ils s'avancent, les insolents!

« Ils viennent abattre le gouvernement que vous avez créé, ils viennent chasser à coups de baïonnette, ou emprisonner, ou massacrer, vos magistrats, vos législateurs! Ils veulent fouler dans le sang et sous leurs pieds, honneur et liberté, droits et devoirs.

« L'Europe républicaine vous regarde : ils ont les

yeux sur vous ces Polonais, ces Allemands et ces Français, infortunés apôtres de la liberté, mais non sans gloire dans leurs malheurs ; Lombards, Génois, Siciliens et Vénitiens vous regardent.

« Prouvez à l'Europe que l'honneur italien n'est point perdu, sauvez-le à Rome et il sera sauf en Italie.

« Arrachez à la cruauté de l'étranger, et à ses insultes, vos femmes (*le vostre donne*), vos fils, vos propriétés, vos croyances et tout ce qu'aime votre âme. Aux armes ! aux armes ! aux armes !

« Quand le feu sera allumé, rappelez-vous l'antique grandeur romaine, ainsi que les infamies de la tyrannie qui a été abattue ; pensez à ceux qui viendront après nous, et combattez... Debout donc, frères ! »

Enfin, comme il était écrit que dans le drame de la république romaine, les mesures les plus futiles devaient, jusqu'au dénouement, faire ombre aux dispositions les plus graves, les triumvirs décrétèrent le même jour avec la suppression des ordres monastiques, l'abolition des vœux religieux.

Dans la matinée du 29, les triumvirs, instruits de l'occupation de Civita-Vecchia par les Français, et consternés de l'attitude inquiète et morne de la partie saine de la population romaine, décrétèrent l'organisation immédiate d'une commission d'orateurs spécialement chargés d'enflammer le peuple par leurs discours. Ces orateurs stipendiés devaient

porter au bras gauche, pour signe distinctif, une écharpe tricolore.

Joseph Canonieri, Charles Arduini, le docteur Pierre Guerrini, et Seraphin, conseiller du département, furent choisis pour remplir cette importante mission.

Par un second décret à peu près analogue, le triumvirat, constituant un comité central de barricades, nomma pour en faire partie les députés Caldesi, Cattabeni et Henri Cernuschi.

Le lendemain 30 avril, tout était prêt pour opposer une vigoureuse résistance. Les rues, hérissées d'imposantes barricades, avaient été sablées pour faciliter les opérations de la cavalerie romaine. Les troupes étaient sous les armes, les chefs étaient à leur poste, les cloches du Capitole et de Monte-Citorio attendaient l'apparition des éclaireurs français pour donner le premier signal d'alarme; enfin, les triumvirs avaient organisé dans la matinée, pour le service des ambulances, un comité hermaphrodite d'administration composé des citoyennes Christine Trivulce princesse de Belgiojoso, Henriette Pisacane, Julie Paolucci; et des citoyens: père Gavazzi, docteur Pasquali, Panunzi, docteur Feliciani, Sani, Nengherini, Vivardi, Savorelli, docteur Carlucci, Vannuzzi, Cleter.

Ce comité s'installa au Capitole.

Malgré ces belliqueux préparatifs, les bons citoyens et les amis de la paix espéraient encore que le gouvernement n'engagerait pas le pays dans une

lutte inégale, dont les résultats définitifs ne pouvaient être douteux.

Dans plusieurs quartiers de la ville, on affirmait qu'un mouvement réactionnaire, préparé par des gens de cœur et dirigé par des hommes d'expérience, devait, en ouvrant les portes de la ville à l'armée française, délivrer le pays du joug révolutionnaire. Ces bruits n'étaient pas dénués de fondement. Malheureusement pour le salut de Rome, le courage des opprimés n'était pas au niveau de l'énergie des oppresseurs.

Dès le 24, l'expédition française, favorisée par des vents propices, avait paru devant Civita-Vecchia. *Le Panama*, se détachant aussitôt de la flotte, avait reçu l'ordre de débarquer le commandant d'état-major, Espivent de la Villeboisnet, aide-de-camp du général en chef; le capitaine Durand de Villers, aide-de-camp du géneral Regnault de Saint-Jean-d'Angely; et M. Latour-d'Auvergne, secrétaire de légation. Ces officiers avaient mission de faire connaître au gouverneur de la ville les intentions de la France, et de lui remettre la lettre suivante :

« Monsieur le gouverneur,

« Le gouvernement de la République française désirant, dans sa sincère bienveillance pour les populations romaines, mettre un terme à la situation dans laquelle elles gémissent depuis plusieurs mois, et faciliter l'établissement d'un ordre de choses également éloigné de l'anarchie de ces derniers temps et des abus invétérés qui, avant l'avénement de Pie IX,

désolèrent les États de l'Église, a résolu d'envoyer à cet effet à Civita-Vecchia un corps de troupes dont il m'a confié le commandement.

« Je vous prie de vouloir bien donner les ordres nécessaires pour que les troupes, en mettant pied à terre, au moment même de leur arrivée, ainsi que cela m'a été prescrit, soient reçues et installées comme il convient à des alliés appelés dans votre pays par des intentions si amicales.

« Le général en chef, représentant du peuple,

« OUDINOT DE REGGIO. »

Le gouverneur de la ville, J. Manucci, était sans ordres. N'osant prendre sur lui la responsabilité de l'initiative, il déclara aux délégués français que son devoir lui imposait l'obligation d'instruire son gouvernement de la situation des choses, mais qu'en attendant la réponse il s'empresserait de mettre à la disposition de la flotte tout ce qui lui serait nécessaire. Le commandant Espivent répliqua que le général en chef ne pouvait attendre.

Sur ces entrefaites, le conseil municipal de Civita-Vecchia et la Chambre de commerce, d'accord avec les officiers supérieurs de la ville, redoutant les conséquences d'un retard imposé, décrétèrent en conseil que, non-seulement le débarquement immédiat aurait lieu, mais qu'ils protestaient d'avance contre quiconque s'y opposerait (1).

Le 25, à six heures du matin, un canot du *Pa-*

(1) Voir les documents historiques, N. 10.

nama, portant à son bord le capitaine Durand de Villers, transmit aussitôt au général en chef la résolution adoptée par les autorités de Civita-Vecchia ; elle était sur tous les points conforme aux instructions du chef. A onze heures, l'escadre mouillait à portée de canon du fort : le front des soldats était rayonnant. Dès que le vaisseau amiral eut jeté l'ancre les autorités de la ville se rendirent à bord, et le débarquement des troupes commença. La mer se couvrit d'embarcations. Avant le soir, toutes les troupes étaient débarquées.

Le général en chef ayant pris terre le premier, au milieu de chaudes acclamations et aux cris de Vive la France! adressa la proclamation suivante à ses troupes :

« Soldats!

« Le drapeau français flotte sur les forts de Civita-Vecchia. Nous pouvions opérer un débarquement de vive force ; toutes les mesures étaient prises pour en assurer le succès. Nous avons dû nous inspirer de la pensée de notre gouvernement, qui, associé aux idées généreuses de Pie IX, veut éviter, autant que possible, l'effusion du sang.

« Les autorités de Civita-Vecchia, cédant aux vœux des habitants, vous ont ouvert les portes de la place à la première sommation.

« Cet accueil, vous le sentirez, ajoute à nos devoirs ; il aggraverait toute infraction à la discipline. Il nous commande, non-seulement de respecter les

populations, mais encore d'entretenir avec elles des rapports bienveillants.

« La flotte va vous amener, sous peu de jours, un renfort considérable. Soldats de l'armée de terre, je suis votre interprète en remerciant nos frères d'armes de la marine. C'est à leur puissant concours que nous aimons à reporter le succès de notre première opération.

« Le général commandant en chef,

« Oudinot de Reggio.

« Civita-Vecchia, le 25 avril 1849. »

Le débarquement était à peine terminé qu'un millier de volontaires lombards, transportés au secours de Rome par deux bâtiments sardes, se mirent en mesure de prendre terre ; mais le commandant en chef s'y opposa provisoirement. Une heure après le lieutenant-colonel du génie Leblanc, le capitaine du génie Boissonet et M. Feraud, lieutenant d'état-major, étaient partis pour Rome avec la mission de faire connaître au gouvernement républicain l'entrée des troupes françaises sur le territoire romain et le but de l'expédition. Le chef de bataillon Espivent de la Villeboisnet s'était embarqué pour Gaëte avec une lettre du général en chef pour le Saint Père et des dépêches pour MM. d'Harcourt et de Rayneval, ministres plénipotentiaires près le souverain Pontife. Les trois premiers officiers se croisèrent avec l'ordre du triumvirat de s'opposer par la force au débarquement et avec Rusconi, ministre des affaires étrangères, accompagné du député Pescantini, se

rendant à Civita-Vecchia pour juger par eux-mêmes de la situation. Ils avaient trouvé la place occupée par les soldats de la France, les troupes républicaines désarmées et dix mille fusils, expédiés par l'Angleterre, saisis. Admis en la présence du commandant en chef, celui-ci répondit à leurs questions sur ses projets ultérieurs qu'avant de prendre une résolution définitive il attendrait les rapports des officiers envoyés simultanément à Rome et à Gaëte. Déjà le général venait de se soumettre à l'accomplissement d'un devoir en adressant aux populations une proclamation qui était l'œuvre du cabinet. La voici :

« Habitants des États romains,

« En présence des événements qui agitent l'Italie, la République française a résolu d'envoyer un corps d'armée sur votre territoire, *non pour y défendre le gouvernement actuel, qu'elle n'a point reconnu*, mais afin de détourner de votre patrie de grands malheurs.

« La France n'entend pas s'attribuer le droit de régler des intérêts qui sont, avant tout, ceux des populations romaines et qui, dans ce qu'ils ont de plus général, s'étendent à l'Europe entière et à tout l'univers chrétien ; elle a cru seulement que, par sa position, elle était particulièrement appelée à intervenir pour faciliter l'établissement d'un régime également éloigné des abus à jamais détruits par la générosité de l'illustre Pie IX et de l'anarchie de ces derniers temps. »

Ce langage équivoque ne satisfit personne; on devait s'y attendre. Il plaçait deux partis extrêmes, dont l'un opprimait l'autre, dans les mystères de l'inconnu. Quoi qu'il en soit, il était le complément textuel d'une série d'instructions données par le cabinet. Le ministère concédait d'ailleurs au commandant en chef le droit de ne pas s'arrêter à la résistance *que, par hasard,* il pourrait rencontrer de la part d'un gouvernement non reconnu de l'Europe.

Le 26 à midi, Montecchi, ministre des travaux publics, se présenta au général Oudinot. Il venait réclamer au nom du gouvernement romain, le débarquement des volontaires lombards à Porto d'Anzio, et la restitution des armes saisies à leur entrée dans le port. En présence des obstacles qui s'opposaient au retour des Lombards, dans leur pays occupé par les Autrichiens, le général avait accueilli favorablement la première demande, sous la condition expresse que ces soldats ne seraient pas débarqués dans les États pontificaux, avant le 4 mai; il refusa la seconde. Montecchi repartit immédiatement pour Rome, avec le capitaine d'artillerie Fabart, aide de camp du général en chef. Ce dernier avait pour mission spéciale, de seconder le colonel Leblanc et de faire connaître immédiatement à Civita-Vecchia le véritable état des choses. Sur ces entrefaites, le lieutenant d'état-major Féraud avait rapporté des dépêches importantes. Il était onze heures du soir; les officiers que le général avait envoyés à Rome pour y étudier l'esprit public, lui rendaient

compte de leurs observations basées sur l'appréciation des personnes graves avec lesquelles ils s'étaient mis en relation. Il résultait clairement de leur rapport, que le tableau que nous avons fait de la situation de Rome n'était point assombri. Il était évident qu'une poignée de révolutionnaires déterminés tenaient en échec les bons citoyens, et ralliaient à leur cause les masses flottantes qui se groupent autour des pouvoirs naissants. Ces hommes, presque tous étrangers, dominaient par la menace et la violence; cependant, il ne paraissait pas douteux, d'après les indices recueillis sur les lieux mêmes, qu'une démonstration armée sous les murs de Rome, ne fît éclater un mouvement réactionnaire, et n'ouvrît les portes de la ville aux troupes expéditionnaires. Dès lors une reconnaissance sérieuse et immédiate étant reconnue nécessaire, le général en chef résolut de se porter en avant.

En attendant, le lieutenant Féraud repartit de nouveau avec la double mission d'établir l'avant-garde du bataillon de chasseurs à Palo et de signifier au triumvirat romain que l'armée française était en marche sur Rome pour y entrer avec les dispositions les plus bienveillantes.

Le retour du capitaine Fabart, revenu dans la soirée du même jour, ne fit que confirmer le général Oudinot dans sa résolution de marcher sur la capitale des États romains.

« Mon général, lui dit cet officier, j'ai vu de près les chefs de parti; malgré leur forfanterie je suis

convaincu que l'intervention française sera acceptée avec reconnaissance dans les États pontificaux si une énergique démonstration a lieu immédiatement contre le foyer de la démocratie italienne. L'apparition de nos troupes sous les murs de Rome est donc urgente. »

Cette affirmation coïncidait parfaitement avec les avis de la diplomatie. Les ministres de la France à Rome et à Gaëte, avaient des raisons pour croire que la plupart des soldats romains ne voudraient pas mesurer leurs épées à celles des soldats français ; et ils pressaient le général Oudinot de hâter son mouvement.

« En avant, général, lui écrivait le duc d'Harcourt, à la date du 26, *il est important* que vous hâtiez votre marche sur Rome ; votre arrivée subite et inattendue a étonné et terrifié ; c'est une situation dont il faut profiter. Si vous laissez aux mauvais sujets de Rome le temps de se remettre de leur premier effroi, ils prépareront des moyens de résistance, et feront verser du sang, ce qu'on désirerait éviter.

« A Gaëte on voudrait que nous fussions des agents passifs et non des médiateurs. Nous ne pouvons éviter cette mauvaise et mesquine position *qu'en allant sans retard à Rome*. Malgré la rodomontade romaine vous ne trouverez pas de résistance dans cette ville : la majorité sera pour vous dès que vous lui ferez appel. »

A la même date, le comte de Rayneval écrivait au général, dans un sens identique.

Des appréciations semblables prenaient leur source dans de puissantes considérations. La majorité de la garde civique, malgré les éléments anarchiques qui s'étaient introduits dans ses rangs, était sympathique à la France, regardée à cette heure plutôt comme un moyen de salut que comme un instrument d'oppression.

Avant de donner ses derniers ordres pour le départ, le général en chef, prenant Civita-Vecchia pour la base de ses opérations et reconnaissant la nécessité d'occuper fortement cette place, en nomma le colonel Blanchard gouverneur, et plaça sous ses ordres six compagnies du centre du 36e régiment de ligne, une section du génie et un détachement de personnel d'artillerie. Ensuite, il publia une nouvelle proclamation (1) et ses mesures prises, la colonne expéditionnaire se mit en route le 28 avril à six heures du matin. La division marchait dans l'ordre suivant :

Brigade Mollière.

Cinquante chasseurs du 1er régiment, formant l'unique détachement de cavalerie dont se composait alors le corps expéditionnaire;

Le 20e de ligne;

Le 33e de ligne;

La 13e batterie du 3e régiment d'artillerie;

(1) Voir les documents historiques. N. 11.

La 3e compagnie du 2e régiment du génie.

BRIGADE LEVAILLANT (Charles).

Quatre compagnies du 66e de ligne;
12e batterie du 3e régiment d'artillerie;
Une compagnie du génie.

Les services administratifs, celui des convois si difficiles à organiser le lendemain d'un débarquement, avaient été assurés en deux jours par le sous-intendant de 1re classe Dutheil.

La veille, ainsi que nous l'avons dit, le premier bataillon de chasseurs à pied avait pris position à Palo. Le 29 avril, le corps expéditionnaire venait d'établir son bivouac à Castel di Guido, situé à seize kilomètres de Rome, lorsque le commandant en chef, voulant connaître le plus tôt possible les dispositions des troupes romaines, donna ordre au capitaine Oudinot, son officier d'ordonnance, d'aller jusqu'à leurs avant-postes avec une escorte de chasseurs à cheval. Le capitaine poussa jusqu'à douze kilomètres de la ville. Un poste avancé lui barrant la route, il s'arrête pour entrer en pourparlers; ses paroles sont accueillies par une décharge qui démonte un de nos cavaliers. Le poste romain se replie rapidement après avoir tiré. Fidèle aux instructions qu'il avait reçues, le capitaine Oudinot revint immédiatement rendre compte de sa mission. Le commandant en chef était entouré de son état-major. « Eh bien! que veulent les Romains? demanda-t-il à son officier d'ordonnance?—La guerre, répon-

dit le capitaine Oudinot, ils m'ont reçu à coups de fusils. — S'ils veulent la guerre, répliqua le général, ils l'auront, mais nous devons tout faire pour l'éviter. » Cependant ce fait isolé ne détruit pas toute espérance de conciliation, le duc de Reggio savait par divers rapports que les Romains feraient un simulacre de résistance pour sauvegarder l'honneur des armes. Le lendemain, à 5 heures du matin, les troupes se remettent en route dans le même ordre que la veille, si ce n'est que le bataillon des chasseurs à pied marchait en tête, appuyé par les compagnies de voltigeurs du 20e de ligne. La chaleur était excessive; dans le but d'épargner aux hommes un surcroît de fatigue, on fit déposer les sacs à Maglianella, sous la garde d'une section du 33e de ligne : ils ne conservèrent que leurs couvertures et leurs sacs de campement roulés en sautoir et contenant le biscuit et les munitions de guerre.

La route que suivaient les troupes se bifurque à douze cents mètres de l'enceinte bastionnée de la ville. La route de droite conduit à la porte Saint-Pancrace, celle de gauche aboutit à la porte Cavallagieri; la colonne s'engagea dans celle-ci après en avoir fait occuper les hauteurs. Aucun ennemi ne s'était montré depuis la reconnaissance faite par le capitaine Oudinot, tous s'étaient abrités derrière les remparts.

Dans ce moment, un coup de canon se fait entendre. Un officier, qui connaissait les usages de Rome, s'écrie en regardant sa montre : « Ce n'est

rien, c'est le canon qui sonne l'heure de midi ; » au même instant, un second coup retentit et un boulet fait une trouée sanglante dans les rangs pressés de la colonne. La guerre était commencée ! Le commandant en chef donne aussitôt ses ordres ; alors, tandis que les chasseurs à pied et les voltigeurs de ligne se dispersent en tirailleurs, profitant de chaque accident du terrain pour s'abriter contre le feu de l'artillerie qui tonne sans intervalle, le chef d'escadron d'artillerie, Bourdeaux, place une section de deux pièces sur une terrasse située à une distance de neuf cents mètres et en regard du bastion d'où partaient les coups qui enfilaient la route ; une seconde section de deux autres pièces se glissant au galop à travers les projectiles sous les voûtes d'un aqueduc, se porte sur la droite de la route et prend position à trois cents mètres du bastion. Placées ainsi, les quatre pièces dirigent un feu très-vif sur tout ce qui se présente sur les remparts et cherchent à démonter les pièces ennemies admirablement servies par des artilleurs suisses. Pendant ce temps, les 20e et 33e de ligne s'élancent résolument en avant à travers une grêle de balles pour s'embusquer dans les vignes qui garnissent le coteau. De leur côté, les Romains, au nombre de quatre à cinq mille combattants, font une sortie sous les ordres de Garibaldi et se glissent dans la villa Pamfili sous la protection des arbres qui protégent leur mouvement. Cette sortie a pour but de tourner les positions des Français et de prendre la colonne en queue pendant que

le feu de la place la mitraillait en tête. Une compagnie de chasseurs à pied, s'embusquant dans un ravin, imprime bientôt un mouvement de retraite à l'ennemi, qui se réfugie dans plusieurs maisons voisines et inhabitées. Quelques compagnies du 20e de ligne, lancées dans cette direction, les en débusquent après leur avoir fait éprouver des pertes sensibles. Le feu s'était engagé de part et d'autre avec un grand acharnement; de part et d'autre aussi le sang coulait en abondance. Dans la deuxième section, le lieutenant Pachon et quelques hommes tombent mortellement frappés; plusieurs cavaliers sont démontés. Alors le capitaine Fabart s'écrie : « Mon général, j'ai reconnu avant-hier un chemin qui conduit, sans être exposé au feu des remparts, à la porte Angelica, où doit se produire énergiquement la démonstration préparée en notre faveur. » Il n'y avait pas un instant à perdre; le général Oudinot, confiant dans une déclaration si positive, prescrit avec calme au général Levaillant (Charles) de se porter sur cette direction avec deux pièces et une partie de la brigade. Le capitaine Fabart, abusé par ses souvenirs, entraîne la colonne dans un chemin qui est aussitôt foudroyé par l'artillerie ennemie; ce brave et téméraire officier tombe aussitôt frappé de cinq coups de mitraille; quatre chevaux de la section d'artillerie sont renversés, mortellement atteints. On se trouvait à demi-portée de pistolet de l'ennemi; une partie de la brigade Levaillant dut s'établir et se retrancher dans les maisons voisines;

l'autre partie se vit forcée de s'abriter derrière un talus sous le canon même de la place. Pendant ce temps, la brigade Mollière combattait vaillamment à la porte Cavallagieri.

Sur ce point, les colonels Marulaz et Bouat des 20e et 33e de ligne, s'élancent avec une centaine d'hommes sur la porte Pertusa; emportés par leur bouillant courage, ils arrivent à cheval jusqu'au pied même du rempart, ils profitent d'un pli de terrain pour s'y embusquer, mais le nombre des Romains et plus encore les travaux accumulés pour la défense de la place, ne leur permettent pas de poursuivre avec succès cette audacieuse entreprise.

Tandis que les jeunes soldats de la France exposés à un ouragan de fer reçoivent ainsi bravement le baptême du feu, le chef de bataillon Picard, manœuvrant à l'extrême droite avec deux cent cinquante hommes du 20e de ligne, s'emparait d'une position avancée pour faciliter une diversion opérée, sur la gauche, par le général Levaillant. Ce mouvement réussit d'abord, mais plus tard le feu ayant cessé sur toute la ligne, les Romains sortirent en foule par la porte Saint-Pancrace, agitant des mouchoirs blancs et criant : « La paix est faite, vive la paix! Ennemis ce matin, nous sommes frères ce soir, vive la France! vivent les Français! » Alors le commandant Picard, ne doutant pas que le mouvement opéré sur la porte Angelica n'eût ouvert l'entrée de Rome au général en chef, se décide à se rendre lui-même en ville pour prendre ses ordres; mais ne voulant rien livrer à

l'imprévu il recommande à ses hommes de conserver leur position. Les Romains profitent de son absence et de leur nombre pour entourer, presser et entraîner dans la ville ce petit détachement, qu'ils désarment en déclarant qu'il était prisonnier de guerre.

Au prix d'efforts inouïs et d'incroyables prodiges de valeur, le commandant en chef reconnaît qu'une plus longue persistance serait inutile en dehors du mouvement réactionnaire, comprimé par les bandes de Garibaldi et des Lombards, entrés dans la ville contrairement à la stipulation écrite de Civita-Vecchia.

En conséquence, il donne le signal de la retraite et l'ordre de faire évacuer les blessés sur Maglianella. Mais de même que pas un soldat romain n'avait attendu les Français marchant sur Rome, pas un seul n'osa les suivre dans leur mouvement de concentration.

Toutes les troupes de la colonne se réunirent immédiatement sur ce point, à l'exception du général Levaillant (Charles), qui dut attendre, avec quelques compagnies, l'obscurité de la nuit pour dégager et emmener à bras les deux pièces de canon abandonnées sur le chemin de la porte Angelica. Arrivé le premier sur le champ de bataille le général en chef ne le quitta que le dernier. Dès qu'il eut rejoint, avec l'arrière garde, les troupes qui se reposaient à la Maglianella, il expédia au ministre de la guerre une dépêche télégraphique, lui annonçant le résultat

de la journée du 30 avril et lui disant que Rome, ayant fermé ses portes à l'armée expéditionnaire, devait être désormais l'objet d'une attaque régulière et non d'une simple reconnaissance. Il ne put lui adresser un rapport détaillé que le 4 mai, car tous les bâtiments qu'on avait mis à sa disposition s'étaient rendus en France pour y chercher de nouvelles troupes (1).

Pour réparation, l'honneur de la France exigeait une victoire, le général la promit à ses soldats, et nous verrons comment il tint parole. Ainsi que nous l'avons dit, un grand nombre de nos jeunes soldats, le 30 avril, voyait le feu pour la première fois. Ils supportèrent admirablement cette épreuve. Combattant à découvert un ennemi dix fois plus nombreux et caché derrière de fortes murailles, ils n'ont pas faibli un seul instant et ils ont dignement soutenu le renom de la valeur française. Le danger grandit leur courage, l'obstacle rehaussa leur énergie.

Dans cette triste journée, tout le monde fit son devoir. Le service de santé fut surtout admirable de courage et de dévouement. Le docteur Alphonse Pasquier, chef de section d'ambulance de la première brigade, et le docteur Santy, chef de section de la seconde, remplirent bravement l'exercice de leurs fonctions.

Le premier, continuellement exposé au feu, plaça son ambulance au milieu de l'action, à trois cents

(1) Voir les docnments historiques. N. 12.

mètres du rempart, à l'angle de la route de Civita-Vecchia et vis-à-vis de l'*Osteria antiqua ;* deux cent quatre-vingts blessés encombrèrent bientôt cette ambulance, qui fut transportée le soir à la Maglianella, pour être évacuée le 1er mai sur Palo, et dirigée ensuite sur Bastia.

M. le docteur Pasquier et M. Armand, chirurgien aide-major au 36e, furent cités à l'ordre du jour de l'armée.

Parmi les braves qui déployèrent le plus de courage et de sang-froid, le sous-intendant Dutheil se distingua autant par l'intrépidité avec laquelle il établit ses ambulances sous le feu de l'ennemi, que par les soins intelligents qu'il fit donner aux blessés. Plusieurs prêtres furent admirables de dévouement, entre autres monseigneur Luquet, évêque d'Hezebon, l'abbé de Cosquer et l'abbé de Mérode.

CHAPITRE XXII.

Cruautés des Romains envers les prisonniers français. — Une escadre espagnole arrive devant Terracine.—Entrée en campagne des troupes napolitaines. — Des renforts arrivent de France à l'armée expéditionnaire. —Mission courageuse de M. Mangin. — Travaux de défense.— Assassinat de trois paysans.—Le capitaine Laviron. — Renvoi des prisonniers français. — Chevaleresques représailles. — Effet produit en France par l'affaire du 30 avril.—Noble lettre du prince Louis-Napoléon. —Départ de M. de Lesseps pour Rome.— Opérations militaires et diplomatiques. — Fatale convention. — Elle profite aux Romains. — Hymne révolutionnaire. — Mouvement des armées catholiques. — Victoire et mystification. — Pamphlet.

Le premier soin du général en chef, après avoir visité l'ambulance, fut de faire constater par l'appel des corps le nombre des absents. Cinq cents hommes manquaient à l'appel ; dans ce nombre figurent les deux cent cinquante soldats du 20e de ligne, que la trahison retenait momentanément captifs. A leur entrée dans Rome, les démonstrations sympathiques s'étaient changées en cris de haine et en vociférations de mort contre les victimes de cet indigne guet-apens. Pour quelques-uns de nos soldats, l'effet suivit de près la menace : l'un d'eux, frappé de trois

coups de feu, fut dépouillé de ses souliers, de son shako, de sa tunique, et dans cet état, marquant sa route avec du sang, forcé de parcourir à pied une assez grande distance pour arriver à l'ambulance où il mourut; un autre, au mépris des lois qui protégent les prisonniers de guerre, fut blessé mortellement dans le Corso; un troisième enfin reçut, dans les rues de Rome, un coup de feu qui lui traversa les deux cuisses : pendant plus de huit heures, on le laissa sans pansement à l'ambulance. La cruauté se faisait l'auxiliaire et le complice de la trahison. D'un autre côté, le commandant Picard, suivi d'une populace irritée, était conduit à l'hôtel de la Minerve, qu'on lui donna pour prison. « Je proteste, s'écriait ce brave officier, contre l'acte déloyal qui me retient en vos mains. Ce n'est pas ainsi qu'on fait la guerre; je ne suis point votre prisonnier : tuez-moi ou rendez-moi la liberté. » Vaine protestation ; le peuple n'y répondit que par l'insulte. A son tour, l'outrage se faisait le complice et l'auxiliaire de la cruauté.

Cet état de choses ne pouvait durer. Les chefs de la république romaine, craignant d'une part des représailles envers leurs soldats prisonniers ; d'un autre côté, la démocratie française, avec laquelle leur correspondance était très-active, leur envoyant des instructions secrètes, leurs dispositions hostiles se changèrent aussitôt en témoignages de bienveillance calculée pour les soldats français.

« Vous n'avez rien à craindre, dit Mazzini à l'un

des officiers prisonniers, vous pouvez compter sur tous les égards qui vous sont dus; nos amis de Paris désirent qu'une confraternité commune s'établisse entre nous. — Je suis au-dessus de la crainte, répliqua l'officier français ; j'ai rempli mon devoir. »

Alors les soldats se trouvèrent exposés à de nombreuses séductions, à de pressantes promesses tendant à leur arracher une protestation contre l'esprit de l'expédition française. Ils repoussèrent énergiquement les unes et les autres. On vit de simples soldats refuser avec indignation les grades élevés qu'on leur offrait dans l'armée romaine, et repousser avec indignation l'or qu'on offrait à leur détresse.

L'historien doit enregistrer, pour la gloire de la France, qu'il ne s'est pas trouvé, en 1849, un seul Français qui voulût imiter l'exemple d'un connétable de Bourbon. Pendant ce temps, des séductions d'un autre genre assiégeaient le lit de nos malheureux blessés. Des femmes, appartenant pour la plupart aux classes fortunées de la société, de jeunes femmes au regard fascinateur, s'asseyaient au chevet de nos malades pour faire du prosélytisme avec de la volupté. Ces femmes, présidées par la princesse Belgiojoso et le père Gavazzi, s'appelaient des sœurs de charité. « Laissez-moi, madame, disait à l'une d'elles un jeune Breton qui avait eu la cuisse fracassée d'une balle, laissez-moi mourir en paix. » Le Breton mourut dans la journée en disant : « Mon

père se consolera en pensant que je suis mort pour la cause du pape. »

Ainsi qu'il arrive toujours pour les natures faibles et indécises, les résultats de la journée du 30 avril, excitant au plus haut point les idées de résistance, qui depuis longtemps germaient dans le cœur des révolutionnaires, trop compromis pour faire un mouvement de conversion, entraînèrent les indifférents et les indécis dans une voie de lutte. Des Romains, en assez grand nombre, qui deux jours avant auraient acclamé Pie IX et l'armée française, se laissant persuader qu'ils étaient des héros, crièrent plus fortement que les autres : Vive la république! Comme en France, les hommes du lendemain, se ralliant à ceux de la veille, acceptaient par peur une situation qu'en réalité ils étaient loin de désirer. C'est pour eux surtout que le général Avezzana, ministre de la guerre, publia à huit heures du soir, à la lueur des torches et des lampions, cette proclamation emphatique :

« Invincibles Romains!

« Une partie de la division française, vers les dix heures du matin, a attaqué nos troupes avec vigueur du côté de la porte Saint-Pancrace et du mur d'enceinte du Vatican. Nos braves républicains ont prouvé par des faits qu'ils étaient les dignes fils des Brutus et des Scipions. L'ennemi a été repoussé sur tous les points.

« Un nouveau Brennus nous défie... démentirez-vous votre origine? Cette journée a été témoin des

faits inspirés par le plus grand héroïsme. Peuple, tu est né libre, peuple, tu as été le maître du monde. Peuple, veux-tu accepter les chaînes de l'esclavage? »

Quelques révolutionnaires français terminèrent cette journée en buvant à l'hôtel de la Minerve du champagne au triomphe des armées romaines.

Les chefs de la République, enivrés de leurs prétendus succès, publièrent décrets sur décrets, proclamations sur proclamations. On en compta vingt placardés contre les murs de la ville. Ces documents sont tous frappés au coin de l'exagération ou de la trivialité. L'un d'eux, émanant de la commission des barricades, dit:

« Peuple!

« L'entrée des Français dans Rome a commencé hier; ils sont entrés par la porte Saint-Pancrace en qualité de prisonniers. Ceci ne saurait nous causer aucune surprise *à nous, peuple de Rome,* mais cela produira une curieuse sensation à *Paris,* ce qui est encore bon pour nous. »

Après trois paragraphes consacrés à prouver que les bombes et les canonnades font beaucoup plus de bruit que de besogne; que leur effet à peu près nul, quant à la vie des individus, n'est qu'un prétexte pour faire capituler les villes toutes trahies par les rois et par les généraux appartenant au parti modéré, la proclamation continue en ces termes: « Nous invitons les marchands à tenir leurs boutiques ouvertes, c'est d'un bon effet et c'est commode

en même temps. Aujourd'hui nous devons fortifier le Pincio. Trouvez-vous là en bon nombre et nous travaillerons ensemble. Nous recommandons aux *tireurs de tous genres* d'attendre l'approche de l'ennemi qu'ils veulent atteindre. C'est un moyen sûr d'empêcher la retraite et de nous donner du relief.... Qu'ils viennent encore aujourd'hui et ils verront. »

Ce second décret émané de la même source est non moins curieux :

« Peuple !

« Le général Oudinot avait promis de payer en argent comptant tous les dégâts causés par son injuste agression.... Eh bien ! qu'il paye donc, s'il le peut, les gobelins de Raphaël troués par les balles françaises ! qu'il répare non les torts, mais l'injure faite à Michel-Ange. Napoléon au moins envoyait nos chefs-d'œuvre à Paris, et l'admiration des étrangers était pour les Italiens une compensation de la conquête. Aujourd'hui le gouvernement français envahit notre territoire et pousse son affection pour Rome au point de la vouloir détruire plutôt que de nous laisser exposés à l'impatience du terrible Zucchi et aux menaces de Radetzky et de Gioberti. . .

« Rome comme Scevola a étendu son bras sur le brasier ardent et a fait un serment. Les trois cents amis de Scevola mirent Porsenna en fuite.... L'histoire romaine n'est pas encore à sa fin.

« H. Cernuschi, Vincent Cattabeni,
Vincent Caldesi. »

La première partie de cette proclamation, aussi

mensongère que la seconde est présomptueuse, était l'œuvre d'un artifice calculé. Aucun monument n'avait été atteint. Le général en chef avait poussé le respect des édifices historiques de Rome jusqu'à neutraliser l'action de ses obusiers. Le but de ces calomnies est évident. Les révolutionnaires romains voulaient paralyser l'indignation de l'Europe en représentant l'armée française comme une bande de Vandales.

Sur ces entrefaites, une escadre espagnole composée des frégates *le Cortes* et *la Ville de Bilbao*, des bateaux à vapeur de guerre *le Léon* et *le Vulcain*, et d'un autre petit bateau *la Bidassoa*, sous les ordres du vice-amiral Bustillos, était arrivée (le 29 avril) devant Terracine. Le chef de l'expédition s'étant aperçu que le drapeau tricolore italien flottait sur un des forts qui défend la ville et bat sur la mer, fit aussitôt ranger ses bâtiments en ligne de bataille. Il allait ouvrir son feu, lorsque le drapeau fut amené et remplacé, en signe de paix, par un pavillon blanc. Alors un aide-de-camp du général et un lieutenant de vaisseau, nommé don J. Capete, se rendirent à terre pour déclarer aux habitants que le but de l'expédition n'était autre que celui de contribuer au rétablissement du Saint Père dans la plénitude de ses droits et de son autorité souveraine, que, pour obtenir ce résultat, le gouvernement espagnol n'épargnerait aucun effort; ils ajoutèrent que les gens de bien pouvaient compter sur une protection efficace, et que, dans tous les cas, les personnes ainsi

que les propriétés inoffensives, seraient respectées.

Ces paroles fermes, relativement à la question de la papauté, furent généralement bien accueillies; le drapeau de Pie IX remplaçant celui de l'Italie révolutionnaire, fut immédiatement arboré sans opposition.

Alors les troupes effectuèrent leur débarquement, s'emparèrent des forts au nom du pouvoir légitime et détruisirent une mine que les révoltés avaient pratiquée près de la tour Grégorienne, sur le chemin par où les troupes napolitaines devaient passer.

Le général Cordova, commandant en chef l'expédition espagnole, avait quitté Madrid pour venir rejoindre, à la tête de quatre mille hommes cette première division. Le même jour, l'armée napolitaine, sous les ordres immédiats de Ferdinand II, le roi des Deux-Siciles pénétrait dans les États romains.

L'annonce de cette nouvelle fournit aux triumvirs l'occasion de vomir le fiel de leur rage impuissante contre un monarque bien digne des honneurs de leur exécration, si l'on considère que, seul, sans secours étranger, sans autres ressources que les siennes propres, le roi des Deux-Siciles avait vaincu la révolte sicilienne, triomphé de la révolution dans sa capitale, et acquis des titres éternels à la reconnaissance du monde catholique. Les triumvirs s'empressèrent de lancer une proclamation terminant par ces mots : « Nous avons vaincu nos premiers assaillants, nous serons vainqueurs des seconds. »

En apprenant la marche des troupes napolitaines, un des triumvirs s'était écrié en plein conseil : « *Nous avons plumé et mangé le coq, nous rôtirons et mangerons le macaroni.* » Cette plaisanterie sauvage avait soulevé une triple salve d'applaudissements.

De Maglianella, le général Oudinot avait transporté son quartier-général au village de Palo; la première brigade, campée à Palidoro, occupait une série de crêtes faciles à défendre en cas d'attaque. Quatre-vingts chevaux du 1er chasseurs et le 66e de ligne, débarqués après le 30 avril à Civita-Vecchia, vinrent renforcer la deuxième brigade. Déjà le commandant en chef, jugeant qu'il était de la plus haute importance d'avoir à l'embouchure du Tibre un point qui permît d'intercepter les approvisionnements de Rome et servît ceux de son armée, avait résolu de s'emparer du port de Fiumicino, situé sur la rive droite d'un des bras du Tibre. Il confia cette mission au capitaine d'état-major Castelnau. Cet officier se met aussitôt en devoir de la remplir. Parti de Palo, le 5 mai, à la tête de trois compagnies d'infanterie et de vingt-cinq chasseurs à cheval, il arrive en huit heures de marche à Fiumicino, qu'il trouve évacué depuis le matin par la garnison romaine. Le capitaine Castelnau s'y établit aussitôt militairement en qualité de commandant supérieur. Le général en chef porte à un bataillon la force qu'il croit nécessaire pour garder l'embouchure du Tibre et étendre l'occupation jusqu'à Ostie. Il y établit en même temps un dépôt général d'approvisionnements, qui

parvenaient sans difficultés à l'armée, soit par le fleuve, soit par les deux routes qui lui sont parallèles. Plus tard, lorsqu'on voudra jeter un pont sur le Tibre à la hauteur de Saint-Paul, c'est à Fiumicino que seront réunis les bateaux et les matériaux nécessaires pour sa construction. C'est par le Tibre que sont évacués sur Civita-Vecchia et sur la Corse les malades et les blessés; c'est encore par Fiumicino qu'ont lieu les correspondances diplomatiques du général en chef avec l'ambassade de France à Gaëte.

Pendant ce temps, de nouveaux renforts venus de France avaient rallié l'armée; un escadron du 1er chasseurs, le 16e régiment d'infanterie légère, la brigade du général Chadeysson et six pièces de siége permettant de reprendre les hostilités avec avantage, le commandant en chef réunit en conseil les chefs de l'artillerie et du génie pour arrêter le plan d'attaque. Après de sérieuses études, la portion de l'enceinte à proximité du fleuve, située sur la rive droite, fut choisie pour le centre des mouvements. Cette position avait le double avantage d'épargner les monuments de la ville et de relier l'armée à sa double base d'opérations : Palo et Civita-Vecchia. Ce projet étant arrêté, la brigade Mollière marche sur Castel-Guido, où bientôt après le commandant en chef transporte son quartier général. Aussitôt les première et deuxième brigades reçoivent l'ordre d'occuper les hauteurs de Maglianella et de la Lungaretta : le 20e de ligne prend ses

5.

positions à Ponte-Galera, reliant la Via-Aurelia par une route praticable pour l'artillerie. Prévenus de ces dispositions, les agents diplomatiques français restés à Rome s'en émurent. Effrayés des conséquences que pourrait entraîner la reprise des hostilités avec des forces présumées insuffisantes en regard de l'attitude de l'armée romaine, grossie par des renforts considérables, ils voulurent à tout prix faire connaître au quartier général les dispositions de l'ennemi. Pour remplir cette mission difficile, il fallait un homme intelligent, courageux et dévoué. M. Mangin réunissait ces trois conditions. Il connaissait le général Lante, qui avait fait la dernière guerre de l'indépendance, il était, de plus, lié d'amitié avec son aide de camp M. Galvagni, remplissant alors les fonctions de directeur de la police : il leur fit part du projet qu'il avait conçu et les pria de lui prêter leur concours en lui facilitant les moyens de se rendre au camp des Français pour prévenir, s'il était possible, la reprise d'une lutte sanglante. Le général refusa sous le prétexte qu'il dépasserait la limite de ses pouvoirs en favorisant une démarche que les triumvirs seuls pouvaient apprécier et autoriser au besoin. M. Mangin se présente immédiatement devant le triumvirat; ce fut Mazzini qui le reçut. « Monsieur, répondit le triumvir, après avoir écouté peu favorablement sa proposition, votre démarche nous importe peu; car nous avons prouvé à l'Europe entière que Rome ne craignait pas la France. Nous avons défendu aux Fran-

çais de s'approcher de nos remparts ; nous saurons faire respecter cette défense. Rome est la ville éternelle; malheur à qui la touche! » M. Mangin insiste. Enfin, après de longs pourparlers avec ses collègues, Mazzini lui accorde un laisser-passer. Il était six heures du soir. M. Mangin sort par la porte Angelica pour rejoindre la porte Cavallagieri. Un grand nombre de gardes civiques étaient en armes sur les remparts. Le courageux Français, accompagné d'un capitaine d'état-major que les triumvirs lui avaient donné pour le protéger en cas de besoin, arbore au bout de sa canne un mouchoir blanc. « Arrière, lui crie-t-on, arrière, on ne passe pas! » Il avance toujours : les gardes civiques font feu sur lui; il poursuit sa marche : les balles sifflent au-dessus de sa tête, et le cocher s'arrête, disant : « Rentrons en ville; il est possible que votre métier soit de vous faire tuer, le mien est de vivre pour ma femme et pour mes enfants.» Le capitaine romain ajoute : « Vous le voyez, monsieur, nous nous ferions tuer ici sans profit ni gloire; rentrons dans Rome. —Eh bien! soit, répond M. Mangin; nous recommencerons demain. »

En effet, le lendemain ils reprirent la même route et arrivèrent sans obstacles jusqu'à la Malagrotta; mais là ils tombent dans un parti de Garibaldiens. M. Mangin, malgré son caractère diplomatique et les protestations du capitaine romain qui l'accompagne, est arrêté. Les fusils sont braqués sur sa poitrine, un colonel de cavalerie nommé Masina menace de le faire fusiller. Il ne faut rien moins que l'inter-

vention de Garibaldi lui-même pour le préserver d'une mort certaine. Il est forcé de rentrer dans Rome.

En présence de ces difficultés, un courage moins vigoureusement trempé aurait faibli; mais son énergie grandit en proportion de l'obstacle. Il se présente de nouveau devant Mazzini, non plus cette fois en suppliant, mais en homme qui a le droit de parler haut. « La puissance du général Garibaldi, s'écrie-t-il, l'emporterait-elle sur le pouvoir des triumvirs! » Et il raconte les dangers qu'il a courus, les violences auxquelles il a été soumis et le refus de Garibaldi de le laisser passer outre. « Dans l'intérêt de Rome, bien plus que dans celui de la France, il importe que ma mission s'accomplisse; elle s'accomplira. » Mazzini lui délivre un nouveau sauf-conduit, M. Mangin repart une troisième fois et parvient sans obstacles à sa destination. Il trouve le général en chef assez gravement indisposé. Le duc de Reggio, prévoyant les conséquences fâcheuses qui pouvaient surgir d'un système de temporisation, répondit à ses propositions : « Les Romains veulent la guerre : mieux vaut plus tôt que plus tard; cependant, si, mieux inspirés, ils consentaient à faire acte de soumission envers la France, ils me trouveraient toujours prêt à accueillir toutes propositions conformes à la dignité de la France et aux intérêts de la souveraineté pontificale. » Mais les renforts n'étaient arrivés qu'en partie. Les défenseurs de Rome profitèrent de ce temps d'arrêt pour continuer leurs travaux de

résistance et poursuivre le cours de leurs excès. Le 2 mai, la commission des barricades indiqua les centres où devaient, au premier coup de canon, se réunir les combattants en armes; le 3, elle fit appel au patriotisme intéressé des forgerons, les suppliant, au nom du peuple, de se rendre au sein de la commission, afin d'y prendre connaissance des tribolis, instrument parfait pour tourmenter l'ennemi. Cette machine d'un nouveau genre était formée avec des planches hérissées de clous. La commission offrait une prime de trente écus, payés comptant, contre la livraison de mille tribolis. Le même jour elle décréta pour chaque rue l'organisation des barricades mobiles et lança une proclamation fulminante contre l'armée napolitaine.

« Que pour quelque temps, disait-elle, l'insurrection devienne l'état normal du pays, la vie de tout patriote; que les tièdes aient pour punition la honte et les traîtres la mort! De même que la République fut grande pendant la paix, qu'elle soit terrible pendant la guerre. » En outre, elle recommande aux habitants des provinces d'organiser l'insurrection contre l'ennemi, en bandes de dix ou de cinquante volontaires, en les reliant au grand centre de Rome, qui attaquera de front. Elle promet le grade de capitaine à tout homme qui en réunira dix ou cinquante; des terrains, des honneurs et de l'argent à tout homme qui combattra pour le salut de la République romaine.

Il était impossible que ces excitations permanentes

ne se traduisissent pas en actes déplorables. Ce jour-là même, trois paysans sont assaillis par quelques hommes en délire. « Ce sont des jésuites déguisés, s'écrie-t-on, » aussitôt la foule se rassemble aux cris de : *Mort aux jésuites !* elle enferme ces trois malheureux dans un cercle qui se resserre à chaque instant; vainement ils supplient et déclarent qu'ils ne sont point prêtres, les cris de mort redoublent ; une femme de la campagne de Rome, se glissant comne une couleuvre à travers la foule, s'approche d'eux et les frappe du poignard qui sert d'épingle à la couronne de ses cheveux. C'est le signal du massacre. En un instant les trois victimes sont égorgées, déchirées en pièces ; la multitude, folle de colère, se lave les mains dans leur sang ; elle se partage les lambeaux de leur chair, puis, aux chants lugubres des paroles sacramentelles que l'Église catholique accorde à ses morts, elle précipite dans les flots du Tibre les restes palpitants de ces trois nouveaux martyrs de l'erreur populaire. Le lendemain le triumvirat se contenta de flétrir par de pacifiques proclamations, ces atrocités qu'il appelait de graves désordres.

Le 6, la commission des barricades défend d'arborer des drapeaux rouges dans les rues où il n'en a pas été placé par elle-même; elle déclare que ces drapeaux indiquent les rues réservées à l'artillerie et à la cavalerie. Dans toute autre rue, dit-elle, faites des barricades à votre guise, de manière cependant qu'il puisse toujours passer un homme à cheval.

Du reste, ramassez des pierres, et tenez-les prêtes : toute pierre qui terrassera quelque séide de la tyrannie deviendra une pierre précieuse. Que les dames romaines surtout réunissent ces pierres inexorables, etc., etc. »

Le prince de Canino qui, soit par amour de la popularité, soit par crainte de la populace, ne signe plus que C. L. Bonaparte, rend au nom de l'Assemblée constituante des actions de grâces aux triumvirs. « Citoyens, dit-il, l'Assemblée a juré naguère de sauver la République et la République sera sauvée, puisque des âmes si généreuses que les vôtres concourent avec tant de patriotisme à l'accomplissement de son serment. »

Enfin, un Français chassé de son pays, et capitaine d'état-major dans l'armée romaine fait, contre ses compatriotes un appel à la valeur des étrangers. Laviron, chargé par le ministre de la guerre de former une légion étrangère, invite tous ceux qui voudront combattre pour la cause de la liberté, à se présenter à la Pillota où ils seront immédiatement inscrits et organisés en légion. Oublions pour l'honneur de notre pays, que cet homme a porté les épaulettes d'artilleur de la garde nationale de Paris.

Les brigandages exercés par les soldats des corps francs, à Rome et dans les campagnes, avaient pris un tel caractère de gravité, que le ministre de la guerre menaça pour la troisième fois de jugements militaires les soldats qui se rendraient coupables de réquisitions arbitraires et d'arrestations. Il se plaint

amèrement de ce qu'ils perdent la République par des actes infinis de scandale, de bassesse et de cupidité.

Les triumvirs, de leur côté, instituent une commission chargée de juger sévèrement tous les actes de violence contre les personnes et de rapine contre les propriétés. Sterbini, lui-même, nommé conservateur des monuments, va plus loin, il rend justice à ses auxiliaires en lançant une proclamation dans laquelle il déclare que les ennemis de la République ont acheté des bandes de voleurs pour piller les propriétés particulières et nationales, pour dévaster les monuments; que déjà l'action scélérate de ces infâmes s'est manifestée en plusieurs lieux; que le cri universel dans Rome est : *Mort aux voleurs.*

Comme on le voit les gouvernants de Rome en contradiction permanente avec leurs proclamations apprenaient eux-mêmes à l'Europe civilisée quelle était la nature des éléments chargés *au nom de Dieu et du peuple* de sauver la République romaine. Cet état d'anarchie officiellement avoué, ces attaques incessantes contre les propriétés et les monuments de la ville éternelle agrandissant la question, la rendaient européenne; l'intervention de l'armée française était plus que justifiée dans son but et dans ses moyens.

Le 7 mai le gouvernement romain, conseillé par le comité démocratique de Paris, décida que les deux cent-cinquante prisonniers, faits le 30 avril, seraient rendus solennellement à l'armée française. « La générosité est la vertu des hommes forts, avait

dit Mazzini à ses collègues. — Elle est aussi parfois, avait répondu le méticuleux Armellini, le sage calcul d'une habile politique. » Quoi qu'il en soit, ce fait devint pour les Romains un moyen d'habile hypocrisie et pour nos soldats une occasion de loyale fermeté. Ceux-ci avaient su résister aux menaces de la violence, ils ne faiblirent point devant les charmes de la séduction. Après un discours perfidement adroit du citoyen Philopanti, le premier député qui avait formulé la déchéance de la papauté, les prisonniers s'avancèrent triomphalement, pour ainsi dire, à travers les rues de la ville. Une foule immense, parée comme aux jours de fêtes, les escortait aux cris mêlés de : Vive la République française ! vive la République de Rome ! A chaque instant la colonne se trouvait arrêtée pour subir d'astucieuses avances. Pressions de mains, libations exquises, pluie de fleurs, accolades fraternelles, offres d'argent et d'honneurs, rien ne fut épargné pour arriver au cœur inaccessible des soldats de la France. Ils rejoignirent dans la journée du 8 leurs frères d'armes qui les reçurent avec joie sans songer à les féliciter de leur fidélité au drapeau.

Le renvoi des prisonniers, répétons-le, émanait essentiellement d'un calcul politique ; le triumvirat espérait par ce moyen se créer des partisans parmi l'armée française. On en trouve la preuve dans l'extrait d'une lettre que Mazzini lut le même jour en séance publique à l'Assemblée constituante : « Vous connaissez, dit-il, notre décision à l'égard

des prisonniers français. Nous envoyons ainsi des apôtres dans le corps expéditionnaire, et nous contribuons puissamment, par cet acte, au développement de l'opinion en notre faveur, qui devient chaque jour plus forte en France. *Les nouvelles de Paris sont bonnes.* »

La veille, le triumvirat avait publié en français une proclamation pour exciter à la révolte et à la désertion les hommes que le lendemain ils devaient rendre libres.

Le général en chef répondit par de chevaleresques représailles à la mise en liberté des deux cent cinquante prisonniers. Il renvoya au gouvernement romain le bataillon de huit cents hommes qu'il s'était vu contraint de désarmer à Civita-Vecchia. En même temps il réclama de nouveau la liberté du lieutenant-colonel Leblanc et du capitaine Boissonet, qui, envoyés en parlementaires dès le jour du débarquement, avaient aussi été retenus prisonniers à Rome, contre le droit des gens.

La mauvaise foi et l'esprit de parti avaient travesti en France les résultats de la journée du 30 avril. Les hommes du parti qui tiraient à la Bidassoa sur le drapeau français et souhaitaient plus tard une tempête à l'armée qui traversait la mer pour donner à la France les provinces de l'Algérie, en échange d'un coup d'éventail, ces mêmes hommes entonnaient un *Te Deum* démocratique en l'honneur du prétendu triomphe remporté par les armes romaines sur leurs compatriotes. L'Assemblée consti-

tuante elle-même, travaillée par l'opposition montagnarde, surprise par la calomnie, perdant le sens patriotique, prononçait un vote qui blâmait formellement la marche de l'armée sur Rome.

Étrange revirement de la pensée humaine, on vit ce jour-là s'allier dans un vote anti-national ceux-là même qui avant le 10 décembre avaient réuni à Marseille le corps expéditionnaire destiné à protéger la papauté dans ses droits et son autorité.

La presse démagogique ne voulut pas rester en arrière de l'Assemblée législative, elle la surpassa. L'une avait blâmé, l'autre se fit l'insulteur public de l'armée.

Répudiant son titre, le *National*, après avoir dit : « Que nos soldats aient été vaincus ou vainqueurs, peu importe, » prononce ces incroyables paroles : « Ce sont nos amis qui sont contraints de repousser à main armée nos coupables agressions. »

La *Démocratie pacifique* est non moins explicite : « Le Dieu de justice, dit-elle, le Dieu des nations opprimées, a donné la victoire au bon droit. » Puis, versant de feintes larmes sur la honte prétendue de nos troupes, elle s'écrie : *Cette honte leur était due.* »

Le *Peuple* va plus loin, digne émule de cet autre peuple qui avait assassiné le général Bréa, il insulte aux cadavres de nos soldats ; il exalte en un concert de reconnaissance la gloire des vainqueurs du 30 avril : « Courage, et toujours du courage, s'écrie-t-il ; non, tout n'est pas désespéré... »

« Italiens, nos frères, cessez de nous maudire et de nous renier ; la vraie France, celle de 92 et du 24 février est encore une fois retrouvée ! »

Lorsque les passions mauvaises seront refroidies, on ne croira pas qu'il se soit trouvé en France des Français assez ennemis de leur pays pour l'avoir ainsi outragé.

Un homme de cœur, cependant, auquel la France venait de confier le soin de sa gloire et de son salut, osa protester d'une manière digne d'elle et du grand nom qu'il portait contre ces honteuses allocutions. Le président de la république s'empressa d'écrire au général Oudinot une lettre, véritable monument historique, que nous aimons à reproduire ici :

« Mon cher général,

« La nouvelle télégraphique qui annonce la résistance imprévue que vous avez trouvée sous les murs de Rome, m'a vivement peiné. J'espérais, vous le savez, que les habitants de Rome, ouvrant les yeux à l'évidence, recevraient avec empressement une armée qui venait accomplir chez eux une action bienveillante et désintéressée. Il en a été autrement, vos soldats ont été reçus en ennemis ; notre honneur militaire est engagé ; je ne souffrirai pas qu'il reçoive aucune atteinte. Les renforts ne vous manqueront pas. Dites à vos soldats que j'apprécie leur bravoure, que je partage leurs peines, et qu'ils

pourront toujours compter sur mon appui et sur ma reconnaissance.

« Recevez, mon cher général, l'expression de mes sentiments de haute estime,

« Louis-Napoléon Bonaparte. »

Dans la nuit du 14 au 15, M. Ferdinand de Lesseps, porteur de cette lettre, arriva au quartier générale en qualité d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire. Il lui était enjoint d'entretenir avec le général en chef l'échange d'une confiance mutuelle, et de concerter avec lui toutes ses démarches. Un fougueux révolutionnaire, compromis en 1831 et depuis amnistié par Pie IX, l'accompagnait. Le nom de M. Accursi, réuni à celui de M. de Lesseps, était de sinistre augure.

Le général, duc de Reggio, s'empressa de répondre à la missive du président de la république par cette lettre, qui établit supérieurement la situation dans laquelle se trouvait alors le corps expéditionnaire :

« Monsieur le Président,

« Je reçois à l'instant la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, sous la date du 8 courant. Je m'empresse de la porter à la connaissance du corps expéditionnaire; il y trouvera une précieuse et juste récompense de son dévouement, de sa discipline et de son courage.

« L'armée française est aux portes de Rome. Quelque vaste que soit l'enceinte de cette place, elle est entièrement investie. Bientôt nos pièces de siége se-

ront en batterie. Maîtres du haut et du bas Tibre, à cheval sur la route de Florence, nous avons intercepté toute communication et nous avons une pleine liberté d'action.

« Dès aujourd'hui, la soumission absolue du parti qui domine Rome nous serait infailliblement assurée, si le *Moniteur* du 8 n'était de nature à ranimer de fatales espérances. Quoi qu'il puisse arriver, au surplus, la France sera sous très-peu de jours l'arbitre des destinées de l'Italie centrale. Bientôt votre gouvernement recueillera le fruit de la politique énergique et généreuse qu'il prétend suivre, et que vous lui inspirez. »

Les moments étaient précieux, il n'y avait pas un instant à perdre ; l'envoyé, ministre plénipotentiaire de la France, part immédiatement pour Rome ; le général Oudinot transporte son quartier général à Vinadel-Corviale, au centre de la deuxième brigade, à cheval sur la Via-Portuense ; la première brigade se porte en avant de la Magliana, et la troisième va prendre position à la Casa-Maffei. Les six pièces de siége sont dirigées sur les bords du Tibre et confiées à la garde du 20e de ligne.

Le lendemain, 16, la deuxième brigade s'avance à mille huit cents mètres du canon de la place ; elle occupe sans résistance le plateau de la villa Santucci. Elle appuie sa droite sur la première brigade à Santa-Passera, elle étend sa gauche vers la villa Pamphili. Le général en chef dirige lui-même ses divers mouvements ; le même jour, il donne l'ordre au général

Levaillant (Charles), de pousser une reconnaissance dans la direction de la villa Pamphili. Ce valeureux officier-général enlève un poste avancé de quarante-cinq Romains, établi à l'embranchement des routes de Capeletta et Corviale : ces soldats, trompés par les calomnies répandues contre la prétendue cruauté des Français, et ne doutant pas qu'ils ne soient fusillés, joignent les mains et demandent grâce de la vie. Le général Levaillant les rassure : « Ne craignez rien, leur dit-il, les Français respectent leurs prisonniers et ne tuent jamais après le combat. » Il les conduit avec les plus grands égards au quartier général. Dans ce moment même, M. Ferdinand de Lesseps revenait de Rome ; il annonce au commandant en chef que, persuadé d'avance de son assentiment, il a conclu avec le triumvirat une suspension d'hostilités, et il supplie le général de rendre à la liberté les quarante-cinq prisonniers. Sur ses instances pressantes, le général, par un excès de générosité et peut-être de déférence, consent à les renvoyer.

Le duc de Reggio et l'armée toute entière ne virent pas sans peine une convention qui, enchaînant leur ardeur, devait paralyser leurs mouvements. Les Romains, au contraire, l'accueillirent avec transport : elle leur permettait de terminer leurs travaux de défense et d'appeler à eux de nouveaux renforts. En effet, chaque jour de nombreux auxiliaires accouraient au secours de la ville menacée. Dès le 8, une colonne de quatre cent cinquante Lombards, bien armés, avaient effectué leur entrée dans Rome. Le

13, deux mille hommes et une compagnie de volontaires de Pérouse, avaient été reçus avec enthousiasme. Le général Roselli qui les commandait fut peu de temps après nommé général commandant en chef des troupes romaines. Dans la nuit du 16, on avait vu arriver la division du général napolitain Mezzacapa. Douze pièces de canon, deux escadrons de cavalerie et quatre mille cinq cents fantassins formaient cette division, composée en partie de gardes civiques bolonais, de Suisses et de réfugiés polonais.

Ces secours inespérés devaient inévitablement prolonger la lutte et la rendre plus meurtrière, si, d'après toutes les prévisions, la suspension des hostilités était impuissante à produire la paix. Les triumvirs le comprenaient si bien, qu'ils employèrent tous les moyens qui se trouvaient en leur pouvoir pour maintenir le peuple en haleine. Non contents de convier à la défense de Rome tous les réfugiés répandus sur la surface de l'Italie, ils firent un appel aux poëtes pour exciter le courage des combattants et chanter leurs exploits.

Tous les soirs, alors que la ville s'illuminait pour éclairer les travaux des barricades, des refrains belliqueux et révolutionnaires se mêlaient aux bruits sourds des marteaux. L'hymne de Maggazzari remporta la palme sur les nombreuses *marseillaises* qui se disputaient les faveurs de la mode révolutionnaire. Le maestro, jadis poétique chantre de Pie IX, avait prostitué son talent à ces paroles :

Sur le sol de l'Italie,
Plus de papes, plus de rois.
Ici il n'y a plus d'esclavage.
Guerre! guerre!

Les Alpes et la mer aujourd'hui ne ceignent
Qu'une âme, un seul vouloir;
Poussons le cri des intrépides :
Guerre! guerre!

Vil et impie qui hésite à se saisir
D'un fusil et d'un poignard,
Et l'ennemi n'ose assaillir.
Guerre! guerre!

Sol italien, notre patrie,
A toi notre dernier soupir!
Pour toi nous voulons vaincre ou mourir.
Guerre! guerre!

D'un grand peuple qui jadis fut,
Sous terre les ossements frémissent.
Hélas! ce peuple n'est plus.
Guerre! guerre!

Mais le souvenir des héros
Ne peut tromper, ne peut périr :
Italie, relève-toi et prends un nouvel essor.
Guerre! guerre!

Sur le sol de l'Italie,
Plus de papes, plus de rois;
Ici il n'y a plus d'esclavage.
Guerre! guerre!

Les chants de la rue étaient au diapason des proclamations gouvernementales ; les triumvirs, de plus en plus enivrés par leur fiévreuse éloquence et leurs fabuleux triomphes, défiaient l'Europe et jetaient le gant aux armées catholiques. Les troupes autri-

chiennes, après avoir envahi les frontières pontificales, assiégeaient la ville de Bologne; d'un autre côté, le général Cordova avait rejoint la première expédition espagnole débarquée à Terracine; les triumvirs répondirent ainsi aux manifestes de ces deux puissances :

« L'Espagne nous envoie aussi, en langage hautain suivant son habitude, un insolent défi. Le chorus est donc complet: l'Autriche, la France, Naples et l'Espagne recommencent l'histoire des temps anciens et répondent à l'appel d'un pape !

« Qu'ils soient contre nous, trois ou quatre, peu importe ! Rome ne déviera pas de son ferme dessein. Il y a trois siècles et demi que ces superbes agresseurs trouvèrent une Italie mourante; aujourd'hui ils trouveront une Italie qui surgit, l'Italie du peuple ! »

Dans le même temps leur journal officiel annonça, par dépêche télégraphique, une importante victoire remportée par les troupes romaines sur l'armée napolitaine. De nombreux prisonniers et plusieurs pièces de canon, tombées en leur pouvoir, devaient arriver dans la soirée. Cette nouvelle, démentie le lendemain par le *Moniteur* lui-même, fut pour les Romains une véritable mystification. Une foule immense, stationnée au dehors de la porte de Saint-Jean de Latran, attendit en vain, toute la soirée, les trophées de la victoire qui se réduisirent aux proportions d'un simple engagement d'avant-poste à Palestrine.

Pour donner une espèce de dédommagement à la populace, les triumvirs lui apprirent, par deux décrets officiels, que le couvent de Saint-Sylvestre, les hôpitaux de Rome et des provinces étaient déclarés propriétés de la République. Le lendemain, la statue de Pasquin offrit aux regards des passants un écriteau sur lequel une main réactionnaire avait écrit :

« Réjouis-toi, bon peuple, pare-toi de ton dernier habit de fête, dépense tes derniers baioques pour illuminer ta maison, entonne en signe d'allégresse ton chant de guerre : plus de pape! plus de roi! Réjouis-toi, ô bon peuple, car ceux qui ont remplacé le pape et qui voudraient se substituer aux rois, t'accorderont une liberté si grande, qu'après avoir pris ton dernier écu ils te laisseront celle de mourir de faim. En attendant, sois reconnaissant, ô bon peuple, autant qu'ils se montrent généreux et justes. A eux les palais de ton pape, de tes cardinaux, de tes princes ; à eux les honneurs et la fortune, à toi les coups de fusil, les hôpitaux et la misère! réjouis-toi donc, ô bon peuple! »

Ce pamphlet resta pendant plus d'une heure exposé aux yeux du peuple qui, tout en donnant raison à Pasquin, se rendit aux barricades pour défendre son indépendance à raison de trois francs par jour.

CHAPITRE XXIII.

Suspension des hostilités. — Retraite volontaire de l'armée Napolitaine. — Combat de Velletri. — Incendie des confessionnaux. — Restauration du duc de Parme. — Prise de Bologne. — Fanfaronnade républicaine. — Visites domiciliaires. — Meurtre du curé de la Minerve. — Assassinats de Sainte-Calixte. — Attitude de l'armée expéditionnaire. — Des renforts arrivent aux Romains. — Projet d'accommodement. — Continuation des négociations. — Conseil de guerre. — Lettres pressantes du général en chef à M. de Lesseps. — Curieuse dépêche. — Patriotisme du général Oudinot. — Ultimatum. — Contre-projet. — Conflit militaire et diplomatique. — Scène solennelle.

La suspension des hostilités procurait quelques jours de répit aux Romains et leur assurait la neutralité momentanée de l'armée française.

Le triumvirat n'ignorait point la première partie du contenu de cette dépêche télégraphique, en date du 10, qui, par ordre du gouvernement français, lui avait été communiquée :

« Général, Faites dire aux Romains que nous ne voulons pas nous joindre contre eux aux Napolitains. Poursuivez vos négociations. Laissez vos déclarations se répandre. On vous envoie des renforts. Attendez-les : tâchez d'entrer à Rome d'accord avec les habitants. Si vous êtes contraint d'attaquer Rome, que ce soit avec la chance de succès la plus positive. »

Dès son arrivée à Rome, M. de Lesseps s'était empressé de faire placarder cette dépêche sur tous les murs de la ville. Il se garda de faire prévenir les Napolitains de la suspension d'hostilités qu'il avait conclue sans autorisation préalable du général en chef. Cet oubli, volontaire sans doute, est une faute grave dont la responsabilité cependant ne doit point peser sur l'honneur français. En écartant les Napolitains du traité qu'il venait de conclure, M. de Lesseps exposait une armée amie à l'action unique des Romains, une armée amie qui devait compter au moins sur l'appui moral de nos armes.

La nouvelle attitude du gouvernement français, la convention Lesseps, arrêtée en dehors de l'armée napolitaine et paralysant les sympathies du général Oudinot, résolu cependant à ne faire aucun mouvement rétrograde, changèrent aussitôt les dispositions militaires du roi des Deux-Siciles. Dans la prévision des événements qui, d'un moment à l'autre, pouvaient surgir à Paris et révolutionner davantage encore la politique de la République française, cet auguste monarque rappelé d'une part à Gaëte par des lettres pressantes du souverain Pontife, et craignant d'un autre côté l'action combinée de la France et de Rome, se décida à rentrer dans ses États. En conséquence, le 17 mai, l'armée napolitaine reçut l'ordre de quitter les positions qu'elle occupait à Albano. Elle abandonna cette ville à deux heures pour se porter sur Ariccia où le roi, marchant à l'arrière-garde, la rejoignit dans la soirée.

A deux heures du matin, l'armée, après avoir pourvu à l'évacuation des magasins, continua son mouvement sur Velletri.

Elle commençait à s'y établir lorsqu'elle apprit par ses éclaireurs qu'un corps de dix mille Romains arrivait à Palestrine, et continuait, à marche forcée, son mouvement sur Velletri. La cavalerie, les équipages et presque toute l'artillerie sortirent de la ville et bivouaquèrent à la porte de Naples.

Le 19, au matin, tout était paisible dans la ville et le roi donnait les derniers ordres pour continuer le mouvement de ses troupes, lorsque des hauteurs où le palais du délégué se trouve situé, on aperçut un gros de cavalerie se diriger par la route de Valmontone sur Velletri. C'était l'avant-garde des bandes de Garibaldi. Peu de temps après, les troupes romaines commandées par le général Roselli prenaient position à travers les arbres de ces fertiles campagnes. Le roi, avec le calme dont il a fait preuve dans toutes les circonstances difficiles de son règne, prit aussitôt ses dispositions pour arrêter l'ennemi et manœuvrer de manière à ne pas être coupé dans son mouvement de retraite.

Velletri, célèbre par la victoire de Charles III de Bourbon, est située sur le sommet d'une montagne où conduisent des rampes ornées de vignes et d'oliviers. La base de cette montagne est coupée par trois routes reliant trois magnifiques vallées au mont Artemisio. Vis-à-vis de la Porte-Romaine s'élève la colline des Capucins, au pied de laquelle partent

deux routes, l'une desservant Valmontone, l'autre conduisant à Gensano et Ariccia. La tradition militaire et la nature topographique du terrain font de cette colline la clef de Velletri ; c'est là que l'armée napolitaine prit ses positions. D'après les ordres du roi, le maréchal de camp Casella, qui se trouvait à l'avant-garde, détacha un escadron de dragons pour aller reconnaître l'ennemi, en même temps il disposa sur les hauteurs un cordon des chasseurs de la garde. Un bataillon d'infanterie et un détachement de chasseurs à cheval, commandé par le lieutenant Oscar Muzzitelli, jeune officier de grande espérance, se disposant en bon ordre sur les bords de la route et dans les vignes voisines, engagèrent le combat avec les troupes romaines, qui l'acceptèrent. Dans ce moment, le major Colonna, à la tête des chasseurs à cheval, chargeant à fond la cavalerie ennemie commandée par Garibaldi lui-même, la força de se replier en désordre. Cet officier était sur le point de s'emparer du célèbre aventurier lorsque son cheval fut tué sous lui d'un coup de lance. Pendant ce temps, un obusier de montagne arrivait sur le terrain, et ses coups habilement dirigés par le lieutenant Gorgoni, aide de camp du ministre de la guerre, permettaient au second bataillon des chasseurs de ligne et à la moitié d'un bataillon du troisième régiment de la garde de se déployer devant l'ennemi.

Pendant que plusieurs officiers napolitains, entre autres les lieutenants Muzzitelli et Gorgoni, tombaient mortellement frappés dans cette première

attaque, le roi, des hauteurs du palais du délégué, suivait attentivement les mouvements de l'armée ennemie. Il comprit par la marche de l'avant-garde romaine et par les mouvements de son centre, que son intention était de prolonger sa gauche pour dominer la route de Cisterne et couper les lignes des troupes napolitaines. Il avait à ses côtés outre son état-major, le comte d'Aquila, le comte de Trapani et l'infant d'Espagne don Sébastien; il descendit rapidement avec eux la montagne et se rendit sur le terrain de l'attaque à la Porte-Romaine. Il y fut accueilli par les cris de : Vive le roi! Alors tandis que par ses ordres la cavalerie et quelques pièces de canon défilent vers la plaine afin d'arrèter l'ennemi qui cherchait à tourner ses positions, il place en batterie à la Porte-Romaine deux obusiers de montagne, à sa droite trois pièces de 6, et sur l'esplanade un obusier de campagne. La montée des Capucins et toutes les hauteurs voisines sont couronnées par une artillerie formidable et protégées par trois escadrons rangés en bataille au bas de la montagne. Le feu s'engage sur toute la ligne; les bandes garibaldiennes, quoique foudroyées dans les vignes qu'elles occupent, soutiennent bravement les décharges qui les déciment; le roi, confiant au ministre de la guerre, le prince d'Ischitella, la défense de la Porte-Romaine, se porte rapidement à la maison Lancellotti, il y place en batterie deux obusiers de montagne pour répondre au feu des pièces ennemies. Les carabiniers et le 8[e] bataillon de chasseurs de ligne

protégent cette position. Ferdinand II, suivi des princes ses augustes frères, est partout, il anime par sa présence les troupes fidèles et dévouées qui continuent à combattre vaillamment.

Ce combat, acharné de part et d'autre, durait depuis huit heures; le feu des Romains commençait à s'éteindre, leurs cris de Vive la république! écrasés par ceux de Vive le roi! s'en allaient s'affaiblissant, lorsque, vers le soir, une nouvelle colonne, composée de quatre mille hommes, accourut au secours de Garibaldi. Elle fut accueillie et repoussée par la mitraille des pièces qui battaient la route de Gensano.

L'honneur de cette journée, revendiquée par les deux armées, appartient tout entier à celle du roi de Naples. Le bulletin (1) que le général romain adressa du champ de bataille même à la Constituante romaine le prouverait, malgré l'habileté de sa rédaction, si les faits ne venaient à l'appui de notre appréciation. L'attaque a été non-seulement repoussée, mais les troupes romaines n'ont pu, au prix de grandes pertes en morts et en blessés, entraver un seul instant le mouvement de retraite des troupes napolitaines. Leur entrée, opérée le lendemain dans une ville non défendue, prouve uniquement l'impuissance à poursuivre leur premier projet, celui d'empêcher le roi des Deux-Siciles de repasser la frontière de ses États. La retraite des Napolitains ressemblait

(1) Voir les documents historiques, N. 13.

si peu à une défaite que, la nuit même du combat que nous venons de décrire, le roi Ferdinand II passa la revue de ses troupes et prit la route de Terracine, enseignes déployées et musique en tête. Ainsi que les jours précédents, il marchait à l'arrière-garde, et ses dispositions étaient prises pour repousser vigoureusement l'ennemi, s'il osait se présenter.

Les chefs de la république romaine se vengèrent des fâcheux résultats de leur expédition contre Velletri en ordonnant, quelques jours après, par un décret officiel, le séquestre des propriétés que le roi des Deux-Siciles possédait à Rome. En attendant, le ministre de la guerre, Avezzana, lança une emphatique proclamation pour apprendre, en ces termes, aux Romains, le prétendu triomphe de leurs armes :

« Citoyens,

« Soit que vous veilliez du haut des tours à la défense de la ville, soit que vous alliez sur les champs de bataille, vous êtes invincibles. Vous avez avec vous Dieu et votre droit.

« La république romaine sera bientôt italienne. C'est la cause de l'Italie qui se défend à Rome; ici, versent leur sang, des hommes venus de tous les points de l'Italie. La religion de l'unité italienne, de la république italienne reçoit la consécration du sang dans les plaines témoins de vos victoires, etc. »

Les révolutionnaires de Rome signalèrent leur courage par un exploit plus facile. A la voix de Ciceruacchio et de quelques meneurs, ils se ruent dans les églises, ils enlèvent les confessionnaux et les trans-

portent sur la place du Peuple; là, plusieurs d'entre eux, parodiant le sacrement de la pénitence, posent en confesseurs derrière les grilles des pieux tribunaux et convient la multitude à déposer dans leur sein l'aveu des fautes que, seuls, les ministres de Dieu ont le droit d'entendre et d'absoudre. Cette scène impie se prolonge fort avant dans la soirée, malgré le dégoût général qu'elle inspire.

Quelques jours auparavant, les mêmes hommes avaient incendié, sur la même place, les voitures armoriées des cardinaux.

Hâtons-nous de le dire, pour rendre justice à qui le mérite : les volontaires lombards protestèrent hautement, et les premiers, contre ces saturnales, en flagrante opposition avec les sentiments religieux qui semblaient présider à tous les actes des chefs républicains.

Pendant que les *invincibles* brûlaient des voitures et des confessionnaux, le duc de Parme, Charles III de Bourbon, rentrait dans sa capitale, au milieu des plus vives acclamations de joie, et Bologne, après avoir déployé toutes les ressources du courage et du désespoir, tombait au pouvoir des Autrichiens.

Ce coup porté à la révolution italienne fournit aux triumvirs romains un nouveau sujet de fanfaronnade.

« Peuples de la république, s'écrient-ils dans une virulente proclamation, l'Autrichien s'avance. Bologne est tombée en son pouvoir après huit sublimes journées de combat et de sacrifice, tombée comme

d'autres triomphent. Que son dernier cri soit pour nous un cri de guerre et de vengeance.

« Vous avez, par votre adhésion à notre programme envoyé au commencement des jours de péril, donné à l'Europe un beau et solennel témoignage d'union et de vertu.

« Aujourd'hui, nous réclamons de vous un autre témoignage, celui des faits. . . . . Vive Dieu! aucune puissance humaine ne pourra nous frustrer de la victoire. Trois millions d'hommes sont tout-puissants quand ils disent : *Nous voulons*.

« Italiens, fils de Rome, nous touchons à une heure solennelle, préparée depuis des siècles, à l'un de ces moments historiques qui décident de la vie ou de la mort d'un peuple. . . . . . Soyez grands!.... Décrétez la victoire. . . . . Il faut que les préfets et les commissions extraordinaires organisent l'insurrection, qu'ils forment une ligue entre provinces et provinces, qu'ils prennent leurs inspirations de Rome. Il faut aux périls extrêmes des pouvoirs exceptionnels, des remèdes extrêmes..... Que le chef qui cède, qui se retire avant d'avoir combattu, qui capitule, qui temporise soit déclaré coupable. Que le pays qui accueillerait l'ennemi sans lui opposer de résistance soit politiquement effacé du nombre des pays composant la république. Qui ne combat pas, d'une manière ou d'une autre, l'envahisseur étranger soit couvert d'infamie. Qui, ne fût-ce que pour un seul instant, trahira son

parti, perde à tout jamais son titre de citoyen et la vie. Qu'il soit puni celui qui abandonnerait aux ennemis un matériel de guerre; puni celui qui ne s'applique pas à leur arracher et vivres et logements et repos; puni celui qui, le pouvant, ne s'éloigne pas du sol que foule le pied d'un ennemi. Étendons autour de toute armée qui ne porte pas notre drapeau un cercle de feu et de désert.

« La République, douce et généreuse jusqu'à présent, se lève terrible dans ses menaces!

« Rome vivra.

« *Signé :* ARMELLINI, MAZZINI et SAFFI. »

Cette proclamation grosse d'enthousiasme et de colère porte la date du 20 mai. Les triumvirs recourent aux menaces de la terreur et à la terreur des mises hors la loi, pour forcer les populations à se défendre. Ils ont même si peu de confiance dans les hommes employés par eux en qualité de chefs, qu'ils les menacent aussi de la vindicte publique. Et cependant, par une incroyable contradiction, *l'unanimité du pays, l'accord parfait de tous les Romains,* sont les grands arguments dont ils se servent pour conclure un accommodement avec le ministre plénipotentiaire de la République française.

Cette unanimité qu'ils opposaient aux objections du général en chef n'était qu'une amère dérision. Elle se traduisait chaque jour par les mesures d'une monstrueuse illégalité.

Le gouvernement républicain ne se contentait plus d'opérer des visites domiciliaires, d'enlever

chez les citoyens les matières monnayées qu'ils y trouvaient, de spolier les églises, de bâillonner, au nom de la liberté, la presse indépendante qui protestait contre la licence ; il lui fallait des victimes et du sang.

Il chargea Zambianchi, l'un de ses pourvoyeurs, de lui en procurer. Zambianchi, capitaine des finanzieris, s'empressant d'obéir à ses ordres, fit enlever le curé de la Minerve. Cet excellent prêtre, l'ami des pauvres, le père des malheureux, était à table. « Où me conduisez-vous? demanda-t-il.

— A Sainte-Calixte, lui répondit-on.

— Que me voulez-vous?

— Bientòt vous le saurez. » Il comprit et se résigna au sacrifice. Zambianchi l'attendait à Sainte-Calixte ; à sa vue, le curé, ne doutant plus du sort qui lui était réservé, ne peut se défendre d'un mouvement d'effroi : il pâlit.

— A quoi penses-tu donc ? lui demanda l'exécuteur politique des hautes-œuvres de la République; tu trembles, je crois ?

— Je pense à Dieu, répondit noblement le futur martyr, et je le prie pour qu'au moment de votre mort, et sur le point de paraître devant lui, vous soyez aussi tranquille que je le suis à l'heure de la mienne.

Un instant après, le père des malheureux, l'ami des pauvres n'existait plus. Le même jour, quatorze prêtres furent fusillés sans jugement et enterrés sans

prières, au pied des arbres du jardin de Sainte-Calixte.

Pendant que M. de Lesseps poursuit ses négociations avec le gouvernement romain, le général Oudinot pousse avec ardeur ses préparatifs d'attaque; il veut être prêt à tout événement. Sous ses yeux, de nombreuses corvées travaillent incessamment à confectionner les approvisionnements de fascines et de gabions. Depuis le 16 mai, le quartier-général de l'armée avait été transporté à la Villa-Santucci, position avantageuse et très-rapprochée de Rome. Un des premiers soins du commandant en chef avait étéde faire établir un bac à traille sur le Tibre, et dejeter quelques compagnies d'infanterie sur la rive gauche du fleuve.

Le 19, une partie des renforts annoncés par le Président de la République arriva au quartier-général de la Villa-Santucci. Les généraux Vaillant et Thiry, désignés, l'un pour prendre le commandement du génie, l'autre celui de l'artillerie, entrent immédiatement en fonctions. Depuis, chaque jour, de nouvelles troupes vinrent successivement augmenter l'effectif de l'armée. Le gouvernement avait compris que l'honneur des armes françaises était attaché à la prise de Rome, si la population romaine n'ouvrait elle-même à notre valeureuse armée les portes de la ville.

Le jour même de la convention qui suspendait les hostilités, nos officiers de santé furent autorisés à donner leurs soins aux soldats blessés qui, après

l'affaire du 30 avril, avaient été recueillis dans les hôpitaux de Rome. Pour reconnaître généreusement ce procédé, M. de Lesseps pria le général Oudinot d'envoyer un caisson d'ambulance à l'armée romaine, dont le service de santé péchait par une mauvaise organisation ; le duc de Reggio se rendit à ses instances réitérées, après s'être assuré toutefois que les besoins de son armée n'auraient point à souffrir de cet acte d'humanité.

Le triumvirat répondit à ce présent par l'envoi d'un fourgon contenant cinquante mille cigares et cent livres de tabac à fumer. Mais nos soldats rendirent justice au sentiment qui avait dicté cette apparente gracieuseté, en disant, dans leur langage pittoresque : « Les Romains nous ont tiré de fières carottes. » Ils faisaient allusion aux appels à la révolte et aux proclamations incendiaires qui servaient d'enveloppes aux paquets de cigares et de tabac.

L'esprit de ces proclamations était trop mal inspiré pour réagir d'une manière fâcheuse sur celui de nos soldats ; il ne leur procura, outre le plaisir de fumer, que celui de faire un jeu de mot : d'ailleurs, il était évident pour tous que la pensée de cette propagande émanait des révolutionnaires français. De la proclamation suivante l'on jugera les autres :

« Soldats de la République française,

« Un gouvernement de traîtres et de lâches renégats de tous les régimes déshonore la France et trahit la liberté. Dans leurs projets criminels contre

l'indépendance des peuples, ils ont cru, les misérables, trouver en vous les instruments serviles d'une politique indigne. Et notre jeune République, sœur de la République française, a été, *sous prétexte d'anarchie,* condamnée à périr sous des balles républicaines.

« Soldats ! vous ne voudrez pas vous rendre complices du crime de lèse-nation. Vos mains sont trop pures pour les souiller du sang de vos frères d'Italie. Vous vous souviendrez que tous les peuples sont solidaires, qu'ils se doivent appui réciproque, et dans cette lutte infâme du despotisme contre la liberté, entre ce gouvernement des prêtres, exécré, qu'on veut nous imposer par force, et la république romaine, pour laquelle nous sommes tous décidés à mourir, vous défendrez avec nous la République romaine.

« Déjà l'Autrichien au nord envahit nos provinces ; au midi le tyran de Naples, battu et mis en fuite par nos soldats, a payé cher l'audace de son approche sous Rome.

« Mais Livourne saccagée, deux cents patriotes assassinés dans ses murs, Bologne, l'héroïque Bologne, bombardée et prise d'assaut après huit jours d'une défense héroïque, et l'invasion autrichienne allant toujours croissant, présagent à la liberté de nouveaux jours de deuil.

« Et vous, soldats de la France, en présence de pareils faits resterez-vous au port d'armes quand on égorge vos frères? Cette attitude contre les Romains

qu'on opprime, ne la tournerez-vous pas contre les Croates de l'Autriche?

« Louis Bonaparte trahit la République par sa honteuse alliance avec les despotes du Nord : il a pour jamais déshonoré son nom. Mais ses bassesses ne salissent que lui, et la nation française est trop grande pour que son déshonneur l'atteigne.

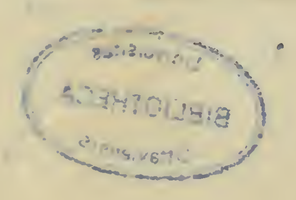
« Soldats! avant de tourner contre nous les armes de la France, rappelez-vous que vous êtes citoyens français, et dans la lutte à mort que nous allons soutenir, soyez les dignes enfants des soldats de Marengo.

« Vive l'armée! — Vive la France!

« Vive la République romaine! »

Le 21 mai, le général en chef passait, à Maglianella, la revue de plusieurs régiments nouvellement débarqués, le 13e léger, le 25e léger et le 13e de ligne. Le premier bataillon du 13e léger reçut l'ordre de pousser immédiatement une reconnaissance dans la direction d'Aqua-Traversa, afin de rallier le 36e et de compléter sur la rive droite l'investissement de la place.

De leur côté, ce jour-là même, les Romains reçurent un renfort d'autant plus précieux qu'ils manquaient de canonniers pour servir leur nombreuse artillerie. Une batterie suisse de six pièces de canon, de deux obusiers, conduite par des hommes instruits et aguerris, arrivait à marche forcée de Bologne, par *la Sabine*. Après avoir évité la rencontre des colonnes françaises et suivi prudemment la



route de Terni, elle entra dans Rome à deux heures, la nuit, aux acclamations révolutionnaires de la ville qui, malgré l'heure avancée, fut spontanément illuminée.

Cependant, pressé de traduire la suspension des hostilités en un accommodement définitif, M. de Lesseps avait rédigé dès le 16 le projet suivant, qu'il expédia au ministère français, en le prévenant qu'il subirait infailliblement quelques modifications.

« Art. 1er. Aucune entrave ne sera plus apportée par l'armée française à la liberté des communications de Rome avec le reste des États romains.

« Art. 2. Rome accueillera l'armée française comme une armée de frères.

« Art. 3. Le pouvoir exécutif actuel cessera ses fonctions. Il sera remplacé par un gouvernement provisoire composé de citoyens romains et désigné par l'Assemblée constituante romaine, jusqu'au moment où les populations appelées à faire connaître leurs vœux, se seront prononcées sur la forme du gouvernement qui devra les régir et sur les garanties à consacrer en faveur du catholicisme et de la papauté. »

Ainsi que le ministre plénipotentiaire l'avait prévu, ce projet souleva dès sa première conférence avec les triumvirs de telles difficultés que la discussion même en parut impossible. L'article 3, concernant la démission du pouvoir exécutif, fut repoussé à l'unanimité par ceux qui en étaient saisis. Les triumvirs basaient leur refus d'acceptation sur ce

qu'une pareille clause ne rentrait nullement dans l'esprit de la première proclamation que le cabinet français lui-même avait rédigée et imposée au général en chef. Ce document disait d'une manière fort explicite : « Vous vous concerterez avec les autorités existantes pour que notre occupation momentanée ne vous impose aucune gêne. »

Une nouvelle rédaction ayant été convenue entre le duc de Reggio et l'envoyé extraordinaire de la république française, trois commissaires chargés des pleins pouvoirs de l'Assemblée constituante romaine furent conviés à la discuter : mais ceux-ci déclarèrent que l'Assemblée constituante ne leur avait conféré d'autre pouvoir que celui d'entendre et de référer. M. de Lesseps, ne jugeant pas à propos d'établir avec eux des conférences au quartier général, leur envoya la minute suivante d'un second projet.

« Art. 1er. Les États romains réclament la protection fraternelle de la République française.

« Art. 2. Les populations romaines ont le droit de se prononcer librement sur la forme de leur gouvernement.

« Art. 3. Rome accueillera l'armée française comme une armée amie. Les troupes romaines et françaises feront conjointement le service de la ville. *Les autorités romaines* fonctionneront suivant leurs attributions légales. »

Ce projet s'écartait évidemment de la pensée qui avait inspiré l'intervention de l'armée française ; non-seulement il ne sauvegardait en aucune manière

les droits et l'autorité du Saint-Siége, mais il reconnaissait tacitement les hommes et les actes d'un pouvoir illégal, repoussé par l'Europe entière. M. de Lesseps le comprenait si bien, que, le 22, il expédia à Paris M. de la Tour-d'Auvergne, secrétaire d'ambassade, pour en référer au ministère lui-même.

En voulant réduire à sa plus simple expression l'art 3 de son projet d'arrangement, et éviter deux écueils qu'il lui était impossible de ne point toucher, la reconnaissance de la république romaine et le rétablissement de l'autorité pontificale, il rendait impossible toute solution. Ce n'est qu'en abordant franchement les difficultés qu'on les résout rapidement.

Ainsi qu'il était facile de le prévoir, malgré ces insolites concessions, le triumvirat, considérant que les propositions de M. de Lesseps n'offraient pas de garanties suffisantes en faveur des libertés et de l'indépendance des États romains; que l'occupation militaire de Rome était contraire à l'opinion de la population; considérant que les opérations de siége et le resserrement de la place par l'armée française semblaient contraires à l'esprit de la suspension d'armes, l'Assemblée constituante romaine ne croyait pas devoir accepter lesdites propositions. Les triumvirs annonçaient, pour le lendemain, l'envoi d'une contre-proposition qui, selon eux, réunissait les meilleures chances d'arrangement.

De son quartier général, le duc de Reggio, peu

confiant dans l'issue des négociations, pressait vivement M. de Lesseps d'en finir. « Je vois avec peine, lui écrivait-il, le 21 à trois heures, que votre dévouement n'est point payé de retour à Rome. Aucune des promesses qu'on vous a faites ne se réalise. On oppose sans cesse des subterfuges, des faux-fuyants à votre persévérante loyauté. Toutes ces lenteurs ont, en définitive pour résultat, d'accroître l'orgueil de nos adversaires ; elles auraient, en se prolongeant, une funeste influence sur l'esprit de nos soldats.

« Il nous faut la paix ou la guerre.

« Si l'on veut sincèrement la paix, entrons dans Rome.

« La discipline de l'armée et la générosité de notre gouvernement sont les plus puissantes garanties d'ordre et de liberté que puissent désirer les Romains.

« Veut-on faire un nouvel appel aux armes ; la science militaire et la valeur française triompheront promptement, soyez-en certain, de tous les obstacles.

« C'est donc, à mon avis, une réponse nette et précise que nous devons en ce moment réclamer. Nul mieux que vous ne saurait l'obtenir par un langage en rapport avec les intérêts de la France. »

Ainsi pressé et ne recevant point la contre-proposition qu'on lui avait promise, M. de Lesseps se décida à signifier aux autorités romaines une menace de rupture.

Ces négociations, mal entamées, entraînaient des lenteurs déplorables. Le commandant en chef et les autres généraux de l'armée, paralysés dans leurs mouvements, voyaient avec peine un état de choses qui pouvait avoir des conséquences fatales s'il se prolongeait. En effet, il était à craindre que les influences délétères de la saison et la *mal aria*, ce fléau mortel de la campagne romaine, ne réduisissent le camp français en un vaste hôpital. En présence de ces appréhensions, un parti décisif devenait indispensable ; le général Oudinot le provoqua en réunissant, le 23, en un conseil de guerre, les officiers-généraux et le chef d'état-major. Tous les membres de ce conseil reconnurent que les lenteurs des négociations de M. de Lesseps ne sauraient se prolonger plus longtemps sans danger.

Le duc de Reggio écrivit à ce sujet, coup sur coup, trois lettres motivées, l'une au ministre de la guerre, les deux autres à M. de Lesseps.

« Vous êtes, monsieur, très-séduisant, disait-il, dans l'une d'elles au diplomate ; personne ne le sait mieux que moi. Le général Vaillant a, lui aussi, été sous le charme en vous écoutant. Mais à la réflexion, il *reste très-convaincu* que le *statu quo* auquel nous nous condamnons est funeste et porte la plus grave atteinte à la dignité et aux intérêts de la France, non moins qu'à l'honneur militaire. Les autres officiers-généraux que j'ai vus ce matin m'ont fait spontanément la même déclaration.

« Nous vous supplions de ne plus enchaîner notre

liberté d'action, je vous le demande en particulier très-instamment; c'est le seul moyen de négocier ensuite avec avantage. »

La seconde lettre était non moins pressante et plus explicite encore :

« Dans l'espoir que vous aviez de voir Rome, appréciant les intentions de notre gouvernement, ouvrir ses portes à l'armée française, vous m'avez, dès le 17 de ce mois, invité à faire suspendre les hostilités. Bien que cette disposition contrariât les opérations militaires commencées, et voulant, d'ailleurs, m'associer à votre pensée, j'ai arrêté les mouvements qu'il m'importait essentiellement de terminer.

« Depuis cinq jours la situation semble n'avoir fait aucun progrès. Au point de vue militaire, le *statu quo* ne pourrait, je le répète, se prolonger sans de graves inconvénients.

« En cet état de choses, il vous paraîtra, sans doute, comme à moi indispensable de réclamer du gouvernement de Rome une réponse prompte et définitive aux propositions dont vous avez posé les bases dans l'intérêt des populations romaines.

« Si l'on ne vous donne pas la satisfaction que vous avez le droit d'attendre, vous jugerez, sans doute aussi, comme moi, que le moment est venu de rendre à l'armée toute son indépendance. »

Le même jour, le général de division Rostolan, précédé par les colonels Lebarbier de Tinan, chef d'état-major général, et Niel, chef d'état-major du

génie, arrive au quartier général : il prend immédiatement le commandement de la deuxième division. De son côté, le duc de Reggio met à l'ordre du jour la constitution définitive de l'armée expéditionnaire. Les préparatifs d'attaque sont poussés avec vigueur, malgré les protestations du ministre plénipotentiaire, qui persiste à vouloir terminer pacifiquement une question que désormais le sort seul des armes doit résoudre d'une manière digne de la France.

Si la position de M. de Lesseps était fausse au quartier général, elle était périlleuse à Rome. Deux femmes fanatisées, l'une italienne et l'autre française, avaient juré sa mort. D'autre part, un parti puissant et disposé à repousser toutes les chances de conciliation s'était formé contre lui. Ce parti, abusé par les espérances d'une prochaine révolution en France, ne laissait échapper aucune occasion de le présenter, aux yeux de la population romaine, comme un obstacle et une cause permanente d'agitation. Il crut sa vie menacée. D'après ces considérations, il résolut de s'établir pour quelque temps à la villa Santucci. Il s'y rendit le 24, après avoir adressé aux autorités romaines la lettre suivante, remarquable surtout par l'accusation indirecte, mais transparente; qu'il faisait peser sur Mazzini :

« Messieurs les présidents, vice-présidents et membres de l'Assemblée générale.

« Dans la gravité des circonstances et au moment où va se terminer fatalement une crise qui abattra ou relèvera à jamais le drapeau italien, un dernier

devoir m'est imposé : celui de faire connaître publiquement la vérité, comme je l'ai déjà fait connaître à mon gouvernement.

« Le public s'est beaucoup trop occupé de moi : il s'inquiète, il s'agite, et les héroïques citoyens de Rome voient bien avec cet instinct populaire qui distingue les masses que quelqu'un les trompe.

« Moi, l'homme de la paix, de la vérité et de l'humanité, j'ai en mains la preuve que l'on me désigne déjà au poignard de l'assassin comme la cause de l'agitation et de l'inquiétude publique. Je ne veux être un obstacle pour personne, et, afin de laisser au pays, à l'Assemblée, au pouvoir constitué l'entière liberté de réfléchir, de discuter, de décider, je me retire pour quelques jours au quartier général de l'armée française. De là je veillerai efficacement, d'accord avec le général en chef, à la sûreté de mes compatriotes inoffensifs qui restent à Rome. Lorsque tout espoir sera perdu, j'irai moi-même les chercher, s'il y a lieu, mais criant, en attendant : *Malheur! malheur à la ville éternelle, si l'on touche un seul cheveu d'un Français ou de tout autre étranger!*

« On m'a demandé de toutes parts : Comment voulez-vous que nous vous recevions en ami, si vous ne nous donnez aucun gage patent public?

« La forme de nos institutions, la politique peu déguisée du pays dont je suis l'expression et l'organe pouvaient, en vue d'éviter des complications nouvelles, nous dispenser de produire ce gage; mais

puisqu'il est dans l'intérêt de tous d'ouvrir les yeux aux aveugles, de mettre les méchants dans l'impossibilité de nuire, de soustraire la majorité saine de la population à l'influence du chef qui la trompe, l'opprime et qui saurait au besoin, en faisant vibrer adroitement la corde patriotique, provoquer un élan unanime pour le *triomphe de la plus détestable des causes*, je produis au grand jour ce gage si demandé, si désiré par les véritables Romains, qui seraient seuls perdus par la ruine de leur pays. Un pareil gage, pour lequel je ne crains pas, dans l'intérêt d'une société entière, de compromettre ma responsabilité et mon avenir, le voici :

« La république française garantit contre toute invasion étrangère les territoires des États romains occupés par ses troupes. »

« Cet article, ajouté aux trois propositions qui vous ont été soumises, confondra nos ennemis intérieurs et extérieurs et convaincra les plus incrédules. Le sort de votre pays est dans vos mains. Ne faillissez point à vos devoirs, pas plus que nous n'y faillirons, l'armée française, son chef et le ministre conciliateur. Ne perdez plus un temps précieux, et *si vous avez à Rome un traître auquel je pardonne et auquel vous pardonnerez, cherchez-le, et vous le trouverez.*

« *Signé :* FERDINAND DE LESSEPS. »

Cette dépêche produisit à Rome un effet contraire à celui que l'envoyé extraordinaire de la France espérait : elle inspira un sentiment de pitié. Ce jour-là, les perruquiers refusèrent leur ministère aux Fran-

çais qui se présentèrent chez eux; ils craignaient, disaient-ils, d'attirer le malheur sur la ville éternelle en s'exposant au danger de faire tomber un cheveu d'une tête française. Mais cette plaisanterie s'effaça devant la monstruosité. En effet, plusieurs affiches écrites à la main et placardées sur les murs de la ville portaient cette inscription : « Ce n'est pas un cheveu que l'on devrait *faire tomber, c'est la tête entière.* » Les autorités s'empressèrent de faire disparaître la manifestation écrite de ces vœux sanglants.

En quittant la ville, M. de Lesseps avait laissé l'avis suivant aux Français résidant à Rome :

« Pendant ma courte absence, le pavillon français continuera de flotter sur mon hôtel, ainsi que sur tous les établissements publics français, et même si vous le désirez, à la fenêtre de chacune de vos habitations. Adressez-vous à M. de Gérando pour toutes les réclamations que vous aurez à me faire passer ; je l'autorise à assister d'une manière efficace tous ceux d'entre vous qui n'auraient pas des moyens d'existence. Soyez prudents et réservés avec tout le monde. Confiez-vous à ma vigilance qui ne perd pas un moment de vue vos intérêts et ceux du pays. »

Sur ces entrefaites, l'armée autrichienne maîtresse de Bologne, menaçait de faire un mouvement sur Rome. Ces dispositions étaient contraires aux intérêts de la France et à la dignité de ses armes ; le général Oudinot écrivit aussitôt au commandant en chef de cette armée :

« Général,

« Je viens d'apprendre que vous êtes arrivé à Perugia avec une partie de vos troupes et que vous vous proposez de continuer votre marche en avant, en vous mettant en communication avec l'armée napolitaine dans les Abruzzes. Je dois vous rappeler que l'armée française a commencé seule le siége de Rome, qu'elle est sur le point de s'emparer du Ponte-Molle, qu'elle est par conséquent en communication avec les routes de Florence et d'Ancône. Je suis résolu à faire avancer mon armée vers cette direction ; suspendez donc votre marche : l'honneur de nos armes l'exige.

« J'ai appris à honorer sur les champs de bataille les troupes autrichiennes; mais, en ce moment, toute démonstration de leur part sur Rome paraîtrait offensante ou hostile à la France. Si nos soldats se rencontraient dans ces conditions, il pourrait en résulter des conflits que nous avons l'un et l'autre à cœur de prévenir. »

Cette lettre suffit à arrêter la marche des troupes autrichiennes, et l'armée française continua à rester maîtresse de la plus grande partie des États romains.

Cependant, prévoyant, non sans raison, la reprise prochaine des combats, les défenseurs de Rome créaient incessamment de nouveaux moyens de résistance ; mais, fatalement inspirés dans le choix de ces moyens, ils ensemençaient de ruines inutiles et déplorables le sol historique de la ville éternelle. Après avoir coupé le pont Milvius, vulgairement

connu sous le nom de Ponte-Molle, ils rasaient les arbres séculaires de la villa Borghèse et détruisaient le pavillon orné de fresques par Raphaël et ses élèves; ils dévastaient la villa et le palais Patrizzi, l'historique résidence d'un grand pape et d'un roi de Naples; ils ruinaient de fond en comble le palais Lucernari-Torlonia, la villa et le palais Salvage, les maisons de campagne Farina et Cremonesi, un grand nombre de bâtiments voisins du château Saint-Ange et de l'hôpital Saint-Esprit, tous les édifices situés à la droite du theâtre d'Apollon. En même temps, ils abattaient tous les arbres du Forum, ceux des Thermes de Dioclétien et de la grande allée de Sainte-Marie-Majeure, à Saint-Jean-de-Latran. Ils portaient le fer et le feu sur tous les points autour de Rome. Rien n'était sacré pour eux. Leur amour pour le nivellement allait si loin, qu'un jour un député ne craignit point de dire au savant antiquaire Visconti : « Je professe un tel culte pour l'égalité universelle que je verrais avec plaisir décapiter l'Apollon du Belvédère. » Au milieu de ces scènes de dévastation, le commandeur Visconti fit constamment preuve d'un courage égal à son intelligence. Les arts et les chefs-d'œuvre qui font la gloire de Rome trouvèrent en lui un intrépide défenseur. Plus d'une fois il a joué sa vie pour disputer à la hache ou à la torche les trésors artistiques que les vandales de la révolution avaient condamnés à disparaître du sol antique. Le commandeur Visconti a bien mérité des savants et des artistes; honneur à lui!

En attendant la reprise des hostilités, l'armée expéditionnaire ne restait pas inactive. Le 25 mai, le 13[e] léger quitte Maglianella pour aller relever le 36[e] à Acqua-Traversa et prendre la place qui lui est désignée par le nouvel embrigadement.

La brigade Chadeyson, remplacée par celle du général Levaillant (Jean), prend position à Corviale. Le 11[e] régiment de dragons, nouvellement débarqué à Civita-Vecchia, s'établit à Castel di Guido et Maccarese; ses avant-postes touchent au 13[e] régiment de ligne campé à Maglianella; le génie continue à s'occuper des préparatifs nécessaires pour jeter un pont sur le Tibre. Le dépôt des fascines et des gabions confectionnés est transporté du quartier-général au lieu choisi pour recevoir le dépôt de tranchée. Enfin, le lieutenant-colonel Sol, du 33[e] de ligne, est désigné pour remplir les fonctions de major de tranchée.

Tandis que ces mouvements militaires s'opéraient, l'Assemblée constituante romaine recevait de M. de Lesseps un nouveau message qui démontre la distance énorme que ce diplomate avait parcourue en dehors de la ligne tracée par le gouvernement français. La déviation était si complète, que l'on se demandait s'il n'était pas l'agent de Rome révolutionnée, plutôt que celui de la France catholique.

Ce message, motivé par la présence de l'armée autrichienne dans les États romains, fut remis en forme d'ultimatum aux autorités romaines par

M. Leduc, secrétaire de M. de Lesseps. Il était conçu en ces termes :

« Le soussigné, Ferdinand de Lesseps, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République française, en mission à Rome.

« Considérant que la marche de l'armée autrichienne dans les États romains change la situation respective de l'armée française et des troupes romaines ;

« Considérant, que les Autrichiens en s'avançant sur Rome pourraient s'emparer de positions menaçantes pour l'armée française ;

« Considérant, que la prolongation du *statu quo* auquel avait consenti M. le général en chef, Oudinot de Reggio, pourrait devenir nuisible à l'armée française ;

« Considérant, qu'aucune communication ne lui a été adressée depuis la dernière note, en date du 26 de ce mois ;

« Invite les autorités et l'Assemblée constituante romaines à se prononcer sur les articles suivants :

« Art. 1er. Les Romains réclament la protection de la République française.

« Art. 2. La France ne conteste point aux populations romaines le droit de se prononcer librement sur la forme de leur gouvernement.

« Art. 3. L'armée française sera accueillie par les Romains comme une armée amie ; elle prendra les cantonnements qu'elle jugera convenables, tant pour la défense du pays, que pour la salubrité de

ses troupes. Elle restera étrangère à l'administration du pays.

« Art. 4. La République française garantit contre toute invasion le territoire occupé par ses troupes.

« En conséquence, le soussigné, de concert avec M. le général en chef Oudinot de Reggio, déclare que dans le cas où les articles ci-dessus ne seraient pas immédiatement acceptés, il regardera sa mission comme étant terminée et que l'armée française reprendra toute sa liberté d'action.

« Fait au quartier-général de l'armée française, Villa-Santucci, le 29 mai 1849.

« *Signé :* FERDINAND DE LESSEPS.

« *Contresigné :* OUDINOT DE REGGIO. »

Les autorités romaines persistant dans leur politique expectante sortirent par un faux-fuyant de l'impasse où semblait les placer cet ultimatum. Leur but évident était de traîner en longueur les négociations avec M. de Lesseps pour donner aux fièvres le temps d'envahir le camp français, et aux démagogues de Paris celui de changer par une nouvelle révolution la situation respective des deux nations. En conséquence, jouant sur un seul mot, elles demandèrent à M. de Lesseps le sens qu'il prétendait donner à ces expressions : « Dans le cas où les articles proposés ne seraient pas *immédiatement* acceptés, je regarderais ma mission comme étant terminée, et l'armée reprendrait toute sa liberté d'action. »

En réponse à cette demande, M. de Lesseps écrivit

aux autorités romaines que, malgré le mot *immédiatement,* il avait été entendu qu'un délai de vingt-quatre heures, devant expirer le 30 à minuit, était accordé pour répondre à l'ultimatum.

Pendant ce temps le général Oudinot, tout en restant dans les termes de la convention verbale consentie entre M. de Lesseps et les Romains, faisait terminer un pont, et établissait un poste avancé à la basilique de Saint-Paul, située sur la route d'Ostie et à deux milles de la porte de Rome. Alors, afin d'inspirer par un déploiement de forces considérables de salutaires réflexions aux Romains, le duc de Reggio passe en revue à Casa-Maffei la division Guesviller et toute la cavalerie; un bataillon du 20e escorte de Maglianella, à Santa-Passera, la batterie de siége qui lui est confiée; enfin, le 33e est envoyé à San-Carlo pour protéger le dépôt de tranchée.

Le 30 mai, le 13e de ligne rejoint le 13e léger à Acqua-Traversa; cent cinquante chasseurs à cheval et une section d'artillerie l'accompagnent. Le général Sauvan prend le commandement de la colonne. Sur tous les points, le commandant en chef poursuivait ainsi ses préparatifs d'attaque, lorsque M. de Lesseps, qui en était le témoin journalier, lui remit la note suivante :

« Dans le cas où vous jugeriez devoir prendre, par surprise ou autrement, des positions dans l'intérieur de la ville de Rome ou même dans le voisinage de son enceinte sans vous être préalablement concerté avec moi, je crois devoir mettre sous votre

seule responsabilité toutes les conséquences politiques qui en résulteraient. Jusqu'au moment où les ordres du gouvernement arriveront, soit pour me blâmer, soit pour m'approuver, ma mission ne comporte pas votre isolement pour des déterminations ou des mesures militaires qui compromettraient notre gouvernement et engageraient notre pays dans la voie que je crois la plus funeste. »

Quelques heures après, M. de Lesseps reçut les réponses du président de l'Assemblée romaine et des membres de la municipalité, qui témoignaient de leur confiance illimitée dans la sagesse du triumvirat pour terminer les négociations, éviter que la France ne prît vis-à-vis de Rome le rôle de l'Autriche, et mettre fin aux malheurs qui planaient sur une ville *tranquille*, siége des monuments et des arts. Le triumvirat faisait suivre ces déclarations par le contre-projet suivant :

« Art. 1er. Les Romains, pleins de foi, aujourd'hui comme toujours, dans l'amitié et dans l'appui fraternel de la république française, réclament la cessation des apparences même d'hostilité et l'établissement des rapports qui doivent être l'expression de cet appui fraternel.

« Art. 2. Les Romains ont pour garantie de leurs droits politiques l'article 5 de la constitution française.

« Art. 3. L'armée française sera regardée par les Romains comme une armée amie et accueillie comme telle. Elle prendra, d'accord avec le gouvernement

de la république romaine, les cantonnements convenables, tant pour la défense du pays que pour la salubrité de ses troupes. Elle restera étrangère à l'administration du pays.

« Rome est sacrée pour ses amis comme pour ses ennemis.

« Elle n'entre pas dans les cantonnements que choisiront les troupes françaises. Sa brave population en est la meilleure sauvegarde.

« Art. 4. L'armée française garantit contre toute invasion étrangère le territoire occupé par ses troupes.

« ARMELLINI, MAZZINI, SAFFI. »

Ce contre-projet opposé sur tous les points à l'honneur de la France, à la dignité de ses armes, était inacceptable. L'article 2, dont les Romains s'étaient servis le 30 avril pour faire les gargousses de leurs canons, et dont ils se servaient encore comme d'un signal hostile en en parant les portes de leur ville et les barricades de leurs rues, devenait dans son application actuelle une insulte pour la France.

Par l'article 3, les triumvirs persistaient à refuser l'entrée de Rome à l'armée française, et ils imposaient en quelque sorte à notre gouvernement la reconnaissance tacite de leur république.

A ce projet parfait au point de vue révolutionnaire, il ne manquait qu'une chose, le blanc-seing de la victoire, M. de Lesseps ne fut pas éloigné d'y apposer le sien. Ce diplomate confia au commandant

Espivent le soin de communiquer au général Oudinot les dernières propositions et le *memorandum* suivant :

« Parti de Paris sous l'impulsion de l'affaire du 30 avril et venu pour traiter avec les populations romaines, je n'ai pas besoin de rappeler que je n'ai ni voulu ni souffert que l'on pût jamais séparer ma cause de celle de mon gouvernement et de l'honorable chef de l'armée française. Pour arriver à persuader que les dispositions du gouvernement de la République et de son général étaient les mêmes avant le 30 avril et après, je ne me dissimulais pas tous les obstacles que j'avais à surmonter. *Aujourd'hui j'ai réussi.*

« Je suis disposé à signer immédiatement, sauf quelques modifications et le rejet de l'article 2, le contre-projet envoyé par le triumvirat et approuvé par l'Assemblée constituante romaine, aussi bien que par les sénateurs et conservateurs de la municipalité de Rome, dans la conviction que cet acte affermit à jamais en Italie l'influence française, maintient l'honneur sans tache de notre armée et de notre glorieux drapeau. »

A la lecture de ce document, le général Oudinot s'écria : « Je ne signerai jamais cette page honteuse pour la France ; » il le renvoya à M. de Lesseps, l'engageant à venir s'expliquer catégoriquement devant un conseil de guerre convoqué à cet effet.

A quatre heures, les officiers généraux se trouvaient réunis au quartier général, sous la présidence

du commandant en chef. En regard des événements qui se préparaient, la séance offrait un caractère grave et solennel; M. de Lesseps ne tarda pas à se présenter : son regard équivoque, son attitude embarrassée prouvaient suffisamment qu'il avait le sentiment d'une action contraire aux véritables intérêts du pays dont il était le mandataire. A sa vue, les visages se rembrunirent et il s'établit un profond silence. Le ministre plénipotentiaire le rompit le premier. Après avoir exposé la situation respective des deux armées, donné lecture des pièces diverses qui servaient de base à ses négociations, et allégué le manque d'ordres de la part de son gouvernement, il insista avec force sur la nécessité d'attendre et de temporiser. Les généraux protestèrent contre cette politique expectante. Plusieurs, emportés par la franchise du soldat, témoignèrent en termes énergiques leur indignation.

La loyauté militaire se plaçait franchement entre l'honneur de la France et les subterfuges d'une diplomatie anti-nationale. « Attendre, s'écria l'un d'eux avec colère, attendre la saison des chaleurs et les fièvres, qui avant quinze jours viendront frapper à notre camp pour lui demander des victimes! attendre que la pitié de nos ennemis, secourus par cet auxiliaire insaisissable, nous fasse la grâce de linceuls pour les cadavres de nos soldats décimés; nous avons déjà trop attendu, monsieur le ministre. Prenez garde qu'un jour la France ne vous demande, comme autrefois Rome

à Varon, *ce que vous avez fait de ses légions.* »

Le ministre plénipotentiaire répondit :

« Pour éviter l'influence morbifique que vous redoutez avec raison, je le reconnais, qui nous empêche de reculer nos lignes, de transporter notre quartier général à Frascati, de faire camper nos troupes dans les voisinages salubres d'Albano et de Tivoli? De cette manière, ne serions-nous pas les vrais maîtres de Rome en l'entourant, au lieu de l'occuper? Si vous faites ainsi, le gouvernement de la République, qui ne désire votre entrée à Rome que si vous êtes appelés par les habitants, vous remerciera un jour d'avoir contribué à faire triompher, par la sagesse de vos conseils, la vraie, la grande politique dégagée de toutes les petites questions d'amour-propre personnel et de vaine gloire. »

A son tour, le général en chef prit la parole : « J'avoue, monsieur, dit-il, qu'il me faudra du courage pour répondre avec sang-froid à ces paroles étranges prononcées cependant par des lèvres françaises. Vous nous demandez, monsieur, ajouta-t-il en s'adressant alors au chef plénipotentiaire, qui nous empêche de reculer nos lignes, d'abandonner notre base d'opération pour des lieux plus éloignés de Rome? je vais vous le dire : c'est l'intérêt de la France que nous représentons, nous aussi, mais avec l'épée, tandis que vous croyez la représenter avec la parole ; la France avant peu dira qui, de la parole ou de l'épée, l'aura servie le mieux. En attendant, l'honneur du nom

français, la gloire de nos armes, exigent que la pensée de la France s'explique librement au Capitole. Prendre des cantonnements en dehors de Rome serait, en quelque sorte, proclamer notre impuissance. Entourer une ville n'est point s'en rendre maître; on ne l'occupe véritablement que le jour où le drapeau de la patrie flotte au sommet de sa plus haute tour. Quant à ce que vous appelez la grande, la vraie politique dégagée de toutes les petites questions d'amour-propre personnel et de vaine gloire, nous en référons pour l'avenir au jugement de l'histoire, et pour le présent à la décision de notre gouvernement. En attendant je déclare, au nom de tous mes frères d'armes, que notre adhésion à vos projets serait une honte et une lâcheté. »

Tous les généraux présents au conseil s'associèrent à ce langage énergique. M. de Lesseps, isolé dans sa grande *politique*, se retira immédiatement sans qu'une voix s'élevât pour le retenir. Si le silence des peuples est la leçon des rois, le silence des soldats est quelquefois aussi la leçon des diplomates.

Une seconde scène non moins violente se renouvela dans la nuit. Le délai fixé pour la reprise des hostilités allait expirer. Le commandant en chef venait de donner ses derniers ordres pour occuper simultanément, à trois heures du matin, le Monte-Mario, le Ponte-Molle, les villas Pamfili, Corsini et l'église de Saint-Pancrace. Les troupes chargées de l'exécution de ces diverses opérations attendaient, l'arme au bras, le moment d'agir, lorsque M. de

Lesseps supplia le duc de Reggio de donner un contre-ordre exigé par l'honneur même de la France. Un scrupule venait de s'élever dans son esprit : il n'avait pas dénoncé par écrit et d'une manière suffisamment précise, aux autorités romaines, la reprise des hostilités. « Dans cet état de choses, dit-il, une attaque de l'armée française serait considérée par l'Europe entière comme une surprise incompatible avec la règle du droit des gens. »

Cette nouvelle complication devenait embarrassante pour le général Oudinot, placé fatalement entre ces deux alternatives : ou contremander l'exécution des mouvements dont le succès était infaillible, ou révéler à l'armée impatiente d'agir des dissentiments qui auraient pu avoir de funestes conséquences. Après une discussion sérieuse, et bien que, de son côté, il eût directement fait prévenir les avant-postes de la reprise des hostilités, il se résigna généreusement à suspendre l'exécution des mesures que, dans un intérêt militaire et national, il venait d'arrêter avec les différents chefs de service.

Les troupes destinées à manœuvrer contre la villa Pamfili reçurent promptement le contre-ordre ; il n'en fut pas ainsi pour celles qui devaient s'emparer du Monte-Mario. L'officier d'état-major chargé d'arrêter leur marche ne put franchir à temps, par une nuit obscure, la distance de cinq lieues qui séparait leur bivouac du quartier-général. Elles avaient occupé sans coup férir les positions abandonnées par leurs défenseurs. Enfin, le jour arrivait où, dégagée

des entraves d'une coupable diplomatie, l'armée française devait répondre par des actes aux fanfaronnades des révolutionnaires romains. L'heure de la justice allait sonner !

CHAPITRE XXIV.

Dernière tentative de conciliation. — Traité de M. de Lesseps. — Le général en chef le repousse. — Rupture. — Complication. — Rappel de M. de Lesseps. — Lettres du général Oudinot. — Préparatifs d'attaque. — Position de l'armée assiégeante. — Effectif de l'armée romaine. — Journée du 3 juin. — Brillants combats. — Beaux faits d'armes. — Ouverture de la tranchée. — Sorties des assiégés. — Députation espagnole et napolitaine au camp français. — Mouvements de l'armée espagnole. — Travaux de siége. — Préparatifs de défense.

Dans la matinée du 31 mai, M. de Lesseps résolut de faire une dernière tentative. Le visage pâle et défait par les préoccupations de son âme et les réflexions de la nuit, il se rendit à Rome. Il trouva le pouvoir exécutif révolutionnaire fort ému de l'occupation de Monte-Mario, position importante au point de vue stratégique. Après lui avoir prouvé que cette occupation était le fait d'un contre-temps indépendant de la volonté du général en chef, qui n'avait rien épargné pour l'éviter, il lui remit ses dernières propositions.

Quoique ces propositions ne répondissent pas entièrement aux désirs des triumvirs, ils les acceptè-

rent comme une impérieuse nécessité. Cependant, comme la sanction de l'Assemblée constituante était indispensable, le pouvoir délibératif se réunit le même jour, en comité secret et adopta à l'unanimité moins trois voix le traité suivant :

« Art. 1. L'appui de la France est assuré aux populations des États romains. Elles considèrent l'armée française comme une armée amie qui vient concourir à la défense de leur territoire ;

« Art. 2. D'accord avec le gouvernement romain, et sans s'immiscer en rien dans l'administration du pays, l'armée française prendra *les cantonnements extérieurs* convenables tant pour la défense du pays que pour la salubrité des troupes.

« Les communications seront libres ;

« Art. 3. La république française garantit contre toute invasion étrangère les territoires occupés par ses troupes ;

« Art. 4. Il est entendu que le présent arrangement devra être soumis à la ratification de la république française ;

« Art. 5. En aucun cas, les effets du présent arrangement ne pourront cesser que quinze jours après la communication officielle de la non-ratification. »

Les triumvirs joignirent à l'approbation des articles ci-dessus une lettre par laquelle ils promettaient d'envoyer le lendemain au quartier général une députation de l'Assemblée constituante, sous la présidence de Sturbinetti, sénateur de Rome. Ils signi-

fièrent, en outre, qu'une fois ces bases admises, on élirait des plénipotentiaires, chargés de s'entendre sur les détails et sur le choix des cantonnements, premières conséquences de la convention, ainsi que d'une invitation au général en chef et à son état-major de venir habiter Rome, où serait mise à sa disposition une garde d'honneur.

Tandis que le pouvoir exécutif de Rome et le ministre plénipotentiaire de la France discutaient ces détails secondaires, le général Oudinot leur expédiait deux dépêches.

Par la première, il conjurait M. de Lesseps de ne point livrer à de vaines discussions un temps trop précieux pour le perdre. Dans l'état actuel des choses, c'est par un *oui* ou par un *non* que les autorités romaines devaient faire connaître leur décision.

« N'oubliez pas, disait-il en terminant, de dénoncer immédiatement la fin de l'armistice, si vous n'obtenez sans retard une solution pacifique et conforme entièrement à la déclaration du 29 de ce mois. »

Par la seconde lettre, il déclarait aux autorités romaines que, si les intentions de la France continuaient à être méconnues, le commandant en chef, en présence d'une situation toute nouvelle et aggravée par l'apparition de deux armées étrangères sur le territoire romain, se verrait dans l'obligation impérieuse de reprendre les hostilités.

Dans le cas où, vingt-quatre heures après cette déclaration, l'ultimatum ne serait point accepté, l'armée française devait reprendre toute sa liberté

d'action ; car la trêve, qui avait été consentie verbalement pour un temps très-limité, cesserait alors d'avoir son effet.

Ces deux dépêches ne changèrent rien aux dispositions précitées. M. de Lesseps s'était fait préparer trois expéditions de la convention, où, d'un bout à l'autre, les intérêts de la France étaient sacrifiés à l'influence démagogique. Elles furent immédiatement signées par les triumvirs, munis des pleins pouvoirs de la Constituante. Alors le ministre plénipotentiaire s'empressa de se rendre au quartier général.

Il était tard : le silence de la nuit régnait au camp, le duc de Reggio venait de se jeter tout habillé sur son lit, quand on lui annonça le retour du ministre plénipotentiaire. « Enfin, nous avons terminé, dit celui-ci en entrant dans la chambre du général, et, sans autre préambule, il commenca la lecture de son traité; mais lorsqu'il eut abordé l'article 2, qui traite des cantonnements extérieurs appliqués à l'armée française, le général, ne pouvant contenir l'explosion de sa juste indignation, se précipita hors de son lit, et, debout, les bras croisés sur sa poitrine, l'œil en feu, en face du diplomate, il s'écria : « Vous êtes Français, monsieur ! Que dis-je ! vous représentez la France, et vous avez subi de pareilles conditions ? Et vous osez les apporter dans notre camp ! Ma main se desséchera plutôt que de signer de pareilles infamies. C'est assez, monsieur, je n'en entendrai pas davantage ; vous pouvez vous retirer. »

Pour toute réponse M. de Lesseps signa, laissa sur la table l'un des trois exemplaires de la convention et se retira, pâle de colère.

Un instant après il reçut la lettre suivante :

« Monsieur le ministre plénipotentiaire,

« Vous avez, depuis le 17 de ce mois, paralysé tous les mouvements du corps expéditionnaire sous mes ordres.

« Vous m'aviez demandé avec instance que la trêve, promise verbalement par vous aux troupes romaines, se prolongeât jusqu'à ce que le gouvernement fît connaître sa réponse aux dépêches dont M. de Latour-d'Auvergne était porteur. Bien que ce retard fût, dans ma conviction, très-préjudiciable aux opérations militaires, j'ai souscrit à votre désir, afin d'éviter jusqu'aux apparences d'un dissentiment entre nous.

« Depuis ce temps, les troupes romaines ont pu se porter partout où elles ont cru qu'il était de leur intérêt de le faire ; j'ai, au contraire, enfermé mes opérations dans la partie du territoire qui a Civita-Vecchia pour base. Vous avez proposé le 29 de ce mois, aux autorités romaines, un ultimatum dont j'ai accepté les termes, bien que certaines conditions qui y étaient stipulées fussent loin de me donner une entière satisfaction.

« Dans la journée même, vous m'avez écrit de Rome que cet ultimatum allait, selon toute probabilité, être accepté. Ce soir, et contre toute probabilité, malgré cette assurance, vous me déclarez que

vous avez signé avec la république romaine des conditions auxquelles vous espérez que j'apposerai ma signature.

« Ces conventions sont en opposition formelle avec les instructions que j'ai reçues. Je les crois contraires aux volontés de mon gouvernement. Non-seulement je ne leur donne pas mon assentiment, mais je les considère comme non-avenues, et je suis forcé de le déclarer aux autorités romaines.

« Quand le ministère aura fait connaître, à la suite de la mission de M. de Latour-d'Auvergne, sa dernière intention, je m'y conformerai scrupuleusement. En attendant, j'ai le regret d'être dans l'impossibilité de concerter désormais mon action politique avec la vôtre. »

Ainsi qu'il le mandait au ministre plénipotentiaire, le général Oudinot écrivit aussitôt aux triumvirs pour protester en ces termes contre la conclusion du traité :

« J'ai eu l'honneur de vous faire savoir, ce matin, que j'accepterais pour mon compte l'ultimatum qui vous a été transmis, le 29 de ce mois, par M. de Lesseps.

« A mon grand étonnement, M. de Lesseps m'apporte, à son retour de Rome, une sorte de convention en opposition complète avec l'esprit et les bases de l'ultimatum. Je suis convaincu qu'en la signant, M. de Lesseps a dépassé ses pouvoirs. Les instructions que j'ai reçues de mon gouvernement m'interdisent formellement de m'associer à ce dernier acte.

« Je la regarde comme non avenue, et il est de mon devoir de vous le déclarer sans retard. »

La réception de cette lettre fut un coup de foudre pour les triumvirs, qui déjà s'énorgueillissaient de l'issue des négociations. « Cette lettre, s'écria le méticuleux Armellini, est pour les Français la revanche du 30 avril. — Peut-être, » répondit Mazzini, et prenant la plume il écrivit au général Oudinot que c'était avec un sentiment d'étonnement et de douleur que le triumvirat voyait ces différends entre le général en chef et le représentant de la France. Et ces différends étaient d'autant plus étranges, qu'il regardait cette convention comme une chose entièrement conforme au vœu de l'Assemblée française et aux sympathies exprimées nouvellement par la nation. Il ajoutait, en terminant, que le triumvirat n'était pas responsable des graves conséquences qui pourraient en résulter. Il espérait, toutefois, que ces difficultés s'aplaniraient.

De son côté, M. de Lesseps, auquel fut communiquée la lettre du duc de Reggio, répondit au triumvirat qu'il maintenait, quand même, la convention signée, et qu'il partait pour Paris afin de la faire ratifier. « Cet engagement, ajoutait-il, a été conclu en vertu de mes instructions, qui m'autorisent à me consacrer exclusivement aux négociations et aux rapports à établir avec les autorités et les populations romaines. »

Persistant dans la voie où il s'était imprudemment engagé, M. de Lesseps veut soumettre sa conduite

au jugement du ministère. En conséquence, il fait partir aussitôt pour Paris M. Lavelaine de Maubeuge, chargé de soumettre à l'Assemblée nationale les conditions du traité qu'il a signé. De son côté, le général Oudinot, dans le but de faire connaître à la France et à son gouvernement la vérité toute entière, se dispose également à envoyer à Paris un officier-général d'une loyauté éprouvée. Le général Regnault de Saint-Jean-d'Angely sera le fidèle interprète de sa pensée (1); cet officier-général venait de partir pour Civita-Vecchia lorsqu'une estafette, arrivée à franc étrier de cette ville, remit au général Oudinot une dépêche télégraphique transmise de Paris, le 28 mai, à sept heures du soir. Elle était conçue en ces termes :

« *Le ministre des affaires étrangères au général Oudinot.*

« Tout retard serait désormais funeste à l'approche de la saison des fièvres. La voie des négociations est épuisée. La mission de M. de Lesseps est terminée. Nous confirmons notre dépêche précédente relative au général Vaillant.

« Concentrez vos troupes. Entrez dans Rome aussitôt que l'attaque vous présentera la presque certitude du succès.

« Si vous manquez de moyens d'attaque, faites-le-moi savoir immédiatement. »

La mise à l'ordre de cette dépêche excite parmi

(1) Voir les documents historiques, N. 14.

les troupes des transports unanimes de joie. Le général Regnault de Saint-Jean-d'Angely, dont la mission n'avait plus d'objet, est rappelé au moment où il s'embarquait pour la France. Il remet les dépêches dont il était porteur à son aide-de-camp, qui poursuit son voyage jusqu'à Paris.

La question trop longtemps pendante sous les murs de Rome est désormais vidée. La politique expectante de la diplomatie est condamnée. L'action militaire va reprendre tout son empire.

Le duc de Reggio s'empresse d'annoncer en ces termes, aux triumvirs, sa rupture avec M. de Lesseps et les ordres qu'il venait de recevoir du gouvernement français :

« Messieurs,

« Je reçois à trois heures de l'après-midi la lettre par laquelle vous témoignez le regret que j'aie refusé de m'associer à la convention que M. de Lesseps, ministre plénipotentiaire, a cru devoir arrêter avec vous, sous la date du 31 mai, à huit heures du soir.

« L'événement a justifié ma détermination par deux dépêches émanées du ministre de la guerre et de celui des affaires étrangères, sous la date des 28 et 29 mai. Le gouvernement français m'a déclaré ce qui suit : « La voie des négociations est épuisée. La mission de M. de Lesseps est terminée. » Aussitôt la réception de ces dépêches, je me suis empressé de faire connaître leur contenu à M. de Gérando, chancelier de l'ambassade. Le chef d'état-major de l'armée expéditionnaire a chargé cet agent diploma-

tique de donner officiellement communication au gouvernement romain d'une décision qui rappelle M. de Lesseps et qui me replace dans la plénitude des pouvoirs d'un commandant en chef.

« M. de Lesseps s'est chargé de vous remettre, hier soir, à dix heures, la note dont copie est ci-jointe.

« J'y déclarais, vous le voyez, messieurs, que dans le cas où, après vingt-quatre heures, l'ultimatum du 29 mai ne serait point accepté, l'armée française reprendrait sa liberté d'action.

« N'ayant pas reçu de réponse à cinq heures du soir, j'écrivais le même jour à M. de Lesseps :

« *N'oubliez pas de dénoncer immédiatement la fin de l'armistice, si vous n'obtenez sans retard une solution entièrement conforme à la déclaration du* 29 *de ce mois.*

« Aujourd'hui, aussitôt après la réception des dépêches télégraphiques ci-dessus mentionnées, j'ai fait prévenir les avant-postes romains que la trêve consentie verbalement par M. de Lesseps était expirée et que la suspension des hostilités cessait complétement.

« A trois heures et demie, le premier juin mil huit cent quarante-neuf, je charge M. le chancelier de l'ambassade d'avoir l'honneur de vous faire cette nouvelle notification.

« Le général en chef,

« OUDINOT DE REGGIO. »

En même temps, fort de la dépêche qu'il vient de

recevoir, le commandant en chef écrit ainsi au général de l'armée romaine :

« Général,

« Les ordres de mon gouvernement sont positifs : ils me prescrivent d'entrer dans Rome le plus tôt possible. J'ai dénoncé aux autorités romaines l'armistice verbal que, sur les instances de M. de Lesseps, j'avais consenti à accorder momentanément. J'ai fait prévenir par écrit vos avant-postes que l'une et l'autre armée avaient le droit de recommencer les hostilités. Seulement, pour donner le temps à ceux de nos nationaux qui voudraient quitter Rome, et sur la demande de M. le chancelier de l'ambassade de France, la possibilité de le faire avec facilité, je diffère l'attaque de la place jusqu'à lundi. »

En réponse à la lettre du commandant en chef de l'armée française le général Roselli fit une demande d'armistice de quinze jours, sous le prétexte de s'opposer à la marche des Autrichiens sur Rome. Le duc de Reggio refusa, disant que les troupes autrichiennes ne dépasseraient pas les lignes qu'elles occupaient. Ensuite il chargea M. de Gérando, chancelier de l'ambassade de France, de prévenir les personnes qui désiraient abandonner la ville qu'un refuge assuré leur serait ouvert au monastère de Saint-Paul.

En attendant, la plus grande activité règne au camp de l'armée française. Du haut de leurs remparts, les Romains peuvent suivre les divers mouvements de nos troupes. Une compagnie de chas-

seurs à pied vient renforcer les bataillons établis au Monte-Mario, tandis que, pour donner le change à l'ennemi et intercepter les convois de diverses natures qui approvisionnent la ville, la cavalerie pousse de fréquentes reconnaissances sur la rive du fleuve.

Sur ces entrefaites, les triumvirs annonçaient ainsi aux Romains la reprise des hostilités :

« Citoyens,

« Non-seulement le général Oudinot a refusé son adhésion à la convention faite entre nous et l'envoyé extraordinaire de la France, mais il nous a dénoncé la rupture de l'armistice et déclaré son armée libre de nous attaquer.

« Quoi qu'il arrive, les Romains feront leur devoir et nous le nôtre. Déjà Dieu et le peuple nous ont donné la victoire dans une première lutte avec l'homme qui nous menace. Dieu et le peuple nous la donneront encore. »

Rome est située à cheval sur le Tibre, qui la sépare en deux parties inégales du nord au sud. La partie orientale, la plus considérable, est protégée par l'enceinte aurélienne, elle renferme quelques collines peu élevées. La partie occidentale, qui comprend la cité Léonienne, ainsi que le Transtévère, est moins étendue; mais l'enceinte bastionnée, construite en 1643 sous Urbain VIII, la rend plus importante au point de vue militaire. Cette fortification embrasse, sur les trois cinquièmes de son étendue totale, la crête du mont Janicule, à trois cent vingt-deux pieds au-dessus du niveau de la mer et cent qua-

rante-neuf au dessus de celui du Capitole. Le développement général de l'enceinte mesure seize milles italiens. A l'est, Rome n'est dominée extérieurement par aucune élévation; mais à l'ouest, un système de collines enchaînées les unes aux autres serpente dans un rayon de quinze mille environ sur la rive droite du Tibre. Ce sont les coteaux de Santa-Passera, le Vatican, le Janicule, le Monte-Verde et le Monte-Mario. Cette dernière colline domine, à la partie nord-ouest, le fort Saint-Ange, le *Ponte-Molle* et les deux routes qui, sur la rive droite et sur la rive gauche du fleuve, conduisent l'une à la porte Angelica, l'autre à la porte du Peuple. En dehors de l'enceinte d'Urbain VIII, en regard de la porte Saint-Pancrace et à une distance de quatre cent quatre-vingt-dix mètres, s'élève sur un plateau la villa Corsini, connue sous le nom de *Casino des Quatre-Vents*. Le général Oudinot jeta les yeux sur la position importante qu'elle occupe pour en faire le pivot de ses opérations.

L'art militaire enseigne qu'une place doit être attaquée par le front le plus saillant : cette partie étant moins bien flanquée que les autres, présente à l'action des assiégeants une moindre concentration de feux. C'est en raison de ce principe que le général Oudinot, d'accord avec les généraux Vaillant et Thiry, résolut de se rendre maître du Janicule, afin de pouvoir diriger les batteries de brèche sur le front le plus saillant des remparts. L'armée française occupait les hauteurs qui, sur la rive droite du Tibre,

dominent la partie ouest de Rome. Elle s'étendait du nord au sud, jusqu'à la plaine située sur la rive gauche de ce fleuve, du Monte-Mario à la basilique de Saint-Paul. Dans cet ordre demi-circulaire, ayant son front d'opérations opposé au point objectif et ses lignes d'attaque dirigées concentriquement, elle se trouvait disposée de la manière suivante : le centre, la réserve et les accessoires à *Monte-Verde ;* la droite à Saint-Paul, et la gauche à Monte-Mario. Le grand parc d'artillerie campait à Santa-Passera, celui du génie à la villa Santucci d'abord, et ensuite à Merluzetta. Le gros de l'armée, les ambulances, les dépôts et les fours occupaient la villa Santucci. La position élevée de ce point, choisi pour recevoir le quartier général, permettait au commandant en chef de communiquer rapidement avec les deux ailes de l'armée, et de diriger ses opérations. Les troupes françaises formaient alors un effectif d'environ vingt-trois mille hommes. Les troupes romaines, supérieurement pourvues de munitions et d'une nombreuse artillerie, pouvaient mettre en ligne environ vingt-huit mille combattants résolus et parfaitement armés. L'on doit joindre à ce nombre cinq ou six mille gardes civiques sur le concours desquels la défense d'ailleurs ne pouvait guère compter. Cette armée occupait l'intérieur de la ville que les républicains avaient munie de parapets, de barricades, de batteries et de divers travaux de tranchées, surtout sur les points qui se prêtaient le plus à l'attaque, tels que les portes du Peuple et de Saint Pancrace.

Dans la soirée du 2 juin, le général Oudinot donne ses derniers ordres pour reprendre les hostilités, et quoique les autorités romaines n'aient point accordé à nos nationaux la possibilité de quitter la ville, il prend les mesures nécessaires pour que la place proprement dite soit à l'abri de toute atteinte. Le 3 juin, à la pointe du jour, deux colonnes commandées, l'une par le général de brigade Mollière, l'autre par le général de brigade Levaillant (Jean), se portent par des points différents sur la villa Pamfili. Ces deux brigades sont commandées par le général Regnault Saint-Jean-d'Angely. Le 33e de ligne est envoyé en reconnaissance avec deux compagnies de chasseurs à pied et une compagnie du génie. Ces troupes arrivent sous les murs de la villa où les Romains s'étaient retranchés d'une manière formidable. Quelques coups de fusil se font entendre, et bientôt après une vive fusillade, appuyée par des feux d'artillerie, s'engage sur cette première ligne extérieure. Les tirailleurs lombards du colonel Melara s'élancent avec intrépidité sur nos soldats ; ceux-ci les attendent de sang-froid à la baïonnette. La lutte est acharnée ; de part et d'autre elle offre un caractère sanglant et majestueux. Malgré la résistance imprévue qu'il rencontre, le général Levaillant continue son mouvement avec les 16e et 25e légers, appuyés par le 66e de ligne ; il parvient à forcer une des principales entrées, et se porte vivement à l'attaque de la villa. Les Romains reculent ; deux cent treize prisonniers dont dix-neuf officiers, trois drapeaux et vingt mille car-

touches tombent au pouvoir de nos soldats. De son côté, la colonne Mollière s'ouvre un passage en faisant sauter à la mine un pan de mur d'enceinte, elle arrive à son tour pour avoir bientôt sa part de combat et de victoire. Le brave général Mollière soutient dignement sa réputation d'intrépidité et prouve une fois de plus, par son courage, son sang-froid et ses talents militaires, qu'il mérite la haute estime dont il jouit dans l'armée française ; jeune encore, il rendra jusqu'au dernier moment des services à la patrie, mais la mort qu'il affronte sur les champs de bataille l'attend à son retour en France ; s'il n'a pu tomber en soldat, il mourra du moins en chrétien, et son dernier soupir sera encore une victoire.

Maîtres de la villa Pamfili, les Français se jettent résolument sur le casino des Quatre-Vents, situé à cheval sur cette ligne et vis-à-vis de la porte Saint-Pancrace ; l'ennemi y était retranché d'une manière formidable ; Garibaldi lui-même, à la tête de quatre mille combattants, en défendait les abords. Malgré une résistance acharnée, le casino est enlevé de vive force. L'occupation de ce point important rendait inévitable celle de l'église de Saint-Pancrace. Nos troupes reçoivent l'ordre de l'enlever, elles s'en rendent maîtresses après deux heures de combat. La villa Valentini et une grande ferme qui l'avoisine, toutes deux énergiquement défendues, tombent également au pouvoir de nos armes ; cependant l'on combat toujours, le canon gronde sans interruption ; les Lombards, bien commandés et dignes par leur

courage de se trouver face à face avec les Français, disputent pied à pied le terrain arrosé de sang qu'on leur enlève à la baïonnette ; repoussés sur un point, ils reculent, se rallient sur un autre, et reviennent à la charge pour échouer de nouveau devant l'énergie de nos bataillons.

Il est sept heures du soir, et depuis le matin les colonnes romaines, soutenues par le feu nourri des remparts, font de prodigieux efforts pour reprendre et conserver des positions dont elles comprennent l'importance. Les murs des Quatre-Vents pris et repris jusqu'à trois fois sont percés à jour. Enfin, la victoire, si longtemps disputée, se range définitivement sous le drapeau de la France. Ces positions qui assurent la gauche de nos tranchées et que les efforts de l'ennemi tendront fréquemment à nous enlever, seront défendues pendant tout le siége avec une inébranlable fermeté.

D'un autre côté, la brigade Sauvan, établie depuis quelques jours à Monte-Mario, avait reçu l'ordre de s'emparer du *Ponte-Molle* dont une arche avait été détruite. L'attaque commença au moment même où le canon de la Villa Pamfili fit entendre ses premières détonnations. On s'accordait à croire, sur de nombreux rapports, que le pont était miné ; cette supposition détermina le général Sauvan à faire passer à la nage sur la rive gauche du Tibre une trentaine d'hommes dont les armes, les munitions et les vêtements avaient été déposés sur un radeau construit à cet effet. Mais la rapidité du fleuve pa-

ralysant leurs efforts, les hommes qui conduisaient le radeau, n'eurent que le temps de se jeter à la nage pour ne point tomber au pouvoir des ennemis, le radeau seul, échouant sur la rive opposée, devint pour les soldats romains une facile conquête. Le général prit alors le parti de s'emparer de la portion du pont qui tient à la rive droite. A cet effet, quelques voltigeurs et des chasseurs à pied s'embusquent derrière les accidents de terrain et parviennent, après d'assez longs efforts, à faire taire deux bouches à feu que l'ennemi avait mises en batterie de manière à enfiler le pont. Deux bataillons romains, forcés de cesser leur feu, se réfugient à la hâte dans les maisons voisines.

Alors nos travailleurs, au moyen de poutrelles et de fascines, rétablissent promptement le pont. Trois compagnies d'infanterie le traversent et se mettent sur l'autre rive, en mesure de repousser l'attaque. Tels furent les résultats de cette journée glorieuse pour nos soldats, si l'on considère les obstacles qu'ils ont dû vaincre.

Les troupes romaines avaient accumulé sur les points emportés par les nôtres les efforts de la résistance la plus acharnée. Elles ont prouvé ce jour-là qu'elles avaient le cœur et le courage du soldat. Leurs pertes, en comparaison de celles de l'armée française, furent considérables. Le corps du colonel Melara fut anéanti ; celui du colonel Manara réduit de la moitié. Le général Garibaldi perdit, outre l'élite de son état-major, les officiers les plus

distingués de son armée : Marochetti, Daverio, Bixio, Mameli, Masina son ami et chef de sa cavalerie, Dandolo, jeune homme d'une distinction égale à sa haute naissance.... Le brave colonel Melara, grièvement blessé dès le commencement de l'action, devait bientôt suivre ses compagnons d'armes dans la tombe que leur avait creusée la révolution.

Tandis qu'une partie des troupes romaines, après avoir perdu les lignes qu'elle était chargée de défendre, rentrait dans Rome, l'autre partie campait à la villa Borghèse sous la protection des pièces placées en batterie sur le Pincio.

Le combat était terminé ; quelques coups de fusils isolés se perdaient çà et là dans le silence de la nuit, lorsque les triumvirs, cachant l'étendue de leurs pertes évaluées seulement par eux à cent morts et cent cinquante blessés, adressèrent aux Romains cette étrange proclamation :

« Vaillants soldats, vous avez soutenu aujourd'hui le nom romain et l'honneur de l'Italie par un combat de quatorze heures. Vous, tous nouveaux dans l'art de la guerre, vous avez effacé la valeur aguerrie des vieux soldats.

« Tout surpris que vous avez été par la trahison et la violation infâme d'une promesse sacrée et signée, vous n'en avez pas moins repris pouce à pouce tout le terrain, qu'un ennemi, foulant aux pieds les lois de la guerre, avait conquis sur vous pour un moment. Vous avez repoussé et mis en déroute les milices qui passaient aux yeux de l'Europe pour les

plus valeureuses. Vous êtes allés au-devant de la mort comme l'on va à une fête, à un triomphe.

« Que pouvons-nous faire qui soit à la hauteur de votre valeur, sinon d'invoquer la puissance du Très-Haut sur vous, de nous unir à lui pour vous bénir au nom de l'Italie, vous, les gardiens des gloires de nos ancêtres, le remercier de ce qu'il nous a donné de voir dans cette journée les grandes et les merveilleuses choses qui sont en vous ?

« Romains, disons-le, cette journée a été une journée de héros, une des plus belles de l'histoire. Nous vous avions dit : Soyez grands; et vos actes nous ont répondu : Nous le sommes ! »

Le reproche adressé au général en chef d'avoir attaqué la ville avant l'expiration du terme convenu, est dénué de fondement. Le général n'a commencé son mouvement sur la villa Pamfili qu'après en avoir donné l'avis aux avant-postes romains; il n'a fait tirer sur la place que dans la journée du mardi. Dans celle du 3, il n'a répondu que par un seul coup de canon au feu des remparts qui cependant vomissaient la mitraille sur ses colonnes. Quoi qu'il en soit, de nombreuses actions d'éclat signalèrent cette journée. Un nommé Brasier, soldat à la cinquième compagnie du deuxième bataillon du 66e de ligne, se trouve cerné dans une masure au moment où les Romains venaient de reprendre la villa Pamfili. « Rendez-vous, lui crie-t-on. — *Pas si bête !* répond-il ; et, l'une après l'autre, il brûle une dizaine de cartouches. Sa giberne vidée, il s'assied sur une

pierre, tire sa pipe, son briquet et se met en devoir de l'allumer. Dans ce moment, les Romains se précipitent sur lui, le terrassent. « Crie : Vive la république romaine ! et tu es sauvé, » lui dit-on. — Vive la France ! s'écrie-t-il. Les ennemis allaient le massacrer, lorsqu'un officier le sauva, disant : — Ne le tuez pas ! c'est un brave. — Nous sommes tous comme cela dans mon pays, » répliqua Brasier.

Un clairon sonnant le pas de charge tombe grièvement blessé ; un tambour le remplace et subit le même sort ; un second tambour se présente ; au même instant une balle brise la peau de sa caisse, il retourne la caisse et continue de battre. Vingt pas plus loin, il reçoit une balle dans le bras droit ; il change sa caisse de place et bat de la main gauche : ce tambour a reçu la croix d'honneur.

Fidèles aux glorieuses traditions de leur histoire, les Français, commençant une guerre exceptionnelle, désiraient moins s'emparer de Rome que de la délivrer des éléments révolutionnaires qui la tenaient dans un état de pression déplorable ; ils voulaient vaincre d'abord par la force des armes et rendre ensuite, par la générosité de la force, la ville intacte à son légitime souverain. Le problème, alors qu'ils voulaient éviter les rigueurs de la dévastation et du carnage, devenait d'une solution plus difficile. Il exigeait, de la part du commandant en chef, circonspection et sagacité dans les desseins, promptitude et sang-froid dans l'exécution. Le duc de Reggio l'avait compris, le jour où il avait accepté

l'une des missions les plus graves et les plus difficiles qui furent jamais offertes à un général d'armée ; c'est pour cela qu'il résolut d'attaquer la place avec ce système de travaux de siége dont rien ne peut arrêter la marche méthodique, progressive, et qui, en rendant insignifiantes les pertes de l'assiégeant, affaiblit constamment les forces des assiégés.

Conformément au projet arrêté, tout était prêt, le 4, pour l'ouverture des travaux préliminaires. Ce jour-là, douze cents travailleurs, protégés par deux bataillons, se rangeaient sans bruit devant une maison surnommée par les soldats la maison *des six volets verts*, et située à trois cents mètres environ du mur d'enceinte.

Le silence du soir n'était interrompu que par les décharges faites sans direction par le canon des assiégés. Tout à coup, à un signal donné, les douze cents travailleurs commandés pour ouvrir la tranchée s'élancent en avant, parviennent aux lignes tracées par le génie, à trois cents mètres de la place, et se mettent à l'œuvre, tandis que, pour détourner l'attention de l'ennemi, le général en chef fait opérer deux fausses attaques, l'une à la villa Pamfili, l'autre en avant du Ponte-Molle. Lorsque le jour parut, les travailleurs étaient à couvert.

L'ouverture de la tranchée est une des actions les plus hardies du siége de Rome ; les tranchées, d'après les règles de l'art, s'ouvrent ordinairement à six cents mètres de la place menacée.

Cependant, les positions perdues formaient le

point de mire des assiégés; ils savaient que la clef des portes de la ville se trouvait là : aussi dirigeaient-ils tous leurs efforts pour les reprendre. Dans la soirée du 5, ils tentèrent inutilement deux sorties : ils furent repoussés.

L'armée assiégeante avait appris dans la journée avec une vive satisfaction l'arrivée à Civita-Vecchia d'une gabarre de charge portant quatre pièces de 24, deux obusiers de 22 centimètres et quatre mortiers. Ce renfort était d'autant plus indispensable que, pour suppléer à l'insuffisance du matériel, composé jusqu'alors de six pièces de siége, on avait emprunté à la marine quatre pièces de 30.

Une nouvelle sortie, tentée dans la soirée du 6, n'eut d'autres résultats pour les assiégés que la perte de 775 hommes laissés morts sous les murs de leur ville, et de 25 Lombards faits prisonniers.

Le 7, le général Oudinot reçut les visites du colonel Buenaga, chef d'état-major de l'armée espagnole, du colonel d'Agostino et du lieutenant-colonel Nunziante, aide-de-camp du roi des Deux-Siciles. Ces officiers venaient au nom de leurs gouvernements offrir le concours de leurs armées au commandant en chef des troupes françaises.

Le général les reçut avec courtoisie ; mais fidèle à la règle de conduite qu'il avait adoptée, il refusa leur concours en motivant son refus par des paroles que l'histoire doit enregistrer.

« Messieurs, dit-il avec la franchise du soldat, je vais vous exposer, telle que je la comprends, la si-

tuation respective des armées catholiques réunies en ce moment sur le territoire du gouvernement pontifical.

« Il appartenait à la France, fille aînée de l'Église, de prendre l'initiative du rétablissement à Rome de la souveraineté temporelle du pape, intimement liée à l'autorité spirituelle. C'est évidemment dans ce but qu'un corps expéditionnaire fut dirigé sur Civita-Vecchia. Toutefois, la situation politique de la France, la forme de son gouvernement, lui imposaient des devoirs complexes et spéciaux.

« Les institutions libérales qui la régissent lui prescrivent de s'opposer aux réactions absolutistes; les gouvernements autrichien, espagnol et napolitain sont à cet égard dans des conditions très-différentes de la nôtre. Cette distinction a de suite été établie par la première proclamation datée de Civita-Vecchia, mais rédigée à Paris par le gouvernement lui-même.

« Les dispositions de mon pays pour le Saint Père et ses sympathies pour le véritable peuple romain jointes aux renseignements qui de toutes parts m'étaient parvenus, ont dû faire hâter ma marche sur la ville sainte. Je poussais une forte reconnaissance sur Rome plutôt en médiateur qu'en conquérant, l'arme sous le bras, pour ainsi dire. Je vis bientôt que nos intentions étaient méconnues. La journée du 30 avril, dont tout le monde connaît l'issue et dont les armes françaises peuvent se glorifier, m'obligea cependant à me retirer sur Palo.

J'espérais être attaqué dans cette retraite en champ ouvert; mais quoique j'aie employé cinq jours pour l'exécuter, pas un seul détachement de l'armée romaine n'a osé inquiéter notre marche. Je fis à mon gouvernement un rapport conforme à la plus exacte vérité. Je déclarai que les populations étant sous le coup de la terreur ne nous viendraient point en aide et que des renforts, surtout en munitions, étaient nécessaires pour faire le siége de cette ville. J'aime à rendre à mon gouvernement cette justice qu'il m'envoya des forces supérieures à celles qui m'étaient rigoureusement indispensables. Dès qu'elles furent arrivées, je repris l'initiative de l'attaque; c'est à ce moment que M. de Lesseps arriva de Paris avec une mission diplomatique. Ce que m'ont fait souffrir des hésitations, des lenteurs et des subterfuges si peu en rapport avec les habitudes militaires, Dieu seul et moi le savons. Vous me comprendrez quand je vous dirai ici, messieurs, que mon caractère de soldat a été mis à de cruelles épreuves.

« Je devais à mes subordonnés l'exemple de la patience; je le leur ai donné jusqu'au moment où M. de Lesseps a présenté à ma signature une convention injurieuse pour l'honneur de nos armes et pour la dignité de la France.

« Ma rupture avec M. de Lesseps devait être ce qu'elle fut, éclatante. La manière avec laquelle ce diplomate a exécuté sa mission est connue et appréciée aujourd'hui. Elle l'a été de suite, je suis heureux de le dire, par le président de la République française

et par son cabinet. M. de Lesseps était rappelé à Paris au moment même où je lui interdisais l'entrée du camp. On me rendit les pleins pouvoirs dus à un général en chef. Ce fut alors que je donnai aux opérations de guerre l'élan convenable pour finir l'entreprise.

« A la suite de plusieurs vigoureux combats, nos troupes s'emparèrent de toutes les positions extérieures et maintenant elles sont maîtresses du Ponte-Molle sur le haut Tibre ainsi que des communications de Florence et d'Ancône. En face de la basilique de Saint-Paul se trouvent établis des bacs, et un pont de bateaux est jeté sur le bas Tibre ; ma cavalerie parcourt toute la plaine qui s'étend entre Rome, Frascati et Albano. Nous avons déjà ouvert notre première parallèle à trois cents mètres de la ville. Nos batteries sont établies ; dans quelques jours nous serons maîtres de Rome, et si les dispositions que j'ai prises retardent le succès, du moins elles éviteront à la ville éternelle les malheurs de la guerre.

« Eh bien ! quand une grande nation comme la France a déjà accompli de telles choses, quand elle a fait des sacrifices et des dépenses si énormes, quand elle a essuyé une offense, il lui faut une réparation éclatante. Elle doit l'obtenir sans aucune participation auxiliaire, sans aucun secours étranger. Non, dans les circonstances actuelles, la France ne peut permettre qu'aucune nation vienne lui enlever la gloire qui lui appartient exclusivement, et qui ne peut lui échapper. Toute armée qui s'avancerait en

ce moment vers Rome ne pourrait le faire que comme notre amie ou comme notre ennemie, en secourant les assiégés ou les assiégeants. Nous ne pouvons accepter ni l'une ni l'autre de ces combinaisons. Nous entrerons dans Rome sans l'aide des armées coalisées ; je crois à leurs bonnes intentions; mais si elles ne suspendaient pas immédiatement leur marche, l'armée française se porterait sans retard à leur rencontre et n'hésiterait pas à les traiter en ennemies.

« J'ignore les événements qui peuvent se produire dans l'ordre politique et social de l'Europe, j'ignore aussi le parti définitif que prendra la France dans les embarras qui suivront la reddition de Rome; mais aujourd'hui mon devoir est tracé ; c'est dans la ville sainte que mon pays fera connaître ses dernières résolutions sur l'avenir des États pontificaux.

« Pour ne pas offenser la juste susceptibilité des armées napolitaine et espagnole, je vais vous lire la lettre que j'ai écrite sur le même sujet au commandant en chef des troupes autrichiennes qui se trouvent dans les États romains. »

Après avoir lu rapidement la lettre que nous avons reproduite en son temps, le général Oudinot reprit :

« Messieurs,

« Je ne sais si ce langage est bien diplomatique pour la forme, mais il est l'expression d'une volonté inébranlable. J'ai l'orgueil de croire qu'il aura votre

assentiment et celui de vos souverains respectifs. »

Le colonel Buenaga et le lieutenant-colonel Nunziante répondirent que ni leurs gouvernements, ni les généraux, dont ils étaient les délégués, n'avaient la prétention d'imposer leurs concours à la France. Ils ajoutèrent que leur mission avait surtout pour but d'employer tous les moyens pour consolider l'harmonie qui régnait entre les États respectifs. Enfin, ils déclarèrent que, pour se conformer au vœu de la France, ils concentreraient leurs opérations dans le rayon actuel de leur cantonnement.

Le colonel d'Agostino fit remarquer, en outre, que pour garantir ses frontières de l'invasion des troupes garibaldiennes, le roi des Deux-Siciles avait pris des positions, dont l'occupation était commandée par la prudence et le dévouement au maintien de l'ordre social.

A la suite d'un long entretien, le général Oudinot ajouta qu'il s'estimerait heureux d'offrir toutes les facilités possibles aux officiers napolitains et espagnols qui, dans l'intérêt de la science militaire, voudraient suivre les opérations du siége. Enfin, cette entrevue fut terminée par un déjeuner, pendant lequel furent échangés les témoignages d'une estime mutuelle entre les militaires des trois armées belligérantes.

Le colonel Buenaga avait remis au général Oudinot une lettre du commandant en chef de l'armée espagnole, par laquelle le général Cordova, en des termes dignes de son cœur et de son beau nom de

soldat, offrait son concours à la France. Le duc de Reggio pria le colonel Buenaga de lui porter sa réponse écrite : elle était conçue dans le même esprit que celle adressée antérieurement au général en chef des troupes autrichiennes (1).

La division espagnole, commandée par le général don Ferdinand de Cordova, s'était présentée à la vue de Gaëte, dans la soirée du 27 mai. Une partie de l'état-major débarqua sur-le-champ, le reste de l'armée ne toucha terre qu'à l'aube du jour suivant. L'arrivée des troupes espagnoles fut accueillie par le souverain Pontife avec reconnaissance et joie. Pie IX reçut leur général en chef avec tous les égards dus au noble caractère d'un officier général si distingué. Le témoignage de ses sympathies rejaillit sur l'armée entière, lorsque le soir même les troupes se présentèrent en colonnes serrées par bataillons sur le parvis de la place, afin d'y être passées en revue par le Saint Père. L'auguste Pontife parcourut toute la ligne sur son front de bataille, recueillant les transports d'un profond et religieux enthousiasme : le roi des Deux-Siciles, entouré de sa royale famille et de toutes les personnes de sa cour, les cardinaux, princes de l'Eglise et un grand nombre de prélats accompagnaient le pape. La magnificence du ciel, le calme de la mer, encadrée à son horizon par des nuages de pourpre et d'or, l'enthousiasme qui brillait sur tous les fronts, donnaient à ce spectacle un

(1) Voir les documents historiques, N. 15.

caractère imposant et solennel. Tout à coup le canon des forts, répondant à celui des bâtiments catholiques en rade, se fit entendre, les troupes fléchirent le genou, et Pie IX, seul debout, élevant les mains, bénit les drapeaux espagnols, représentés à ses pieds par la bannière de Castille, que porte par un insigne privilége le régiment du roi, premier régiment de ligne.

Deux jours après, le roi des Deux-Siciles, à l'occasion de l'anniversaire de sa fête, voulut à son tour passer en revue l'armée du général Cordova. La division espagnole manœuvra sous les yeux de Ferdinand II, avec une remarquable précision. L'aspect général des soldats était excellent, leur instruction brillante et leur discipline digne de la nation qu'ils représentaient sur la terre étrangère.

Le roi des Deux-Siciles, qui porte jusqu'à la passion le culte des armes, et dont l'armée est une des plus brillantes d'Europe, visitait chaque soir le camp espagnol, s'informant avec intérêt de tous les détails d'organisation et d'équipement de ses troupes. Il ne laissait échapper aucune occasion de témoigner ses sympathies pour la personne du commandant en chef, digne de ses royales attentions par sa haute naissance et par ses qualités personnelles, qui en font un des officiers-généraux les plus distingués de l'Espagne.

Descendant de Gonzalve de Cordoue, le grand capitaine, don Fernand de Cordova, joint à la bravoure personnelle, qui distingue les soldats espagnols, le

coup-d'œil rapide, le sang-froid et la force de volonté qui constituent les hommes appelés au commandement. D'un caractère conciliant et ferme à la fois ; rompu dès sa plus tendre jeunesse aux exigences de la discipline militaire ; tempérant par la justice les rigueurs de la sévérité. Estimé et adoré de ses compagnons d'armes, le général Cordova était digne, sous tous les rapports, de représenter la noble Espagne dans l'œuvre de la restauration pontificale.

Le 3 juin, l'armée espagnole qui, quelques jours après atteignit le chiffre de neuf mille hommes de toutes armes, lève le camp de Gaëte et marche sur Fondi. Le 4, elle entre sans coup férir à Terracine et pousse ses avant-postes jusqu'à Velletri, où bientôt le général Cordova établira son quartier-général, pour attendre les événements.

Cependant les travaux du siége de Rome s'avançaient avec rapidité, sous la direction spéciale du général Vaillant, l'un des hommes les plus distingués que l'arme du génie compte en Europe.

Les journées des 6 et 7 juin se passent à établir des batteries, pour combattre les pièces de l'ennemi, formidablement établi sur les remparts de la ville et sur le mont Testaccio.

De leur côté, les chefs de la république romaine redoublent d'énergie : ils entassent proclamations sur proclamations, ils mettent tout en œuvre pour enflammer le courage des combattants et augmenter

les moyens de résistance; les presses de la ville gémissent sous le feu de leur éloquence; les ordonnances en formes d'exhortations se succèdent sans intervalle; l'une engage les femmes à ne point redouter les bombes et les boulets qui, disent les triumvirs, *ne sont dangereux que pour les pierres;* l'autre promet aux braves des médailles d'or, d'argent ou de cuivre, d'une valeur proportionnée aux actes de courage et de dévouement; celle-ci, enjoint, sous des peines sévères, aux faibles et aux lâches qui ne veulent point se servir de leurs armes, de les livrer à des mains plus sûres; celle-là impose à tous les citoyens, sans distinction d'âge, de sexe et de condition, l'obligation de travailler aux fortifications et aux barricades: « Les mains délicates, disent les triumvirs, les mains blanches et parfumées qui deviennent noires et calleuses en maniant la pioche et la pelle, sont aussi honorables que les cicatrices obtenues aux jours de la bataille. Un assez grand nombre de dames romaines appartenant à la bourgeoisie répondent à ces appels incessants. Tandis que les unes se consacrent au service des blessés qui remplissent les hôpitaux et les ambulances; les autres confectionnent des cartouches. La coquetterie trouve même son bénéfice à ces exercices, étrangement en dehors de la nature et des habitudes de la femme; c'est en robe de bal, en manches courtes, et décolletées, qu'elles se rendent chaque jour aux lieux qui leur sont désignés. Là, de leurs mains accoutumées à jouer avec des rubans et des fleurs, elles remuent

des monceaux de poudre, fabriquent des cartouches et oublient en chantant des airs guerriers la mission d'amour et de paix que Dieu leur a donnée sur la terre.

CHAPITRE XXV.

La Fête-Dieu. — Parade religieuse. — Opérations militaires. — Sortie du 12 juin. — Sommation aux Romains. — Elle est repoussée. — Proclamations des autorités romaines. — Continuation des hostilités. — Combats. — Expédition de Porto d'Anzio. — Brillants combats et faits divers. — Sortie des chemises. — Journée du 13 juin à Paris. — Arrivée de M. de Corcelles au camp. — Position stratégique de l'armée. — Affaire du 21 juin. — Bombardement. — Mauvais vouloir de l'agent consulaire anglais. — Manœuvres hostiles à la France. — Sang-froid du prince de Ligne. — Expédition de Tivoli.

Il était écrit que la révolution de Rome, semblable au chaos, renfermerait dans une incroyable confusion tous les éléments, excepté ceux du bien. Les hommes qui avaient dépouillé la papauté de son pouvoir temporel voulurent encore usurper ses prérogatives spirituelles. Or, le 6 juin, les grands-prêtres de la démagogie, ceignant la tiare, sans toutefois déposer l'épée, décrétèrent ainsi la célébration de la Fête-Dieu :

« Romains !

« Demain est le jour consacré à fêter l'hostie *de paix et d'amour*. La cour romaine le célébrait avec une pompe solennelle et une grande démonstration de luxe. La guerre allumée sous vos murs empêche

l'accomplissement de cet acte religieux. *Le peuple connaît et condamne ceux qui en sont cause.* Néanmoins l'acte de religion ne doit pas être omis. Que chaque curé, que chaque chapitre le célèbrent dans l'intérieur de leur église. Les humbles prières des chrétiens, s'élevant sans faste vers le ciel, en seront mieux accueillies, et pour l'expiation des péchés et le secours au peuple pieux et confiant en ce Dieu qui bénit et défend la cause des opprimés. »

Cette pièce, édifiante au point de vue révolutionnaire et signée par le ministre de l'intérieur, contenait une attaque indirecte contre l'auguste personne de Pie IX. La haine et l'hypocrisie servaient d'ostensoir à l'hostie de paix et d'amour. Quoi qu'il en soit, les fidèles plus ou moins consciencieux de la révolution célébrèrent la fête recommandée à leur dévotion. Les Lombards se firent remarquer par leur recueillement. Il appartenait aux plus vaillants défenseurs de Rome de donner l'exemple de la piété : la foi est toujours la compagne du courage. Depuis le commencement du siége, les Lombards en fournissaient la preuve. Les premiers, ces braves jeunes gens avaient protesté contre les saturnales anti-religieuses de Ciceruacchio. Dévoués au sanglant sacrifice d'une idée, ils marchaient à la mort, la poitrine couverte du signe de la rédemption ; un chapelet servait de dragonne à leurs épées, l'image de la Vierge leur servait de cocarde. Les Lombards étaient les Vendéens de la révolution. L'erreur politique elle-même a ses martyrs.

Dans la journée du 8, les travailleurs français élargissent la tranchée de manière à faciliter les communications; ils tracent deux boyaux en avant de la parallèle, une batterie de mortiers est armée pour lancer des bombes sur le bastion 6; enfin, le brave général Morris, dirigeant sur la rive gauche du Tibre une forte reconnaissance de cavalerie, ramène au camp plusieurs convois chargés de matières combustibles et d'approvisionnements de toute nature.

Un incident qui faillit coûter la vie au duc de Reggio signala cette journée. Le commandant en chef venait de quitter la Villa-Santucci, il s'avançait avec le général Vaillant, lorsqu'il aperçut plusieurs soldats du 36e de ligne menaçant de fusiller deux paysans qui pleuraient et sollicitaient leur grâce au nom de leurs femmes et de leurs enfants. « Quel est leur crime? demanda le général Oudinot.—Ils conduisent aux Romains deux charriots chargés de fascines pour gabionner des barricades, » répondit un sergent de voltigeurs. Dans ce moment même un coup de canon se fit entendre, et un boulet s'enfonça dans la terre aux pieds du général. « Les ennemis m'ont épargné sans le vouloir, s'écria le général Oudinot; nous serons plus généreux. » Les deux paysans ne furent pas fusillés; ils rentrèrent assez à temps pour prendre leur part d'une proclamation que le général Avezanna venait d'adresser aux Romains. Ce document mérite d'être reproduit textuellement et en entier; le voici :

« Soldats !

« Pendant que j'accomplissais une mission périlleuse à Ancône, vous avez, par des prodiges de valeur qui ont surpassé les *actions héroïques,* les *faits homériques de l'antiquité*, vous avez repoussé pour la quatrième fois les ennemis de la République romaine.

« Malgré la foi jurée, ils ont, par un cri fraternel, surpris quelques-uns d'entre vous, qu'ils ont envoyés, après les avoir ainsi trahis, dans la terre étrangère, comme un trophée de leur victoire. Mais ils l'espéraient en vain cette victoire ; car vous, élus du Seigneur pour briser la puissance des impies et la verge des dominateurs, vous avez vengé les victimes de la trahison et vaincu le fort, que l'on poussait au fratricide.

« La lutte acharnée que vous avez soutenue le 3 juin pendant seize heures contre les soldats les plus aguerris de l'Europe, la charge à la baïonnette sept fois renouvelée contre d'épais bataillons, aidés d'une artillerie foudroyante, vous ont acquis l'admiration de l'Europe, la reconnaissance de la patrie, l'amour de tous les hommes de cœur.

« Soldats !

« Le sang qui coule de vos plaies rachète la terre en lavant les péchés d'une génération aux mains faibles, au cœur égaré.

« Dieu a levé l'étendard à la vue des nations; il a rassemblé à Rome les exilés d'Israël, il a réuni des

quatre coins de la terre les restes dispersés de son peuple.

« Cet étendard vous est confié. L'Italie et même la France le recevront de vous, consacré par le sang des nouveaux martyrs.

« Symbole de la justice qui sera faite sur la terre, cet étendard du royaume de Dieu doit succéder à celui des despotes.

« Cette lutte est la dernière entre le génie du bien et le génie du mal. Vous mettrez fin à l'histoire des misères humaines par la victoire des peuples et le triomphe de Dieu. »

« Cette mission rend vos plaies dignes d'envie. Orgueil de vos mères, honneur de vos épouses, étonnement de vos fils, enfants chéris de la République, l'histoire de Rome vous décernera l'immortalité. Soldats, je suis heureux de me retrouver au milieu de vous pour partager vos dangers et mériter votre amour. Continuez et nous serons vainqueurs. »

Ainsi que nous l'avons déjà dit, Avezzana, pendant vint-cinq années marchand de cigares à New-York, avait trouvé là sans doute le langage mystique des anciens puritains de Cromwell.

Le lendemain, ce moderne méthodiste publia un nouvel ordre du jour qui détruisait en quelque sorte la valeur de celui de la veille. Après avoir renouvelé les louanges les plus emphatiques pour le courage romain, il termine par ordonner aux commandants des corps :

« 1° De faire trois fois par jour l'appel nominal des hommes qui servent sous leurs ordres.

« 2° D'envoyer le rapport des appels au commandant en chef.

« 3° D'envoyer des patrouilles mixtes de caporaux des divers bataillons sous la conduite des officiers pour arrêter les soldats parcourant la ville sans permission, et les remettre à la place pour être reconduits ensuite à leurs corps respectifs.

« 4° Le commandant de la place aura l'œil à ce que les officiers de place ne s'éloignent pas trop souvent le jour et la nuit de leurs corps ; il en fera le rapport aux officiers supérieurs. »

Malgré le sérieux investissement de la place et les nombreuses reconnaissances de la cavalerie française, les assiégés recevaient de temps à autre des renforts en hommes et en provisions. C'est ainsi que le 10, le général Arcioni, réfugié napolitain, parvint à se glisser à travers les lignes de notre armée et à s'introduire avec son corps franc dans l'intérieur de la place. Rome devenait la grande souricière de la république italienne.

Dans la nuit du 11, les Romains, voulant couper les communications de l'armée française, lancèrent sur le fleuve une barque enflammée remorquant deux bateaux remplis de poudre. La vigilance des marins et des hommes de garde à la tête du pont menacé parvint à déjouer ces projets. Les brûlots tombèrent au pouvoir de nos soldats.

La veille, un bataillon du 13e léger renforçant une

colonne, avait coupé sur le Teverone les ponts Salara, Nomentano et Mammolo. Cette opération, habilement exécutée, interceptait sur ce point les communications de la place assiégée.

Le 12 juin, les Romains, commandés par Garibaldi, tentèrent une sortie. Il était six heures et demie du matin : cinq à six mille hommes se jettent avec impétuosité sur la villa Pamphili. Les premiers postes français, trop faibles en nombre pour résister à cette attaque imprévue, se replient en donnant le signal d'alerte. Les Romains avancent encore sans obstacle; mais tout à coup ils se trouvent en face de nos bataillons. Vigoureusement reçus à la baïonnette, ils se replient sur les tranchées qu'ils veulent détruire et sont rejetés dans la place avec une perte d'hommes telle que les triumvirs sollicitent et obtiennent une trêve de quelques heures pour donner la sépulture à leurs morts.

Le général Oudinot, inspiré par un sentiment d'humanité, profite de cet armistice pour adresser aux autorités romaines et aux habitants de Rome une dernière sommation. « Six batteries sont prêtes à ouvrir leur feu. Le nombre et le courage des assiégés doivent succomber devant la science et le courage des assiégeants. Les assiégés seuls seront responsables des conséquences de la lutte, s'ils ne soumettent pas leur raison à ces conseils généreux. »

En ces termes il annonce au président de l'Assemblée romaine sa résolution suprême : « Les événements de la guerre ont amené, vous le savez, l'armée

française aux portes de Rome. Dans le cas où l'entrée de la ville continuerait à nous être fermée, je serais contraint, pour y pénétrer, d'employer tous les moyens d'action que la France a mis à ma disposition.

« Avant de recourir à cette extrémité, je regarde comme un devoir de faire un dernier appel à des populations qui ne peuvent avoir pour la France des sentiments ennemis.

« L'Assemblée romaine voudra sans doute, comme moi, éviter à la capitale du monde chrétien de sanglantes calamités. Dans cette conviction, je vous prie, monsieur le président, de vouloir bien donner à cette proclamation la plus prompte publicité.

« Si, douze heures après la réception de cette dépêche, une réponse conforme aux intentions et à l'honneur de la France ne m'est point parvenue, je me regarderai comme contraint d'attaquer la place de vive force. »

Cette sommation, communiquée aux membres de l'Assemblée constituante, est discutée dans une séance de nuit; les discours les plus violents sont prononcés contre la France; mal interprétée, la pensée du général en chef est considérée comme une expression d'impuissance; sa proclamation, déchirée par des mains révolutionnaires, est brûlée sur la place publique.

Enfin, l'Assemblée se décide à repousser les ouvertures qui lui sont faites. Il était six heures du

matin : elle répond au général Oudinot qu'ayant conclu le 31 mai une convention avec M. de Lesseps, ministre plénipotentiaire de la République française, la République romaine la considère comme obligatoire pour les deux parties. Elle ajoute qu'en attendant la résolution du gouvernement français au sujet de cette convention, le gouvernement romain regardera les hostilités de l'armée expéditionnaire comme une violation du droit des gens. Elle termine en disant que le peuple romain est décidé à maintenir la convention arrêtée le 31 mai ; mais que s'il y est contraint par la nécessité de sa défense, il repoussera toute injuste agression (1). Les triumvirs, chargés de faire parvenir au général la réponse de l'Assemblée constituante, y joignent cette lettre :

« Monsieur le général,

« Nous avons l'honneur de vous transmettre la réponse de l'Assemblée à votre communication du 12. Nous ne trahirons jamais nos promesses ; nous avons promis de défendre, en exécutant les ordres de l'Assemblée romaine, le drapeau de la République, l'honneur du pays et la *sainteté* de la capitale du monde chrétien. Nous maintenons notre promesse. »

La commission des barricades qui, de son côté, avait passé une partie de la nuit à attendre une décision, qui ne pouvait être un seul instant l'objet

(1) Voir les documents historiques. N. 16.

d'un doute, s'empressa de la faire connaître aux Romains, par cette proclamation alcoolisée :

« Peuple,

« En réponse aux nouvelles dépêches du général Oudinot, l'Assemblée, le triumvirat, le général de la garde nationale Sturbinetti et le général en chef Roselli ont fait entendre l'antique devise : *Rome ne commet pas de lâchetés ! bombardez !*

« Peuple,

« C'est maintenant que ta Rome est baptisée capitale de l'Italie ; c'est la prophétie de Napoléon, et son neveu l'accomplit dignement.

. . . .

« Nous qui, pour sauver cette capitale de l'Italie, *avons, de gaîté de cœur, brûlé et abattu* les villas et les maisons de campagne autour de la ville, n'assisterons-nous pas avec la même tranquillité aux ruines, moins considérables, produites par ces bombes très-chrétiennes ?

. . . .

« Que les braves (et ils sont en grand nombre) qui ont le courage et le désir de tuer des ennemis soient prêts à se servir de leurs fusils, mais par charité, *per carita,* qu'ils ne soient pas impatients. Qu'ils attendent que l'ennemi soit très-près pour que le coup qu'ils lui lâcheront l'empêche de fuir. Quand il aura ouvert la brèche, laissons-le monter en masse à l'assaut, et puis que chacun fasse son devoir : la mitraille, l'arme à feu et la pique !

« Que ceux qui ont peur (et ils sont le plus petit

nombre) se cachent ; ils nous aideront ensuite à chanter victoire. »

Cette proclamation insensée venait d'être placardée sur tous les murs de la ville, lorsque de formidables détonnations se firent entendre ; les batteries de l'armée française avaient ouvert leur feu. En quelques heures les pièces des remparts sont réduites au silence, plusieurs mêmes sont démontées. Alors les généraux Garibaldi et Arcioni se mettant à la tête du bataillon universitaire et du corps polonais, essayent une sortie pour détruire les travaux de siége.

Cette colonne se précipite dans la demi-lune du front 6 et 7, où le valeureux chef d'état-major du génie, le colonel Niel, commande les travailleurs et deux compagnies du 36e de ligne. Surpris d'une attaque si prompte, les Français, quoique inférieurs en nombre, font bonne contenance. Une lutte corps à corps s'engage dans la tranchée ; on combat des deux côtés avec une telle fureur, que les munitions venant à manquer on se sert de pierres en guise d'armes. L'énergie de la défense répond à l'audace de l'attaque. Enfin, après un engagement de trente-cinq minutes, les Romains se retirent en désordre, abandonnant dans la tranchée les cadavres de plusieurs officiers distingués et d'un grand nombre de soldats. Cremonini, Giordani et le major Pannizzi, commandant le 2e bataillon du régiment l'Union, restèrent au nombre des morts. Dans la nuit du 13 au 14, les travaux d'attaque sont poussés avec tant

de vigueur, que la tranchée arrive à soixante mètres du mur d'enceinte. On y commence immédiatement une place d'armes. Dans la soirée, un bataillon romain, fort de six cents hommes, sort dans le plus profond silence par la porte du Peuple, il espère surprendre la compagnie d'infanterie qui garde la rive gauche du Tibre, en avant du Ponte-Molle ; mais bientôt arrêté dans sa marche, il est refoulé dans les maisons voisines, qu'il abandonne bientôt pour rentrer en désordre dans la place.

Partout où les républicains se présentent pour trouver la victoire, que leur promettent les discours pompeux de leurs chefs, ils rencontrent la défaite ou la mort.

Depuis quelques jours, le général en chef avait acquis la certitude que l'ennemi tirait la plus grande partie de ses projectiles d'une fonderie établie à Porto-d'Anzio, port de mer défendu par un fort entre Fiumicino et Terracine. Résolu d'enlever aux Romains cette ressource, il donna l'ordre au capitaine d'état-major Castelnau de s'embarquer sur la frégate à vapeur *le Magellan*, et d'aller détruire cette fonderie. Cet officier, commandant supérieur de Fiumicino, s'embarqua avec un détachement de vingt-cinq hommes d'infanterie. Une compagnie des équipage de ligne du *Magellan* devait, s'il était nécessaire, appuyer son opération avec deux obusiers de débarquement.

Parti le 12 de Fiumicino, la frégate paraît le 13 en vue de Porto-d'Anzio. Aussitôt le pavillon aux cou-

leurs de la République romaine est hissé au-dessus du fort. Le capitaine de vaisseau Lugeol, commandant le *Magellan*, vient s'embosser à demi-portée de canon du rivage, et fait charger ses pièces. Pressé de remplir la mission qui lui est confiée, le capitaine Castelnau se rend seul à terre sur une embarcation du bord, et se dirige immédiatement vers la fabrique qu'il doit détruire.

Les renseignements du général en chef étaient exacts, cette fonderie fort importante alimentait les arsenaux des assiégés. Une quantité considérable de projectiles de tout calibre encombrait les cours et les ateliers. Le capitaine Castelnau mande auprès de lui le chef de l'établissement. « Vous êtes Belge, monsieur, lui dit-il, vous êtes d'un pays allié de la France, comment se fait-il que vous ayez mis votre industrie au service d'une nation en guerre avec la nôtre?

— J'ai dû subir la loi de la force, répondit le directeur ; plusieurs fois les agents de la République romaine sont venus me forcer, le pistolet au poing, de fondre et d'expédier à Rome les projectiles dont Rome avait besoin.

— J'en suis désolé pour vous, répliqua le capitaine, mais j'ai des ordres à remplir, vous m'aiderez à les exécuter.

— Volontiers, capitaine, quels sont-ils?

— Vous allez détruire immédiatement tous ces appareils.

— Mais c'est ma ruine que vous exigez, monsieur,

s'écria en pâlissant l'industriel, je ne consentirai jamais à ce que vous me demandez.

— Vous refusez ?

— Je refuse.

— Eh bien ! (ajouta le capitaine, en étendant la main dans la direction de la frégate), l'incendie de votre fabrique et du village entier sera la conséquence de votre obstination. »

Cette déclaration était péremptoire, le directeur effrayé s'exécuta.

Alors, tandis que le commandant de la frégate, prévenu du résultat de l'expédition, fait mettre à la mer ses embarcations pour enlever les projectiles dont le capitaine s'était emparé, celui-ci se présente devant le commandant du fort.

— Que désirez-vous, monsieur ? lui demanda l'officier romain.

— Vous prier de vouloir bien me livrer, à l'instant même, tous les approvisionnements, toutes les munitions que renferme le fort que vous avez l'honneur de commander.

— Vous êtes malade, monsieur, s'écria en riant le commandant romain ; le soleil de Rome aura troublé votre esprit ; vous êtes fou.

— La preuve que j'ai toute ma raison, c'est que, confiant en votre loyauté, je suis venu seul près de vous, commandant, pour vous prier de m'accorder ce que je pourrais, au besoin, demander à la force ; et, une seconde fois, le capitaine étendit sa main dans la direction du bâtiment français. « Belle fré-

gate! murmura entre ses dents le commandant du fort. — Fort belle, et meilleure encore, répliqua le capitaine Castelnau. Voyez comme elle est bien armée! » Les trois batteries du *Magellan* étaient prêtes à faire feu. Enfin, l'officier romain avait compris : il livra tous les approvisionnements du fort, seulement il exigea un reçu. « Un reçu, s'écria en riant à son tour le capitaine Castelnau, vous êtes malade, le soleil de Porto-d'Anzio aura troublé votre esprit; vous êtes fou.

— Moi, fou?

— Eh! oui, puisque vous me demandez un reçu. Commandant, nous sommes des soldats et non des négociants; nous avons fait une opération de guerre et non une transaction de commerce. »

A quatre heures, le capitaine Castelnau rejoignit *le Magellan*, après avoir encloué sur place quatre canons de 36, submergé un grand nombre de projectiles avariés et détruit la fonderie. En outre, huit barils de poudre, cinq caisses de cartouches et artifices, huit à neuf cents boulets de tout calibre, et quatre mille kilogrammes de mitraille furent les trophées de cette expédition exécutée avec autant d'intelligence que d'énergie.

Sous le point de vue administratif, le siége de Rome avait présenté de grandes difficultés qui furent surmontées par la haute intelligence de l'intendant Paris, du sous-intendant Dutheil, habilement secondés eux-mêmes par leurs subordonnés. De sept mille hommes environ, l'armée avait été successive-

ment portée à vingt-cinq mille combattants; et bien que la plus active célérité eût été mise pour le transport, de Marseille à Civita-Vecchia, des approvisionnements nécessaires à ce surcroît d'effectif, il y avait des jours d'attente pénibles et pleins d'anxiété pour celui sur qui pesait le fardeau d'une immense responsabilité. On oublie trop souvent, et l'armée la première, que l'administration tient dans ses mains des chances puissantes de succès ou de défaites. Otez un jour de vivres à une armée, et vous abaissez sa force morale au niveau d'un revers. M. Giraud, officier comptable des subsistances militaires, fut chargé de l'exécution du service des premières colonnes. Sa charge était lourde, et il lui a fallu une activité incessante pour la remplir avec honneur. Disons en passant, que l'harmonie la plus parfaite ne cessait de régner entre la marine et l'armée de terre. Tous les corps rivalisaient de courage et de dévouement à la patrie.

Les caissons du train et quelques convois civils requis par l'intendant en chef étaient loin d'offrir des moyens suffisants aux transports des approvisionnements; mais le Tibre, suppléant à cet inconvénient, se couvrit bientôt d'un grand nombre de tartanes, remorquées par un vapeur aux ordres d'un officier de marine fort distingué, M. Olivieri. Le rivage de Santa-Passera fut en peu de temps encombré de denrées qui se répandirent avec rapidité dans toutes les parties du camp, à Santucci, Pamfili, villa Maffei et Monte-Mario. Le pain était fabriqué dans des

fours trouvés à Civita-Vecchia ou construits rapidement, suivant les besoins et les mouvements de l'armée, à Palo, Fiumicino, Casteldi Guido et Santucci. De là il était dirigé sur tous les points de concentration des troupes. Des prises de vin et de bestiaux, légalement remboursées aux ayants droit, étaient faites périodiquement. Des caves bien garnies dans les environs des tranchées offrirent également de grandes ressources. Quelques-unes, placées sous le feu des batteries ennemies, ne présentaient pas un accès facile; mais nos soldats bravaient le danger avec une rare intrépidité. Un jour, un éclat d'obus brise la porte d'une de ces caves au moment où quelques fantassins s'en approchaient : « Bien pensé, dit l'un d'eux, couvert de la poussière soulevée par le projectile, nous n'aurons pas besoin de sapeur pour l'enfoncer. »

Nos soldats alors étaient tellement aguerris que le danger pour eux n'était plus qu'un jeu ; ils portaient le courage jusqu'à la témérité. Un nommé Cury, de la sixième compagnie du deuxième bataillon du 66e de ligne, voyant un jour son capitaine convoiter des fruits superbes qui se trouvaient sur un abricotier exposé au feu des ennemis, lui dit : « Il est bien facile de contenter votre envie, capitaine. — Pas déjà tant, répliquèrent ses camarades; car celui qui se hasarderait à cueillir ces fruits pourrait bien trouver une *prune* sur l'abricotier. — *Plus souvent,* répond Cury, et s'élançant au pas de course à travers une grêle de balles, il monte sur l'arbre, remplit son

schako d'abricots et revient en disant : « Prenez, capitaine, et vous aussi, mes camarades; il y en a pour tout le monde. »

Un Lyonnais, nommé Cadi, soldat au 13e léger, reçoit un jour une lettre de sa mère, qui contenait, avec une médaille de Notre-Dame de Fourvières, d'excellents conseils pour un soldat et un chrétien; la veille il en avait reçu une de son frère, qui, en sa qualité de socialiste, lui donnait des avis contraires. Il écoute ceux de sa mère. Le même jour, se trouvant avec son bataillon au Ponte-Molle, il apprend qu'un officier supérieur demande un homme de bonne volonté pour remplir une mission périlleuse : il fallait à tout prix traverser le Tibre à la nage et porter des ordres à une compagnie de voltigeurs engagée sur l'autre rive. Cadi se présente à l'officier, reçoit ses instructions, traverse le fleuve à travers une pluie de projectiles, s'acquitte de sa mission, traverse une seconde fois le Tibre et rejoint sa compagnie. « Vous êtes un brave, lui dit l'officier supérieur, car vous avez affronté une mort presque certaine. — Je le savais, répondit le soldat; mais j'avais là sur ma poitrine un précieux talisman. » Et il montra la médaille sainte que sa mère lui avait envoyée.

Les défenseurs de Rome, voulant rompre le cercle de fer et de feu qui les resserrait chaque jour davantage, résolurent de reprendre les positions dont les Français s'étaient emparés en aval de la porte du Peuple. En conséquence, le 15 juin, ils placent quel-

ques pièces de canon sur le mont Parioli, et sous la protection de leur feu, ils poussent une forte colonne dans la direction du Ponte-Molle. Les trois compagnies qui gardaient la tête du pont se trouvent tout à coup en face de quinze cents hommes. Une vive fusillade s'engage immédiatement; elle continue sans résultat marqué une partie de la journée, jusqu'au moment où le général Guesviller s'élance dans la mêlée avec une partie de la brigade Sauvan. Alors l'ennemi, culbuté sur toute la ligne, n'eut que le temps de se réfugier dans la villa Borghèse. Il laissait prisonniers aux mains des Français un aide-de-camp du général Roselli, cinq officiers, quarante soldats et abandonnait sur la place une centaine de morts, au nombre desquels figurait Podulak, frappé de deux balles dans la poitrine. Ce fait d'armes procura aux assiégeants une entière liberté d'action sur la partie supérieure du Tibre.

Deux jours après cette action meurtrière, à l'heure où les habitants de Rome ont l'habitude de quitter leurs maisons pour respirer la fraîcheur de la nuit, on vit s'avancer dans les rues une forte colonne de troupes singulièrement vêtues. Les soldats qui la composaient avaient revêtu sur leurs uniformes une longue chemise blanche. Ils avaient eu recours à cet expédient, souvent employé en Italie par les capitaines du xvi[e] siècle, afin d'éviter un inconvénient dans lequel ils tombaient chaque fois qu'ils entreprenaient une expédition nocturne, celui de se tirer les uns sur les autres. Cette colonne, composée en grande partie

de Polonais, s'abattit silencieusement dans la tranchée. Elle croyait surprendre les travailleurs, mais elle fut surprise elle-même. Repoussée à coups de baïonnettes, elle rentra dans la place après avoir éprouvé quelques pertes insignifiantes. Nos soldats appelèrent cette sortie *la nuit des mascarades*.

Les travaux de siége avançaient toujours avec rapidité; cependant le matériel de l'artillerie n'était pas dans des conditions numériques en rapport avec l'effectif des autres armes et le système qu'on avait arrêté pour soumettre la ville sans trop grande effusion de sang. Le gouvernement français, comprenant la nécessité de combler cette lacune, envoyait successivement de nouveaux renforts. Une batterie de douze et une compagnie de pontonniers venaient d'arriver au camp.

Malgré ce renfort, les pièces disponibles de siége ne sont encore qu'au nombre de seize, en y comprenant quatre mortiers. Cette force est la seule que l'attaque puisse opposer aux feux des cent dix-neuf pièces dont la défense dispose. D'autres canons sont débarqués au grand parc de Santa-Passera, mais ils manquent d'affûts, et ce retard paralyse en partie le cours des opérations. En attendant, le génie complète la défense du Ponte-Molle.

Le 17, le général Guesviller, dont l'énergie s'était récemment signalée et qui de son côté avait reçu un renfort de cavalerie, pousse une reconnaissance jusque sous les murs de la villa Borghèse. Dans la nuit suivante, les travailleurs terminent la dernière pa-

rallèle, à soixante mètres des saillants. C'est là que bientôt seront établies les batteries de brèche. Enfin une tartane impatiemment attendue arrive au mouillage de Saint-Paul. On s'empresse de décharger les affûts qu'elle apporte; trois batteries de brèche, construites pendant la nuit, ouvrent leur feu à dix heures du matin et le continuent jusqu'au soir sans que les batteries des remparts y répondent. Rien n'arrêtera désormais la marche progressive des opérations.

Dans cet état de choses, les chefs de la République romaine attendaient chaque jour avec anxiété des nouvelles de Paris. Admirablement servis par des correspondances occultes, ils savaient qu'un mouvement révolutionnaire, préparé de longue main en leur faveur, devait éclater dans les premières semaines du mois de juin. Les dispositions étaient si bien prises que le succès paraissait infaillible, et le succès pour eux c'était le rappel de l'armée française, c'était la levée du siége de Rome, c'était la honte de la France, c'était le triomphe de la démagogie européenne, représentée dans la ville éternelle par le ban et l'arrière-ban de tous les exaltés que l'Europe avait rejetés de son sein.

« Courage et persévérance, écrivaient du haut de la montagne les nouveaux citoyens romains de l'Assemblée législative; résistez avec la vigueur qui distingue les républicains; le jour de la délivrance approche. Promptitude et résolution, répondaient les montagnards romains. La valeur française n'attend pas. »

Enfin, c'était le 19 juin, le bruit se répand tout à coup dans la ville qu'une révolution a éclaté le 13 juin à Paris ; que les troupes ont fait cause commune avec les insurgés, que l'Assemblée est dissoute, le ministère mis en jugement, le prince Louis-Napoléon enfermé à Vincennes, et Ledru-Rollin proclamé dictateur du gouvernement français.

Cette nouvelle circule avec la rapidité de l'éclair ; une joie, feinte ou réelle, brille sur les visages ; les cloches carillonnent, les illuminations se préparent, les chefs et les dupes s'embrassent, l'enthousiasme révolutionnaire est à son comble. Joies éphémères ; loin d'être victorieuse le 13 juin, la révolution, encore une fois vaincue dans son milieu, avait été foulée aux pieds des chevaux du brave général Changarnier. Ledru-Rollin, surpris dans ses rêves de dictature, fuyant le donjon de Vincennes qu'il préparait au prince Louis-Napoléon, s'était vu forcé de passer par un vasistas, pour aller chercher en Angleterre le refuge des proscrits.

Pendant que ces choses se passaient à Paris, M. de Corcelles, envoyé extraordinaire de France, arrivait au quartier-général pour remplacer M. de Lesseps.

Le nouveau délégué de la France, digne de la représenter par la fermeté de son caractère et son patriotisme éclairé au flambeau de la religion, avait quitté Paris le 6 juin, après avoir obtenu tous les pouvoirs nécessaires pour remplir la plus difficile mission qui fût jamais confiée aux soins d'un diplomate.

Son dernier mot en prenant congé du cabinet qui l'investissait de pleins pouvoirs, fut qu'il ne s'associerait jamais à une politique de contrainte, et que tous ses efforts tendraient à concilier la dignité et les intérêts de la France avec l'honneur et les intérêts du Saint-Siége. D'un premier coup-d'œil il avait embrassé la question romaine sous le seul point de vue où le gouvernement aurait dû se placer plus tôt pour la résoudre.

Dans cet intervalle la marche irrésistible des travaux de siége avait amené l'armée française aux pieds des remparts de Rome.

La tranchée, appuyée sur la gauche à la villa Corsini en face de Saint-Pancrace, se développait parallèlement aux remparts sur une étendue de mille à quinze cents mètres jusqu'au delà du saillant du Janicule. La droite se repliait sur le Tibre à une certaine distance de la porte Portèse située non loin du fleuve.

Les troupes, disposées en échelons derrière la tranchée à demi-portée du canon de la place, étaient couvertes par le relief du terrain. Le quartier-général du général Vaillant, commandant du génie, se trouvait à San-Carlo avec trois batteries d'artillerie, trois compagnies de sapeurs du génie et les dépôts de tranchée. Le quartier-général était resté à Santucci pour ce qui concerne les bureaux, le trésor, les administrations et les ambulances, mais la partie active du grand quartier-général se transportait toujours à la moindre apparence d'action sur le théâtre

présumé du combat, afin que le commandant en chef pût diriger l'ensemble des opérations et se porter rapidement partout où il jugerait sa présence nécessaire.

Le général Regnault de Saint-Jean-d'Angely avait son quartier-général à la villa Pamfili ; il appuyait sa réserve et le gros de sa division à l'église de Saint-Pancrace et à la villa Corsini où l'on avait placé une forte batterie pour contre-battre les bastions 8 et 9, situés en face. L'extrême gauche conservait ses positions à Monte-Mario et au Ponte-Molle. La division Guesviller s'était étendue à la suite des avantages remportés les 14, 15 et 16 juin, sur les hauteurs du mont Parioli jusqu'à la villa Borghèse.

L'extrême droite communiquait avec le centre au moyen d'un pont de bateaux construit à la hauteur de la basilique Saint-Paul, sur la rive gauche du Tibre. Ce passage important était protégé par une tête de pont, garnie de fossés et de palissades, et armée de deux pièces de trente-six. Un bataillon occupait cet ouvrage. La brigade Levaillant campait sur une hauteur derrière le pont. L'église et le monastère de Saint-Paul étaient occupés par un demi-bataillon.

Le jour même de son arrivée au camp M. de Corcelles, muni de pleins pouvoirs, se prononça ouvertement pour le rétablissement intégral de la puissance temporelle du Saint Père. De ce moment les intentions de la France revêtues jusqu'alors d'un voile mystérieux ne furent plus l'objet d'un doute.

Le but de l'intervention ne roula plus sur un équivoque. Ce n'était pas seulement l'influence de l'Autriche que la France voulait contre-balancer en Italie, la France se ralliait enfin franchement, carrément à la pensée mère des conférences de Gaëte, déclarant le rétablissement temporel du pape comme l'indispensable garantie du libre et impartial exercice de ses pouvoirs spirituels. Une politique plus franche, plus en harmonie avec le caractère droit et loyal du général en chef dégageait ainsi la question en la replaçant sur son terrain véritable, celui de la restauration pure et simple de la papauté.

L'un des premiers soins du diplomate fut de porter à la connaissance des Romains le désaveu complet que M. de Lesseps avait reçu du gouvernement français. Il le fit en adressant au chancelier de l'ambassade française, M. de Gérando, resté dans l'intérieur de la ville, la lettre suivante qui fut d'abord communiquée à Mazzini, et placardée ensuite par l'ordre de celui-ci sur tous les murs de Rome.

« Monsieur le Chancelier,

« J'apprends à mon arrivée au quartier-général que le gouvernement romain, répondant hier à la dernière sommation de M. le général Oudinot, a déclaré qu'à ses yeux la reprise des hostilités avant que l'on pût connaître la décision du gouvernement français sur le projet de traité de M. Lesseps, était une atteinte portée au droit des gens.

« J'affirme que les négociations de M. Lesseps ont été officiellement désavouées par une dépêche du

ministère des affaires étrangères, dès le 26 mai, et que le 29 du même mois une autre dépêche contenait la révocation de tous les pouvoirs de M. Lesseps.

« Si M. Lesseps a été révoqué le 29 mai, comment aurait-il eu qualité le 31 pour conclure avec le gouvernement romain un traité qui, dans tous les cas, aurait dû être ratifié ?

« En ce qui touche la ratification, voici la vérité : un nouveau ministère, constitué dans les premiers jours de juin, m'a fait l'honneur de me confier la mission extraordinaire que je remplis en ce moment. C'est le 6 juin que je suis parti de Paris, quelques heures après le retour de M. Lesseps, eh ! bien, j'affirme encore que le gouvernement n'a pas hésité un seul instant à rejeter le traité apporté par M. Lesseps.

« L'exposé de ces faits, ma présence au camp, les pouvoirs dont je suis revêtu, attestent suffisamment que le gouvernement romain serait dans la plus complète erreur, s'il pensait pouvoir justifier par l'attente d'une ratification qui n'a pu se réaliser, la prolongation d'une résistance si contraire à la véritable cause de la liberté romaine et aux intérêts que l'on prétend défendre.

« J'ai pensé, monsieur, que vous deviez, par tous les moyens qui sont en votre pouvoir, réfuter l'erreur du gouvernement romain.

« La France n'a qu'un seul but dans cette lutte douloureuse : la liberté du chef vénéré de l'Église,

la liberté des États pontificaux, et la paix du monde. La mission qui m'a été confiée est essentiellement libérale et protectrice des populations qu'on réduit à de telles extrémités.

L'envoyé extraordinaire de la République française,

Signé : De Corcelles.

Mes intentions sont entièrement conformes à celles de M. le général Oudinot.

Mazzini répondit à M. de Gérando par un factum imprégné de sophismes et d'invectives.

Le 21, à trois heures de l'après-midi, les généraux Vaillant et Thiry annoncent au général en chef que les brèches ouvertes sur les fronts 6 et 7, aux faces des deux bastions et dans la courtine, seront praticables le soir même. Le duc de Reggio donne immédiatement les ordres nécessaires pour l'assaut.

A neuf heures et demie du soir, une compagnie de grenadiers et une de voltigeurs, fournies par les 32e, 36e et 53e de ligne, formaient trois colonnes d'attaque, sous les ordres des chefs de bataillon de Cappe, Dantin et de Sainte-Marie. En outre, une réserve composée de deux compagnies d'élite, fournies par le 22e léger, 66e et 68e de ligne et conduite par le chef de bataillon de Tourville, se groupait en arrière des batteries de brèches, sous le commandement supérieur du lieutenant-colonel Turbourieck, du 36e de ligne. Trente sapeurs du génie étaient attachés à chacune de ces colonnes. De plus, trois cents travailleurs, recrutés dans les compagnies

d'élite des 16e et 25e légers, étaient rassemblés à la même heure dans les boyaux de communication, en arrière des batteries. Deux bataillons de la garde de tranchée appuyaient cet ordre d'attaque.

A la même heure, tous les corps de la division Rostolan quittent leurs bivouacs et se massent sur le Monte Verde ; les régiments aux ordres du général Regnault d'Angely prennent les armes aux villas Pamfili et Corsini.

Toutes ces dispositions étant ainsi prises, le général en chef, voulant multiplier les chances de succès, parvient à diviser les forces des ennemis à l'aide de deux attaques simulées, l'une au nord de la ville, par le Ponte-Molle et la villa Borghèse, l'autre au sud, dans la direction de la basilique de Saint-Paul. La première de ces deux colonnes mobiles, commandée par le général Guesviller, est composée d'une section de chasseurs à pied, de trois bataillons, de cinquante chasseurs à cheval et de quatre pièces d'artillerie; elle parcourt vivement les contreforts qui bordent la rive gauche du Tibre supérieur, et refoule dans la place les divers postes qu'elle balaye sur son passage; ensuite, faisant une démonstration sur la porte du Peuple, elle simule un mouvement d'attaque qui fait tomber en son pouvoir plusieurs prisonniers. La deuxième colonne, chargée d'opérer sur la rive gauche du Tibre inférieur, sous les ordres du lieutenant-colonel Espinasse, du 22e léger, n'a pour toutes forces qu'un bataillon du 22e léger, deux pelotons de cavalerie et quatre pièces d'artillerie; mais, pour

dissimuler la faiblesse numérique de ce corps, autant que pour détourner du véritable point d'attaque l'attention de l'ennemi, on a placé sur les hauteurs, en avant de l'église Saint-Paul, deux pièces de 30 fournies par l'artillerie de marine; le lieutenant de vaisseau Olivieri en a la direction. La place qui jusque-là, gardant un profond silence, paraissait plongée dans le sommeil, se réveille tout à coup, et dirige la plus grande partie de ses forces sur les points qu'elle croit sérieusement menacés. Ses défenseurs se portent en masse de la porte Saint-Paul aux portes du Peuple et de Saint-Sébastien ; une vive fusillade se fait entendre au loin sur toute la ligne des remparts. Le but du général en chef était atteint; il était dix heures: les troupes désignées pour la véritable attaque sont prêtes; fières de l'honneur qui leur est réservé, elles attendent impatiemment le signal qui retient leur courage, alors une dernière volée de mitraille est tirée contre les murailles, et le colonel Niel lance en avant les trois colonnes d'assaut. Elles s'élancent simultanément sur les brèches avec une grande intrépidité et s'y installent à travers un feu général auquel elles ne répondent pas. Elles débarrassent le terrain en avant par une charge vigoureuse. Leur impétuosité est telle que, se trouvant bientôt sur la ligne de retraite des ennemis, elles leur enlèvent plusieurs caissons de poudre et une cinquantaine de prisonniers, parmi lesquels figurent un lieutenant-colonel et un lieutenant.

A leur tour, les trois cents travailleurs, conduits

par les officiers du génie, s'élancent au pas de course sur les brèches, et ferment en quelques instants, par un épaulement solidement établi, la gorge des bastions.

Vainement les troupes romaines veulent reprendre les positions qu'elles n'ont pas su défendre; vainement elles cherchent à se retrancher dans des ouvrages préparés de longue main ; vainement, protégées par leur artillerie, elles s'élancent avec fureur sur les Français; nos soldats, renforcés par la réserve, ne reculent pas un seul instant ; ils sont inébranlables dans les positions qu'ils viennent d'emporter à la baïonnette.

A deux heures du matin, la victoire se rangeait une fois encore sous le drapeau de la France.

A la pointe du jour, le général en chef, rendant justice à la glorieuse conduite de ses troupes, fit publier à l'ordre général de l'armée cette proclamation :

« Soldats !

« Nous touchons au terme d'une campagne pendant laquelle votre bravoure, votre discipline et votre persévérance vous ont acquis une gloire impérissable.

« Après d'énergiques combats et d'éclatants succès, vous avez, en peu de jours, abattu les remparts de Rome. Vous avez pris d'assaut, avec une admirable vigueur, les principaux bastions de la place.

« Bientôt vous pénétrerez en maîtres dans la ville.

Vous y respecterez les mœurs, les propriétés et les monuments.

« Chargé d'affermir dans les États pontificaux l'ordre et la liberté, le corps expéditionnaire de la Méditerranée ne manquera point à sa mission. Il occupera ainsi une belle page dans l'histoire d'un peuple qui a de nombreux titres à sa protection et à ses sympathies. »

De leur côté, alors que le tocsin du Capitole sonnait à toute volée sur la ville éternelle, les triumvirs adressaient aux habitants de Rome cet appel à la résistance :

« Romains !

« C'est à la faveur des ténèbres et à l'aide de la trahison, que l'ennemi met le pied sur la brèche qu'il a faite à nos remparts. Levez-vous, peuples de l'Italie, et avec la toute-puissance que donne la justice de notre cause, écrasez les barbares. Faites de leurs cadavres une digue à leur brutale audace. L'ennemi qui souille par sa présence la terre sacrée de Rome est maudit de Dieu.

« Pendant que Oudinot fait les derniers efforts, la France se soulève d'indignation, rejette de son sein et renie les soldats qui la déshonorent. Encore un dernier effort, et la patrie est sauvée à jamais !

« Oui, il sera donné à Rome, par son ardeur et par sa constance, de renouveler la face de l'Europe.

« Romains !

« Au nom de Dieu et de vos pères, levez-vous pour combattre ! Levez-vous pour vaincre ! Une

prière au Dieu des armées, une pensée de confiance dans vos pères, et les armes à la main que chaque homme soit un héros; et cette journée décidera les destinées de Rome et de la république. »

Les mots sonores, mais vides de sens, les subterfuges inspirés par le mensonge, dont cette harangue abonde, prouvaient que les chefs révolutionnaires, réduits à la dernière extrémité, voulaient jusqu'à la fin poursuivre leur œuvre de mauvaise foi. Peu après, une autre adresse, émanant de la commission des barricades, annonce que l'invincible Garibaldi, à la tête de ses plus vaillants soldats, va faire une sortie désespérée. « La poitrine de Garibaldi, dit-elle, est un rempart d'airain derrière lequel on se sent respirer à l'aise. »

Pendant ce temps, la cloche du Capitole continue à sonner son tocsin d'alarme, le tambour bat la générale, les orateurs chargés d'exciter l'enthousiasme font entendre l'appel aux armes. Vains efforts! La garde civique commence à comprendre qu'une plus longue résistance serait une folie, sinon un crime. La multitude elle-même reste froide devant les mouvements oratoires de ses anciens oracles. Les voix de ces déclamateurs de carrefour sont sans écho, de même qu'en ce moment suprême leur cœur est sans courage; ils pérorent, alors qu'il faudrait combattre, et la parole sur leurs lèvres devient une arme inutile.

Il n'en est pas ainsi au camp des Français; quelques instants après le coucher du soleil, les batteries

de mortiers, dressées contre les bastions 6, 7 et 8, lancent une certaine quantité de bombes et de grenades dans quelques quartiers de la ville. La terreur des habitants est à son comble ; ils se réfugient sous les voûtes de leurs maisons, en maudissant les traîtres qui ont attiré sur leurs têtes les calamités de la guerre. Si, repoussant de son cœur les sentiments généreux, le général en chef eût repris la nuit suivante le bombardement, il n'est pas douteux que, réveillés dans leur sommeil léthargique, les gens de bien n'eussent forcé les autorités romaines d'ouvrir les portes de leur ville.

Quoi qu'il en soit, les opérations du siége continuent méthodiquement pendant les journées des 25, 26 et 27. La batterie Corsini dirige un feu nourri contre le Vascello : ce poste avancé de la porte Saint-Pancrace s'écroule avec fracas, engloutissant dans ses ruines une grande partie de ses défenseurs. Trois batteries sont établies sur le couronnement des brèches ; les deux premières éteindront le feu de la batterie romaine des Pins, près St-Pierre-de-Montorio ; la troisième doit ouvrir le bastion 8.

Tandis que les Français terminaient ces ouvrages, les Romains ne restaient pas inactifs. Refoulés dans la seconde ligne, dernier refuge que la configuration du terrain offrait à la défense, ils la fortifièrent par de nouvelles batteries et de nouveaux ouvrages. Le 24, ils reçurent de la province un secours de mille combattants.

Sur ces entrefaites, un homme remplissant les

fonctions diplomatiques, tout en faisant le métier de marchand de tableaux, un Anglais connu pour ses sentiments hostiles à la France et à la Rome papale, trompait indignement ses collègues. M. Freeborn, agent consulaire de la Grande-Bretagne, cédant moins aux instigations des chefs républicains qu'à l'impulsion de ses instincts révolutionnaires, réunit chez lui la plupart des consuls qui se trouvaient encore à Rome. Là, après leur avoir dépeint sous les couleurs les plus fausses les ravages que les bombes et les boulets de la France faisaient dans la ville éternelle, les victimes qu'ils moissonnaient, les chefs-d'œuvre qu'ils détruisaient, il leur fait adopter la protestation suivante :

« Monsieur le général,

« Les soussignés agents consulaires, représentant leurs gouvernements respectifs, prennent la liberté de vous exposer, monsieur le général, leur profond regret d'avoir vu subir à la ville éternelle un bombardement de plusieurs jours et nuits. La présente a pour objet, monsieur le général, de faire les remontrances les plus énergiques contre ce mode d'attaque, qui, non-seulement met en danger les vies et les propriétés des habitants neutres et pacifiques, mais aussi celles des femmes et des enfants innocents.

« Nous nous permettons, monsieur le général, de porter à votre connaissance que ce bombardement a déjà coûté la vie à plusieurs personnes innocentes et a porté la destruction sur des chefs-d'œuvre de beaux-arts qui ne pourront jamais être remplacés.

« Nous mettons la confiance en vous, monsieur le général, qu'au nom de l'humanité et des nations civilisées vous voudrez vous désister d'un bombardement ultérieur, pour épargner la destruction à la ville monumentale, qui est considérée comme sous la protection morale de tous les pays civilisés du monde. »

Cette adresse, adoptée sans preuve des faits énoncés, sur la parole d'un homme dont les haines contre la France et la papauté étaient bien connues, fut envoyée au quartier général, après avoir été signée par les agents dont suivent les noms :

MM. Freeborn, agent consulaire de S. M. britannique ;

D. Marstaller, consul de S. M. le roi de Prusse ;

Chev. P. C. Magrini, attaché à la légation de S. M. le roi des Pays-Bas ;

Jean Bravo, consul de S. M. le roi de Danemark ;

Frédéric Bégré, consul de la confédération suisse ;

Chev. Kolb, consul de S. M. le roi de Wurtemberg ;

Comte Shakerg, secrétaire de la république de S. Salvador dans l'Amérique centrale ;

Nicolas Brown, consul des États-Unis d'Amérique ;

James E. Freeman, consul des États-Unis d'Amérique pour Ancône ;

Jérôme Borea, consul général de S. M. le roi

de Sardaigne, et provisoirement aussi de la Toscane.

Cette scène eut lieu le 25 juin. A cette époque, la république romaine touchait à ses derniers moments. Le courage et le nombre de ses défenseurs succombaient devant la science et la discipline de l'armée française. Le Vascello était perdu et déjà les assiégeants menaçaient le flanc gauche du bastion 8. La batterie des Quatre-Vents, forte de quatre canons et de deux obusiers de gros calibre, foudroyait la porte Saint-Pancrace. Les trois batteries placées sur le couronnement intérieur du front 6 et 7 avaient réduit au silence la batterie opposée des Pins. Le casino Savorelli, où Garibaldi avait établi son quartier général, percé à jour, avait été abandonné ; l'église de Saint-Pierre-in-Montorio était ruinée dans sa partie postérieur e.Tel était l'état de la défense. Celui des défenseurs présentait encore un plus triste aspect. L'armée se trouvait décimée par le nombre des morts, des blessés, des prisonniers et des déserteurs; les meilleurs officiers avaient payé de la vie leur persévérante initiative dans les combats. Le matériel de l'artillerie avait beaucoup souffert; la perte de ses meilleurs canonniers jetait le découragement parmi ceux qui restaient. La garde civique refusait en partie son concours. Enfin, Garibaldi lui-même reproduisait les couleurs sombres de ce triste tableau par la lettre suivante, qu'il écrivait au ministre de la guerre : « Les meilleures positions sont perdues, les munitions presque épuisées ; je n'ai presque plus d'artilleurs.

Que faut-il faire? Envoyez-moi des instructions. »

Le 28, à la chute du jour, les brèches des bastions 8 et 9, qui flanquaient la porte Saint-Pancrace, étaient déjà ouvertes et presque praticables. Tout annonçait une attaque décisive : plus rien au monde ne pouvait désormais s'opposer au triomphe de l'armée française. En réponse à l'adresse qu'il avait reçue des agents consulaires établis à Rome le commandant en chef leur avait fait parvenir la lettre suivante :

« Messieurs,

« Les dernières instructions de mon gouvernement, sous la date du 29 mai, contiennent ce qui suit :

« Nous avons épuisé les moyens de conciliation. Le moment est venu où, de toute nécessité, il faut agir avec vigueur ou renoncer à une entreprise pour laquelle a coulé le sang des enfants de la France, à une entreprise où, par conséquent, notre honneur est engagé aussi bien que nos plus grands intérêts de politique extérieure. Dans une telle alternative, l'hésitation n'est pas possible. Il importe donc, général, que, sans perdre un instant, vous vous dirigiez sur Rome avec les forces imposantes réunies en ce moment sous votre commandement et que vous y preniez position en dépit de toutes les résistances. Telle est la volonté du gouvernement de la république, dont j'ai été chargé de vous transmettre l'expression.

« Vous le voyez, messieurs, les ordres de mon gouvernement sont absolus. Mon devoir est tracé. J'ac-

complirai la mission dont je suis chargé. Sans doute, le bombardement de Rome entraînera l'effusion de sang innocent et la destruction de monuments qui devraient être impérissables. Personne n'en sera plus profondément affligé que moi. Ma pensée à cet égard, messieurs, vous est bien connue : elle est résumée dans les notifications que j'ai adressées le 13 de ce mois au triumvirat, au président de l'Assemblée constituante, aux commandants de la garde civique et de l'armée, aux habitants de la ville de Rome.

« J'ai eu l'honneur de vous donner immédiatement avis de cette notification, dont je joins ici de nouveaux exemplaires.

« Depuis le 13, la situation des deux armées est totalement changée. Après de glorieux combats, les troupes sous mes ordres ont dû monter à l'assaut. Elles se sont énergiquement établies sur les remparts de Rome. Cependant l'ennemi n'ayant encore fait aucun acte de soumission, je suis obligé de continuer les opérations militaires.

« Plus la reddition de la place sera différée, plus grandes seront les calamités que vous redoutez si justement ; mais les Français ne pourront être accusés de ces désastres : l'histoire les affranchira de toute responsabilité. »

MM. d'Harcourt et de Rayneval, servant officiellement d'intermédiaires entre la France et Gaëte, se trouvaient souvent au camp. Quelques diplomates étrangers s'y rendaient également. Un jour, le 27 juin, le prince de Ligne, ambassadeur de Belgique à Naples,

exprima le désir de parcourir la tranchée. On lui objecta que cette visite ne serait pas sans danger. Quelques jours avant, un officier de la marine française avait payé de sa vie une semblable curiosité : un boulet de canon l'avait coupé en deux. Néanmoins, le prince insistant, le général Oudinot se réserva le soin de l'accompagner. Dans ce moment, la batterie française établie au pavillon Corsini dirigeait un feu très-vif contre le bastion 9; l'ennemi y répondait avec vigueur. Tout à coup un boulet de gros calibre, frappant aux pieds du prince, le couvrit lui-même de terre. « Un peu plus, s'écria l'ambassadeur sans trahir la moindre émotion, je rejoignais votre officier de marine. » Il avait fait ses preuves comme ministre; il prouva, ce jour-là, qu'il saurait, au besoin, les fournir comme soldat.

A cette époque, le commandant en chef, instruit qu'il existait à Tivoli une poudrerie qui fournissait à l'armée romaine une énorme quantité de poudre, prescrivit au général Guesviller de faire détruire cette fabrique par une colonne mobile. Le général Sauvan, chargé de cette expédition, partit le 28 à minuit du Ponte-Molle. Il avait sous ses ordres un bataillon du 13e de ligne, un bataillon du 13e léger, 25 chevaux et un détachement du génie.

La nuit était magnifique, l'esprit du soldat excellent. Toute la population de Tivoli vint à la rencontre des Français et les reçut par de vives acclamations. Le général fit bivouaquer ses troupes sous les beaux arbres qui servent de promenade à la ville, et se ren-

dit avec quelques officiers à la municipalité, pour informer les autorités constituées, du motif de son expédition. Ceux-ci furent consternés. La poudrerie de Tivoli, dirent-ils, est le plus bel établissement de ce genre qui existe en Europe; sa destruction serait pour le pays une véritable calamité. Le général fit prévaloir les nécessités de la guerre et les exigences du devoir militaire. Vainement les autorités le supplièrent de s'emparer de la poudrerie au nom de la France, de la considérer comme sa conquête, de l'occuper au besoin avec une partie de sa colonne; plusieurs quintaux de poudre, une quantité considérable de soufre et de salpètre fut submergée, les machines brisées et les constructions en bois incendiées.

Cette exécution terminée, le général donne le signal du retour; ses soldats marchent par une chaleur tropicale, la terre brûle sous leurs pieds. Tout à coup le soleil se voile, le ciel s'obscurcit et un orage épouvantable éclate. Bientôt après la nuit survient, l'orage redouble d'intensité; des flammes jaillissent de la terre brûlée par le soleil; nos soldats semblent fouler des gerbes de feu, leurs yeux sont éblouis par les éclairs, et la foudre gronde sans interruption sur leur tête. Cependant ils marchent toujours, avec précaution, appuyés par des tirailleurs, car à leur départ de Tivoli, le gonfalonier avait dit au général que Garibaldi était sorti de Rome avec une forte division pour l'attaquer au retour. Le général avait répondu : « Garibaldi n'osera pas nous accorder ce bonheur. »

En effet, les nombreuses colonnes mobiles de l'armée protectrice, envoyées dans toutes les directions, n'avaient jamais été attaquées en rase campagne. Cependant la défense avait à sa disposition au moins six cents cavaliers.

Les révolutionnaires ne seraient-ils braves que derrière des barricades ou des remparts? Le général Sauvan rentra au camp sans avoir perdu un seul homme.

A cette époque, la constitution définitive de l'armée expéditionnaire était organisée conformément au tableau suivant:

TABLEAU DE L'ARMÉE EXPÉDITIONNAIRE.

Commandant en chef, le général de division Oudinot de Reggio. — Chef d'état-major général, le colonel Lebarbier de Tinan.

Génie. Commandant en chef le général de division Vaillant. — Chef d'état-major, le colonel Niel.

Artillerie. Commandant en chef le général de brigade Thiry. — Chef d'état-major, le commandant Soleille.

Intendance militaire. M. Paris de Bollardière, faisant fonctions d'intendant en chef. — *Santé.* Chef du service M. Finot (1).

DIVISIONS.	BRIGADES.	CORPS.	CHEFS DE CORPS.	ARMES ACCESSOIRES.	OFFICIERS DE SANTÉ	OBSERVATIONS.
1re Gén. Regnaud de St-Jean d'Angely.	1re Général Mollière.	1er bataillon de chasseurs à pied. 17e de ligne (2). 20e de ligne. 33e de ligne.	De Marolles. Sonnet. Marulaz. Bouat.	3 compagnies du 1er régiment du génie. 3 compagnies du 2e régiment du génie.	le doct. Alphonse Pasquier.	(1) Plus tard le personnel subissant une augmentation fut dirigé par MM. Lacauchie, Faure et Rollin. (2) Le 17e de ligne n'a rejoint l'armée que le 28 juin.
	2e Général Morris.	1er chasseurs à cheval. 11e dragons.	De Noue. De Lachaise.			
—	—	—	—	—	—	
2e Général Rostolan.	1re Gén. Levaillant (Charles).	2e bataillon de chasseurs à pied. (3) 32e de ligne. 36e de ligne. 66e de ligne.	Pursel. Bosc. Blanchard. Chenaux.	5 batteries d'artillerie de campagne. 5 batteries de siége (personnel). 7e comp. du 15e régiment (pontonniers).	les doct. Santy et Bourguillon.	(3) Le 2e bataill. de chasseurs à pied n'a rejoint l'armée que le 28 juin. (4) Le col. Pesson étant mort subitement le 27 mai, le régim. a été commandé pendant toute la durée du siége par le lieutenant-colonel Espinasse.
	2e Général Chadeysson.	22e de ligne. 53e de ligne 68e de ligne.	Pesson (4). Dautemarre. De Leyritz.			
—	—	—	—	—	—	
3e Général Guesviller.	1re Gén. Levaillant (Jean).	16e léger. 25e léger. 50e de ligne.	Marchesan. Ripert. Leconte.	5e comp. d'ouvriers d'art. (une section). 3e comp. du 4e escadr. du train des parcs.	le doct. Rustan de Veyrac.	Des détachements de gendarmerie, du train des équipages militaires, d'ouvriers d'administration et d'infirmiers militaires complétaient l'organisation de l'armée.
	2e Gén. Sauvan.	13e léger. 13e de ligne.	Bougourd de Lamarre. De Comps.			

CHAPITRE XXVI.

Prise du bastion 8. — Combats acharnés. — Illumination de la coupole de Saint-Pierre. — Actions héroïques. — Derniers efforts de la défense. — Longues délibérations. — La résistance déclarée impossible. — Députation romaine au camp français. — Pourparlers. — La ville se rend sans condition. — Entrée des Français dans Rome. — Incidents. — Proclamation du général en chef. — Le général Rostolan gouverneur de Rome. — Fuite de Garibaldi. — Assassinats. — Arrêté du gouverneur de la ville. — Concours des gens de bien. — Adhésion de plusieurs régiments romains. — Premières mesures. — Invasion de l'Assemblée constituante. — Les clefs de Rome. — Le général Niel à Gaëte. — Lettre autographe du Saint Père au général Oudinot.

La lutte touchait à son dénouement. L'heure était venue où les éléments discords de la démagogie européenne allaient succomber devant la force unitaire de l'ordre représenté si vaillamment par les soldats de la France.

Nos troupes se trouvaient sous les murs de la place, cependant il leur restait à se faire jour à travers le formidable bastion 8 de la porte Saint-Pancrace. Ce bastion, bien fortifié à sa gorge, était relié par un retranchement à la vieille muraille aurélienne qui se trouvait elle-même soutenue par le fort Montorio.

Dans les jardins avoisinants, des pavillons et des maisons crénelées flanquaient les abords intérieurs du bastion et du retranchement occupés par quinze cents hommes et défendus par sept pièces de canon chargées à mitraille. Les assaillants devaient donc subir des feux qui se croisaient de toutes parts. Ouverte dans la journée du 28, à la suite d'un vigoureux combat d'artillerie, la brèche devint praticable le lendemain. L'occupation de ce point considéré par les Romains comme imprenable, devait donner à nos troupes la facilité de s'étendre sur le mont Janicule, de dominer Rome, et de prendre, suivant la pittoresque expression du général Vaillant, le *taureau par les cornes.*

Pour arriver sans retard à ces résultats, le général en chef donne aussitôt ses derniers ordres d'attaque. Quatre colonnes, de trois compagnies d'élite chacune, sont désignées pour monter à l'assaut. La première sous les ordres du chef de bataillon Lefèvre, du 53e, se compose d'une compagnie d'élite des 22e léger, 32e et 53e de ligne. Une compagnie d'élite des 17e, 20e et 33e de ligne forme la seconde colonne. Les hommes qui en font partie portant chacun une pioche, une pelle et un gabion, doivent immédiatement construire un logement dans le bastion. Ces deux corps sont soutenus par la colonne de réserve formée d'une compagnie d'élite des 36e, 66e et 68e de ligne. Le chef de bataillon du 66e de ligne, Le Rousseau, en reçoit le commandement. Enfin, la quatrième colonne aux ordres du commandant Lafo-

rest, du 22e léger, se compose d'une compagnie d'élite des 22e léger, 32e et 53e de ligne. Cette colonne doit s'élancer du couronnement de la brèche du bastion 7, enlever les retranchements ennemis, et favoriser le débouché de la colonne d'assaut en attaquant par la gorge le bastion 8. Trente sapeurs du génie sont attachés à chacune des colonnes d'attaque de réserve et de travailleurs. Le lieutenant-colonel Espinasse, du 22e léger, en a le commandement. Le général Levaillant (Charles) prend celui des bataillons de garde de tranchée qui font partie de la deuxième division. Le général Rostolan réunit en masse les autres régiments de sa division et les tient prêts à tout événement.

A deux heures et demie du matin, ces dispositions préliminaires sont terminées. Le colonel du génie, Niel, qui doit gagner cette nuit les épaulettes de général, donne aux diverses colonnes d'assaut ses dernières instructions.

Un silence religieux règne dans les rangs serrés de nos soldats qui pensent à la patrie, en attendant le signal; trois coups de canon se font entendre, et, au cri de : En avant, les braves! ils s'élancent au pas de course. La première colonne arrive au sommet de la brèche à travers une grêle de balles. Tous les obstacles sont abordés de front et franchis à la baïonnette avec un élan et une rapidité extraordinaires; rien ne peut arrêter l'ardeur de nos troupes; le commandant Lefèvre tombe blessé, il est immédiatement remplacé par le commandant Le Rousseau. Des tra-

vaux exécutés par la défense entravent la marche, c'est un par un que nos soldats défilent sous les feux croisés de l'ennemi; n'importe, ils avancent toujours. Les travailleurs arrivent à leur tour sur le terrain d'attaque, ils élargissent le passage; le commandant du génie Galbaut-Dufort tombe frappé de deux balles en plaçant les premiers gabions destinés à masquer ce dangereux défilé. De son côté, la colonne commandée par le chef de bataillon Laforest se précipite du couronnement du bastion 7 : elle se divise en deux sections. Les voltigeurs du 32e et les grenadiers du 53e, lancés sur la droite, enlèvent un retranchement appuyé sur l'enceinte Aurélienne. Une lutte acharnée s'engage sur ce point; les assiégés, cernés de toutes parts, sans issue de retraite et sans espoir de salut, combattent corps à corps et se font tous tuer à coups de baïonnettes; la terre est teinte de sang. Les grenadiers et les voltigeurs se répandent ensuite en tirailleurs et luttent résolument contre les maisons crénelées qui vomissent la mitraille sur nos colonnes.

Les carabiniers du 22e léger, sortis les premiers de la tranchée et conduits par le commandant Laforest, s'engagent dans un chemin qui borde la courtine, mais les deux premières tranchées qu'ils rencontrent sont pleines d'ennemis qui les fusillent à bout portant. Les carabiniers ne s'arrêtent que pour les passer par les armes; puis franchissant le retranchement qui barrait la gorge du bastion, ils se précipitent sur la batterie de sept pièces qui foudroyait

la brèche; ils pénètrent par les embrasures et s'en emparent après avoir massacré jusqu'au dernier ses vaillants défenseurs.

Ces mouvements rapides et supérieurement combinés dégagent la première colonne d'attaque : la garnison du bastion, acculée sur le saillant, soutient la lutte avec le courage du désespoir. Nos soldats, exaspérés par la résistance, ne font pas de quartier.

Pendant ce temps, sur l'ordre du commandant en chef, le général Guesviller opère une diversion sur la porte du Peuple; elle est exécutée avec autant d'intelligence que d'intrépidité par trois bataillons, une compagnie du génie et quatre pièces de 12. D'un autre côté, le lieutenant de vaisseau, Olivieri, effectue une seconde fausse attaque dans la direction de la basilique Saint-Paul; ses pièces de marine parfaitement servies, divisent l'attention et les forces de l'ennemi.

Sur ces entrefaites, le jour commence à poindre; les Romains, épouvantés du vide qui s'est fait autour d'eux, reculent et se retranchent dans les maisons voisines; mais bientôt après, excités par la voix de leurs chefs, ils s'élancent tête baissée sur nos baïonnettes; s'ils n'ont pu vaincre, ils mourront du moins en soldats. A la vue de ce mouvement désespéré, l'intrépide lieutenant-colonel Espinasse entraîne sur ses pas la réserve. Les grenadiers du 36e de ligne, commandés par le capitaine Tiersonnier, s'avancent baïonnette en avant sur les ennemis, et les précipitent par-dessus l'escarpe. Cette manœuvre

hardie va les rendre maîtres des maisons qui dominent la porte Saint-Pancrace. Alors, les travailleurs, profitant des tranchées de la défense, assurent à nos troupes, par un travail habile, la position inexpugnable des bastions conquis. Ce bastion, les canons, les retranchements sont enlevés, les maisons crénélées sont enfoncées à coups de hache, et prises sous une fusillade à bout portant. Le Français Laviron, vêtu d'un surtout rouge, est une dernière victime de ce combat sanglant. Il est six heures du matin, les troupes romaines, sanglantes, décimées, abandonnent le Janicule et rentrent dans Rome par la grande artère du quartier Transtéverin, la rue Longara. L'aspect général est sombre et sinistre, un silence de mort, interrompu seulement par le glas des cloches, règne dans la ville ; de longs convois de blessés marquent avec du sang le chemin des ambulances ; les cris de l'agonie se mêlent à l'accent du désespoir, la révolution romaine râle son dernier soupir !

Pendant ce temps aussi, l'armée française haletante, noire de poudre, abritée sous son drapeau flottant au sommet du mont Janicule, l'armée regarde avec surprise les reflets expirants d'une couronne de feu qui ceint la coupole de Saint-Pierre. Ainsi qu'aux beaux jours de la papauté, les Romains avaient voulu célébrer l'anniversaire de la fête du prince des apôtres par l'illumination de sa vaste basilique. Merveilleuse coïncidence ! la fille aînée de l'Église terrasse l'hydre révolutionnaire, le jour

même de la fête de Saint-Pierre et la veille de celle de Saint-Paul. Le génie vaincu de la révolution a illuminé, lui-même, le premier temple du monde, pour inaugurer la victoire de la France.

Des actions héroïques signalèrent de part et d'autre ces combats divers. Trois officiers lombards suivis d'une cantinière et abandonnés de leurs soldats ne peuvent se résoudre à fuir ; le cigare à la bouche et l'épée à la main, ils se précipitent seuls au milieu de nos grenadiers et trouvent dans leurs rangs un glorieux trépas. Un capitaine romain, cerné de toutes parts, noir de poudre, le bras en écharpe, le front ceint d'un mouchoir ensanglanté, criblé de blessures, combat encore un genou en terre ; non-seulement il refuse la vie qu'on lui accorde, mais il insulte la générosité de nos soldats ; il expire au cri de vive l'Italie !

Emmanuel Théodore d'Astelet, capitaine au 36e de ligne, grièvement blessé le 30 avril, avait été évacué sur la Corse. Saignant encore de ses blessures il demande à rejoindre ses frères d'armes. Arrivé dans la matiné du 30 à Civita-Vecchia, il apprend qu'un assaut doit être livré dans la nuit à la ville de Rome ; craignant d'arriver trop tard par les voitures publiques il prend la poste à ses frais et il parvient au camp une heure avant l'attaque. Sa compagnie avait été désignée pour faire tête de colonne. « Quel bonheur, » s'écrie-t-il, et, le bras en écharpe, se mettant à la tête de ses grenadiers, il se fait tuer sur la brèche.

Le tambour-major du 20[e] de ligne, l'un des prisonniers de la trahison du 30 avril, regrettait profondément la perte du signe distinctif de son emploi; les Romains lui avaient enlevé sa canne pour l'envoyer aux révolutionnaires de Florence. Ses frères d'armes la regrettaient d'autant plus aussi qu'elle avait été offerte par les officiers du régiment, comme un témoignage d'estime particulière. Cet incident était connu : toute l'armée savait que les Florentins se plaisaient dans leurs orgueilleuses illusions à considérer la canne du 20[e] comme le bâton de commandement du général en chef. A la prise du bastion 8 un caporal du 53[e] de ligne, le nomme Verdaux, aperçoit un tambour-major romain, doué du physique de l'emploi et possesseur d'une canne proportionnée à sa haute taille. « Apporte-moi ta canne, lui crie-t-il, et dépêche-toi, car il nous en manque une. — Quand il y en aurait cinq comme toi pour venir la chercher, répond en français le colosse romain, vous ne seriez pas capables de me l'enlever. — Nous allons voir cela, » réplique Verdaux, et franchissant les obstacles qui le séparaient du présomptueux tambour-major, il le prend à la gorge, le fait prisonnier et apporte sa canne au général en chef.

Un voltigeur de la première colonne d'assaut tombe frappé de trois balles, il se traîne sur ses genoux, il roule sur lui-même au pied de son lieutenant : « Tenez, mon lieutenant, lui dit-il, reprenez le dépôt que vous m'aviez confié, » et il lui remet

avant d'expirer une ceinture contenant 500 francs en or.

« Quand tu écriras au pays, dit à l'un de ses camarades un grenadier mortellement frappé, n'oublie pas de recommander à ma mère de ne point pleurer ma mort; je ne suis pas à plaindre, je meurs pour la religion. »

« Laissez-moi mourir ici, je ne mérite pas votre pitié, disait un ennemi atteint de trois coups de baïonnettes en pleine poitrine, je suis un malheureux puisque j'ai combattu contre mes frères (c'était un Français); oh! les clubs, les clubs, disait-il, ils m'ont perdu! Si vous voyez Laviron, ajouta-t-il, vous lui direz que je l'ai maudit à mon heure dernière. »

« Ne le tuez pas à la baïonnette, » s'écrie un carabinier du 22e léger en apercevant dans les rangs ennemis un soldat revêtu de l'uniforme de la garde mobile, « il ne mérite pas la mort du soldat, » et s'élançant sur lui il le saisit à la gorge, le serre dans ses mains vigoureuses comme dans un étau et l'étrangle en disant : « Ainsi doivent périr les traîtres. »

« Je parie qu'un *lapin* de Garibaldi se trouve là, » dit un grenadier de la deuxième compagnie du 36e, en voyant une masse informe se remuer sous un caisson de la batterie qui couronnait le bastion, et se dirigeant dans cette direction il retira en effet un homme couvert de sang qui s'écria en français : « Ne me tuez pas, je suis sans armes. »

— Malheureux que vous êtes, lui dit alors le lieutenant de la compagnie, M. Duhousset, comment avez-vous pu vous battre contre le drapeau de la France?

— J'ai fait mon devoir, répliqua cet homme.

— Et vous êtes soldat ?

— Je le suis.

— Quel régiment ?

— Deuxième léger.

— Vous êtes un misérable.

— Non, capitaine, car je suis Italien, et c'est dans un régiment lombard que j'ai combattu pour l'indépendance de mon pays.

— Alors vous êtes un brave, car vous ne vous êtes pas épargné pendant le combat.

En effet, ce brave soldat avait reçu huit coups de baïonnette tous dans la poitrine; un coup de sabre lui avait fendu les cartilages du nez et sa main droite était percée d'un coup de pointe. Il souffrait de la soif; les grenadiers lui offrirent leur bidon et le transportèrent ensuite à leur ambulance.

Le capitaine Douay du 32e se venge de trois blessures qu'il vient de recevoir en tuant trois ennemis de sa main.

« Laissez-moi la vie et prenez ma montre, c'est tout ce que je possède, » disait un Polonais qui s'était bravement comporté au feu. Les Français lui laissèrent sa montre et ils ne lui prirent pas la vie.

Un réfugié napolitain, appartenant à une famille distinguée de Naples, se fit sauter la cervelle d'un

coup de pistolet pour ne pas tomber vivant aux mains des Français. « Le soldat qui recule est un lâche, avait-il dit à ses compagnons d'armes, je ne reculerai pas. » Il tint parole, mais il mourut.

Le commandant du génie Galbaud du Fort, tombé si glorieusement à la tête des sapeurs, ne survécut point à ses blessures ; son agonie fut longue et cruelle, sa mort fut digne de sa vie. Couché sur son lit de douleur, il vit sans pâlir approcher son heure dernière. Calme dans ses souffrances et résigné à la volonté de Dieu ; il consolait lui-même ses compagnons d'armes, dont il était aimé autant qu'estimé. Celui qui meurt pour son pays, n'est pas à plaindre leur disait-il, et de son regard vitré, regardant le ciel, il leur montrait l'éternelle patrie que Dieu promet à ses élus. Le général Vaillant était à ses côtés, des larmes coulaient en abondance de ses yeux. Vous souffrez beaucoup? lui disait-il. Oh! oui mon général, répondait le soldat chrétien, et pressant sur ses lèvres le signe de la rédemption, il ajoutait d'une voix expirante: Je souffre, mais celui qui me donne maintenant de la force, a souffert bien davantage. Le soldat chrétien mourut comme il avait vécu, en homme de bien. Ses compagnons lui firent de pompeuses obsèques, dans l'église de Saint-Louis des Français. Leurs larmes, répandues sur une tombe, furent le plus bel éloge de celui qui, bien jeune encore, avait trouvé la mort en un jour de victoire.

Au milieu de ces circonstances mémorables, le général Oudinot adressait au cabinet français un

rapport détaillé sur la prise du bastion 8 (1), et l'Assemblée constituante romaine réunie en permanence, délibérait sur les destinées de la ville éternelle.

Les hommes qui avaient attiré sur leur pays les calamités de la guerre, péroraient au lieu de combattre. Présomptueux rhéteurs, ils se berçaient encore d'illusions, ils s'enivraient de vaines paroles pendant que le canon renversait providentiellement leur éphémère puissance. Plusieurs députés, exposant l'état des affaires, interpellent le gouvernement, l'un d'eux, même, s'écrie : « Ce ne sont pas des paroles creuses qu'il nous faut à cette heure, ce sont des explications précises. Mazzini convient que les défenseurs de Rome ont éprouvé un échec et que les rapports des généraux signalent un péril, mais quant à lui, il ne pense pas qu'on soit réduit à capituler. Il demande que du moins on suspende une décision jusqu'au lendemain. » L'influence de ce triumvir est telle, que l'Assemblée est sur le point d'accéder à sa demande, mais alors un homme s'avance rapidement vers la tribune ; ce n'est point un rhéteur, c'est un soldat, c'est le général Bartolucci ; il prend la parole : sa voix est grave et solennelle ; il est Romain, et il déplore au fond de son cœur les calamités que des étrangers font planer sur sa patrie. « Nos soldats, dit-il, décimés par le feu et par la baïonnette, sont harassés par des fatigues et des veilles sous une chaleur accablante. J'ai lu les rap-

(1) Voir les documents historiques, N. 17.

ports des généraux et spécialement ceux de Garibaldi, et leur teneur ne laisse plus l'espoir de prolonger la résistance : le temps des illusions est passé. Il faut épargner à Rome de plus grands désastres. » Subjuguée par ces paroles, l'Assemblée constituante incline visiblement à cette opinion, mais le génie des ruines, Mazzini, veut une dernière fois abuser de sa fatale influence, il supplie qu'avant de voter on entende Garibaldi sur les moyens qui restent encore à la défense. Ce général est aussitôt mandé au sein de l'Assemblée. Il avait perdu presque tous ses officiers et un éclat d'obus venait de lui enlever son fidèle Andréa ; aussi son visage pâle et défait portait à la fois l'empreinte de la fatigue et de la douleur. Cependant il expose avec beaucoup de franchise et en homme qui est prêt à faire le sacrifice de sa vie, les chances qui restent aux défenseurs de Rome. « La victoire a favorisé les armes de la France, dit-il, mais tout est possible à la volonté d'un peuple qui mourrait plutôt que de se rendre. Selon lui, on est forcé d'abandonner aux Français le mont Janicule, l'enceinte Aurélienne et la position de Saint-Pierre in-Montorio ; mais on reste encore maître de toute la ville de Rome au delà du Tibre. Si les Romains étaient décidés à vaincre ou à mourir, dit-il, il n'y aurait pas une heure à perdre ; il faudrait se retirer sur la rive gauche du fleuve, s'y retrancher fortement, faire sauter tous les ponts, armer de canons les bastions du Saint-Esprit ; tenir avec vigueur dans le château Saint-Ange, sur les remparts de la cité

Léonine, dans le quartier de Saint-Pierre et du Vatican. »

Ce plan de défense, conseillé par le désespoir, pouvait prolonger la résistance ; mais pour le mettre à exécution, il aurait fallu sacrifier la ville entière et ses monuments ; il aurait fallu surtout que la population, identifiée à la pensée suprême des chefs qui n'avaient rien à perdre aux désastres de la ville éternelle, fût déterminée véritablement à une lutte à mort. Il n'en était pas ainsi. La garde civique, depuis plusieurs jours mécontente de ce qu'on la désarmait indirectement en lui retirant ses fusils à percussion pour les remplacer par des armes hors de service, se plaignait hautement de l'arrogance des troupes Garibaldiennes. Celles-ci, supportant tout le poids de la défense, arrêtaient dans les rues les gardes et les forçaient de travailler aux retranchements, quand elles ne les entraînaient pas sur les remparts pour leur faire braver une mort inutile. Plusieurs bataillons, outrés de ces mesures tyranniques, s'étaient décidés à y résister ouvertement et par la force au besoin. Dans un des quartiers de la ville, les gardes citoyens en avaient même interdit l'entrée aux patrouilles actives qui s'étaient présentées pour enlever des hommes et des armes.

D'autre part, le plan énergique proposé par Garibaldi exigeait des travaux énormes rendus impossibles par le manque de temps ; en outre, il déplaçait la guerre qui jusqu'alors n'avait menacé que les faubourgs et la transportait au centre de la ville,

protégée à la vérité par d'innombrables barricades; mais comment pouvait-on compter sur leur efficacité lorsque des bastions réputés inexpugnables n'avaient pu résister à l'attaque des assiégeants? Ces raisons développées avec une patriotique insistance par plusieurs députés subjuguèrent l'Assemblée constituante; elle vota la reddition en confiant au triumvirat l'exécution de ce décret. Mais Mazzini, persistant dans ses idées de résistance, déclina hautement ce mandat : « Ma conscience de républicain, dit-il, s'oppose à ce que je me charge de communiquer votre résolution au général Oudinot. J'étais votre mandataire comme triumvir, pour défendre la république et Rome. L'acte que vous venez de voter change la nature de mon mandat : je me sens libre désormais et je résigne entre vos mains le pouvoir dont vous m'avez revêtu. » Les deux autres triumvirs, Saffi et Armellini, suivant son exemple, donnèrent également leur démission. L'Assemblée, l'acceptant, créa de suite un nouveau triumvirat composé de Mariani, Salicetti et Calandrelli. Avant de clore cette solennelle séance, elle publia deux ordonnances. La première convertissait un des palais pontificaux en hospice pour recevoir les blessés romains; la seconde décidait qu'un service funèbre serait célébré à Saint-Pierre pour les victimes de la défense; enfin, sur le rapport du conseil de guerre et d'après la décision de la majorité, elle publia le décret suivant :

« République romaine ! au nom de Dieu et du peuple !

« L'Assemblée constituante romaine cesse une défense devenue impossible et reste à sa place.

« Le triumvirat est chargé de l'exécution de cet arrêté.

« Rome, le 30 juin. »

En conséquence, la municipalité envoya au camp français une députation choisie dans son sein ; elle était uniquement chargée de faire connaître au commandant en chef le décret de l'Assemblée constituante. Le général Oudinot reçut ces délégués avec les égards que les Français vainqueurs ont toujours témoignés au courage malheureux. Après avoir échangé quelques paroles, les députés, tout en déclarant qu'ils n'avaient pas mission de traiter les conditions de l'entrée de l'armée française à Rome, présentèrent cependant au général un projet de convention à régler sur les bases suivantes :

En conséquence du décret émané de l'Assemblée constituante, le 30 juin dernier, la municipalité de Rome est chargée de traiter avec le général Oudinot de Reggio, commandant l'expédition de l'armée française dans la Méditerranée, et le général accordant les éloges qui sont dus à l'honneur et à la valeur de la milice et du peuple qui ont défendu la ville, est convenu des conditions suivantes :

1° L'armée française entrera dans la ville de Rome, et elle y occupera les positions qu'elle jugera convenables ;

2° Les corps militaires français et romains qui resteront dans la ville feront leur service ensemble;

3° Les autorités militaires romaines établiront plusieurs cantonnements pour les troupes qui abandonneront la ville;

4° Toutes les communications avec Rome, actuellement interceptées par l'armée française, redeviendront libres;

5° Les dispositions défensives dans l'intérieur de Rome, n'ayant plus de but, devront disparaître, et la circulation sera entièrement rétablie;

6° La liberté individuelle et l'inviolabilité des personnes, pour tous les faits précédents, et la sûreté des propriétés, seront garanties indistinctement pour tous;

7° La garde nationale est maintenue en activité de service, conformément à sa première organisation;

8° La France ne s'immiscera pas dans l'administration intérieure.

Le général Oudinot n'était pas éloigné d'adopter quelques articles de ces propositions; cependant il déclara qu'il ne pouvait les discuter qu'avec M. le ministre plénipotentiaire de la France, M. de Corcelles, rappelé à cet effet de Civita-Vecchia. En attendant, il envoya immédiatement à Rome le capitaine d'état-major Philipi, pour vérifier par lui-même la situation des choses et la disposition des esprits. Peu de temps après le départ de cet officier et celui des délégués romains, M. de Corcelles arriva

au camp. Le général s'empressa de lui communiquer un projet de convention, dont la dernière partie lui parut de suite inadmissible et contraire à ses instructions. Ce projet ne devait d'ailleurs avoir aucune suite, car les délégués, de retour à Rome, après avoir constaté le refus énergique de M. de Corcelles, seul revêtu des pouvoirs compétents, avaient déclaré que la place recevrait les Français en conquérants plutôt que de se soumettre à des conditions écrites. Rome se mettait ainsi d'une manière absolue à la disposition du vainqueur.

Pendant ce temps, nos travailleurs consolidaient leur établissement sur les remparts, et le général en chef exigeait que la ville ouvrît ses portes; mais, comme loin de se soumettre à cette injonction, les Romains y accumulaient, sous divers prétextes, de nouveaux obstacles, le duc de Reggio résolut de s'en emparer de vive force. Les dispositions en conséquence sont définitivement arrêtées dès le 2 juillet. Le lendemain, les barricades et les travaux construits pour défendre les abords de la place sont renversés sans obstacle. Le général Guesviller devient maître de la porte du Peuple, le général Regnault-d'Angely de la porte Saint-Pancrace, le général Rostolan s'empare de la porte Portèse, enfin, le général Levaillant (Charles) pénètre dans la place par la porte Saint-Paul.

Le jour était venu où les Français allaient recueillir le fruit de leur courage et donner au monde l'exemple de la plus admirable discipline.

Le 3 juillet, à cinq heures du soir, le général en chef, à la tête de son état-major, se dispose à faire son entrée dans la ville. Un escadron du 1er régiment de chasseurs à cheval ouvre la marche, un bataillon du génie vient ensuite, il précède un bataillon de chasseurs à pied et le 68e régiment de ligne. Le commandant en chef vient immédiatement après ; il marche seul, vingt pas en avant de son état-major et des états-majors particuliers du génie et de l'artillerie ; les autres régiments de la deuxième division lui succèdent ; enfin, la marche est fermée par le 11e régiment de dragons. Ces troupes en grande tenue, bronzées par le brûlant soleil de Rome, s'avancent en bon ordre sous leur glorieux drapeaux, au son de leurs musiques militaires ; leurs fronts rayonnent, leurs regards brillent ; elles ont le sentiment de leur valeur, elles savent qu'elles ont dignement représenté la France.

A leur arrivée à la porte Portèse, les cris de : Vivent les Français ! éclatent de toutes parts ; tous les fronts se découvrent, tous les mouchoirs s'agitent ; les fenêtres des maisons sont encombrées de spectateurs qui saluent du geste et de la voix les braves qu'ils appellent leurs libérateurs. Un enthousiasme général accueille l'armée française à son entrée dans le Transtévère ; ce quartier qui, suivant l'expression de Mazzini, devait servir de sépulcre aux fils de Brennus, devient la première étape de leur triomphe. Les Transtévérins battent des mains et font retentir les airs de leurs acclamations ; pas un regard de

haine ne scintille dans leurs yeux, pas un poignard ne brille à leurs ceintures, pas un cri de vengeance ne s'échappe de leurs lèvres; leurs lèvres ainsi que leurs mains, et de même que leurs cœurs, n'ont que des applaudissements et des accents de reconnaissance pour les fils de Charlemagne. Une foule immense entoure l'état-major, chacun se presse autour du cheval monté par le commandant en chef; chacun veut voir de plus près le général qui a vaincu les bandes révolutionnaires. Les cris de : Vive Oudinot! se mêlent à ceux de : Vive la France! Pendant ce temps, des manifestations d'un autre genre se préparent au Corso; des hommes à figures sinistres, le pistolet au poing, parcourent cette rue dans toute sa longueur : ils font fermer les portes et les fenêtres, ils crient : « Malheur à tous ceux qui regarderont passer les barbares, mort à qui leur adressera la parole; c'est par le silence du tombeau que les Romains doivent recevoir leurs oppresseurs. » Les révolutionnaires profitent de leurs derniers moments de puissance pour étouffer les joies de la reconnaissance par la menace et la terreur.

Cependant, le cortége triomphal s'avance toujours. A Ponte-Sixte, les cris deviennent plus rares; l'expression de la réjouissance, refoulée par le sentiment de la peur, ne se manifeste plus guère que par l'agitation des mouchoirs flottant derrière les jalousies des croisées. A la place Farnèse, l'accueil est plus froid encore : quelques sifflets éclatent dans la rue Condotti; le poste civique de garde à la porte

du palais Borghèse ne prend pas les armes pour rendre les honneurs qui sont dus au passage des troupes. Le Corso est solitaire ; l'intimidation étouffe l'explosion des sentiments de la population qui se cache. Toutes les portes sont closes, toutes les fenêtres sont fermées, seul le bruit cadencé des pas des soldats de la France résonne dans la rue. Tout à coup, des cris se font entendre : *Nous ne voulons plus de pape !* s'écrient certains groupes échelonnés de distance en distance, à bas le gouvernement des prêtres! vive la République romaine ! Ces voix, quoique bruyantes, sont isolées, le peuple absent n'y prend aucune part; l'armée française n'y prête aucune attention. On arrive ainsi jusque devant le café des Beaux-Arts, le centre de la démagogie. Un énorme drapeau tricolore italien, surmonté d'un bonnet rouge, est arboré à l'une des croisées, il flotte orgueilleusement sur le front des soldats qui l'ont combattu. Le général Levaillant (Charles) pousse vivement son cheval vers la fenêtre qui lui sert de support, et, sur son ordre, trois voltigeurs enlèvent immédiatement le drapeau et le bonnet au souvenir sanglant. Cet incident est suivi d'un profond silenee; les sifflets se taisent et l'armée poursuit sa marche. L'état-major général arrive sur la place Colonne ; alors des groupes nombreux se divisent, ils entourent nos officiers supérieurs. L'un des membres de la commission des barricades, Cernuschi, ceint d'une écharpe de député et portant un drapeau révolutionnaire à la main, l'agite insolemment au front des Français,

en même temps, des cris injurieux pour nos armes se font entendre. A ces cris, le général Oudinot, suivi de quelques officiers, pousse son cheval contre ceux qui les profèrent; les groupes se dispersent, Cernuschi disparaît, la place se vide, les démagogues se précipitent dans un café voisin ; le général Levaillant (Charles) et deux officiers d'état-major les poursuivent, à cheval, dans leur retraite; quelques coups de plat de sabre font justice de leur imprudente provocation ; ils demandent grâce, et ce commencement d'émeute est comprimé sans effusion de sang. Dès lors, la marche du cortége se poursuit sans autre accident, jusque sur la place des Saints-Apôtres, où le duc de Reggio descendit de cheval pour prendre possession de l'hôtel de l'ambassade de France, transformé momentanément en quartier général.

Le premier soin du commandant en chef fut d'adresser aux Romains cette proclamation :

« Habitants de Rome! l'armée envoyée par la République française sur votre territoire a pour mission de rétablir l'ordre réclamé par le vœu des populations. Une minorité factieuse ou égarée nous a contraints de donner l'assaut à vos remparts. Nous sommes maîtres de la place; nous accomplirons notre mission. Au milieu des témoignages de sympathie qui nous ont accueillis, là surtout où les sentiments du vrai peuple romain n'étaient pas contestables, quelques clameurs hostiles se sont fait entendre et nous ont forcés à une répression immédiate. Que

les gens de bien et les vrais amis de la liberté reprennent confiance; que les ennemis de l'ordre et de la société sachent que si des manifestations oppressives, provoquées par une faction étrangère, se renouvelaient, elles seraient rigoureusement punies. Pour donner à la sécurité publique des garanties positives, j'arrête les dispositions suivantes :

« Provisoirement, tous les pouvoirs sont concentrés entre les mains de l'autorité militaire ; elle fera immédiatement appel au concours de l'autorité municipale. L'Assemblée, le gouvernement dont le règne violent et oppressif a commencé par l'ingratitude et a fini par un appel impie à la guerre contre une nation amie des populations romaines, cessent d'exister. Les clubs et les associations politiques sont fermés. Toute publication par la voix de la presse, toute affiche non autorisée par le pouvoir militaire, sont provisoirement interdites. Les délits contre les personnes et les propriétés sont justiciables des tribunaux militaires. Le général de division Rostolan est nommé gouverneur de Rome. Le général de brigade Sauvan est nommé commandant de la place. Le colonel Sol est nommé major de place.

« Rome, 3 juillet.

« Le général commandant en chef,

« OUDINOT DE REGGIO. »

La nomination du général Rostolan, appelé au gouvernement de Rome, était un témoignage de haute et juste estime accordé par le commandant en chef au plus ancien des généraux de division, à un brave

officier qui avait rendu d'éminents services pendant toutes les opérations du siége.

Sur ces entrefaites, Garibaldi, à la tête de quatre à cinq mille aventuriers environ, courait rapidement du côté des Abruzzes où, disait-on, il s'était ménagé des intelligences. La nuit précédente il avait réuni, à Saint-Jean de Latran, des soldats de toutes armes formant un effectif d'environ dix mille hommes. Au moment de se mettre en marche, il leur avait adressé ces paroles :

« Soldats, la fortune qui nous trahit aujourd'hui nous sourira demain ; montrons-nous forts et bravons ses caprices. En attendant, voici ce que j'offre à ceux d'entre vous qui veulent me suivre : De la faim, de la soif, du froid et du soleil. Point de munitions, mais des alertes continuelles ; point de poudre, mais des combats à la baïonnette, des marches forcées de jour et de nuit, la vie du soldat, enfin : qui aime la gloire me suive ! » La moitié seulement le suivit.

Dans la crainte qu'il ne se jetât dans les montagnes d'Albano et qu'il ne cherchât à y organiser une guerre de partisans, le général en chef donna l'ordre à la première division de l'armée, commandée par le général Regnault de Saint-Jean-d'Angely, de le poursuivre. Cette division se mit en route le jour même, en se dirigeant sur Albano ; mais Garibaldi, après avoir traversé cette ville, s'était précipitamment rabattu sur Tivoli pour s'engager dans les Marches. La brigade Mollière prit aussitôt ses cantonnements à

Albano, Frascati et Tivoli, de manière à protéger ces diverses contrées contre de nouvelles invasions.

Quelques jours après, le général Morris, faisant partie de la même division, reçut l'ordre de couvrir Civita-Vecchia avec trois escadrons de cavalerie et un bataillon du 50e de ligne. Le 4, il occupait Civita-Castellana et poussait ensuite ses avants-postes jusqu'à Orvieto et Viterbe.

L'entrée des Français à Rome, applaudie par tous les gens de bien, devint l'occasion de plusieurs assassinats. Deux ou trois prêtres, dont un Français, furent poignardés en plein jour, pour avoir indiqué à nos soldats la direction des rues qu'ils devaient suivre. Les soldats eux-mêmes étaient insultés chaque fois qu'ils passaient isolés devant les principaux centres de la démagogie. Cet état de choses exigeait une répression immédiate. En conséquence, plusieurs établissements publics, le café des Beaux-Arts entre autres, furent fermés, et les habitants reçurent l'ordre de consigner dans les vingt-quatre heures, entre les mains de l'autorité militaire, toutes les armes qui se trouvaient encore en leur possession. Cette opération produisit, malgré les difficultés qu'aurait présenté le contrôle, environ trente-cinq mille armes de toute espèce.

En même temps, le général Rostolan débutait, dans ses nouvelles fonctions, par cette énergique proclamation :

« Habitants de Rome,

« Le général commandant en chef l'armée fran-

çaise m'a nommé gouverneur de votre cité. J'accepte ce poste avec l'intention précise de seconder énergiquement avec tous les moyens concentrés dans mes mains les mesures déjà prises par le général en chef, afin d'assurer vôtre tranquillité, et de protéger vos personnes ainsi que vos propriétés.

« Je prends les dispositions suivantes :

« 1° Tout attroupement sur la voie publique est interdit, et sera immédiatement dissous par la force ;

« 2° La retraite aura lieu à neuf heures. La circulation dans la ville cessera à neuf heures et demie. A cette heure tous les lieux de réunion seront fermés ;

« 3° Les cercles politiques qui n'ont pas été fermés, malgré la proclamation du général en chef, le seront par la force, et les propriétaires et les chefs des lieux où existent ces réunions seront poursuivis avec rigueur ;

« 4° Toute violence, toute insulte, contre nos soldats, ou contre les personnes qui ont avec eux quelque rapport amical ; tout empêchement apporté à l'approvisionnement seront immédiatement punis d'une manière exemplaire ;

« 5° Les fonctionnaires publics et les médecins pourront circuler librement dans la ville ; ils devront cependant être munis d'un *laissez-passer* signé par l'autorité militaire ; et ils se feront accompagner de poste en poste jusqu'aux endroits où ils devront se rendre.

« Habitants de Rome, vous voulez l'ordre, je saurai vous le garantir. Ceux qui songeraient à pro-

longer votre oppression trouveraient en moi une sévérité inflexible.

« Rome, 5 juillet. »

Ce même jour, à neuf heures du soir, le général gouverneur commanda en personne une patrouille de deux mille hommes. Parti de l'ambassade de France, il se dirigea lentement par le Corso vers la place du Peuple. Au moment où la queue de la colonne avait dépassé la rue de la Croce, un groupe de vingt jeunes gens firent entendre des sifflets; mais, au même instant, un détachement de dragons débouchant par la rue voisine les chargea avec une vigueur telle qu'ils se dispersèrent dans toutes les directions. Alors le général divisa sa colonne en trois sections, la première s'engagea dans la rue Ripetta; la seconde prit la rue Babuino, et la troisième continua son mouvement dans la rue du Corso. La cavalerie attachée à cette section principale suivait l'infanterie à une distance de cinquante mètres. Cette patrouille s'arrêtait de distance en distance et, chaque fois, les derniers pelotons de cavaliers faisant face en arrière, étaient prêts à faire feu.

Intimidés par cet appareil militaire, les révolutionnaires qui encombraient encore la ville suspendirent leurs démonstrations hostiles; mais ils s'en vengèrent en publiant, le lendemain, contre leurs vainqueurs un pamphlet charivaristique, dont l'esprit ainsi que la langue indiquaient clairement une origine française (1).

(1) Voir les documents historiques, N. 18.

D'autres mesures, également répressives, avaient été prises : l'état de siége était déclaré, les troupes françaises campaient sur les places publiques; des factionnaires gardaient les extrémités de chaque rue, des postes occupaient les maisons douteuses; la garde civique avait été dissoute et désarmée. Néanmoins, la position était toujours des plus difficiles. La ville était encombrée de malfaiteurs et de gens sans aveu; la police, désorganisée, était sans action; la municipalité, de source républicaine, se montrait hostile; les rouages du gouvernement étaient enrayés, les services publics manquaient de chefs et de direction. Parmi les personnages les plus éminents de la cité, les uns avaient abandonné la ville, les autres s'effaçaient devant la peur du poignard. Le gouvernement était à reconstituer en entier. En attendant, la sollicitude constante du général en chef et le zèle du gouverneur de la ville se montraient à la hauteur de la situation. Quelques gens de bien, plus vigoureusement trempés, offrirent courageusement le concours de leur intelligence au remaniement des affaires publiques.

Le lendemain de l'entrée des Français dans Rome un homme mal vêtu, petit de taille, commun de figure, déformé par la goutte, le front couvert d'un bonnet de soie noire, recouvert lui-même d'un chapeau à larges bords, se présente à la porte du général Rostolan; on le renvoie comme un espion. Il revient une seconde fois et demande à parler au gouverneur, on le repousse de nouveau, car le négligé

de sa mise n'inspirait aucune confiance; mais il insiste avec tant de persévérance qu'enfin il est introduit auprès du gouverneur.

« Qui êtes-vous? lui demande le général Rostolan.

— Un employé subalterne attaché à la secrétairerie d'État de l'intérieur.

— Que voulez-vous?

— Vous rendre service.

— A moi?

— A vous et à mon pays.

— De quelle manière?

— En vous indiquant les moyens qui peuvent vous aider à reconstituer les ressorts de la machine gouvernementale, que les ennemis de la société ont brisés.

— Que faut-il faire pour cela?

— Rappeler les fonctionnaires honnêtes que la République a chassés et chasser ceux que la République a mis à leur place.

— Quels sont-ils?

— Voici les noms des honnêtes gens sur le concours desquels vous pouvez compter. Disant ainsi, cet homme déplia une longue liste et lut lentement quelques noms d'hommes.

— Mais comment trouver ces braves gens? reprit le gouverneur.

— J'ai découvert les retraites où ils s'étaient réfugiés

— Indiquez-les-moi.

— Je vais les chercher moi-même.

— Attendez, lui dit le général Rostolan, et il l'arrêta pour lui offrir quelques pièces d'argent ; mais ce brave homme les refusa avec fierté.

— Celui qui sert son pays uniquement pour de l'argent, dit-il, est un mauvais citoyen ; je veux une autre récompense.

— Laquelle ?

— Celle que procure la conscience quand on a rempli un devoir. »

Quelques jours après, lorsque tous les hommes qu'il avait indiqués et qu'il avait amenés lui-même à travers les menaces du poignard eurent consenti à reprendre les places que la République leur avait enlevées, le général Rostolan, lui serrant la main dans les siennes, lui demanda son nom ; il répondit : « Moreschi Theresiano. »

Dans une sphère plus élevée, les ministres plénipotentiaires de la France, MM. de Corcelles et de Rayneval, rendaient des services plus importants encore : ils prêtaient au général en chef, pour la constitution d'un gouvernement régulier, le concours d'une haute intelligence et du dévouement le plus éclairé. M. de Corcelles, qui avait la direction politique et la principale responsabilité des négociations, s'était empressé de retenir à Rome M. de Rayneval, que ses fonctions spéciales appelaient à Naples comme ministre plénipotentiaire et à Gaëte comme membre de la conférence. Il avait cru devoir s'appuyer ainsi sur l'expérience d'un collègue avec lequel il s'était trouvé constamment d'accord. De son côté, le prince

Odescalchi, qui avait accepté d'eux la mission de composer un conseil municipal, ne négligeait rien pour en hâter l'entière et prochaine réorganisation.

D'après les situations officielles, l'armée romaine, proprement dite, comptait encore un effectif de dix-neuf mille cinq cents hommes. Ces troupes venaient de combattre les Français; elles étaient donc en partie hostiles à la France et au gouvernement du Saint-Siége. En principe, leur licenciement était indispensable; mais, en présence des passions ardentes et des éléments de désordre qui régnaient encore dans les bas fonds de la démagogie romaine, cette opération présentait de graves difficultés. Le général en chef décida que ces divers corps seraient envoyés à quelques lieues de Rome. Il se réservait ainsi la faculté de les désarmer d'abord isolément et de les licencier ensuite. Les troupes étrangères enrôlées au service de la république romaine subirent immédiatement les conséquences de cette nécessité.

A peine le duc de Reggio avait-il arrêté ces dispositions que plusieurs chefs de corps, notamment ceux du régiment des carabiniers, des deux régiments de dragons et des trois premiers régiments de ligne vinrent protester de leur dévouement au souverain Pontife. Le sentiment d'honneur qui rattache le soldat au drapeau la veille d'un combat avait seul paralysé, dirent-ils, celui de leur fidélité au souverain légitime.

Le général, jugeant qu'il était opportun et en même temps politique d'accueillir favorablement cette dé-

claration, exigea qu'elle fût renouvelée, écrite et signée par tout le corps d'officiers.

Les chefs de ces divers corps et ceux d'une batterie suisse lui apportèrent le jour même leur adhésion au gouvernement pontifical.

Cependant, les officiers généraux étant restés en dehors de cette adhésion, il devenait important de donner de l'unité au commandement ainsi qu'à l'administration. En conséquence, le général en chef décida, par un décret du 6 juillet, que les troupes romaines seraient sous les ordres immédiats du général Levaillant (Jean).

Cet officier général devait être assisté dans cette mission par les lieutenant-colonels Pontèves de l'infanterie, Boyer de la cavalerie et Devaux de l'artillerie. Le sous-intendant Pagès devait apporter son concours à l'administration des services administratifs. En même temps, le général Thiry reçut l'ordre de faire l'inventaire du matériel des arsenaux romains, et le capitaine Castelnau, récemment nommé chef de bataillon d'état-major, fut nommé directeur provisoire de l'administration de la guerre et de la marine, en remplacement du secrétaire-général Thore. Un excellent officier supérieur, le lieutenant-colonel Chappuis, nommé préfet de police, donna presque aussitôt sa démission et fut remplacé par le lieutenant-colonel Le Rousseau.

Dans cet intervalle, le général romain Roselli, refusant de se soumettre aux ordres du vainqueur et se disposant à quitter la ville pour marcher, avec du

canon, contre les troupes autrichiennes, abusait de son autorité sur les régiments qui n'avaient point adhéré à la restauration du gouvernement pontifical, pour les maintenir vis-à-vis de l'armée française dans une attitude d'hostilité permanente.

Le duc de Reggio brisa cette persistance coupable par la lettre énergique qui suit :

« Général,

« Plusieurs régiments romains on déclaré verbalement et par écrit qu'ils se soumettaient entièrement aux ordres que le général français donnerait en toute circonstance. Cette déclaration leur assure notre bienveillance protectrice.

« Les autres corps de l'armée romaine conservent vis-à-vis de nous une attitude que nous devons considérer comme hostile. Plusieurs de leurs soldats se sont portés contre les nôtres à des actes indignes qui réclameraient une vengeance immédiate. Cette situation est intolérable, il faut en finir.

« Je vous ai déclaré qu'à midi la place de Rome devait être entièrement abandonnée par les troupes qui ne nous ont pas offert leur concours absolu ; je vous ai dit que, dans aucun cas, nous ne permettrions la sortie de Rome d'une seule pièce d'artillerie ; je vous ai envoyé une proclamation qui vous fait assez connaître les volontés du gouvernement français. Il faut y obéir sans délai, il faut que les corps recrutés dans les contrées étrangères aux États romains quittent immédiatement la ville de Rome, et soient aussitôt licenciés.

« Dans les graves circonstances où nous nous trouvons, il faut des actions et non des paroles ; cette lettre sera donc probablement la dernière que vous recevrez de moi. Si vous aviez la pensée d'opposer la moindre résistance aux ordres qui y sont contenus, ce serait la guerre, et une guerre terrible, dont la responsabilité devrait entièrement retomber sur vous. »

Après cet acte de vigueur, un des premiers soins du commandant en chef fut de faire constater par une commission mixte les dégâts occasionnés aux monuments artistiques par les nécessités de la guerre; mais avant, l'établissement des soldats était l'objet de son incessante sollicitude. Privé de la ressource des casernes, encombrées par les troupes pontificales, il fit établir les divers corps dans les couvents et les palais. Plusieurs hôpitaux furent ouverts ; les malades et les blessés s'installèrent au Saint-Esprit, à Saint-André et à Saint-Dominique. Enfin, de concert avec la municipalité romaine, il prit toutes les mesures qu'il crut indispensables au bien-être de l'armée. Comprenant l'impossibilité de conserver aux députés des pouvoirs incompatibles avec le nouvel état de choses, il avait, dès le second jour de l'entrée à Rome, dissous l'Assemblée constituante. Le détachement d'infanterie chargé de s'emparer du local réservé à cette Assemblée n'avait pas trouvé les députés à leurs places; quelques membres seulement travaillaient dans la salle des séances : à la vue des soldats français, ils comprirent de suite l'objet de

leur expédition ; l'un d'eux alors, Quirico Filipanti, revêtant ses insignes de représentant, rédigea la déclaration suivante :

« République romaine,

« Au nom de Dieu et du peuple des États romains, qui nous a librement élus ses représentants ;

« Au nom de l'article 5 de la Constitution de la République française, l'Assemblée constituante romaine proteste devant l'Italie, devant la France et devant le monde civilisé, contre l'invasion violente de sa résidence, opérée par les troupes françaises le 4 juillet 1849, à sept heures du soir.

« Capitole, aux jour et heures susdits. »

Depuis le 17 juin, l'Assemblée constituante avait transféré, de la Chancellerie au Capitole, le lieu de ses séances, trop rapproché du théâtre de la guerre.

Le jour même de son entrée à Rome, le général Oudinot, voulant donner aux troupes du génie un témoignage de sa satisfaction, avait confié au colonel Niel, chef d'état major de cette arme, la mission de porter au souverain Pontife, avec les clefs de Rome, une lettre officielle annonçant la nouvelle de la cessation des hostilités. Cet officier supérieur, embarqué sur le Tibre et promptement arrivé à Gaëte, avait été immédiatement introduit auprès du Saint Père. A sa vue, la joie et la satisfaction de Pie IX avaient rayonné sur son front à travers un nuage de larmes; le saint Pontife apprenait enfin la délivrance de son peuple, la guerre était finie, le sang ne coulait plus, il était heureux. Oh ! parlez-moi de mes fils de Rome

et de France, s'écria-t-il ; combien ils ont dû souffrir ! combien j'ai prié pour eux ! Et il avait écouté avec un intérêt tout paternel le récit des souffrances de l'armée française, le détail de ses travaux, prolongés dans le seul but d'épargner à la ville sainte des désastres irréparables. Enfin, ne pouvant plus maîtriser son émotion, le souverain Pontife s'était exprimé ainsi :

« Colonel, je l'ai dit souvent en d'autres occasions et je suis heureux de pouvoir le répéter aujourd'hui après un si grand service, c'est sur la France que j'ai toujours compté. La France ne m'avait rien promis, mais je sentais qu'au moment opportun elle donnerait à l'Église ses trésors, son sang, et, ce qui est peut-être plus difficile pour ses valeureux fils, ce courage contenu, cette persévérante patience auxquels je dois qu'on ait conservé intacte ma ville de Rome, ce trésor du monde, cette cité si aimée, si éprouvée, vers laquelle, pendant l'exil, mon cœur et mes regards pleins d'angoisses furent toujours tournés. Dites au général en chef, à tous les généraux sous ses ordres, à tous les officiers, et je voudrais que cela pût être dit à chaque soldat de la France, que ma reconnaissance est sans bornes; mes prières pour la prospérité de votre patrie en seront plus ferventes. Quant à mon amour pour les Français, il est devenu plus vif, si cela est possible, après les services qu'ils m'ont rendus. Quant à vous, colonel, je suis heureux de pouvoir vous donner une preuve de mon estime particulière. »

A ces mots, le pape présenta au colonel un magnifique chapelet, disant : « Voilà pour l'épouse chrétienne, » et il ajouta, en décorant l'officier supérieur de la croix de commandeur de saint Grégoire-le-Grand : « Voilà pour le vaillant guerrier. »

Cet entretien avait duré près de deux heures, pendant lesquelles Pie IX remit au colonel Niel, pour le commandant en chef de l'armée française, une lettre autographe ainsi conçue :

« Monsieur le général,

« La valeur bien connue des armes françaises, soutenues par la justice de la cause qu'elles défendaient, a recueilli le fruit dû à de telles armes : la victoire. Acceptez, monsieur le général, mes félicitations pour la part principale qui vous est due dans cet événement, félicitations, non pas pour le sang répandu, ce que mon cœur abhorre, mais pour le triomphe de l'ordre sur l'anarchie, pour la liberté rendue aux personnes chrétiennes et honnêtes, pour lesquelles ce ne sera plus un délit de jouir des biens que Dieu leur a départis et de l'adorer avec la pompe religieuse du culte, sans courir le danger de perdre la vie ou la liberté. Sur les graves difficultés qui pourront se présenter par la suite, je me confie dans la protection divine. Je crois qu'il ne sera pas inutile à l'armée française de connaître l'histoire des événements qui se sont succédé pendant mon pontificat. Ils sont relatés dans mon allocution dont vous avez connaissance, monsieur le général, mais dont je vous remets néanmoins un certain nombre d'exem-

plaires, pour qu'elle puisse être communiquée à ceux auxquels vous jugerez utile de la faire connaître. Cette pièce prouvera suffisamment que le triomphe de l'armée est remporté sur les ennemis de la société humaine, et votre triomphe devra, par cela même, éveiller des sentiments de gratitude dans tout ce qu'il y a d'hommes honnêtes dans l'Europe et dans le monde entier.

« Le colonel Niel qui, avec votre dépêche très-honorée, m'a présenté les clefs de Rome, vous remettra la présente. C'est avec beaucoup de satisfaction que je profite de cet intermédiaire pour vous exprimer mes sentiments d'affection paternelle et l'assurance des prières que j'adresse continuellement au Seigneur, pour vous, pour l'armée française, pour le gouvernement et pour toute la France.

« Recevez la bénédiction apostolique que je vous donne de cœur.

« Datum Cajetæ, die 5 julii 1849.

Pius P. P. IX. »

Le général en chef avait également remis au colonel Niel une lettre pour le roi des Deux-Siciles, par laquelle il lui annonçait le succès définitif des armes françaises. Le roi Ferdinand II se trouvait alors à Naples. Le colonel s'empressa de s'y rendre, et reçut de Sa Majesté souveraine l'accueil le plus empressé. Ces deux missions remplies, il revint immédiatement à Rome.

CHAPITRE XXVII.

Lettre du président de la république au général en chef. — L'Assemblée nationale. — Fuite des principaux chefs révolutionnaires. — Aspect de Rome. — Scène du Café Neuf. — Discipline. — Commission provisoire. — Rétablissement de l'autorité temporelle du pape. — Détails. — Proclamation pontificale.

Alors l'entrée triomphante de l'armée française dans Rome était connue à Paris. La nouvelle de cette victoire remportée par les soldats de l'ordre sur l'anarchie organisée fut un coup de foudre pour les prétendus patriotes qui ostensiblement faisaient des vœux pour le triomphe des idées révolutionnaires. En revanche, tout ce qui possédait un cœur français s'applaudit hautement d'un fait qui ajoutait une brillante page à l'histoire politique et militaire de la patrie.

Le président de la république s'empressa d'écrire au commandant en chef la lettre suivante :

« Mon cher général,

« Je suis heureux de vous féliciter du résultat que vous avez obtenu en entrant dans Rome malgré la vive résistance de ceux qui s'y défendaient. Vous

avez maintenu le prestige qui s'attache à notre drapeau. Je vous prie de faire connaître aux généraux qui sont sous vos ordres, et aux troupes en général, combien j'ai admiré leur persévérance et leur courage. Les récompenses que vous porte votre aide-de-camp sont bien méritées et je regrette de ne pouvoir les remettre moi-même. J'espère que l'état sanitaire de votre armée se maintiendra aussi bon qu'il est aujourd'hui et que bientôt vous pourrez revenir en France avec honneur pour nos armes et bénéfice pour notre influence en Italie.

« Recevez, mon cher général, l'assurance de mes sentiments d'estime et d'amitié,

« LOUIS-NAPOLÉON. »

Le même aide-de-camp qui porta cette lettre au commandant en chef lui en remit une seconde du ministre de la guerre. Elle était ainsi conçue :

« Général,

« Je vous ai fait connaître dans une dépêche télégraphique la vive satisfaction du président de la République et du cabinet tout entier pour la conduite du corps expéditionnaire en Italie.

« Je tiens à vous en renouveler l'expression d'une manière plus explicite. Le gouvernement rend pleine justice aux talents développés par les généraux dans cette savante et laborieuse opération du siége; il applaudit avec empressement au bon esprit des soldats, à leur ardeur, à leur bravoure. La France leur sait gré d'avoir montré qu'ils seraient en état de reproduire des hauts faits égaux à ceux de nos grandes

guerres. Il ne leur manque que l'occasion. Elle s'énorgueillit du succès qu'ils ont obtenu ; elle compte sur leur discipline, sur leur générosité pour jeter un nouvel éclat sur la victoire. Leurs camarades restés en France envient le poste d'honneur qui leur est échu.

« Dans un corps d'armée qui a si bien servi, je ne puis citer tous les noms qui méritent des éloges, mais j'adresse spécialement mes félicitations à vous, général, comme commandant en chef; au général Vaillant, pour la conduite du siége et les travaux du génie; au général Thiry, pour les services éminents rendus par l'artillerie; aux généraux Rostolan, Guesviller, Regnault de Saint-Jean-d'Angely, et à leurs divisions, pour leur coopération dévouée. L'administration sanitaire, et tous les services qui s'y rattachent, méritent également d'être cités.

« Le ministre de la guerre,

« RULLIÈRE. »

De son côté, l'Assemblée législative s'empressa d'adopter une résolution dont la teneur suit :

« L'Assemblée nationale, en apprenant le succès définitif de nos armes dans l'expédition d'Italie, vote des remerciements à l'armée expéditionnaire et à ses chefs qui ont su dignement concilier les devoirs de la guerre avec le respect dû à la capitale du monde chrétien.

« L'Assemblée vote également des remerciements à la marine. »

Cet éclatant et solennel témoignage était une juste

récompense décernée à la valeur de nos soldats et à la sagesse de leurs chefs ; cependant les membres de la Montagne s'abstinrent de prendre part au vote. Ils réservaient sans doute leurs sympathies aux révolutionnaires qui, après avoir fait feu contre le drapeau de la France, venaient chercher un refuge sous son ombre protectrice. En effet, les vainqueurs, s'associant à la pensée généreuse de la France, n'exerçaient aucune poursuite contre les délits politiques.

Les principaux chefs de la révolution avaient trouvé des passe-ports au consulat de l'Amérique et de l'Angleterre ; ils avaient donc pu quitter sans obstacles une ville qu'ils avaient livrée aux horreurs de l'anarchie et aux calamités de la guerre.

Avezzana, Armellini, Saffi, le prince de Canino, Galetti, Ciceruacchio, Sterbini, Sturbinetti, Montecchi, s'étaient enfuis devant les triomphes de l'armée française comme les sinistres oiseaux des ruines devant les splendeurs du soleil. Les uns se rendaient en Piémont, les autres en Suisse, le plus grand nombre en Angleterre. Le jour de son départ de Rome, Mazzini, conservant malgré sa démission officielle le titre de triumvir, adressait en cette qualité aux Romains une proclamation par laquelle il promettait de convoquer de nouveau la constituante romaine aussitôt que le moment opportun se présenterait ; puis, au nom de Dieu et du peuple, s'arrogeant les pouvoirs suprêmes de la papauté, il fulminait une excommunication contre tous ceux qui, après avoir

prêté serment de fidélité à la république reconnaîtraient la souveraineté temporelle du pape. Il terminait en exhortant les Romains à établir autour des Français une espèce de cordon sanitaire, à les isoler de façon à ce que Rome fut leur camp et non leur ville, etc., etc.!...

De son côté, Garibaldi continuait sa course aventureuse, rançonnant tous les pays qu'il traversait. Un Anglais, Forbes, son premier lieutenant, ne laissait derrière lui que des ruines et du désespoir. Soldat vaincu, il s'était fait pillard de grande route; plusieurs fois, Garibaldi lui-même se vit obligé de sévir contre ses exactions. Refoulé loin de Rome par la colonne du général Morris, poursuivi tour à tour par les troupes espagnoles et autrichiennes, le célèbre aventurier, échappant aux unes et aux autres par des marches et contre-marches habilement dirigées, finit par jeter les débris de sa bande sur le territoire de la république de Saint-Marin. Quelques jours après, errant et proscrit de la terre italienne, il confia sa fortune aux flots de la mer; moins heureux, ses compagnons, en grande partie, furent faits prisonniers, fusillés ou engloutis.

Tandis que les démagogues, retranchés sur les hauteurs de la montagne de l'Assemblée législative, protestaient par leur silence contre la gloire nouvelle de nos soldats, le général Oudinot, inspiré par le sentiment de l'honneur français, continuait à sauvegarder la suprématie de la France dans la question romaine. Fidèle à la ligne de conduite qu'il

avait adoptée dès le principe, il écrivit au général autrichien une seconde lettre, pour prévenir une communauté d'action qui aurait, en la divisant, diminué l'influence de notre drapeau victorieux.

De toutes les parties du territoire romain, il recevait chaque jour des adresses de félicitation au sujet de la délivrance de Rome. Une députation des membres du clergé régulier, à la tête de laquelle était le cardinal Castracane, se présenta, le 10 juillet, au palais Colonna, sa résidence. Le commandant en chef répondit à ce témoignage de reconnaissance par le discours suivant :

« Messieurs,

« J'avais l'intention de prévenir votre visite, mais, vous le savez, les occupations d'un général en chef, qui est en même temps revêtu de charges administratives, sont nombreuses : les occupations ont pris tout mon temps, j'ai dû faire passer le devoir avant tout.

« Je vous remercie, au nom de la France et de l'armée, des vœux que vous faites pour nous. Quant à moi, j'ai été très-heureux de soutenir l'honneur militaire de ma patrie, de rétablir ici l'ordre social et la paix publique, et surtout je me félicite d'avoir rendu ce service à l'Église et à vous en particulier, messieurs, qui avez dû tant souffrir dans les mauvais jours qui se sont écoulés !

« Maintenant, travaillons tous ensemble à faire oublier ces calamités et à rétablir l'ordre. Votre longue expérience, vos connaissances précieuses des

besoins du pays me sont nécessaires. Je compte sur votre concours et sur vos lumières, messieurs; l'armée et le clergé sont les deux grands corps appelés à sauver l'avenir.

« Unis par le même lien qui forme notre force, unis par la discipline, c'est seulement dans le sentiment religieux et dans le respect de l'autorité que la société déconcertée peut trouver sa force et son salut. »

Depuis l'occupation de Rome par l'armée française, l'aspect général de la ville commençait à reprendre son état normal. Le silence du recueillement, interrompu seulement par les fanfares de la délivrance, commençait à succéder aux cris de guerre et aux vociférations de l'anarchie; les costumes bigarrés des ordres religieux dont Rome est le siége, reparaissaient sur les places; les rues n'étaient plus sillonnées par des bandes aux uniformes bizarres, aux figures sinistres. Les barricades avaient en grande partie disparu, les boutiques, si longtemps fermées, s'étaient rouvertes; de meilleurs rapports s'établissaient entre nos troupes et la population. Dans plusieurs circonstances, l'énergie des officiers français avait donné de l'assurance à la faiblesse des hommes timides, et des leçons à l'audace de ceux qui se considéraient encore comme les maîtres de Rome. Partout l'insulte avait trouvé sa répression.

Dans les premiers jours de l'occupation, deux officiers français entrèrent dans le Café-Neuf, jadis l'un des centres de la révolution; c'était là que pendant

trois années s'étaient tramés tous les complots contre la papauté. Les démagogues, qui continuaient à le fréquenter, accueillirent les deux officiers par un silence glacial ; le maître du café s'avance aussitôt vers les Français :

« Que désirez-vous, messieurs? leur demanda-t-il.

— Deux tasses de café.

— Il n'y en a plus.

— Donnez-nous alors du chocolat.

— Nous n'en faisons pas.

— Servez-nous un bol de punch.

— En fait de punch nous n'avons que le journal anglais de ce nom.

— Eh bien ! servez-nous-le, dit un des officiers qui commençait à comprendre les intentions du cafetier.

— Il est en lecture, répondit celui-ci.

— Avez-vous de la bière?

— Nous l'avons achevée ce matin.

— Eh bien ! servez-nous un verre d'eau; vous devez en avoir.

— Pas davantage; les Français ont brisé l'aqueduc qui nous l'apportait. »

Alors, les officiers maîtrisant leur mécontentement, se retirèrent.

Les habitués du Café-Neuf, riant aux éclats, félicitaient le maître de l'établissement sur son courage, lorsque tout à coup un bruit d'armes et de pas se fit entendre dans les escaliers. Au même instant une

compagnie d'infanterie parut et se rangea en bataille dans le premier salon; un des officiers qui la commandait, s'avançant alors à son tour vers le cafetier épouvanté, lui dit :

« On ne peut pas avoir du café ici, vous ne faites pas de chocolat ; en revanche vous faites de mauvais calembourgs à propos de punch; vous n'avez plus de bière; vous refusez même de l'eau aux consommateurs : ce local ne peut donc pas servir à un cafetier; il rendra plus de services transformé en caserne. » Le Café-Neuf fut immédiatement évacué et fermé pour un mois.

Au reste, la modération des soldats était égale à l'excellence de la discipline, et, chose inouïe qui ne se trouve dans les annales militaires d'aucun peuple, dans les fastes d'aucune armée, pendant plus de trois mois les conseils de guerre n'eurent pas à juger un seul délit d'indiscipline ou d'insubordination. L'armée française forçait à l'admirer les hommes qu'elle avait vaincus.

Le 6 juillet, le prince Pierre Odescalchi, qui s'était chargé d'organiser une commission provisoire municipale, destinée à remplacer celle du gouvernement républicain, la constitua définitivement le 14. Les hommes éminents dont les noms suivent en faisaient partie :

Le prince Pierre Odescalchi, *président*.

MM. Bianchini, professeur Carpi, avocat Ralli, avocat Scaramucchi, docteur Tavani, marquis Capranica, docteur Belli, docteur Spagna, marquis

Guglielmi, avocat Massani, Vincenzo Pericoli, professeur Pieri, docteur Alibrandi, marquis Sacchetti, marquis Campana.

Les membres de cette commission remirent aussitôt au général en chef l'adresse suivante :

« Général,

« Appelés par vous à nous charger provisoirement de l'administration municipale de Rome, nous avons, malgré les circonstances très-difficiles dans lesquelles nous nous trouvons, accepté cette charge, en raison de l'obligation que tout bon citoyen a de se consacrer au service de son pays, et en raison aussi de la reconnaissance que nous professons hautement pour vous. Oui, monsieur le général, il n'est pas de Romain ami de sa patrie qui n'ait contracté envers vous une dette de profonde gratitude, car vous avez reçu pour mission de rétablir dans cette métropole l'ordre et la souveraineté temporelle du chef de l'Église, et cette mission vous l'avez accomplie dignement.

« Une lutte, par des circonstances indépendantes de nous, était inévitable; modéré pendant la bataille, doux après la victoire, vos vertus ont diminué les maux que la guerre entraîne toujours après elle. Les monuments de l'art antique et moderne, qui font notre gloire et qui appartiennent au monde civilisé, ont été épargnés. Votre nom, donc, et celui de votre armée dont on ne saurait assez louer l'admirable discipline, seront gravés en caractères ineffaçables dans notre mémoire et dans nos annales, d'autant plus

que c'est à elle et à vous que nous sommes redevables de la sûreté et de la tranquillité qu'après une époque de dangers par trop réels, nous avons si heureusement recouvrée. »

La création de ce pouvoir devait précéder de quelques jours la réorganisation d'un gouvernement régulier. En attendant, une solennité dont Rome gardera longtemps le souvenir eut lieu le 15 juillet. De concert avec MM. de Corcelles et de Rayneval, le général Oudinot avait choisi cette journée pour relever officiellement la bannière pontificale, rétablir l'autorité temporelle de la papauté, et célébrer par un *Te Deum* le triomphe des armes françaises.

Dès le matin, la ville prit un air de fête ; les rues se remplirent de promeneurs, les maisons se parèrent de draperies, les balcons de riches tentures, les fenêtres de femmes et de fleurs. La joie brillait sur tous les visages : le poignard des assassins n'était plus là pour la surprendre au passage ; les fronts étaient sereins comme le ciel, et le ciel n'avait pas un nuage. A deux heures, les troupes, en grande tenue, s'ébranlèrent et se mirent en marche vers l'église de Saint-Pierre ; elles s'avançaient entre deux flots du peuple, escortées par une foule immense et joyeuse ; de nombreux applaudissements entremêlés de vivats retentirent plusieurs fois sur leur passage ; ces applaudissements se traduisirent en enthousiasme lorsqu'elles défilèrent sous les murs du château Saint-Ange. A deux heures et demie, elles s'é-

chelonnèrent depuis la place Saint-Pierre jusqu'au pont Saint-Ange ; leurs lignes serrées couvraient toute l'étendue de la rue *Burgo Nuovo*. De leur côté les milices romaines, débouchant sur la place, se rangèrent en bataille devant la colonnade, du côté de la porte Angelica. A trois heures, le commandant en chef, entouré des officiers généraux et des divers états-majors de l'armée, parut sur la place au milieu des plus vives acclamations. Le véritable peuple romain se trouvait là. Une salve de cent coups de canon salua la bannière pontificale arborée simultanément sur le château Saint-Ange et au sommet du Capitole. Les cris unanimes de la réjouissance se mêlèrent aux détonations de l'artillerie.

A la porte de l'immense basilique, le général et son état-major furent reçus par le clergé ayant à sa tête le vice-gérant du diocèse de Rome. Après une harangue de monseigneur Mariano Marini, secrétaire du chapitre du Vatican, le général Oudinot se rendit à la place qui lui était réservée, M. de Corcelles et les officiers généraux étaient près de lui. Plusieurs cardinaux et le chapitre, tous les membres du corps diplomatique, les princes romains, la municipalité, les gardes nobles, les officiers de la garde suisse, tous les personnages de distinction qui se trouvaient à Rome se pressaient dans des places spéciales, près de l'autel de la confession ; de nombreux détachements, choisis dans tous les corps de l'armée, et dont l'effectif s'élevait à près de quinze mille hommes, formaient la haie dans toute l'immense

étendue de la nef. La basilique présentait ainsi un imposant et religieux spectacle.

A quatre heures, le cardinal Castracane, évêque de Palestine et grand pénitencier, entonna le *Te Deum*.

Dix mille voix s'unirent à ce chant de victoire après lequel le cardinal donna la bénédiction du Saint-Sacrement. Au moment où tous les fronts inclinés devant l'image du Dieu vivant se relevaient, le cardinal Tosti s'avança vers le commandant en chef et lui adressa, d'une voix émue, cette harangue inspirée par un sentiment de reconnaissance :

« Monsieur le général,

« Vous transmettrez à vos descendants le titre de libérateur de Rome. Permettez, toutefois, à un cardinal romain de vous exprimer, quoique d'une voix affaiblie par de longues souffrances, au nom de ses collègues, à vous et à votre armée, ainsi qu'à la France très-chrétienne des sentiments d'éternelle gratitude! Vous nous avez délivrés de l'oppression de monstres qui déshonorent le genre humain, et aujourd'hui, vous nous préparez le retour du Pontife suprême, notre père et notre souverain; quelques furies de l'enfer se sont déchaînées et se déchaînent encore contre lui; mais la voix générale du monde chrétien qui veut qu'il revienne glorieux, leur ferme la bouche. Oui, il viendra, mais toujours accompagné de sa douceur extraordinaire, quoique les méchants qui en abusent croient que l'impunité leur est due et deviennent de plus en plus audacieux.

Monsieur le général, votre sagesse, votre conduite militaire, celle des braves qui vous entourent nous ont épargné les maux de la guerre, et les dévastations qui désolent la ville et ses environs sont dues toutes au génie malfaisant de nos tyrans. La discipline et la moralité de vos troupes servent d'exemple et de châtiment à ce petit nombre de Romains égarés par les impies. Les honnêtes gens pleurent encore le sang français versé, mais ce sang, uni à celui des prêtres innocents et des citoyens honnêtes égorgés par ces monstres, appellera la bénédiction du ciel sur la France, sur vous et sur vos valeureux soldats.

« Je vous dois des remerciements particuliers ainsi qu'au digne gouverneur de Rome, pour m'avoir réintégré dans l'administration de l'institution apostolique de Saint-Michel, qui tient tant au cœur de Sa Sainteté, et mis en état d'en expulser tous les corrupteurs et tous les impies qui s'y étaient introduits.

« J'espère qu'un jour vous daignerez les visiter. Vive la religion ! Vive le souverain Pontife ! Vive la France ! »

Le général, touché des sympathies que ce discours énonçait pour la France et pour lui-même, y répondit par ces paroles :

« Éminence, en personnifiant en moi l'armée que je commande, vous me faites un insigne honneur, mais vous m'accordez une part trop grande dans le glorieux événement accompli. Le rétablissement du

pouvoir temporel du souverain Pontife est l'œuvre de toute la France. Nous, soldats, nous n'avons été que les instruments d'une cause sainte et généreuse. C'est à notre gouvernement que doit être renvoyé tout le mérite de cette entreprise; c'est à la Providence que nous devons en attribuer le succès. Éminence, nous n'avons jamais douté des sympathies des Romains pour notre France, et bien que l'entrée de cette ville nous eût été interdite, nous savions parfaitement qu'elle se trouvait sous un joug oppresseur et étranger. Dès l'instant où vous avez été affranchis de cette tyrannie, où vous avez pu manifester vos sentiments, vous avez donné libre cours à votre respect pour le Saint Père et pour la religion. J'ai reçu de nombreuses adresses et d'ardentes manifestations qui implorent le retour de Sa Sainteté. En relevant aujourd'hui le drapeau pontifical sur le fort Saint-Ange, nous croyons satisfaire aux vœux du monde catholique. Je dois ajouter que nous nous sommes dévoués avec bonheur à l'accomplissement de ce devoir.

« J'en ai un autre à remplir. Éminence, vous venez de faire l'éloge de la discipline et de la moralité des troupes sous mes ordres. Jamais éloge ne fut mieux mérité : je suis heureux de pouvoir proclamer dans la basilique de Saint-Pierre, devant d'innombrables témoins, que, pendant une campagne de près de trois mois, mes compagnons d'armes ont donné des preuves continuelles d'une brillante valeur jointe à un profond respect pour l'ordre et pour

la discipline. Je n'exagère pas en disant que partout et toujours, officiers, sous-officiers et soldats ont été de véritables modèles des vertus guerrières.

« Vous avez dit, monsieur le cardinal, que les dévastations qui ont désolé Rome doivent être attribuées au génie du mal et de la persécution. Grâces soient rendues à Votre Éminence, ce témoignage si juste et si impartial fait battre mon cœur plus fortement que je ne pourrais le dire. On ne saura peut-être jamais tout ce que nous avons souffert à la pensée que les exigences de la guerre pouvaient entraîner avec elles la destruction de monuments séculaires. Dans l'intention de les préserver, nous avons ralenti nos opérations et retardé un résultat qu'il importait tant d'obtenir.

« Dieu nous a récompensé de notre longanimité. Oui, Éminence, les services que l'armée française a pu rendre à la religion et à l'ordre social, sont aujourd'hui pleinement récompensés. Notre ambition est satisfaite, puisque nous avons obtenu la confiance de vos compatriotes, ainsi que la sympathie et l'estime des populations catholiques. Vous avez terminé votre allocution en criant : Vive la France ! je termine ma réponse par ces cris : Vive la religion ! vive le Saint Père ! »

A mesure que le général parlait, le front du cardinal Tosti rayonnait d'enthousiasme, les yeux de ce noble vieillard, qui avait tant souffert, se mouillaient de douces larmes : « Vos paroles, général, répliqua-t-il, sont dictées par l'esprit de Dieu, ses

bénédictions descendront toujours plus abondantes sur vous et sur la France. Encore une fois et toujours : Vive la religion ! vive le souverain Pontife ! vive la France ! »

Alors la foule qui remplissait le temple ne pouvant, elle aussi, maîtriser ses transports, répondit par les cris de : *Evviva el santo Padre ! evviva Pio Nono ! evviva la Francia ! evviva il generale Oudinot !*

Il y avait dix siècles qu'un puissant monarque de France recevait au même endroit les mêmes témoignages d'amour et de reconnaissance. Ainsi que Pie IX, Léon III, opprimé par des factieux, trahi par des ingrats, injustement accusé par ses persécuteurs, était rétabli dans sa gloire, dans sa liberté et dans ses droits souverains par l'épée victorieuse de la France.

Les applaudissements et les acclamations du peuple romain accompagnèrent le général Oudinot jusque sur la place du Vatican. Les Romains, empressés de le voir et de rendre hommage au commandant en chef de l'armée française, le pressaient tellement que plusieurs d'entre eux faisant violence à sa modestie, purent le toucher et baiser ses mains ainsi que son épée.

Dans ce moment, un jeune homme aux longs cheveux noirs, à l'œil de feu, un Transtéverin nommé Annibal Piccoli, perçant la foule, arriva jusqu'au général et lui adressa un discours en français que nous reproduisons textuellement :

« Monsieur le général.

« C'est au nom de tous ces gens, de nos familles et je peux dire encore de Rome toute entière, que j'ai l'honneur de vous parler.

« Nous attendions impatiemment ce moment pour vous exprimer publiquement les sentiments de la plus vive reconnaissance pour tout ce que vous avez fait afin de nous sauver de la terreur qui nous accablait.

« Dieu merci, en vertu de la valeur de vos troupes, la paix nous a été redonnée, et l'autorité du pape, que nous aimions fortement, c'est par vous qu'elle va être ici rétablie. C'est aujourd'hui que le triomphe de la religion se renouvelle.

« Nous donc, Excellence, fils de l'Église, sujets très-fidèles du pape, amis très-passionnés pour les Français, nous je dis, nous vous en remercions très-vivement; et non pas corrompus par l'argent, mais pleins de liberté et de confiance, nous nous écrions sincèrement; vive la religion ! vive le pape! vive la France ! vive le général, fils du maréchal Oudinot ! vive l'armée française, notre libératrice ! »

Les acclamations qui accueillirent cette harangue, dont l'intention relevait le mérite littéraire, prouvèrent que le jeune orateur était bien l'interprète des sentiments du peuple.

Le général en chef lui répondit :

« L'œuvre de la Providence se voit sensiblement dans le fait du rétablissement du gouvernement pontifical, et je suis fier que la France lui ait servi d'ins-

trument. Le rétablissement du pouvoir temporel du Saint-Siége est un fait accompli qui assure la paix de l'Europe. Cette œuvre n'a pas été moins sociale que religieuse. Je suis charmé d'entendre les Romains exprimer leurs sympathies pour la France ; et pour ma part je leur garantis en retour le dévouement le plus sincère, le plus cordial. Je n'ai pas fait la guerre aux Romains, mais à une horde d'étrangers accourus à Rome de toutes les parties de l'Europe et je suis heureux de voir que la Providence a détourné de la ville sainte les horreurs de la guerre. Si les Romains se glorifient d'être les fils de la religion et vrais catholiques, les Français ne le sont pas moins. Nous sommes les fils de la même famille, les enfants du même père, les enfants de Dieu. Vive la religion! vive le pape! La France est aujourd'hui pleinement récompensée des sacrifices qu'elle a faits. »

Les chanoines du Vatican et un grand nombre d'ecclésiastiques s'étaient rapprochés du groupe au milieu duquel cette scène se passait. Leurs cœurs étaient remplis d'une douce émotion, leurs yeux étaient pleins de larmes. L'arc-en-ciel de la paix rayonnait enfin sur Rome affranchie des nuages, qui si longtemps l'avaient obscurcie : l'espérance, l'amour et la foi gravitaient sans obstacles autour du nom vénéré de Pie IX.

Le général en chef s'étant placé entre le temple et l'obélisque, les troupes françaises et romaines défilèrent devant lui. Les premières en rentrant dans leurs quartiers recueillirent partout sur leur

passage les témoignages de l'admiration qu'elles méritaient par leur courage dans le combat, par leur discipline dans la paix. Cette journée mémorable pour les fastes de Rome se termina par une illumination générale. Les maisons particulières rivalisèrent d'éclat avec les édifices publics, et la coupole de Saint-Pierre se ceignit de la couronne de feu dont elle se pare aux jours des grandes solennités.

Cette cérémonie, impatiemment désirée à Gaëte, fut précédée par une question qui, simple en apparence, présenta de graves difficultés résolues par l'arbitrage de M. de Corcelles. Il s'agissait de savoir si le drapeau de Pie IX serait arboré avec la cravate aux couleurs adoptées par l'Italie comme un symbole de fédération contre l'Autriche. L'opinion de M. de Corcelles, basée sur des raisons de convenance et de haute politique, prévalut et la bannière papale fut relevée franchement, sans équivoque.

Depuis quelques jours on avait appris que le souverain Pontife devait adresser prochainement une proclamation à son peuple. Les nombreux partisans de la papauté d'une part, et de l'autre les révolutionnaires qui s'étaient soustraits dans les ténèbres à l'action de la loi, l'attendaient avec une égale impatience, les uns pour y trouver des consolations, les autres pour en faire un thème de récriminations. Elle réalisa les espérances des premiers et détruisit celles des seconds. Datée le 17 juillet de Gaëte, elle parut le 18 à Rome. La voici :

« Pius P. P. IX à Nos bien-aimés sujets !

« Dieu a levé son bras dans les hauteurs des cieux ; il a dit à la mer soulevée de l'anarchie et de l'impiété : Tu n'iras pas plus loin. Il a guidé les armes catholiques pour soutenir les droits de l'humanité foulée aux pieds, les droits de la foi attaquée, les droits du Saint-Siége et de Notre autorité souveraine. Louange éternelle à Dieu qui, même au milieu des colères, n'oublie pas la miséricorde !

« Bien-aimés sujets, si dans le tourbillon d'affreuses vicissitudes Notre cœur s'est rassasié d'afflictions à la pensée de tant de maux soufferts par l'Église, par la religion et par vous, il n'a pas pour cela amoindri l'amour avec lequel il vous aima toujours, avec lequel il vous aime.

« Nous hâtons de Nos vœux le jour qui Nous ramènera au milieu de vous, et lorsqu'il sera venu, Nous reviendrons avec le vif désir de vous apporter aide et secours, et avec la volonté de travailler de toutes Nos forces à votre bonheur, en appliquant à de si grands maux les remèdes difficiles qu'ils réclament et en donnant toutes consolations à Nos sujets fidèles qui, s'ils attendent des institutions appropriées à leurs besoins, veulent aussi, comme Nous le voulons, voir garanties l'indépendance et la liberté du pontificat suprême si nécessaire à la tranquillité du monde catholique.

« Cependant, afin de pourvoir à la réorganisation de la chose publique, Nous allons nommer une commission qui, munie de pleins pouvoirs et avec

l'aide d'un ministère, réglera le gouvernement de l'État.

« La bénédiction du Seigneur que Nous avons toujours appelée sur vous, même dans l'éloignement, Nous l'appelons aujourd'hui avec plus de ferveur encore, afin qu'elle descende sur vos têtes avec abondance ; et il est bien doux à Notre cœur d'espérer que tous ceux qui par leur égarement volontaire se sont rendus incapables d'en recevoir le prix, pourront en devenir dignes par une sincère et persévérante conversion.

« *Datum Cajetæ* 17 *julii, anni* 1849.

« Pius P. P. IX. »

Cette adresse inspirée par l'amour du peuple ne donna prise qu'à l'éloge.

CHAPITRE XXVIII.

Arrivée à Rome d'une commission gouvernementale. — Décrets et proclamations. — Sages mesures. — Excommunication mazzinienne. — Facéties de Pasquin. — Sympathie des dames romaines pour les Français. — Vengeance républicaine. — Le général Oudinot à Gaëte. — Belle réception. — Retour à Rome. — Mission du colonel Edgar Ney. — Ses résultats. — Rappel du duc de Reggio. — Le général Rostolan nommé commandant en chef. — Sa démission. — Proclamation du général Oudinot. — Son retour en France. — Appréciation de l'expédition romaine par d'illustres personnages.

Chaque jour les images de la terreur et de la destruction tendaient à s'effacer ; si le bonnet rouge apparaissait parfois encore, c'est qu'une main occulte l'avait clandestinement arboré pendant la nuit. Les tranchées se comblaient, les brèches se réparaient, les maisons religieuses, transformées en casernes, reprenaient leurs destinations premières. La main vigoureuse de la police écumait le remous révolutionnaire chaque fois qu'il bouillonnait à la surface de la situation ; la confiance renaissait : la foi dans l'avenir remplaçait le doute et rappelait l'espérance. Cependant, un monument portait encore la

livrée révolutionnaire, et conservait des traces de sang sur ses murailles. Le 29 juillet fut choisi pour effacer les traces du sang et enlever les insignes de l'anarchie. Ce jour, à six heures du soir, la place où s'élève le palais de la Chancellerie était remplie d'hommes du peuple; les fenêtres pavoisées de drapeaux jaunes et blancs étaient ornées de femmes. La musique d'un régiment français jouait des airs de fête, le peuple battait des mains; tout à coup l'écusson pontifical paraît sur le grand balcon du palais, et au même instant les cris de la foule éclatent en transports d'allégresse. De toutes les parties de la place on entend retentir ces acclamations : Vive le Saint Père ! Vive le gouvernement pontifical ! Vive le légitime souverain ! Pas une seule vocifération homicide ne se mêle à ces élans de réjouissance, car le véritable peuple romain se trouve là, où naguère les stipendiés des sociétés secrètes, délibéraient pour détruire l'ordre social et la religion. L'écusson de Pie IX fut salué par les plus vifs applaudissements.

Les dernières nouvelles de Gaëte avaient appris que le souverain Pontife, en attendant son retour à Rome, venait de confier les rênes du gouvernement à une commission de trois cardinaux. Avant son départ cette commission administrative, composée du cardinal Della Genga Sarmattei, neveu de Léon XII, du cardinal Vannicelli Casoni et du cardinal Altieri, ancien nonce apostolique à Vienne, avait eu une conférence grave avec le comte de Rayneval. Leurs Éminences et le diplomate avaient reconnu en prin-

cipe, que le plus sûr moyen de succès se trouverait dans la bonne intelligence des rapports entre les autorités pontificales et le général en chef, représentant l'autorité militaire. Pour faciliter leurs rapports immédiats et journaliers avec le général Oudinot, les cardinaux avaient résolu de s'établir au Quirinal. Enfin, les premiers actes de cette nouvelle administration avaient été arrêtés sur les bases suivantes :

1° Mesures générales telles que le rappel des anciens employés pontificaux ;

2° Abolition des lois républicaines;

3° Mesures financières telles que la suppression en partie des assignats républicains.

Par une lettre particulière, le comte de Rayneval déclarait au général en chef, que l'administration des États romains appartenait tout entière au Saint Père ou à ses représentants; cependant il recommandait d'empêcher à tout prix les arrestations arbitraires pour les délits politiques ; cette détermination était facile, puisque le cardinal Della Genga avait dit : « Je suis bien décidé à ne pas regarder en arrière et à jeter autant que possible un voile sur le passé. » Ce diplomate reconnaissait également que l'état de siége devait être maintenu dans sa rigueur primitive. Toutefois, et sauf des cas extraordinaires, les carabiniers romains devaient seuls être chargés de faire les arrestations criminelles.

C'est dans ces dispositions arrêtées d'un commun accord que les trois cardinaux arrivèrent à Rome

le 31 juillet, à dix heures du soir. Ils établirent aussitôt leur résidence au Quirinal dans les appartements du cardinal secrétaire d'État, et la proclamation suivante fut immédiatement affichée sur tous les murs de la ville :

« La Providence divine a soustrait à l'action déchaînée des plus aveugles et des plus noires passions, par le bras invincible et glorieux des armées catholiques, les peuples de tout l'État pontifical, et d'une manière spéciale le peuple de la cité de Rome, siége et centre de notre religion très-sainte. C'est pourquoi, fidèle à la promesse faite dans son vénéré *motu proprio*, donné à Gaëte le 17 du mois dernier, le Saint Père nous envoie maintenant parmi vous, avec pleins pouvoirs pour réparer, de la manière la plus convenable et aussi promptement que possible, les graves dommages occasionnés par l'anarchie et le despotisme d'un petit nombre d'hommes.

« Notre première sollicitude sera d'imposer à tous le respect de la religion et de la morale, base et fondement de toute communauté sociale; d'assurer pour tous indistinctement le cours plein et régulier de la justice ; de rétablir dans son assiette l'administration de la chose publique et de réparer tous les ravages qu'ont exercés des révolutionnaires sans pudeur et sans nom.

« Pour obtenir ces résultats si importants, nous nous aiderons des conseils de personnes distinguées par leur intelligence, par leur zèle non moins que par la confiance générale qu'elles inspirent, et qui

contribuent si puissamment à la bonne issue des affaires.

« L'ordre régulier des choses exige qu'à la tête des divers ministères soient placés des hommes intègres et versés dans la partie à laquelle ils devront consacrer tous leurs soins et tous leurs efforts; c'est pourquoi nous nommerons au plus tôt ceux qui présideront aux affaires intérieures et de police, aux affaires de la justice, des finances et de la guerre, ainsi qu'aux travaux publics et au commerce, les affaires extérieures demeurant aux mains de Son Éminentissime cardinal pro-secrétaire-d'État, qui, durant son absence, aura à Rome un substitut pour les affaires ordinaires.

« Puisse, dans tous les rangs et dans toutes les conditions, la confiance renaître selon nos désirs, pendant que le Saint Père, animé des sentiments de la plus véritable bonté, s'occupe de pourvoir à tout par des améliorations, par des institutions qui soient compatibles avec sa dignité, avec le pouvoir si élevé de souverain Pontife, avec la nature même de cet État, dont la conservation importe à tout le monde catholique, et avec les besoins réels de ses bien-aimés sujets.

« Rome, de notre résidence du palais du Quirinal, le 1er août 1849.

« G. cardinal DELLA GENGA, *Sarmattei.*—L. cardinal VANNICELLI, *Casoni.*—L. cardinal ALTIERI. »

En même temps, le général Oudinot adressait une

circulaire aux commissaires généraux de l'intérieur, des finances, de grâce et justice et des travaux publics. Après les avoir remerciés du concours efficace qu'ils lui avaient prêté dès les premiers jours de son entrée dans Rome, il leur annonçait que, par suite de l'arrivée d'une commission gouvernementale, il remettait aux trois cardinaux délégués par le souverain Pontife les pouvoirs que les événements de la guerre avaient provisoirement concentrés dans ses mains.

Les trois cardinaux, munis des pleins pouvoirs du souverain Pontife, se mirent aussitôt à l'œuvre. La situation était difficile : toutes les lois, toutes les institutions avaient disparu dans la tourmente révolutionnaire. L'interrègne républicain avait tout bouleversé, plus rien n'était debout; tout se trouvait donc à refaire. Les délégués pontificaux abordèrent résolument la question et publièrent dès le 2 août plusieurs édits importants.

Afin de pourvoir momentanément au cours régulier de la justice civile, criminelle et administrative, ils annulaient les lois et les dispositions rendues depuis la fatale journée du 16 novembre 1848. En conséquence, ils brisaient les tribunaux de source républicaine et rétablissaient ceux qui existaient avant le départ de Pie IX. Ainsi, ils rappelaient dans l'exercice de leurs charges primitives tous les fonctionnaires renvoyés pour ne pas avoir adhéré au gouvernement illégitime. En outre, ils instituaient un conseil de censure pour faire une enquête sur la con-

duite et les qualités de tous les employés des États romains.

La nullité des lois et des actes du pouvoir républicain devait nécessairement emporter celle du papier-monnaie que ce pouvoir avait créé. Cependant, pour concilier les intérêts d'un grand nombre de familles, que l'exécution de ce décret aurait ruinées, avec la situation critique du trésor, la commission arrêta les mesures suivantes :

« Art. 1. Demeurent confirmés et, par conséquent, continueront à avoir cours forcé tous les bons du trésor, jusqu'à la série-lettre O inclusivement, dont Sa Sainteté avait autorisé l'émission ;

« Art. 2. Sont ensuite reconnus et garantis tous les autres bons successivement émis par les soi-disant gouvernements provisoire et républicain, dans la proportion de 65 pour 100 de leur valeur nominale.

« Afin d'éviter les difficultés qui pourraient se présenter dans le calcul de la valeur reconnue à ces bons et des fractions qui en dérivent, cette valeur est fixée par un tarif ci-annexé;

« Art. 3. Le gouvernement pourvoira le plus tôt possible au retrait des bons, à leur réduction et à leur échange contre d'autres de forme régulière, avec les précautions propres à inspirer toute confiance et dans le public et dans le commerce, ou en leur substituant des valeurs métalliques, tout autant que les circonstances permettront de le faire sans de trop grands sacrifices.

« Art. 4. Le papier-monnaie émis par des provinces ou par des communes pourra continuer son cours dans les localités respectives, sous leur garantie particulière, mais sans que le gouvernement prenne à cet égard aucune responsabilité. Sa surveillance se portera sur ce point seulement en ce qui touche l'indemnité publique. »

A cette époque, le papier émis à Rome formait une valeur nominale de 6,800,000 piastres, dont 2,500,000 piastres d'émission pontificale que le gouvernement reconnaissait et garantissait. Ainsi la réduction décrétée portait uniquement sur 600,000 piastres émises par le gouvernement provisoire et 3,700,000 piastres d'émission républicaine.

Ces mesures, si opportunes en elles-mêmes, soulevèrent des tempêtes contre l'esprit qui les avait inspirées. Les ennemis de la papauté, profitant de cette occasion pour remuer le levain révolutionnaire, reprochèrent à la commission gouvernementale un état de choses existant avant qu'elle eût pris avec les rênes de l'État le funeste héritage de la République. En effet, les bons républicains perdaient à l'escompte les deux tiers de leur valeur effective.

Le papier-monnaie, l'un des plus grands fléaux des commotions politiques, n'est jamais enlevé de la circulation sans passer par des réductions inévitables; souvent même il est entièrement annulé. En France, 45 milliards et 500 millions de livres furent émis de 1792 à 1796. Cette somme énorme, après avoir subi diverses opérations, après avoir été réduite à 800

millions de mandats, fut, on le sait, entièrement abolie. En 1810, l'Autriche avait en circulation des billets pour la somme de 1 milliard 60 millions de florins. Ces billets furent réduits à 20 pour 100 par patentes du 20 février 1811. En 1798, le Piémont avait en circulation 67 millions de livres de bons de crédit et 41 millions de monnaie d'alliage. Le gouvernement provisoire établi par les Français diminua de deux tiers la valeur du papier-monnaie, et d'un tiers celle de la monnaie d'alliage, par un décret du 19 décembre de la même année.

A Rome même, en 1798, il y avait en circulation des cédules pour la somme d'environ 14 millions d'écus. A la mi-février, époque de la promulgation de la République, ces cédules perdaient au change de la monnaie 67 pour cent. Les généraux Berthier, Dallemagne et Macdonald, qui eurent successivement le pouvoir, promulguèrent diverses lois pour les accréditer, les diminuer, les changer en assignats; enfin, le général Dufresne, par décret du 26 mars 1799, proclama que les assignats, qui alors circulaient à 20 pour 100 de leur valeur nominale, cesseraient le 4 mai d'avoir cours de monnaie, et que les cédules seraient annulées pour toujours.

Ainsi, les dispositions décrétées par la nouvelle commission gouvernementale n'étaient pas seulement autorisées par les nécessités de la situation financière, elles étaient encore justifiées par des actes et des antécédents d'une nature identique.

Dans ce temps, Mazzini, qui avait repris son titre

de triumvir un instant déposé sur l'autel de la patrie, Mazzini, qui se considérait toujours comme revêtu de la puissance souveraine et de toute autorité sur Rome, fulmina contre les Français cette excommunication en forme d'adresse :

« Aux Romains !

« Vos frères de la Lombardie, cette terre dont les fils ont donné en 1848 le signal de l'insurrection et de la victoire, en s'abstenant des cigares autrichiens, vous crient : Italiens, rejetez les produits de la France ! Que ces paroles, citoyens romains, qui ont trouvé tant d'échos dans les autres portions du sol italien, retentissent puissamment à vos oreilles et pénètrent vos esprits d'une patriotique unanimité. Qu'elles soient un témoignage solennel, qu'entre les envahisseurs et les opprimés tout lien moral, économique et régulier est désormais rompu jusqu'au jour de la résurrection de la liberté commune. Repoussez donc inexorablement les produits manufacturiers, les vins, les livres, en un mot, tout ce qui vient de France. Rompez tout rapport commercial avec ce pays, et lorsque ses fils vous offriront les objets de leur trafic, montrez-leur, vous, la sépulture des martyrs républicains et dites à ces hommes cupides : Il y a du sang sur ces ballots, et ces ballots nous viennent d'une terre d'où sont venus en même temps et les canons qui ont tué nos frères, et les bourreaux de notre République. Corrompue par l'égoïsme et la cupidité matérielle, la France n'est plus qu'une boutique.

« Oui, Romains, quand on eut appris à Paris que

la bannière française avait, sur les monceaux de cadavres des nôtres, remplacé, au nom du pape-roi, la bannière de Dieu et du peuple, les fonds français ont haussé. Frappez donc ces avides calculateurs dans leurs intérêts; montrez-leur que, tôt ou tard, un crime appelle sur son auteur misère et infamie. Foi et constance! Dieu précipitera les destinées de ceux qui ont foulé aux pieds les droits de l'humanité.

« Pour le triumvirat,

« MAZZINI. »

Pasquin s'empressa de parodier cette proclamation insensée : il recommanda aux Romains de *s'habiller en sauvages*, pour faire rougir la mode parisienne; de ne plus aller au théâtre, pour ne pas applaudir les chefs-d'œuvre traduits de la langue française; de remplacer par l'eau bourbeuse du Tibre les vins de Bourgogne, de Bordeaux et de Champagne; de refuser enfin les pièces d'or et d'argent de l'armée française, les seules que l'on voyait sur la place depuis le départ des bandes révolutionnaires.

Quoi qu'il en soit, les fanatiques de Mazzini, sans pousser aussi loin le dévouement du sacrifice, prévinrent les dames romaines qu'elles s'exposeraient à de graves insultes si elles continuaient à se montrer dans les établissements publics fréquentés par les officiers de l'armée expéditionnaire.

Le café Nuovo, réouvert depuis peu sous le nom de café Militaire Français se trouvait surtout compris dans ces menaces de violence. Les dames aver-

ties profitèrent de cette occasion pour réhabiliter le courage dans une ville où si longtemps l'on avait en vain demandé aux hommes de l'énergie. Elles se rendirent au café qu'on leur avait interdit, en affectant de porter des toilettes et des étoffes de France. Les mazziniens s'en vengèrent d'une manière odieuse: ils firent circuler et porter à domicile des noms de femmes et des indications d'appartements où les officiers étaient prévenus qu'ils trouveraient les plaisirs secrets que l'on rencontre au sein des grandes villes. De cette manière, les dames les plus honnêtes de la ville furent exposées à des visites dont le motif, bien que honteux, servit à mettre en relief l'éclat de leur vertu.

Tandis que les révolutionnaires protestaient à Rome par d'indignes moyens contre l'expédition de l'armée française et l'occupation des États romains, leurs frères de France protestaient de leur côté par des mouvements oratoires et des effets de tribune. Les principaux orateurs de la Montagne ravivaient une fois encore la question romaine pour en faire jaillir contre le gouvernement français des griefs qui feront sa gloire.

Cette polémique irritante, avait lieu dans la séance du 7 août. On vit ce jour-là un homme lutter seul contre les arguments des rhéteurs de la montagne, et faire justice des lieux communs inventés par la haine contre la religion et la société. L'éloquence de M. de Falloux remporta une nouvelle victoire sur le génie de la révolution.

Il fut sublime lorsque répondant à un discours de M. Jules Favre, il s'écria : « On a essayé de nous faire un reproche au nom de ce qu'il y a de plus vibrant dans le sentiment national, au nom du sentiment militaire. On a dit que nous avions fait passer l'épée de la France dans les mains de l'Autriche. Non, ce n'est pas cela que nous avons fait. Nous avons refusé l'épée de la France à Mazzini. Nous n'avons pas voulu que l'épée de la France fût remise aux mains qui avaient tenu ou sanctionné le poignard.

« Non; l'épée de la France est restée dans les mains françaises les plus valeureuses et les plus dignes, et toute l'Europe les a bien reconnues et saluées comme telles; toute l'Europe a reconnu en elles ces qualités chevaleresques et généreuses qui s'appellent avant tout, par-dessus tout, les qualités françaises; personne n'y a pris le change, hormis l'honorable orateur auquel je succède à cette tribune. »

Plus loin, replaçant les faits sur le terrain de la vérité, il ajouta :

« Je dis que Rome a béni sa délivrance, et je me serais étonné prodigieusement qu'il en fût autrement. Car, voulez-vous me permettre de vous dire la différence qu'il y a entre la situation que vous vouliez lui faire et la situation que nous lui faisons? Vous vouliez en faire la république romaine isolée au milieu de populations ou qui ne l'adoptent pas ou qui la repoussent formellement. Vous vouliez

mettre cette république entre toutes les pressions italiennes, entre la Toscane, le Piémont et Naples; vous vouliez laisser dans son isolement, en face de l'Autriche elle-même une république isolée, menacée de toutes parts, à peine comparable aux plus vulgaires États que l'on puisse énumérer en Europe. Voilà le grand rôle que vous destiniez à Rome.

« Et quel est le rôle que nous lui donnons, nous, et qu'elle a voulu de tous les temps? Ce n'est pas celui de République romaine dont elle connaît bien la chimère, le péril, l'inanité, c'est le rôle qu'elle occupe dans le monde depuis dix-huit siècles et que nous voulons lui restituer, c'est celui de capitale de la république universelle, chrétienne, c'est celui d'être la première ville du monde. »

Après avoir victorieusement suivi pas à pas les antagonistes de l'expédition française, l'orateur termine ainsi :

« Cependant, messieurs, et je conclus par cette considération, je ne voudrais pas être monté à cette tribune pour ne faire que l'apologie sans réserve et du ministère et de l'expédition : oui, nous avons fait une faute et je ne crains pas de l'avouer à cette tribune : cette faute, c'est de n'avoir pas pris au 20 décembre l'expédition du général Cavaignac en la doublant. C'est alors qu'il fallait réclamer notre part d'action. Nous aurions empêché les malheurs qui sont arrivés à Rome, nous aurions empêché le malheur plus grand qui est arrivé à Novarre. Nous ne l'avons pas fait : pour moi, je le déclare, nous avons

eu tort; il fallait nous occuper de l'action de la France préparée par le général Cavaignac. Pourquoi ne l'avons-nous pas fait? Nous ne l'avons pas fait, parce que nous avons cédé à cet esprit que M. Jules Favre représente ici et qui n'est que trop représenté dans l'Assemblée constituante.

Le triomphe de l'orateur qui, dans le cabinet avait si puissamment contribué à l'expédition française, fut immense; les divers ordres du jour de la Montagne furent repoussés par 428 voix contre 176.

Dès que le gouvernement pontifical, représenté par la commission des trois cardinaux, eut repris à Rome un cours régulier, le commandant en chef partit pour Gaëte, afin de présenter au souverain Pontife les hommages de l'armée française, et lui démontrer la nécessité de son retour immédiat à Rome. Accompagné du général Le Barbier de Tinan, il se rendit par le Tibre à Fiumicino où l'attendait le contre-amiral Trehouart. Il donna passage sur *le Labrador*, à plusieurs officiers de terre et de mer, ainsi qu'à plusieurs dames françaises avides de s'incliner devant la majesté du souverain Pontife exilé.

Le beau ciel de l'Italie méridional, le calme de la mer, le silence du soir interrompu seulement par l'excellente musique du 36e régiment de ligne, le but du voyage donnait à cette traversée nocturne un caractère imposant et merveilleux.

Plusieurs frégates espagnoles, françaises et napolitaines se tenaient dans la baie de Gaëte prêtes à

obéir aux ordres du successeur de saint Pierre. La ville était en fête, l'artillerie des forts mêlait ses salves de réjouissance aux joyeuses détonnations des bâtiments en rade. Les édifices publics et les maisons particulières, ainsi que les mâts et les ponts des vaisseaux, étaient illuminés.

Un jour de bonheur brillait sur la terre de l'exil, la reine des Deux-Siciles venait de mettre au jour la princesse Pia, du nom de son auguste parrain, le souverain Pontife. Conduit aussitôt par le comte de Rayneval au milieu d'une grande partie de la garnison napolitaine sous les armes, le duc de Reggio, accompagné seulement de l'amiral, fut immédiatement admis en présence de Sa Sainteté qui se plut tout d'abord à le qualifier du titre de libérateur de Rome.

Après une demi-heure d'audience Pie IX autorisa le duc de Reggio à lui présenter les officiers français; le saint Pontife les reçut avec une noble émotion, leur parlant de ses sympathies pour la France et de son admiration pour la valeur et la discipline de nos soldats.

Le général en chef et les officiers de sa suite se rendirent ensuite chez le roi des Deux-Siciles. Ferdinand II les entretint avec un intérêt aussi bienveillant qu'éclairé des épisodes d'un siége dont il avait suivi toutes les phases en général expérimenté. L'auguste monarque donna aussi à la marine des éloges mérités, et prouva une fois de plus en cette circonstance que le service de la marine et celui de

18.

l'armée de terre lui étaient également familiers.

Le lendemain matin le duc de Reggio et ses aides de camp entendirent avec recueillement le saint sacrifice de la messe que le souverain Pontife lui-même célébra dans sa chapelle privée. Le général obtint ensuite une seconde audience particulière.

Après s'être courbé en chrétien devant la majesté suprême de la plus grande puissance du monde, il se releva pour aborder franchement la question politique.

A l'appui des arguments qu'il déduisait de la situation des choses pour démontrer la nécessité du prompt retour de Sa Sainteté dans la capitale de ses États, il rédigea, dans le cabinet même du ministre secrétaire d'État, le cardinal Antonelli, une note qui devient un véritable monument historique, la voici :

« Le retour de Sa Sainteté à Rome est la question qui embrasse et domine toutes les autres. Les calamités morales et matérielles qui affligent les États pontificaux sont grandes, et réclament des remèdes aussi prompts qu'énergiques. La distance qui sépare Rome de Gaëte est à elle seule un obstacle qui ralentit et paralyse l'action gouvernementale.

« La présence du Saint Père au milieu de ses sujets serait un éclatant témoignage de conciliation et d'oubli du passé.

« Quand le souverain Pontife voudra bien se charger de résoudre directement les difficultés, elles perdront de leur complication et de leur gravité.

Les affaires seront alors plus aisément étudiées et centralisées, les décisions seront plus promptes et plus homogènes.

« Il faut reconnaître que les divers services manquent aujourd'hui d'ensemble et d'unité ; de là résulte un désaccord et un tiraillement inévitables. Tout retard à la rentrée du Saint Père à Rome ne pourrait qu'accroître l'incertitude de la France, la prolongation des misères publiques encouragerait les factions et leur donnerait de nouvelles armes contre l'autorité temporelle du Saint Père.

« Le gouvernement pontifical, diraient-elles, a fait son temps, il n'a pas foi dans son avenir ; avec le concours même des puissances catholiques il se reconnaît impuissant à accomplir l'œuvre de sa réorganisation.

« Peut-être même la calomnie cherchera-t-elle à persuader que Sa Sainteté appréhende des dangers imaginaires, et qu'elle n'a pas pour ses sujets cette réciprocité de sympathie qui est une égale source de félicité pour le souverain et pour le peuple.

« Quoi qu'il puisse arriver, l'armée française fera partout et toujours son devoir. Elle restera fidèle aux habitudes d'ordre, de discipline et de dévouement qui la distinguent; mais si nos soldats dont elle se compose n'ont plus qu'à comprimer des désordres intérieurs, si la sollicitude du Saint Père ne s'exerce qu'avec lenteur et dans un avenir éloigné, l'opinion en France deviendra hostile à l'expédition française à Rome.

« Que fera alors le gouvernement français? Je l'ignore. Toutefois, il est un fait incontestable, mon devoir est de le déclarer, c'est que le retour du Saint Père à Rome est impérieusement réclamé par l'intérêt public. Il ne peut, à notre avis, entraîner aucun danger. Tout retard, au contraire, serait funeste.

« Dans cette conviction, le général en chef soussigné émet très-respectueusement le vœu que Sa Sainteté daigne honorer le plus tôt possible la ville de Rome d'une présence ardemment et justement désirée. »

A ces motifs qui prouvaient une connaissance parfaite de la situation, et que les événements postérieurs devaient bientôt justifier, le Souverain Pontife répondit, ainsi qu'il l'avait fait récemment à M. de Corcelles, par des raisons non moins plausibles :

« Comment voulez-vous, dit-il, que j'oublie assez la nature purement morale de mon pouvoir pour m'engager d'une manière positive lorsque je ne suis pas encore fixé sur les questions de détail et surtout lorsque je suis appelé à parler vis-à-vis d'une puissance de premier ordre dont les exigences ne sont un mystère pour personne? Dois-je me condamner à paraître subir l'impression de la force? Si je fais quelque chose de bon, ne faut-il pas que mes actes soient spontanés et aient l'apparence de l'être? Ne connaissez-vous pas mes inclinations? Ne sont-elles pas rassurantes? N'ai-je pas donné à mes peuples

les preuves irrécusables d'un amour et d'un dévouement portés jusqu'au sacrifice? L'ingratitude, les tristesses de l'exil, les angoisses du malheur n'ont point changé mon âme. Je n'ai qu'un seul désir en ce monde comme une seule prière, la prospérité de la religion, le bonheur de tous les peuples en général, et, en particulier, celui des hommes que la Providence a mis plus spécialement sous ma juridiction.

« Néanmoins, j'ai l'intention de me rendre sous peu de jours dans mes États et de m'arrêter quelque temps à Castel-Gandolpho au milieu de l'armée française. »

Le général Oudinot revint à Rome avec l'assurance du retour prochain du Saint Père. En attendant, il voulut visiter lui-même les cantonnements extérieurs. Il reconnut là, comme à Rome, que des notables améliorations devaient encore être apportées à l'installation des troupes. En conséquence, il prescrivit aux diverses municipalités de prendre les mesures nécessaires pour fournir à nos soldats un nombre de lits suffisant, tant pour les casernes que pour les hôpitaux (1). Cette dernière disposition acquérait une importance extrême. La saison des fièvres était arrivée et l'influence de la *malaria* inoffensive pendant le siége commençait à s'étendre des habitants à l'armée.

Dans ses diverses explorations, le commandant en

(1) Voir les documents historiques. N. 19.

chef recueillit des preuves non équivoques de reconnaissance et de sympathie. Partout, les autorités et les populations saluèrent en lui le libérateur de Rome et des États pontificaux. Dégagées des étreintes révolutionnaires, les unes et les autres pouvaient manifester librement leurs vœux et leurs sentiments. La municipalité de Tivoli le fit d'une manière digne d'elle et du général qu'elle se plaisait à appeler le libérateur de Rome (1).

Cependant, le cabinet français engagé à l'intérieur dans la lutte révolutionnaire, tenu en échec par les ennemis ardents de la société, trouvait que les affaires pontificales ne se terminaient pas au gré de son impatience, malgré l'éclatante approbation accordée récemment à l'énergie militaire du général en chef et à l'habileté éclairée des diplomates. Le lieutenant-colonel Edgar Ney, officier d'ordonnance du président de la République fut chargé de faire connaître à Rome que la condescendance du gouvernement français pour celui du Saint-Siége touchait à son terme et devait amener le remplacement du duc de Reggio ; à cet effet, il fut chargé de communiquer au nouveau général en chef, une lettre grosse de tempête, la voici :

« Mon cher Edgar,

« La République française n'a pas envoyé une armée à Rome pour y étouffer la liberté italienne,

(1) Voir les documents historiques, N. 20.

mais au contraire pour la régler, en la préservant contre ses propres excès, et pour lui donner une base solide, en remettant sur le trône pontifical le prince qui, le premier, s'était placé hardiment à la tête de toutes les réformes utiles.

« J'apprends avec peine que les intentions bienveillantes du Saint Père, comme notre propre action, restent stériles en présence de passions et d'influences hostiles. On voudrait donner comme base à la rentrée du pape, la proscription et la tyrannie : dites de ma part au général Rostolan, qu'il ne doit pas permettre qu'à l'ombre du drapeau tricolore on commette aucun acte qui puisse dénaturer le caractère de notre intervention.

« Je résume ainsi le pouvoir temporel du pape : *Amnistie générale, sécularisation de l'administration, code Napoléon et gouvernement libéral.*

« J'ai été personnellement blessé, en lisant la proclamation des trois cardinaux, de voir qu'il n'était pas même fait mention du nom de la France ni des souffrances de nos braves soldats. Toute insulte faite à notre drapeau ou à notre uniforme me va droit au cœur, et je vous prie de bien faire savoir que, si la France ne vend pas ses services, elle exige au moins qu'on lui sache gré de ses sacrifices et de son abnégation.

« Lorsque nos armées firent le tour de l'Europe, elles laissèrent partout, comme trace de leur passage, la destruction des abus de la féodalité et les germes de la liberté. Il ne sera pas dit qu'en 1849 une armée

française ait pu agir dans un autre sens et amener d'autres résultats.

« Dites au général de remercier, en mon nom, l'armée de sa noble conduite. J'ai appris avec peine que physiquement même elle n'était pas traitée comme elle devrait l'être. Rien ne doit être négligé pour établir convenablement nos troupes.

« Recevez, mon cher Edgar Ney, l'assurance de ma sincère amitié.

« LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE. »

Deux jours avant le départ de cet officier supérieur, le ministre de la guerre avait expédié au général Oudinot des dépêches portant que la question militaire de Rome étant résolue, l'effectif du corps expéditionnaire allait recevoir une notable réduction. Alors le commandement ne devant plus être à la hauteur de la position du duc de Reggio, il se trouvait autorisé à rentrer en France.

A son arrivée à Rome, M. Edgar Ney se rendit le soir même chez le général Rostolan, appelé par son ancienneté au commandement en chef. Dans cette première entrevue, le général se montra très-surpris du rôle agressif qu'on voulait lui assigner. Il comprit de suite les difficultés que le gouvernement français allait se créer en répudiant si brusquement une conduite empreinte d'autant de fermeté que de conciliation, et qui honorait à la fois son prédécesseur et notre diplomatie.

Le duc de Reggio avait appris indirectement l'arrivée du colonel Ney, il n'en reçut que le lendemain

vers midi la confirmation, par la visite de cet officier. Le général en chef lui reprocha, en termes sévères, un retard qui était à la fois un manque de déférence et l'oubli d'un devoir militaire. M. Edgar Ney chercha à s'excuser, disant qu'il croyait avoir été devancé par le courrier chargé des ordres ministériels; il supposait d'ailleurs que le général était déjà parti de Rome.

Le général répliqua que ce n'était pas la première fois qu'une position analogue se présentait. « Un jour, dit-il, c'était en mars 1811, sur les frontières du Portugal, un homme de guerre illustre, après avoir rendu d'immenses services, avait commis des actes sérieux de désobéissance : le général en chef Masséna se vit dans l'obligation de faire un grand exemple ; il lui retira le commandement du corps d'armée qui marchait sous ses ordres. Un jeune aide-de-camp reçut la pénible mission de lui porter, avec la nouvelle de son remplacement, l'ordre d'aller attendre en Espagne les volontés de l'Empereur. Ce fut les larmes dans les yeux et avec les marques de la plus profonde affliction, que le porteur de ce message se présenta devant le glorieux capitaine. Le premier mouvement de celui-ci fut une explosion de colère, le second fut le sentiment d'une énergique résignation. La douleur du jeune aide-de-camp l'avait tellement attendri, qu'oubliant la sienne propre, il se plut à le consoler par les paroles les plus affectueuses : « Mon enfant, lui dit-il en le pressant avec force sur sa poitrine, je quitterai demain les braves

que j'ai tant de fois conduits à la victoire : en attendant, restez près de moi, nous partagerons cette nuit une botte de paille et mon manteau. » Depuis lors, le vaillant capitaine et l'aide-de-camp n'ont jamais perdu le souvenir de cet épisode, le premier surtout qui ne cessa de répondre par une sollicitude toute paternelle aux sympathies respectueuses de celui qu'il se plaisait en toute circonstance à appeler son camarade de lit. L'illustre guerrier était le maréchal Ney, votre père, le jeune officier, c'était moi. »

Le général Oudinot ne se faisait pas illusion sur le motif de son remplacement, mais, fier d'avoir été l'instrument providentiel d'une grande œuvre, il savait que l'ingratitude est impuissante à obscurcir les services dont l'importance et l'éclat ont l'opinion publique pour juge. Le libérateur de Rome, le général qui avait étouffé le principal foyer de l'anarchie en Europe, mettait avec raison toute sa confiance dans l'impartialité de l'histoire; mais il s'affligeait de voir substituer à des idées généreuses et dignes d'une grande nation, une politique aventureuse, menaçante et oppressive.

Dès ce moment, il fut facile de prévoir que si cette politique n'était promptement désavouée, elle serait suivie d'une guerre générale. Elle remit tout en question, alors que les plus graves difficultés semblaient aplanies, que le prompt retour du Saint Père dans sa capitale était décidé, et que les affaires

de Rome, enfin, paraissaient assurées d'une heureuse et prochaine solution.

La seconde entrevue du colonel Edgar Ney avec le général Rostolan fut également grave. N'écoutant que les conseils de sa conscience et ceux de l'intérêt de son pays, le général dit à l'envoyé qu'il ne pouvait décidément pas livrer à la publicité la lettre qu'il lui avait remise de la part du président de la république. « Ce document, ajouta-t-il, ne me présente aucun caractère officiel, il n'a d'autre valeur à mes yeux que celle d'une lettre particulière, intime; je ne puis et ne dois la rendre publique par deux raisons; la première parce qu'elle ne m'est point remise par une voie constitutionnelle, la seconde parce que dans mon âme et conscience je suis certain qu'elle entraverait les négociations diplomatiques, indépendamment des embarras multiples qu'elle susciterait. Croyez-moi, colonel, ne montrez point cette lettre et surtout gardez-vous de lui donner la moindre publicité. »

Nullement convaincu par ces paroles dictées par un sentiment de prudence et de sagesse, le lieutenant-colonel s'abandonnant à un mouvement de vivacité répréhensible au point de vue de la hiérarchie militaire, s'écria qu'il rendrait le général responsable des conséquences de son refus et des événements que ce refus pourrait provoquer à Rome aussi bien qu'à Paris.

« Colonel, répliqua avec digniié le général Rostolan, permettez-moi de vous le rappeler, personne

autre que moi ne possède ici le droit de la menace. Quant aux conséquences de mon refus, elles ne m'effrayent point, je compte sur le général Changarnier pour réprimer l'émeute à Paris, comme je compte sur moi pour la vaincre à Rome sous quel drapeau qu'elle se présente. »

Cette lettre intempestive produisit un déplorable effet à la cour de Gaëte, elle augmenta, non sans raison, les défiances de Pie IX légitimées en quelque sorte par les équivoques qui, depuis le premier jour de l'intervention, semblaient régler la politique du gouvernement français. Dans ce moment M. de Corcelles, qui reprenait son intervention diplomatique interrompue d'une manière regrettable par une grave maladie et M. de Rayneval qui l'avait suppléé à Rome, aperçurent aussitôt les embarras multiples que cette haute imprudence allait susciter à la diplomatie.

Déjà les ministres plénipotentiaires délibérant à la conférence de Gaëte menaçaient d'adresser des interpellations à la France, sur le sens et le but de la lettre présidentielle. MM. de Corcelles et de Rayneval écrivirent aussitôt à leur gouvernement pour l'éclairer sur les dangers où devaient inévitablement l'entraîner des mesures de violence; ils lui firent part de la résolution du chef de l'Église, déterminé à se jeter dans les bras de l'Autriche, à se rendre au besoin en Amérique plutôt que de subir la contrainte morale dont il était menacé. Une rupture d'abord une guerre générale ensuite se trouvaient donc dans

la lettre confiée par le président au colonel Edgard Ney.

Le cabinet français instruit du véritable état de choses à Rome, effrayé des conséquences incalculables d'une position pleine de périls, désavoua d'abord la lettre, cause unique de ses nouveaux embarras en Italie. Cette lettre n'était point l'œuvre collective du ministère, mais une boutade jetée, sans réflexion, à travers les ombrages de la politique.

Vainement le colonel fit de nouvelles instances, le général fut inébranlable dans sa résolution.

Tandis qu'un grand nombre de copies faites à la main répandaient la lettre présidentielle dans les cafés et autres lieux publics, le général Rostolan écrivit au ministre de la guerre pour lui expliquer les motifs de son refus et lui donner en même temps sa démission de commandant en chef.

Sa dignité personnelle, d'acord avec des intérêts de l'ordre le plus élevé, prescrivait au duc de Reggio, de ne quitter l'Italie qu'après avoir pris toutes les dispositions relatives à l'affermissement de notre influence dans la Péninsule italique.

Ces devoirs accomplis, il adressa à l'armée l'ordre du jour suivant :

« Officiers, sous-officiers et soldats,

« Déjà plus de quatre mois se sont écoulés depuis que nous avons quitté ensemble le sol de notre patrie.

« La grande et sainte cause de la chrétienté dans l'Italie centrale réclamait l'intervention de la France.

« Des obstacles de toute nature nous étaient opposés : vos éminentes qualités militaires et le puissant concours de la marine vous ont permis de les surmonter.

« A force de valeur et de persévérance vous avez accompli une œuvre dont l'histoire perpétuera le glorieux souvenir.

« L'armée fortement établie aujourd'hui dans Rome et les cantonnements, va éprouver des réductions d'effectif.

« Ma mission est terminée.

« Je remets le commandement en chef à M. le général de division Rostolan. Cet officier général est à juste titre en possession de toute votre confiance ; elle ne lui fera jamais défaut.

« Les exemples d'ordre et de discipline que vous donnez incessamment ici, ne seront point perdus pour l'Italie.

Fidèles à votre passé, vous continuerez à y porter d'une main digne et ferme le drapeau sur lequel vous avez jeté un nouvel éclat.

« En me séparant de mes compagnons d'armes, j'éprouve le besoin de leur déclarer que ni le temps, ni les distances ne pourront affaiblir ma sollicitude pour leurs intérêts.

« J'appellerai l'attention particulière du gouvernement sur les militaires, de divers grades, qui ont été proposés pour des récompenses et qui ne les ont point encore obtenues.

« J'aimerai à répéter que tous, officiers et soldats,

ont constamment fait preuve de patriotisme dans cette belle contrée de l'Italie, où nos pères ont laissé de si imposantes traditions et de si profondes sympathies. »

Le même jour, le général Oudinot adressa aux Romains une proclamation qui mit dans une nouvelle évidence l'inopportunité de son rappel (1). Trois jours avant, la commission provisoire municipale avait décrété que Rome, devant à son libérateur une récompense proportionnée à l'importance de ses services, il lui serait offert une médaille portant d'un côté son effigie, et de l'autre, une inscription rappelant le rétablissement de la paix et la conservation des monuments antiques ; en outre, elle avait décidé que ce décret serait gravé sur une pierre que l'on placerait au Capitole, au-dessus de son buste, dans la salle des grands *capitaines*. Enfin, un troisième décret conférait au général la qualité de citoyen romain, transmissible à sa descendance. — La commission municipale avait décidé que la remise de ces actes serait faite au général d'une manière solennelle par le Sénateur. En conséquence, le 23 août elle invita le duc de Reggio, les généraux qui se trouvaient à Rome, l'état-major et tous les officiers supérieurs à assister, dans la soirée, à l'illumination du Musée Capitolin. Elle convia également à cette solennité les principaux corps littéraires, scientifiques et artistiques de la ville.

(1) Voir les documents historiques. N. 21.

Après avoir parcouru les vastes salles du Capitole, le duc de Reggio, entouré de ces personnages d'élite, entra dans celle où se trouvait exposé le modèle de la pierre qui lui était consacrée (1), elle portait une inscription latine dont voici la traduction littérale :

« LE XII DES CALENDES DE SEPTEMBRE
L'AN DE NOTRE SEIGNEUR 1849 ET DU PONTIFICAT
DE PIE IX LE 4e.

« Au palais du Capitole, les vingt administrateurs de la ville étant réunis, il a été parlé de Victor Oudinot, duc de Reggio, lequel, en sa qualité de général en chef de l'armée française en Italie, étant venu pour rétablir le pouvoir pontifical et rétablir la liberté publique a accompli son œuvre, vaillamment, prudemment, heureusement par sa valeur, celle de ses soldats, et a su conquérir l'affection des citoyens. En mémoire de quoi il a été résolu qu'une médaille serait frappée à l'effigie de ce général pour attester les sentiments du peuple romain envers l'auteur de la paix, envers celui qui a conservé ses monuments antiques. »

Le prince Pierre Odescalchi, sénateur et président de la commission provisoire municipale, montrant au général ce monument, lui présenta écrits sur parchemins les actes décrétés à son sujet, et lui adressa le discours suivant :

(1) Voir les documents historiques, N. 22.

« Illustre général,

« La commission provisoire municipale en vous déclarant citoyen romain, vous offre le parchemin où est écrit le décret original par lequel elle ordonne de frapper une médaille en votre honneur. Le décret sera placé au palais des conservateurs dans la salle des grands capitaines parmi lesquels il me suffira de rappeler le célèbre Marc Antoine Colonna, l'honneur de Rome et de toute l'Italie. Certes, la municipalité de Rome ne pouvait pas vous rendre ce public hommage de reconnaissance ailleurs que dans cette enceinte ornée des grandes images des Scipion, des Marc-Aurèle, des Alexandre-le-Grand, des Alcibiade, des Corbulon et des Pompée, dont les hauts faits sont l'objet de notre admiration et dont vous suivez les traces.

« Rome vous doit ainsi qu'aux vaillantes armes françaises de grands et signalés bienfaits. Vous l'avez dégagée du poids si pesant des maux sous lesquels elle était accablée. Vous l'avez replacée sous le gouvernement doux et pacifique de l'immortel Pie IX, notre adoré souverain, et vous avez pu vous servir de vos armes avec tant de prudence, qu'en vous rendant maître de cette cité vous avez épargné ses monuments éternels, et fait admirer l'attitude et la sévère discipline de vos soldats.

« Mais les vicissitudes des choses humaines amènent toujours l'amertume au sein des plus grandes joies. La municipalité de Rome se réjouit de pouvoir vous décerner, dans cette soirée, sur la colline glo-

rieuse du Capitole, un honneur que sous tous les rapports vous doit la gratitude des Romains, et voilà que sa joie est attristée par la pensée que vous allez quitter Rome. Nos regrets égalent la grandeur des bienfaits dont vous est redevable la ville éternelle. Une espérance cependant nous console; nous avons la ferme confiance que pour être loin de Rome vous ne lui serez pas moins utile, et que dans la grande capitale de la France vous saurez agir de manière à rendre stables les fruits que la France elle-même attend de vos glorieuses victoires. »

A ce discours le général répondit d'une voix ferme quoique émue :

« Messieurs,

« En plaçant mon nom au Capitole, à côté de noms immortalisés par les siècles, vous m'accordez une récompense tellement disproportionnée à mes faibles mérites, que je serais écrasé par elle si cet insigne honneur s'adressait à ma seule individualité.

« Mais vous avez voulu glorifier sous ces voûtes antiques, l'armée et la France elle-même dans la personne du général en chef.

« J'accepte donc ce témoignage de votre bienveillante estime : je l'accepte pour mes compagnons d'armes, qui doivent entrer ici en partage avec moi.

« Pendant la campagne, dont la délivrance de Rome était le noble but, nous avons constamment mis en commun tous nos efforts, toute notre énergie. Aujourd'hui encore, soldats dévoués à la même cause, nous sommes réunis dans un profond sentiment de

dévouement et de sympathie pour la population de ces belles contrées. Rome, ce grand foyer de la civilisation, ne saurait être momentanément opprimée sans perturbation pour l'ordre social tout entier. Son indépendance est à la fois la première condition et la plus grande garantie de la paix du monde.

« La ville éternelle est libre aujourd'hui, elle a repris tout son empire, l'autorité temporelle du souverain Pontife est incontestée. Ce sont de graves événements; mais les secousses politiques entraînent toujours après elles des calamités qui ne peuvent entièrement disparaître qu'avec l'aide du temps et le concours persévérant des hommes de cœur. Il reste donc à consolider ici une œuvre de rénovation qu'il serait dangereux de laisser incomplète. La discipline et l'attachement de l'armée française ne vous feront jamais défaut.

« Pour moi, messieurs, de loin comme de près, à Paris comme à Rome, je vous appartiens sans réserve.

« Vous m'avez donné aujourd'hui des lettres de naturalisation qui m'imposent de grands devoirs, je m'efforcerai de les remplir.

« Dès ce moment, je me considère comme Franco-Romain : En présence des grands hommes qui, du haut du ciel, président à cette imposante solennité, j'aime à déclarer que je mettrai éternellement mon bonheur et ma gloire à consacrer toutes mes facultés au service de Rome, ma seconde et immortelle patrie. »

Un souper splendide avait été servi dans le grand salon; au milieu d'autre tables, il y en avait une de quatre-vingts couverts, disposée avec art; au centre figuraient, comme ornements, l'Hercule de Busalte, les deux Centaures del Furietti, le Jupiter et l'Esculape. Au dessert, le général Oudinot porta ce toste : *A Sa Sainteté et à la ville de Rome;* le prince Pierre Odescalchi répondit : *Au général en chef et à la victorieuse armée française.*

Lorsque le duc de Reggio se retira, un magnifique spectacle s'offrit tout à coup à ses regards; des feux de Bengale de diverses couleurs illuminèrent subitement la façade du palais sénatorial et la haute tour du Capitole.

De son côté, le peuple romain, et surtout les habitants du Transtévère, avaient pris l'initiative d'un témoignage non moins sympathique; ils avaient ouvert une souscription pour offrir au général une épée d'honneur. Ce précieux gage de reconnaissance, chef-d'œuvre d'art, porte cette inscription :

AL GENERALE OUDINO DUCA DI REGGIO, GLI AMICI DELL ORDINE IN ROMA, ANNO MDCCCXLIX

Dans le même temps, les Lyonnais prenaient l'initiative d'une souscription pour offrir au duc de Reggio une épée dont le général peut se glorifier à juste titre. Cette arme d'honneur est à la fois un chef-

d'œuvre artistique et un monument de la foi catholique de la seconde ville de France.

Dans l'état des choses, le rappel du général en chef fut une faute et un malheur ; les Romains aussi bien que l'armée française le déplorèrent amèrement : l'armée perdait un chef aimé, les Romains perdaient un protecteur dévoué. Dans le but de consolider les rapports entre les habitants et les soldats, le duc de Reggio avait pris les mesures nécessaires pour faire exécuter, dans de larges proportions, des carrousels et des fêtes militaires ; d'un autre côté, dans un intérêt général, il avait fait d'autres dispositions pour effacer à Rome toutes les traces de la guerre ; la partie des remparts renversée par le canon devait être réparée sous la direction du génie français. Cette opération aurait eu le double avantage d'occuper un grand nombre de bras désœuvrés et de rendre inexpugnable la ville occupée par nos troupes.

En quittant Rome, le général se rendit, le 25 août, à Gaëte, pour prendre congé du Saint Père, lui exprimer son opinion sur la situation générale, et réitérer ses instances sur l'opportunité du retour du souverain Pontife. L'entrevue dura plus d'une heure, l'accueil du pape fut affectueux et empressé. Déjà, on avait vaguement appris à Gaëte que le lieutenant-colonel Edgar Ney avait apporté à Rome des instructions sur la politique à suivre. La cour pontificale, celle de Naples et les diplomates étrangers en étaient profondément inquiets. Le général Oudinot n'avait plus

à intervenir; cependant il ne négligea rien, dans l'intérêt de la France, pour atténuer autant que possible des appréhensions dont les conséquences pouvaient être si funestes. « Votre nom, général, lui dit le Saint Père, votre nom est désormais intimement lié au mien. L'histoire n'aura pas assez d'éloges pour glorifier le grand événement que vous avez accompli avec autant de sagesse que d'énergie. Vous achèverez votre œuvre à Paris, et ma paternelle bénédiction s'étendra toujours sur vous ainsi que sur tous les vôtres. »

Le Saint Père, qui avait créé spécialement pour le général en chef une classe à part de l'ordre de Pie IX, lui en avait remis les insignes à son premier voyage. Les diamants précieux dont se composait la plaque lui avaient été envoyés en présent et sous une autre forme par le Grand-Seigneur de la Porte-Ottomane. En outre, il avait autorisé le général à lui proposer, pour les décorations des ordres de Pie IX et de Saint-Grégoire-le-Grand, les officiers, sous-officiers et soldats des armées de terre et de mer qui s'étaient le plus distingués; de plus, il promit de faire frapper, pour l'offrir à chaque soldat, une médaille commémorative en bronze.

Le duc de Reggio se rendit ensuite chez le roi des Deux-Siciles : l'accueil de Ferdinand II ne fut pas moins affectueux que celui du souverain Pontife; il lui remit le grand cordon de l'ordre de Saint-Janvier.

Le duc de Reggio quitta Naples le 1er septembre

et se rendit à Marseille sur la frégate *le Labrador*, qui avait hissé son pavillon en des circonstances si diverses. Ainsi se termina une mission dont le résultat fut si glorieux, malgré d'innombrables difficultés. Presque tous les souverains et les hommes les plus considérables de l'Europe adressèrent au général Oudinot les plus honorables félicitations. Nous nous bornerons à reproduire deux lettres parmi les plus significatives : l'une de l'empereur de Russie, l'autre du maréchal Dode de la Brunerie. La première, écrite par un prince, gloire vivante de la monarchie, par un souverain que la Providence, dans ses mystérieux desseins, semble réserver pour sauver l'Europe du cataclysme révolutionnaire, est ainsi conçue :

« Général,

« J'ai vu avec plaisir vos opérations contre le parti anarchique, qui avait couvert de ruines et de confusion la ville de Rome.

« La tâche que vous aviez à remplir était délicate, et, en tant que son accomplissement pouvait dépendre de votre conduite personnelle, je me plais à reconnaître que vous y avez fait constamment présider un louable esprit de modération et de conciliation.

« Le rôle qu'a joué l'armée française a été aussi brillant qu'honorable, et elle a fait preuve, sous vos ordres, d'une discipline égale au courage qu'elle avait montré dans les combats.

« Si mon suffrage peut ajouter pour vous quelque

satisfaction à celui de votre conscience, il m'est agréable de vous le témoigner ici en vous réitérant l'assurance de mon affectueuse estime.

« NICOLAS.

« Château de Gatchina, le 10 octobre 1849. »

Par la seconde lettre, le maréchal Dode de la Brunerie s'exprimait ainsi :

« Mon cher général,

« . . . . J'ai souvent eu l'occasion de répéter, pendant le cours de vos opérations devant Rome, que je n'avais jamais vu, dans ma longue carrière militaire, un général en chef aux prises avec une situation si compliquée et si difficile sous tous les points de vue qui s'y rattachaient : c'est vous dire combien j'apprécie les hautes qualités que vous avez eues à déployer pour en sortir aussi glorieusement et j'ajoute si promptement. L'insuffisance des moyens dont vous disposiez, eu égard à la nature des obstacles à vaincre, les ménagements impérieusement commandés en face de la capitale du monde chrétien et d'une immense population subissant le terrorisme le plus humiliant, les complications de la diplomatie s'ingérant dans la direction des opérations militaires les plus délicates à poursuivre, tout cela formait un faisceau de difficultés que votre sagacité, votre prudence et votre énergie vous ont permis de surmonter.

« J'aime à croire que les divers généraux sous vos ordres, animés du même esprit que celui de leur général en chef, vous ont efficacement secondé ; et

j'ai vu avec une bien vive satisfaction que le corps du génie, auquel je tiens toujours par le cœur et par la reconnaissance, avait eu sa bonne part dans les glorieux épisodes qui ont signalé le siége de Rome.

« Ces pensées et ces sentiments, ce n'est pas seulement à vous que je les confie, mon cher général, j'ai eu l'occasion de les exprimer au président de la République. . . . . . . Au temps où nous vivons et plus que jamais, l'esprit de parti dénature tout et pervertit tout, et ce n'est pas à mes yeux une des moindres gloires de notre jeune armée d'avoir marché comme toujours sous les drapeaux du devoir et de l'honneur, sans se laisser troubler par ces clameurs révolutionnaires qui ont tenté de l'ébranler et ont produit de si funestes résultats chez d'autres nations. Je veux dire que, fort de votre conscience et heureux d'avoir accompli la mission qui vous fut confiée, vous ne devez point tenir compte des appréciations erronées ou injustes dont l'expédition de Rome a pu être l'objet dans certaines publications ou de la part d'une certaine catégorie de personnes. A mesure qu'on s'élève, mon cher général, il faut s'attendre aux rivalités et aux jalousies ; on n'a du mérite qu'à cette condition. C'est ce sentiment de noble indignation qu'exprimait si bien le général Bonaparte lorsqu'en nous quittant en Égypte, il écrivait dans ses instructions à son successeur, le général Kléber, cette phrase que j'ai eu occasion quelquefois de rappeler : « Accoutumé à ne voir que dans

l'opinion de la postérité la récompense des peines et des travaux de la vie, je quitte l'Égypte à regret, etc. etc. ». . . . .

Nous n'ajouterons rien à des documents historiques qui feront l'éternel honneur de celui qui les a reçus.



Paris. Imp. Auguste Bry 142. r du Bac.

OUDINOT DE REGGIO

CHAPITRE XXIX.

Le général Rostolan prend le commandement de l'armée. — Le gouvernement français le prie de retirer sa démission. — Le pape à Portici. — Belle conduite des troupes françaises. — Faits divers. — *Motu proprio* du 19 septembre. — Question romaine. — Orages parlementaires. — Triomphe de l'éloquence. — Effet produit à Portici par le vote du 13 octobre. — Le général Baraguay-d'Hilliers commandant en chef de l'armée expéditionnaire. — Départ du général Rostolan. — Premiers actes du nouveau général en chef. — Exécutions militaires. — La vérité sur les dégâts du siége. — Récompenses.

Immédiatement après le départ du duc de Reggio, le général Rostolan prit le commandement en chef de l'armée française. Il lui revenait par son ancienneté et par ses éminents services. La direction politique et diplomatique continuait à être réservée à M. de Corcelles. Le premier acte du général fut d'adresser aux Romains la proclamation suivante :

« Habitants de Rome,

« Il y a deux mois, votre cité languissait sous la double oppression de la terreur et de l'anarchie.

« Les troupes françaises sont entrées dans Rome; elles n'ont vu en vous que des amis; l'ordre et la

tranquillité ont été rétablis et bientôt le drapeau du souverain Pontife a flotté sur les murs de la capitale, salué par vos cris d'enthousiasme, gages d'un meilleur avenir.

« Depuis ce temps, l'armée de la France n'a pas cessé de donner l'exemple de la modération, de la justice et de la générosité.

« Cette conduite de nos soldats sera pour vous l'expression la moins équivoque des sentiments et des sympathies de la France pour le souverain Pontife et pour le peuple des États romains.

« Appelé aujourd'hui au commandement en chef de l'armée, je me glorifie d'avoir à continuer la noble tâche si bien commencée par elle.

« Pendant la durée de mes fonctions comme gouverneur de Rome, j'ai pu apprécier l'amour que vous portez à votre souverain, le respect que vous avez pour ses vertus ; j'ai pu connaître vos désirs, vos espérances. Mes efforts tendront sans cesse à la réalisation de vos vœux. Mon plus beau titre de gloire sera d'avoir été choisi pour poursuivre l'œuvre de bienveillance que le gouvernement français a entreprise pour votre bonheur et votre prospérité.

Tandis que M. de Corcelles s'appliquait d'un côté à calmer les inquiétudes de la cour de Gaëte, et d'autre part à solliciter de Pie IX des mesures qui, sans paraître imposées par la violence, satisfissent, sur certains points, les demandes du gouvernement français ; la nouvelle attitude de celui-ci vint déranger les calculs de sa diplomatie et compromettre les

succès assurés de ses négociations conciliatrices. En effet, le ministère français sortant de sa neutralité, revenant sur ses premières déclarations au sujet de la lettre présidentielle, s'associait à la volonté du chef de l'État, et faisait en quelque sorte un *casus belli* d'une simple question d'amour-propre. Il exigeait l'insertion de cette lettre dans le journal officiel de Rome.

Cette nouvelle injonction remit tout en question, elle fit ajourner la publication d'un *motu proprio* pontifical et celle d'un décret d'amnistie promis par le Saint Père.

Mieux placé que tout autre pour apprécier les véritables intérêts de la France, M. de Corcelles, de concert avec M. de Rayneval et fidèle à la ligne de conduite qu'il avait adoptée dès le principe, écrivit une seconde fois à son gouvernement pour l'engager de nouveau à renoncer à une politique de contrainte qui ne pouvait aboutir à aucun heureux résultat; il prenait sur lui d'ajourner encore la publication de la lettre, et il était prêt à donner sa démission si le cabinet persistait à l'exiger. En attendant il obtint du cardinal Antonelli que Son Éminence écrirait de suite à la commission des trois cardinaux à Rome pour les inviter à ne point quitter leur poste, mais à en référer au pape si, contre toutes prévisions, la publication de la lettre avait eu lieu. De son côté, il écrivit au général Rostolan pour l'abriter sous sa responsabilité et l'engager, s'il en était temps encore, à ajourner l'insertion demandée.

Le général venait de recevoir une lettre du président du conseil par laquelle M. Odilon-Barrot refusait d'accepter sa démission et l'invitait en même temps à publier la lettre du président apportée par M. Edgar Ney. Le commandant en chef répondit aussitôt au ministre que les motifs qui l'avaient obligé de se démettre du commandement existant toujours, il persistait à demander son rappel. Puis abordant loyalement, en soldat qui n'a jamais transigé avec l'accomplissement d'un devoir, la question politique, il déclara qu'il ne s'associerait jamais à un acte qui, outre l'inconvénient d'être injuste, aurait le danger de mettre le feu aux quatre coins de l'Europe. A son point de vue, conforme à celui de la diplomatie, la guerre générale se trouvait dans la publication officielle de la lettre du 18 août, et la guerre générale ne pouvant qu'être fatale aux idées d'ordre qui commençaient à reprendre leur empire, il aimait trop son pays pour le jeter dans une voie aventureuse.

Le commandant en chef avait raison. Du jour où le programme du président de la république française, perdant son caractère privé, aurait voulu dominer la question romaine, il se serait traduit inévitablement par une guerre terrible. Le départ de Rome de la commission gouvernementale en eût été la conséquence immédiate ; la courageuse persistance de M. de Corcelles et du général Rostolan donnant à de meilleures réflexions le temps de prévaloir, a préservé la France et l'Europe d'événements dont la

portée est incalculable : l'histoire leur en tiendra compte.

Des officiers de l'armée expéditionnaire, informés de la résolution définitive de leur commandant en chef, se rendirent en grand nombre auprès de lui pour le prier de ne point donner sa démission. Le général, touché de leur démarche, répondit qu'il n'avait jamais fait de concession à un sentiment d'honneur et il considérait son honneur comme engagé dans cette question. « Je n'ai qu'une conscience, messieurs, leur dit-il, je la garde, si j'en avais deux nous verrions. Il faut que cette conscience parle bien impérieusement pour que je me décide à quitter une armée si belle et des officiers si braves. En demandant mon rappel, j'ai fait le plus grand sacrifice qu'un soldat pût faire. »

Sur ces entrefaites, le souverain Pontife se disposait à se rendre au château royal de Portici où le roi des Deux-Siciles, continuant son œuvre admirable d'hospitalité, avait fait préparer des appartements somptueux. Pie IX quitta Gaëte le 4 décembre, à huit heures et demie du matin, après y avoir séjourné neuf mois, neuf jours et neuf heures. Accompagné des cardinaux Antonelli, Riario Sforza camerlingue, Asquini, Piccolomini, Riario Sforza, archevêque de Naples, et de monseigneur Garibaldi, son nonce à Naples, Sa Sainteté monta dans une chaloupe avec le roi Ferdinand II et S. A. R. le comte de Trapani. Les autres membres du Sacré-Collége suivirent dans plusieurs embarcations. Dès

que la chaloupe royale eut quitté le rivage, tous les vaisseaux napolitains, français et espagnols arborèrent l'étendard papal aux acclamations des marins qui, montant dans les cordages, firent retentir les airs, d'énergiques vivats. Pie IX, le premier pape qui voyageait sur un bâtiment à vapeur, devait s'embarquer à bord de la frégate napolitaine *le Tancrède*. Les officiers le reçurent la tête découverte et le genou en terre. Un instant après le signal du départ fut donné et l'artillerie de la place salua le Pontife par cent et un coups de canon.

L'escadrille catholique marchait dans l'ordre suivant :

Le Tancrède.

Le vapeur de guerre espagnol *le Colomb*. Il portait à son bord le général en chef Cordova, le vice-amiral Bustillos, et les autres officiers de l'armée expéditionnaire espagnole.

Le vapeur français *le Vauban*, le vapeur espagnol *la Castille*, le vapeur napolitain *il Delfino*. La reine des Deux-Siciles, les princes et les princesses montaient la frégate à vapeur *le Guiscardo*.

Après avoir admis l'équipage au baisement du pied, Pie IX descendit dans l'oratoire du bâtiment pour y bénir et indulgencier l'image de la Vierge.

En traversant le canal de Procida, *le Tancrède* se vit tout à coup entouré d'une centaine de barques chargées d'hommes agitant des bannières aux couleurs de Pie IX, et poussant les cris les plus enthousiastes. Une larme brilla dans les yeux du Saint Père,

lorsqu'il leva la main pour bénir ces marins au front bronzé. Plus loin, au moment où *le Tancrède* parut dans les eaux de Chiaja, le vaisseau anglais qui s'y trouvait à l'ancre arbora le pavillon pontifical et salua de vingt et un coups de canon. Il était deux heures, tous les vaisseaux en rade arborèrent la même bannière et firent le même salut. De leur côté, les forts et toutes les batteries de la capitale saluèrent de vingt et un coups de canon. *Le Tancrède,* marchant à demi-vapeur rasait la rade, afin que Sa Sainteté pût saisir dans son ensemble et ses détails le magnifique panorama de Naples. L'immense population groupée sur le rivage pouvait apercevoir, sur le pont de la frégate, au milieu de leur cortége, la soutane blanche du chef de l'Église et la haute taille du roi des Deux-Siciles. De même, le pape et le monarque pouvaient entendre les vivats qui partaient de tous les points de la rade, mêlés, sans se confondre, aux bruyantes détonnations de l'artillerie.

L'escadrille étant arrivée à Granutello, tous les bâtiments se pavoisèrent et exécutèrent de nouvelles salves. L'endroit choisi pour le débarquement était richement orné. LL. AA. RR. le comte d'Aquila, le prince de Salerne et l'Infant d'Espagne don Sébastien y attendaient le Saint Père. Les voitures de la cour étaient là, entourées de nombreux détachements de gardes royaux à cheval et à pied ; les grenadiers de la garde formaient une double haie sur la route qui conduit au château de Portici ; tous les

habitants de la ville en habits de fête faisaient retentir les airs de leurs acclamations; les cloches des églises sonnaient à toute volée, tandis que la voix du canon, dominant tous ces bruits, confondait en un seul tous ces transports d'amour et de réjouissance.

En descendant de voiture, Pie IX se rendit à la chapelle où se trouvaient réunis tous les cardinaux pour chanter un *Te Deum,* et recevoir la bénédiction du Saint-Sacrement.

Sa Sainteté admit ensuite à sa table le roi et son auguste famille, pendant que le cardinal Antonelli recevait à la sienne les cardinaux et les autres personnages de distinction. Le repas terminé, Ferdinand II prit congé du Saint Pontife, et repartit pour Naples.

Pendant ce temps, les troupes françaises continuaient à donner à Rome l'exemple de toutes les vertus militaires; leur discipline faisait l'admiration du monde entier. Chaque jour les indigents assiégeaient, au moment des repas, les casernes et recevaient une part de leur ration. La charité de tout temps fut la compagne du courage. La même main qui durant les combats donnait la mort, distribuait pendant la paix le pain de la fraternité chrétienne. Chaque jour de pieux ecclésiastiques français, à la tête des uels on voyait monseigneur Luquet, évêque d'Hezebon, les abbés Masson, Bastide, Villiers de l'Isle-Adam et tant d'autres, les initiaient à la connaissance de l'histoire de Rome par l'histoire des

monuments antiques. Chaque jour nos soldats, invincibles sur les champs de bataille, se montraient fervents chrétiens dans les temples sacrés. Chaque jour des retours inouïs signalaient d'éclatantes conversions.

Cependant ces exemples, loin de toucher les cœurs des ennemis de la religion et de la société, ne faisaient que redoubler leur haine, et cette haine se manifestait périodiquement par des actes d'une nature déplorable. La répression immédiate toujours était néanmoins impuissante à prévenir la récidive. Les démagogues, persistant dans leurs rancunes systématiques, ne laissaient échapper aucune occasion de manifester leurs antipathies contre les Français. Trop faibles pour agir ouvertement, ils procédaient par voie d'intimidation. Il ne se passait pas de jour que le commandant en chef ne reçût des lettres anonymes, dans lesquelles on lui disait que le poignard qui avait assassiné le comte Rossi s'aiguisait pour lui-même. Les Romains connus pour leur attachement à la France étaient l'objet d'incessantes menaces. Des listes de proscription, rédigées dans l'ombre, se dressaient contre eux. Leurs personnes, déclarées traîtres à la patrie, devaient un jour servir d'holocaustes à la République romaine.

En attendant, encouragés par l'indulgence, les démagogues recouraient aux moyens les plus puérils pour faire de la *fantasia* patriotique. Les uns portaient à leur chapeau de paille des rubans aux couleurs italiennes, les autres des rubans de velours noir

ou des crêpes étroits, en signe de deuil de la défunte république romaine. Ceux-ci rabattaient l'aile droite de ce même chapeau, pour donner à leur physionomie le caractère formidable qui manquait à leur cœur ; ceux-là enfin, se distinguaient en portant au cou d'énormes cravates rouges. Une méprisante pitié faisait justice de ces démonstrations partout où elles se manifestaient.

Des tentatives d'une nature provocatrice n'avaient pas un meilleur succès. Un soir, un officier demande à un jeune homme qui fumait la permission d'allumer son cigare au feu du sien. Celui-ci, sans daigner formuler une seule parole, tire de sa bouche le cigare éclairé, puis, après que le Français s'en fût servi, le jette à terre et le foule aux pieds avec mépris. Cette action lui valut deux soufflets, dont il ne songea pas à demander réparation.

Un autre soir, dans un café du Corso, fréquenté par les Romains démocrates, se trouvaient réunis une vingtaine de jeunes gens enrubannés de rouge ; l'un d'eux, le verbe haut, le poing sur la hanche, pérorait. « Les Français, disait-il, sont comme les brochets de nos rivières : ils n'ont que la gueule ; ils ne sont braves que lorsqu'ils sont trois contre un. Quant à moi, je ne serai satisfait que lorsque j'en aurai vu un en face de moi comme ceci. » A ces mots, il se fendit et prit la position d'un bretteur qui se met en garde; mais au même instant un jeune homme revêtu d'une redingote noire boutonnée, se levant rapidement d'une table éloignée, se précipite devant lui

en disant . « Soyez satisfait, monsieur, en voici un.

— Qui êtes-vous ?

— Un de ces officiers que vous désirez voir en face. Regardez-moi et marchons. »

Mais comme le Romain cravaté de rouge avait repris sans répondre une position moins belliqueuse, l'officier ajouta :

« Vous avez dit, monsieur, que les Français n'étaient braves que lorsqu'ils se trouvaient trois contre un ; vous en avez menti, car je suis seul contre vous tous, et je vous défie. »

Pas un seul n'osa relever le gant.

« Vous refusez, reprit le Français en s'adressant à l'orateur, cela ne suffit pas; vous allez sur-le-champ rétracter les paroles insultantes que vous avez tenues contre notre uniforme. »

Le démocrate s'exécuta, confessant, pour sa justification, qu'il ignorait parler en présence d'un Français.

Cependant les antipathies des républicains italiens contre nos troupes ne se bornaient pas toujours à des scènes de café et de théâtre, *elles se manifestaient parfois avec du poignard et du sang.* Un jour, deux chasseurs à pied sont assaillis dans un cabaret de la rue Giulia; les agresseurs étaient dix contre un. Malgré leur infériorité numérique, nos deux braves se défendirent avec courage jusqu'à ce que l'un d'eux tomba mortellement frappé par un artilleur romain. En cette circonstance, M. Mangin, secrétaire général de la préfecture de police, fit preuve

d'une rare intrépidité. Le chef des vélites, refusant par peur de livrer le coupable aux mains de la justice, M. Mangin alla le saisir lui-même dans son quartier, où ses camarades, disait-on, devaient le défendre. Là, comme toujours, les Français, forts de leurs droits, prouvaient leur incontestable supériorité.

Un assez grand nombre de victimes avaient déjà succombé dans d'indignes guet-à-pens. Les révolutionnaires, abusant de notre mansuétude, avaient organisé l'assassinat. Une répression énergique devenait indispensable. A cet effet, le général Rostolan publia un arrêté sévère contre les assassins détenteurs d'armes prohibées.

Pendant ce temps, MM. de Corcelles et de Rayneval poursuivaient le cours de leurs négociations, ménageant avec une rare habileté des défiances réciproques et des intérêts opposés. Ils parvinrent à concilier les unes et les autres. M. de Corcelles partant pour Rome, obtint, dans une dernière entrevue avec le Saint Père, l'ordre définitif envoyé aux cardinaux de la commission romaine de publier le *motu proprio* et le décret d'amnistie. Le diplomate s'embarqua immédiatement et remit lui-même, à son arrivée à Rome, la lettre officielle du Saint Père aux cardinaux. Le *motu proprio* et l'amnistie devenaient d'une importance extrême au moment où l'Assemblée législative, prorogée pour un mois, allait reprendre ses luttes et ses travaux.

La commission gouvernementale, se conformant

aux intentions du *motu proprio*, accorda immédiatement l'amnistie. Les bénéfices de cet acte ne s'appliquaient point aux membres du gouvernement provisoire, aux députés qui avaient pris part aux délibérations de l'Assemblée constituante, aux membres du triumvirat et du gouvernement de la république, aux chefs de corps militaires. Tous ceux qui, ayant joui du bénéfice de l'amnistie antérieurement accordée par Pie IX, avaient, manquant à la parole d'honneur qu'ils avaient donnée, participé aux soulèvements survenus dans les États du Saint-Siége; tous ceux, enfin, qui, indépendamment des délits politiques, s'étaient rendus coupables des délits atteints par la loi pénale existante, étaient également exclus de cette mesure miséricordieuse.

Tandis que la sagesse du gouvernement pontifical, appuyée sur la victoire de l'armée française, poursuivait lentement, mais avec prudence, son œuvre de restauration, la question de Rome soulevait des flots de colère et d'éloquence à la tribune de l'Assemblée législative de France. Développée le 13 octobre par le rapport de M. Thiers, elle se débattait, dans les séances des 18 et 19, entre les mauvais instincts de la passion et les irrésistibles arguments de la raison. Depuis la mission du lieutenant-colonel Edgar Ney, la plus grande incertitude régnait dans les esprits; chacun se demandait le parti que prendrait le ministère entre les exigences de la lettre du président et les concessions du *motu proprio* de Pie IX. S'il acceptait l'esprit de la lettre du 18 août

pour la base de la politique française, il se séparait brusquement de la majorité; s'il admettait, au contraire, les concessions du *motu proprio*, il rompait avec les volontés du président.

Par un de ces mouvements habiles qui, dans les époques transitoires, suppléent aux résolutions héroïques, M. de Tocqueville, ministre des affaires en remplacement de M. Drouin de Lhuys, parut aplanir toutes les difficultés en acceptant et la lettre présidentielle et le *motu proprio* pontifical. La déclaration ministérielle laissant au Saint Père toute sa liberté d'action, provoqua les colères de la montagne, surtout au moment où, résumant en peu de mots, toute l'histoire de la révolution romaine, il s'écria : « La république romaine a commencé par la violence et l'assassinat; la restauration pontificale s'est accomplie sans coûter à un seul homme, pour cause politique, ni sa vie, ni ses biens, ni sa liberté. »

C'était préluder avec bonheur à cette mémorable séance où M. de Montalembert s'éleva à la hauteur des plus grands orateurs de l'antiquité. L'illustre représentant fut superbe d'indignation lorsque, remplaçant à la tribune un ancien pair de Louis-Philippe, il jeta le châtiment de sa parole brûlante à la face du poëte :

« Le discours que vous venez d'entendre, messieurs, a déjà reçu la récompense qu'il mérite, dans les applaudissements qui l'ont accueilli. »

Il fut sublime lorsque comparant ceux qui outragent l'Église à ceux qui frappent une femme, il

s'écria : « L'Église n'est pas une femme, c'est bien plus encore, c'est une mère. »

La voix de l'orateur, étouffée par instant dans un tourbillon d'*injures*, retentissait toute chargée de tonnerres. L'Assemblée, frémissante d'enthousiasme, éclatait en cris d'admiration, sous la puissance de ses paroles. Après avoir noblement vengé la religion de son auguste chef, après avoir fait justice, par son irrésistible argumentation, de toutes les clameurs mensongères et calomnieuses de la montagne, le défenseur des libertés catholiques termina par une péroraison digne du discours entier.

« Je termine, dit-il, en relevant un mot qui m'a été sensible comme à vous tous sans doute : on a dit que l'honneur de notre drapeau avait été compromis dans l'expédition entreprise contre Rome pour détruire la république romaine et rétablir l'autorité du pape. A ce reproche tous dans cette enceinte doivent être sensibles et le repousser comme je viens le faire en ce moment. Non l'honneur de notre drapeau n'a pas été compromis : non jamais ce noble drapeau n'a ombragé de ses plis une plus noble entreprise. L'histoire le dira : j'invoque avec confiance son témoignage et son jugement. L'histoire jettera un voile sur toutes ces ambiguïtés, sur toutes ces tergiversations, sur toutes ces contestations que vous avez signalées avec tant d'amertume et une sollicitude si active pour faire régner la désunion parmi nous. Elle jettera le voile sur tout cela ou plutôt elle ne le signalera que pour constater la

grandeur de l'entreprise par le nombre et la nature des difficultés vaincues.

« L'histoire dira que mille ans après Charlemagne et cinquante ans après Napoléon ; mille ans après que Charlemagne eut conquis une gloire immortelle en rétablissant le pouvoir pontifical, et cinquante ans après que Napoléon au comble de sa puissance et de son prestige eut échoué en essayant de défaire l'œuvre de son prédécesseur, l'histoire dira que la France est restée fidèle à ses traditions et sourde à d'odieuses provocations. Elle dira que trente mille Français commandés par le digne fils d'un des géants de nos grandes gloires impériales ont quitté les rivages de la patrie pour aller rétablir à Rome dans la personne du pape, le droit, l'équité, l'intérêt européen et français. Elle dira ce que Pie IX lui-même a dit dans sa lettre d'actions de grâces au général Oudinot :

« *Le triomphe des armes françaises a été remporté sur les ennemis de la société humaine.* »

« Oui, ce sera là l'arrêt de l'histoire, et ce sera une des plus belles gloires de la France et du dix-neuvième siècle.

« Cette gloire vous ne voudrez pas l'atténuer, la ternir, l'éclipser en vous précipitant dans un tissu de contradictions, de complications et d'inconséquences inextricables. Savez-vous ce qui ternirait à jamais la gloire du drapeau français? ce serait d'opposer ce drapeau à la croix, à la tiare qu'il vient de délivrer ; ce serait de transformer les soldats français

de protecteurs du pape en oppresseurs ; ce serait d'échanger le rôle et la gloire de Charlemagne contre une pitoyable contrefaçon de Garibaldi. »

Ce discours suivi d'applaudissements immenses sera la gloire de M. de Montalembert comme l'intervention de la France dans la question romaine sera celle de notre drapeau. La mise aux voix de l'ordre du jour, votée à une majorité très-considérable fut une victoire de plus remportée par les défenseurs de la religion et de l'honneur français.

La nouvelle de ce triomphe basé sur l'opinion générale de la nation parvint bientôt à la cour pontificale, elle y détruisit de fâcheuses appréhensions; le Saint Père la reçut avec joie. L'influence favorable qu'elle exerça sur ses projets ultérieurs se révèle dans la réponse qu'il fit à la députation municipale venue de Rome, pour le solliciter de rentrer dans ses États :

« Il nous répugnait, dit-il, de retourner dans nos États tant qu'on mettait en France notre volonté indépendante en question ; mais aujourd'hui qu'une heureuse solution semble devoir mettre fin à tout doute à cet égard, nous espérons pouvoir revenir sous peu dans le sein de notre Rome. »

Dans le même temps, Pie IX donna une preuve de son estime particulière pour M. de Corcelles en lui écrivant que les nouvelles favorables venues de France lui permettaient de rentrer prochainement dans Rome. Les négociations du diplomate, entravées continuellement par de nouveaux obstacles, convergeaient sans cesse vers le retour du Saint Père,

qu'il considérait, avec raison, comme le but de sa mission en Italie et le couronnement de l'armée française.

Chaque jour de nouvelles députations se rendaient à Portici afin d'obtenir du souverain Pontife un retour auquel elles attachaient la fortune, la prospérité, la vie de la capitale du monde chrétien. Les Romains comprenaient, à la fin, que privée de la présence de son auguste chef, Rome n'était plus qu'un corps sans âme : le galvanisme que la révolution avait imprimé momentanément à la ville éternelle avait disparu, Rome, loin de Pie IX, subissait fatalement tous les symptômes de l'anéantissement; le principe de la vie l'avait abandonnée.

La députation du clergé, composée d'un grand nombre d'ecclésiastiques distingués, se présenta à son tour devant le souverain Pontife. Le Saint Père l'accueillit avec la plus affectueuse bienveillance, en l'assurant qu'il avait toujours eu l'extrême désir de rentrer au siége du pontificat; il espérait que le jour était proche où Rome pourrait recevoir dans son sein le Pontife et le souverain.

Pendant ce temps, le gouvernement français, sur les instances réitérées du général Rostolan, s'occupait de lui donner un successeur. Le jour même de la composition d'un nouveau ministère, le général d'Hautpoul, ministre de la guerre, chargé par intérim du porte-feuille des affaires étrangères déclara au général Oudinot que lui seul pouvait aplanir les difficultés qui entravaient encore le retour du Saint

Père dans ses États; en conséquence, il lui offrit officiellement la double mission de général en chef et d'ambassadeur extraordinaire. Le duc de Reggio répondit qu'il appréciait l'honneur de consolider l'œuvre à laquelle ses sympathies et son dévouement étaient si complétement acquis, mais que, dans l'état des choses, deux dispositions préliminaires lui semblaient indispensables au succès. Il faut, à mon avis, ajouta-t-il, que la lettre dont l'Europe s'est émue soit considérée comme n'ayant aucun caractère officiel. En second lieu, la France doit prier instamment le Saint Père d'annoncer que sa rentrée suivra de très-près le retour à Rome du général qu'elle revêt de sa confiance. Le ministre pensa que la négociation de ces dispositions entraînerait des lenteurs, et pourrait retarder le résultat au lieu de l'avancer. Cette appréciation était loin d'être fondée; quoiqu'il en soit, le ministre, voyant que ses instances ne pouvaient ébranler les convictions profondément arrêtées du duc de Reggio, fit choix du général Baraguay-d'Hilliers, pour remplacer dans son commandement en chef le général Rostolan.

Le général Baraguay-d'Hilliers, quittant aussitôt Paris, arriva à Rome le 19. Dans la matinée du lendemain, tous les officiers du corps expéditionnaire se rendirent chez le général Rostolan; ils étaient profondément émus, le général lui-même cachait avec peine l'émotion qu'il éprouvait au moment de se séparer de ses compagnons d'armes. Il leur renouvela

ses regrets de quitter une si belle armée et de si braves officiers. « Je n'ai qu'une conscience, leur répéta-t-il; j'ai dû lui sacrifier ma position et mes sympathies; mon successeur, plus heureux que moi, aura peut-être l'insigne honneur de terminer pacifiquement l'œuvre que nous avons commencée les armes à la main; mon cœur de soldat et de chrétien s'en réjouira pour le souverain Pontife qui aura retrouvé ses peuples, pour la France qui aura accompli une noble et sainte mission. »

De Rome, le général Rostolan partit pour Naples et Portici, après avoir reçu le titre de citoyen romain et après avoir vu son nom inscrit au Capitole comme celui du général Oudinot. Le pape le reçut avec les témoignages d'une vive sympathie: il lui conféra la première classe de l'ordre de Pie IX, et lui exprima tous les regrets que lui faisait éprouver son départ des États romains.

Les premiers actes du général Baraguay-d'Hilliers furent justes et sévères. Plusieurs de nos soldats ayant été assassinés, il publia le décret suivant:

« Le général en chef, voulant mettre un terme aux lâches assassinats qui compromettent la vie des officiers et des soldats de son armée,

« Arrête :

« Le port de couteaux, poignards, stylets ou de tout instrument pouvant servir à la perpétration d'un crime est interdit dans la ville de Rome et dans les environs. Tout individu trouvé porteur d'une pareille arme sera immédiatement fusillé. »

« Les Français n'oseront pas! » avaient dit les révolutionnaires; l'occasion de prouver qu'ils oseraient ne se présenta que trop tôt : deux assassins, arrêtés en flagrant délit, furent condamnés à mort et fusillés immédiatement. L'un d'eux se nommait Cacaspera. Au moment de son exécution, un jeune prêtre perçant la foule, se précipite au-devant du colonel de Lignière, chargé de cette triste mission. « Arrêtez! s'écrie-t-il ; l'homme que vous allez tuer est un martyr ; s'il vous faut du sang, prenez le mien et laissez-moi mourir à sa place. — C'est fort bien, lui répond l'officier supérieur ; votre dévouement serait beau, s'il n'était l'inspiration d'un fanatisme coupable ; mais votre prière dépasse mes pouvoirs, je ne dois faire fusiller qu'un seul homme.

— Je veux mourir ! répéte vivement l'ecclésiastique.

— Eh bien ! réplique à son tour le colonel de Lignière, puisque vous désirez si fortement le martyre il y a moyen de s'entendre; attendez un instant, nous allons faire l'affaire de ce gredin ; la vòtre viendra ensuite, et de cette manière nous ferons deux martyrs au lieu d'un. » Le fanatique ne jugea pas à propos d'attendre l'effet d'une offre qui se traduisit cependant par son arrestation.

On se rappelle les accusations que, pendant et après le siége de Rome, les révolutionnaires avaient formulées contre nos soldats et leur général en chef. Il n'est sortes d'imputations odieuses dont notre armée expéditionnaire n'ait été l'objet. D'après les

assertions de ces insulteurs, elle avait causé plus de ravages à la capitale des Césars que les barbares n'en avaient laissé derrière eux après avoir violé la métropole des papes.

Il importait à l'honneur de la France que l'Europe sût avec quelle généreuse sollicitude, avec quelle habileté les travaux du siége avaient été conduits pour assurer à la fois le triomphe de nos armes et la conservation des monuments artistiques de la ville éternelle. Il importait à la gloire du duc de Reggio de montrer en contraste le cynisme avec lequel les bandes de Garibaldi et les condottieri aux gages des triumvirs avaient traité les chefs-d'œuvre des grands maîtres, violé les tombeaux, profané les églises, incendié et dévasté les monuments que l'armée française avait si généreusement respectés. A cet effet, à peine notre drapeau flottait-il sur le Capitole, que le général Oudinot avait confié à M. Charles Baudin la mission de rechercher et de constater l'exacte étendue des dommages que les opérations du siége avaient pu causer aux monuments anciens et modernes. Cette vérification, faite au nom de la France par un Français, ne lui suffisant pas, il avait constitué une commission spéciale composée en grande partie des archéologues étrangers qui se trouvaient à Rome. Le secrétaire chargé de la rédaction du rapport de la commission le remit au général Baraguay-d'Hilliers, qui s'empressa de l'adresser au ministre des affaires étrangères. Il résultait des consciencieuses observations faites par la com-

mission spéciale que, pendant le cours du siége, l'armée française, s'inspirant de la pensée de son chef, n'avait fait éprouver à la ville assiégée que des dommages insignifiants. Rien n'avait été atteint qui ne pût être facilement réparé ; les assiégés eux-mêmes avaient fait éprouver à la ville éternelle des dommages cinq fois plus considérables.

On se rappelle également que le souverain Pontife avait décrété qu'une médaille commémorative, frappée en l'honneur des armées catholiques, serait distribuée indistinctement à tous les hommes qui avaient fait partie de l'intervention. En outre, il avait décidé que ceux qui s'étaient le plus glorieusement distingués recevraient des titres honorifiques ou des décorations appartenant aux ordres de chevalerie des États pontificaux.

Le 22 février, la commission gouvernementale nomma deux officiers de la secrétairerie d'État pour porter au nom du Saint Père, autant qu'au sien propre, au général Baraguay-d'Hilliers, les médailles et les décorations destinées aux officiers, sous-officiers et soldats. Le général en chef les reçut avec courtoisie, les priant d'agréer avec ses remerciements sincères ceux de tous les destinataires. « Ils seront fiers, dit-il, de se parer d'un témoignage non douteux de la satisfaction de Sa Sainteté pour l'utile service que, concurremment avec les autres nations, ils ont rendu à la souveraineté pontificale par leur courage, leur admirable discipline et leur amour pour l'ordre public. »

Les médailles réservées aux soldats étaient frappées en bronze. Elles représentaient, d'un côté, le symbole du siége apostolique romain, et de l'autre cette courte épigraphe :

PIUS IX PONT. MAX.

ROMÆ RESTITUTUS ARMIS COLLATIS ANNO MDCCCXLIX.

C'est ainsi que les bases d'une harmonie parfaite se raffermissaient entre le gouvernement pontifical et la diplomatie de la France. Les esprits dégagés de prévention, revenaient chaque jour à des idées plus justes malgré les calomnies et les semences de discorde que la démagogie répandait pour étouffer le travail d'une entente qui devait achever sa ruine. La partie de la population accoutumée à ne voir que des maîtres dans les soldats français, commençait à reconnaître en eux des frères et des libérateurs.

Enfin, la vérité perçait à travers les ténèbres du mensonge et de l'erreur. Mazzini, averti des progrès vers le bien de l'opinion qu'il avait si longtemps pervertie, tenta un suprême effort. Il publia une brochure contenant un manifeste aux prêtres italiens. De la même plume qui naguère avait écrit ces lignes : « Que l'opprimé renverse s'il le peut l'oppresseur, que le victorieux foule aux pieds le vaincu et qu'il l'extermine, » il traçait de brûlantes pages dont voici quelques extraits :

« Prêtres italiens, mes paroles sont graves. Si le salut du monde et de vos croyances vous est cher,

écoutez-nous. Nous pourrions, un des vôtres l'a dit, et que ce soit pour vous une preuve de l'esprit qui nous anime, nous pourrions vaincre sans vous, *mais nous ne le voulons pas.* » Puis il annonce que l'heure suprême va sonner, que les temps sont mûrs. « Malheur aux prêtres, malheur à leur troupeau s'ils s'obstinent à étayer un édifice en ruines. Il se prépare deste mps de discorde et des œuvres de sang.

. . . .

« Au nom de Dieu et pour l'amour de notre patrie, nous vous demandons : Êtes-vous chrétiens ? Comprenez-vous l'Évangile, regardez-vous la parole de Jésus-Christ comme une lettre morte ou en adorez-vous l'esprit ? Entre l'esprit de l'Évangile et la parole des papes, êtes-vous vraiment, décidément résolus à opter pour cette dernière, sans examen, sans appel à votre conscience ? Êtes-vous croyants ou êtes-vous idolâtres ?

« Si quelques actes isolés, dit-il, ont fait tache à la cause si pure de la démagogie socialiste, les auteurs de réactions cruelles et de résistances insensées doivent seuls en être responsables. Si quelques cris anarchiques, si quelques rêves d'utopie subversive éclatent aujourd'hui dans le sein des populations excitées, ce sont les cris d'hommes désespérés, cent fois trompés et trahis, cent fois déboutés de leurs justes demandes par l'inexorable volonté d'une caste ou d'un roi. Tous ces nuages disparaîtraient à jamais, vous le savez bien, le jour où nous serions vainqueurs.

« Prêtres, la transformation de la religion et de l'Église, qui, vous aidant, s'accomplirait dans une évolution pacifique et solennelle, coûtera au monde des luttes terribles, et les larmes et le sang de milliers de martyrs. Dieu descendra sur les multitudes et sur vous, non comme la rosée sur la toison, mais comme un tourbillon et ceint de la foudre comme dans les nues du Sinaï. »

En lisant ces lignes, ne croirait-on pas voir les ombres des Muntzer, des Blauwrok et des Jean de Leyde écrivant leur manifeste sous la terreur anabaptiste du XVIe siècle?

Le clergé italien répondit par le silence du mépris à ces arrogantes provocations.

Sur ces entrefaites, M. de Corcelles touchait à la fin de son mandat diplomatique, limité par une loi de la Constituante, qui fixe à six mois la durée des missions extraordinaires confiées aux représentants du peuple. Il ne voulut point quitter l'Italie sans prendre congé du vénéré chef de l'Église, auquel, sans oublier un instant ce qu'il devait à la dignité et aux intérêts de la France, il avait prêté si loyalement le concours de son intelligence comme diplomate et de son dévouement comme chrétien.

Quelques heures avant d'être admis en présence du Saint Père, le cardinal Antonelli voulut lui remettre, pour gage de la satisfaction du pape, le grand cordon de l'ordre de Pie IX; mais M. de Corcelles refusa cet insigne honorifique. Les instances réitérées du cardinal n'aboutirent qu'à un refus inébran-

lable. Le pro-secrétaire-d'État lui demanda le motif de sa résistance. « Le voici, » répondit M. de Corcelles, et, découvrant sa poitrine, il lui montra un petit crucifix, disant : « Cette croix a reçu le dernier soupir d'un fils chéri. J'ai fait le serment de n'en porter plus d'autre. » Le cardinal, ému jusqu'aux larmes, reprit que, représentant Pie IX, qui avait le pouvoir de délier tout serment, il le conjurait d'accepter le témoignage de l'estime particulière du pape.

La dernière entrevue du diplomate avec le Saint Père fut des plus touchantes. Pie IX, après avoir comblé d'affections paternelles M. de Corcelles, lui offrit un portrait en disant : « Voici qui vous consolera d'avoir accepté la croix de Pie IX. » C'était le portrait de la sainte Vierge gravé sur une pierre précieuse, avec une inscription grecque dont voici la traduction : « Seigneur, assistez l'empereur Léon. » Ce portrait est un chef-d'œuvre du ve siècle.

CHAPITRE XXX.

Départ du Saint Père de Portici. — Voyage. — Triomphes. — Faits divers. — Restauration de Pie IX. — Félicitations diplomatiques et militaires. — Bénédiction des armes françaises

Les difficultés qui, jusqu'à ce jour, avaient tant de fois ajourné le retour à Rome du Saint Père étaient en grande partie aplanies. Le mécontentement produit à la cour pontificale par l'évasion d'un moine apostat, préparée peut-être sous d'occultes influences, était dissipé. Pie IX l'avait oubliée le soir même du jour où l'apprenant, il avait dit : « Je ne déplore point la fuite de ce malheureux parce qu'il échappe à la justice humaine, mais parce qu'elle le soustrait à la miséricorde de mon amour paternel. J'aurais été si heureux de ramener au bercail cette brebis, plus égarée peut-être que perverse ! » Enfin, la solution d'un emprunt contracté avec la maison Rotschild simplifiant la question financière, la rentrée du pape dans ses États fut résolue.

Le cardinal Antonelli, dont le courage fut con-

stamment au niveau d'une rare intelligence, l'annonça formellement en ces termes au corps diplomatique : « Après que les armes catholiques eurent dompté la rébellion qui agita si vivement les sujets pontificaux pendant ces derniers événements, on vit, aux applaudissements universels des gens de bien, le gouvernement légitime se rétablir peu à peu dans les États de l'Église. Pour combler les vœux du monde catholique et des sujets dévoués à leur propre souverain il ne restait que le retour du souverain Pontife à son siége.

« Diverses difficultés ont concouru jusqu'à présent à le retarder, et spécialement le désir le plus vif du Saint Père de pouvoir subvenir aux besoins de l'État.

« Ce but étant maintenant atteint, il a résolu de rentrer dans ses domaines temporels dans les premiers jours du mois prochain d'avril.

« Le Saint Père a la confiance que le Seigneur, dont la main guida les puissances accourues avec leurs armées pour cette sainte entreprise, daignera bénir les soins qui ne cessent de l'occuper pour l'amélioration du sort de ses sujets, et il ne doute point que toutes les puissances avec lesquelles le Saint Siége est en relation d'amitié, de même qu'elles ont concouru avec leur influence morale et matérielle chacune pour sa part à rétablir le souverain Pontife dans le plein et libre exercice de son autorité, ne soient animées d'un intérêt égal et constant pour le garantir dans sa liberté et son indépendance, indispensable au gou-

vernement universel de l'Église et à sa paix, qui est celle même de l'Europe. »

La nouvelle du prochain retour de Pie IX fut bientôt connue à Rome; elle y produisit un effet immense. Dès lors la ville sainte se prépara à recevoir dignement l'auguste Pontife qui devait lui rapporter le bonheur et la vie morale dont elle était privée depuis si longtemps. En attendant, un grand nombre de personnages illustres se mit en devoir d'assister aux fêtes de la restauration pontificale. Toutes les routes qui conduisent à Rome étaient encombrées de chaises de poste; les hôtels de la ville se remplissaient : celui de la Minerve ne pouvait suffire à recevoir les voyageurs d'élite qui s'y présentaient de préférence, pour rendre hommage aux nobles sentiments que son propriétaire avait montrés pendant les épreuves de la révolution.

Le jour était donc venu où le digne successeur du prince des apôtres, le chef suprême de cette Église qui ne peut périr, allait quitter la terre que la piété du roi des Deux-Siciles lui avait rendue douce malgré les tristesses de l'exil! Le jour était arrivé où l'auguste Ferdinand II allait se séparer de celui devant lequel, chrétien, il avait incliné, pour la relever plus puissante et plus belle, sa royale couronne; le jour était venu où l'histoire allait unir à jamais son nom à celui de Pie IX, pour les offrir tous deux aux hommages du monde catholique et à l'admiration de la postérité.

C'est le 4 avril, à midi, que Pie IX quitta Portici,

pour se rendre avec sa suite, par un convoi spécial du chemin de fer, à Caserte, où il devait passer la nuit.

Le lendemain il se remit en route. Le roi des Deux-Siciles et le prince héréditaire l'accompagnaient dans la même voiture. Le cortége se composait des cardinaux Antonelli et Asquini, du comte de Ludolf, ministre de Naples à Rome, du majordome et de quelques prélats appartenant à la cour pontificale, et du cardinal Dupont, que le gouvernement français avait revêtu d'un caractère officiel pour tempérer ce qu'il pouvait y avoir de trop militaire dans la mission confiée à un général en chef.

De Sezza le souverain Pontife, voulant revoir la ville hospitalière qui avait servi de première étape à son exil, partit pour Gaëte.

Son voyage fut une marche triomphale, mais à l'exemple des anciens maîtres du monde, il ne traînait pas derrière son char des rois enchaînés et vaincus : conquérant pacifique il attirait par la douceur de son regard et le charme de sa parole la foule immense qui se pressait sur son passage. La croix de la paix avait remplacé l'épée de la guerre. Les palmes de la religion remplaçaient sur son front les lauriers de la victoire ; libres de fers, les mains croisées par la prière s'élevaient au ciel comme pour y suivre les vœux des cœurs ; l'amour et la vénération des peuples lui servaient de cortége. Si des larmes tombaient des yeux c'étaient des larmes de bonheur et de joie

les seules que puissent faire couler les triomphes des choses saintes. De partout les populations accouraient sur la route que devait suivre l'auguste pontife; de partout elles venaient, le bonheur dans les yeux et les bénédictions sur les lèvres, pour contempler les traits, pour acclamer les louanges d'un souverain qui rapportait la fortune de Rome. Partout des arcs de triomphe s'élevaient pour recevoir sous des festons de verdure et des guirlandes de fleurs le pape roi qui représente sur la terre le roi du ciel. Oh! ces jours-là, démentant à la face du monde entier les hommes qui prétendent que l'Église du Christ a fait son temps, la religion ne s'en allait pas, elle revenait au foyer de sa lumière, elle revenait chercher de nouveaux rayons et de nouvelles splendeurs!

Partout éclatent les mêmes transports, le même enthousiasme. Toutes les villes, tous les villages, les moindres bourgades rivalisent d'attachement et de fidélité.

Lorsque le cortége parvint aux dernières limites des États napolitains, les voitures s'arrêtèrent, l'heure des adieux était arrivée. La séparation fut émouvante et solennelle. A peine Sa Sainteté était-elle descendue de sa berline, que le roi et le prince de Calabre se jetèrent à ses pieds et rendirent un dernier suprême hommage de leur foi catholique.

Ferdinand II, toujours agenouillé, demanda la bénédiction pontificale. « Oh! oui de toute mon âme s'écria le Saint Père d'une voix émue, oui je vous

bénis, je bénis votre famille, je bénis votre royaume. Que pourrais-je dire pour vous exprimer ma reconnaissance de l'hospitalité que vous m'avez donnée ! »

« Très-Saint Père, répondit le roi, je n'ai rien fait qu'accomplir le devoir d'un chrétien. — Oui, reprit le souverain Pontife, dont l'émotion était croissante, oui, votre affection filiale a été grande et profonde. » Alors relevant l'auguste monarque il le pressa sur sa poitrine, le serra contre son cœur et l'embrassant avec effusion il remonta dans sa voiture. La famille royale et les personnes qui l'accompagnaient vinrent ensuite lui baiser les pieds et le cortége se remit en marche. A Valmontone l'enthousiasme fut tel que le peuple rompit les lignes de soldats formant la haie sur le chemin qui conduisait à l'église le souverain Pontife ; alors se précipitant aux pieds du pape pour les couvrir de ses baisers et de ses larmes ce bon peuple parut former une mosaïque humaine.

Tandis que le Saint Père, escorté par les hussards du 1er régiment de la garde, poursuivait sa route à travers les nombreux détachements de l'armée napolitaine et les flots pressés des populations, les ennemis de l'ordre ne cessaient de couvrir les murailles de Rome de placards injurieux pour l'Église, pour son vénérable chef et pour l'armée française. Ils mettaient tout en œuvre afin d'effrayer le peuple ; non-seulement ils ne se contentaient pas de répandre les bruits les plus sinistres et les moins fondés, mais ils semaient la terreur en faisant éclater sur plusieurs points de la ville des pétards et d'autres ma-

chines à détonnation. Recourant à tous les moyens d'intimidation, ils firent diverses tentatives d'incendie; enfin, ils annonçaient de sanglantes catastrophes pour célébrer, à leur manière, un événement qui devait assurer le salut d'un peuple qu'ils avaient conduit si près de sa perte. Leurs tentatives, ainsi que leurs fatales espérances, échouèrent sur tous les points.

A son arrivée à Terracine, la première ville de ses États, Pie IX fut complimenté par la magistrature qui lui apporta les clefs de la cité. Dès qu'il eut mis pied à terre, il se rendit immédiatement à l'église du Borgo et de là au palais du gouvernement. Il y reçut les diverses députations de Rome et des pays circonvoisins, les ministres, les princes romains et un grand nombre de personnes de distinction. La joie des habitants était immense, c'était plus que du bonheur, c'était du délire qu'ils éprouvaient à la vue de leur souverain adoré. Le soir, Terracine offrit un spectacle sans exemple dans les annales des fètes populaires. La mer s'illumina comme par enchantement, sur une surface de plus de trois kilomètres, au moyen d'innombrables écorces d'oranges creusées de manière à former lampion. Ces millions d'étoiles scintillantes sur les flots semblaient rivaliser d'éclat avec celles qui resplendissaient, comme des diamants, sur le fond bleu du ciel. Les ondulations que le mouvement de la mer leur imprimait, produisaient un effet des plus fantastiques. Pendant ce temps le canon tonnait sans intervalle, les fusées,

aux couleurs multiples, sillonnaient les nues et d'immenses feux de Bengale éclairaient l'antique façade du temple de Jupiter-Anxurus, les ruines du fameux château de Théodoric et le rocher gigantesque qui domine la route.

Quelques personnes qui voyaient avec regret la rentrée du Saint Père dans sa capitale, occupée par les troupes françaises, tentèrent dans cette ville un dernier effort. « Soyez sûr, très-saint Père, lui dit-on, que les Français ne vous recevront pas avec les témoignages de respect que l'on doit au chef de l'Église ; ils ne consentiront jamais à plier le genou devant votre Sainteté.

— Vous croyez? répondit Pie IX.

— Nous en sommes convaincus.

— Eh bien! je les bénirai debout et j'espère que la bénédiction de Dieu n'en produira pas moins son effet. » On verra bientôt comment ces prévisions ombrageuses étaient peu fondées.

De Terracine, le Saint Père se rendit à Velletri et continua sa marche triomphale sous les plis victorieux du drapeau français.

Le 12, au matin, le ciel était couvert, le vent soufflait avec violence, de gros nuages noirs couraient dans les airs, cependant les fronts rayonnaient et la joie universelle faisait contraste aux teintes sombres qui voilaient le soleil. Les rues et les places que devait parcourir le cortége du pape se couvraient du sable jaune qu'on répand à Rome sur le chemin des papes; les murs des maisons disparaissaient

sous de riches tentures, les fenêtres et les balcons s'ornaient d'élégantes draperies parsemées de guirlandes, les jardins de la ville s'étaient dépouillés de leur tapis de fleurs pour l'étendre sous les pieds du souverain Pontife. De longues draperies de damas rouge frangées d'or pavoisaient l'intérieur de Saint-Jean de Latran, la première basilique du monde chrétien. Une enceinte réservée au sacré collége et au corps diplomatique se construisait autour de l'autel, sous le précieux reliquaire qui renferme les têtes des apôtres saint Pierre et saint Paul. Une élégante draperie, surmontée des armes pontificales, ornait la porte d'entrée sous le péristyle de l'église.

On avait annoncé l'arrivée du Saint Père pour quatre heures : cependant, depuis le matin, une foule innombrable couvrait la vaste place de Saint-Jean et toutes les rues marquées de sable jaune ; les autres parties de la ville étaient désertes, tous les pays environnants avaient versé leurs populations dans l'espace désigné pour le cortége. D'après les dispositions du commandant de place, le général Sauvan, les troupes des armées française et romaine prenaient position sur la place Saint-Jean et sur toute la ligne, depuis la basilique jusqu'à l'église de Saint-Pierre. Le 1er régiment de chasseurs à cheval s'était porté à la rencontre du pape pendant que plusieurs pièces de canon se mettaient en batterie pour donner le signal de l'arrivée si impatiemment attendue.

On ne voit nulle part les hommes sinistres qui se montrent au jour des calamités publiques, ils se cachent ou bien ils ont mis un masque de fête sur leurs sombres visages. Tous les regards embrassent la route d'Albano ; là, plusieurs détachements de cavalerie contiennent la foule qui s'agglomère. Non loin, les artilleurs attendent, la mèche allumée, l'heure solennelle ; le général en chef est au milieu de son état-major.

Vers quatre heures, un nuage de poussière s'élève au loin, bientôt après un courrier à livrée rouge arrive au grand galop ; un premier coup de canon se fait entendre, les cris de vive le pape ! retentissent de toutes parts ; chaque seconde est marquée par un coup de canon, chaque cloche mêle ses notes d'airain au concert de la réconciliation ; le soleil, voilé jusqu'alors, resplendit tout à coup à travers les nuages, il semble former une auréole d'or au front du Pontife. Pie IX descend de voiture, il touche du pied la terre de la patrie qu'il revoit après seize mois d'exil ; les membres du corps diplomatique en grand costume, les membres de la municipalité et du clergé se précipitent au-devant de lui et se prosternent à ses pieds, tous les visages sont baignés de larmes, toutes les voix s'unissent dans un même cri d'amour : vive le pape ! Princes et cardinaux, soldats et prêtres, armée et peuple sont tombés simultanément à genoux, l'émotion du souverain Pontife lui-même est extrême ; sa main s'étend sur les fronts, il a retrouvé un peuple, le vrai peuple

de Rome, il est heureux. . . . . . Ce moment est sublime.

Cependant, le canon a cessé de tonner. La prière remplace les salves de réjouissance, les chants sacrés se mêlent à la prière; Pie IX, entouré de ses cardinaux et de ses prêtres, rend grâce au Dieu qui le ramène par la main de la France au trône de ses prédécesseurs. Après quelques minutes de recueillement à l'église et quelques instants de repos au palais qui lui est contigu, il monte dans sa voiture de demi-gala et se met en route pour Saint-Pierre. Au même instant, la bannière pontificale est hissée sur le fort Saint-Ange, et un salut de cent et un coups de canon se mêle au son de toutes les cloches. Les échos de ces bruits divers, roulant le long du fleuve, vont annoncer jusqu'aux montagnes de la Sabine l'heureux événement qui rend un père à ses peuples et des peuples à leur légitime souverain.

Le cortége s'avance au milieu des troupes françaises et romaines échelonnées de distance en distance sur son passage.

Un détachement de cavalerie ouvre la marche: viennent ensuite le général de division Guesviller au milieu de son état-major, le préfet de police, le commandant Le Rousseau et son secrétaire-général M. Mangin;

Les trois cardinaux de la commission gouvernementale;

Un escadron de dragons pontificaux;

Un escadron de dragons français;

Un escadron de chasseurs à cheval, français ;

Un détachement de gendarmerie française ;

Le batteur d'estrade du pape ;

Les gardes-nobles à cheval ;

La voiture pontificale tirée par six chevaux noirs et couverts de harnais dorés ;

Le général en chef Baraguay-d'Hilliers occupe une des portières ; le prince Altieri, commandant en second la garde-noble, occupe l'autre ;

Un nombreux état-major ;

Un détachement des gardes-nobles, les voitures des cardinaux et des ambassadeurs, un escadron de dragons français ferme la marche.

Cet imposant cortége s'avance lentement par la grande rue qui descend de la place Saint-Jean au Colysée ; puis, laissant ce monument sur la gauche, il rejoint le forum Trajan, traverse la place des Saints-Apôtres, celle de Venise, s'engage dans la rue Papale et parvient au pont Saint-Ange.

Cent mille personnes sont échelonnées sur le passage du Saint Père, cent mille acclamations retentissent dans les airs, le bruit du canon *Saint-Ange* se mêle au son de toutes les cloches, les cris de : Vive le pape ! vive la religion ! Saint Père, bénissez-nous! éclatent de toutes parts. Ces cris universels sont une protestation contre les acclamations qui, du nom de Pie IX, avaient fait autrefois un signe de ralliement révolutionnaire. Tous les fronts sont courbés, tous les genoux se plient devant la majesté suprême du souverain. Les acclamations qui avaient accueilli

Pie IX à son arrivée sur la place de Saint-Jean de Latran se succèdent et s'élèvent sur toute la ligne, comme poussés par un courant électrique. Des nuages de fleurs tombent de toutes les croisées sur la voiture pontificale et sur les officiers qui l'entourent. Enfin, la tête du cortége arrive sur la place du Vatican, les transports d'enthousiasme redoublent, les dames agitent leurs mouchoirs, le peuple entier se prosterne ; les soldats de la France, rangés en bataille, s'agenouillent et présentent les armes; un tapis de verdure, incrusté de fleurs jaunes et blanches, est jeté sous les pas du pape ; le clergé de Saint-Pierre reçoit le Saint Père avec le cérémonial usité, et il le conduit processionnellement dans la vaste basilique. Au même instant, le commandement de : Genou terre ! se fait entendre : les genoux fléchissent, les baïonnettes s'abaissent, les tambours battent au champ et les artistes de la chapelle pontificale entonnent l'antienne *Ecce sacerdos Magnus*. L'émotion de notre armée est unanime, elle se révèle dans tous les yeux par des larmes d'attendrissement ; ce n'est pas seulement un souverain illustre qui s'avance entre les lignes prosternées, c'est la plus grande puissance humaine, c'est la majesté du catholicisme, c'est le représentant de Dieu. Pie IX donne la bénédiction du Saint-Sacrement ; puis, au chant du *Te Deum*, il se rend, suivi du corps diplomatique, dans les appartements qui lui ont été préparés au Vatican.

Quelques heures après, Rome para son front d'un

immense diadème de feu. Les palais, les églises, les maisons particulières versèrent dans les rues et sur les places, d'innombrables jets de flamme. Le Capitole, Saint-Pierre, le Monte-Pincio, la Trinité-des-Monts, le Buorgo, le Transtévère, les rives du Tibre, rivalisèrent d'éclat et de splendeur. La coupole de Saint-Pierre, illuminée d'après les dessins de Michel-Ange, apparaissait comme une tiare enrichie de pierreries étincelantes. Ces illuminations générales, unanimes, se répétèrent trois jours consécutifs.

Ainsi se passa l'une des plus grandes scènes qu'offre l'histoire des nations, l'un des faits les plus considérables que le dix-neuvième siècle offrira aux enseignements de la postérité. La religion catholique personnifiée dans Pie IX rentrait triomphalement à Rome sur le pavois de la France. La religion revenait puissante offrant la miséricorde à l'ingratitude et le pardon au repentir ; enfin, l'œuvre de restauration remettait à sa place la pierre angulaire de la chrétienté.

Le 15 avril, les membres du corps diplomatique se rendirent au Vatican pour offrir leurs hommages au Saint Père et le féliciter de son retour à Rome.

Le pape répondit à de chaleureuses paroles prononcées par l'ambassadeur d'Espagne :

« Messieurs,

« Vous qui m'avez accompagné et soutenu dans les jours d'épreuve et d'affliction, vous formez aujourd'hui plus que jamais ma joie et ma couronne.

En vous exprimant ma reconnaissance pour l'intérêt que vous avez pris à toutes les vicissitudes qui se sont succédé avec tant de rapidité, je vous remercie également de celui que vous prenez aux événements actuels, et j'ai la ferme confiance que votre assistance ne me fera pas défaut pour l'avenir.

« Exprimez à vos souverains et à vos gouvernements combien je suis pénétré de gratitude pour tout ce qu'ils ont dit et fait en faveur du Saint-Siége. Assurez-les que je prie Dieu continuellement pour la paix de l'Europe et du monde.

« Je désire que les bénédictions de Dieu descendent abondantes sur chacun de vous et sur les nations que vous représentez, afin que, vivifiées par ce don céleste, elles voient au milieu d'elles s'étendre les conquêtes de la foi contre l'esprit d'irréligion et celles de la tranquillité et de l'ordre contre l'esprit de trouble et d'anarchie. »

Le 17, le souverain Pontife reçut la visite officielle des officiers de l'armée, empressés de déposer à ses pieds leurs hommages et leurs félicitations. Cette cérémonie fut imposante. Le corps d'officiers, réunis au nombre de sept à huit cents hommes dans la vaste salle des conférences, au Vatican, brillait par la diversité des insignes et la couleur des uniformes. Les officiers, disposés sur trois rangs, étaient placés dans leur ordre de bataille, par division et par brigade.

Avant d'aller prévenir Sa Sainteté que la réunion était prête à accueillir sa présence, le général Baraguay-d'Hilliers prononça ces quelques paroles avec

la franchise militaire qui caractérise sa loyauté de soldat : « Messieurs, en défilant devant le Saint Père, il est d'usage qu'on lui baise la main. Les officiers généraux s'y conformeront. Cependant, cet usage n'est point obligatoire; ceux d'entre vous qui voudront s'en dispenser seront parfaitement libres de le faire. »

Bientôt après, le souverain Pontife parut accompagné du cardinal Dupont, du majordome et de quelques prélats de sa cour. Debout sur son trône, il bénit l'assemblée. Alors le général en chef lui présenta les officiers en disant : « Très-saint Père, tous les officiers du corps expéditionnaire désirent avoir l'honneur d'être présentés à Votre Sainteté et de lui présenter leurs respectueux hommages. »

Le Saint Père, prenant aussitôt la parole, prononça l'allocution suivante :

« Je suis très-heureux de me trouver au milieu d'une armée qui vient de donner d'éclatants exemples de valeur et de discipline, et qui appartient à une nation catholique et généreuse.

« Il est bien doux à mon cœur d'exprimer en cette occasion les sentiments de la vive gratitude que je professe pour l'armée française qui n'a épargné ni son argent, ni ses fatigues, ni son sang pour délivrer Rome de l'anarchie qui l'opprimait, et pour assurer au vicaire de Jésus-Christ son indépendance, et comme Pontife et comme souverain.

« Soyez mon interprète, monsieur le général, vous qui, digne successeur des deux généraux qui vous

ont précédé, vous faites honneur de représenter la France auprès du Saint-Siége. Faites connaître mes sentiments paternels au président de la République qui a surmonté les obstacles mis à une entreprise si louable, à l'Assemblée qui l'a décrétée et qui fit éclater dans son sein ces nobles sentiments qui remplirent mon cœur de joie et de consolation.

« J'appelle et j'appellerai toujours la bénédiction de Dieu sur chacun de vous, sur vos familles, sur toute la France, afin que l'esprit de religion, source de tous les biens, se répande toujours davantage au milieu de votre généreuse nation. Je l'appelle plus particulièrement sur l'armée qui, grâce à l'honneur, à la discipline et à la valeur qui la distinguent, sera toujours le soutien de l'ordre public et le gage de la tranquillité. »

Le Saint Père prononça ces paroles en italien, mais d'une voix si distincte et si parfaitement accentuée que les Français crurent en les écoutant avoir reçu le don des langues. Immédiatement après les officiers défilèrent devant le pape en se conformant avec respect aux usages prescrits par l'étiquette des réceptions pontificales.

Le lendemain, 18 avril, Pie IX devait couronner l'œuvre de sa restauration en bénissant sur la place de Saint-Pierre les armes et les drapeaux de la France. A trois heures et demie les troupes de toutes armes et les régiments détachés dans les environs venus à Rome pour assister à cette solennité, se rendirent en grande tenue, enseignes déployées et musique en

tête sur la place de Saint-Pierre. A quatre heures l'armée était serrée en masse entre le parvis de l'église et l'obélisque de la place devant une estrade élevée pour le Saint Père. Une foule d'élite parmi laquelle on remarquait, outre les membres du corps diplomatique et les princes romains, les personnages les plus considérables de la ville, occupait les galeries supérieures du portique de droite, la plate-forme et les balcons de la basilique; le peuple encombrant les deux côtés de la place prouvait une fois encore ses sympathies pour la France, en assistant à une fête qui lui était spécialement consacrée. Rome toute entière s'était donné rendez-vous sur la place du Vatican. Toutes les fenêtres, tous les balcons étaient ornés de draperies, de femmes et de fleurs.

A cinq heures moins un quart le souverain Pontife, précédé des gardes suisses, revêtus de leur costume pittoresque, Pie IX, entouré de ses gardes nobles et de quelques prélats, ayant à sa droite le cardinal Dupont, à sa gauche le cardinal Antonelli, sortit de ses appartements au son des cloches et au bruit du canon du château Saint-Ange. Alors tous les fronts se découvrirent, les trompettes sonnèrent, les tambours battirent au champ, Pie IX s'avançait majestueusement.

Tout à coup le canon se tait, les cloches reprennent leur immobilité, les fanfares suspendent leurs brillants accords, un silence religieux remplace les bruits de la terre. Dans ce moment, le Saint Père

entonne d'une voix retentissante les paroles sacramentelles, sa main se lève, tous les fronts se courbent, tous les genoux plient et touchent la terre ; un seul homme, vêtu d'une robe blanche, est debout ; il voit à ses pieds une armée que nulle puissance humaine ne saurait abattre ; il domine ces casques étincelants, ces aigrettes immobiles, ces vaillantes épées qui plusieurs fois ont fait le tour de l'Europe. Cet homme, c'est le vicaire du Christ, c'est l'image vivante de Dieu, c'est le pape, c'est Pie IX, c'est la religion ; France, ô ma belle patrie, la bénédiction du ciel est tombée sur ton noble front ; relève-toi, tu es désormais invincible.

Aussitôt les régiments, opérant un mouvement de conversion, se reforment par divisions et se préparent à défiler devant le souverain Pontife ; l'armée s'ébranle sur toute la ligne. Le général en chef, suivi de son état-major, ouvre la marche ; il s'incline profondément en passant devant le pape, le salue de l'épée et va prendre position en face de l'estrade, d'où le Saint Père admire l'attitude imposante et recueillie de nos soldats. Les troupes du génie et de l'artillerie commencent le défilé. La première division, commandée par le général Guesviller, arrive ensuite et précède le premier bataillon de chasseurs à pied, suivi de deux batteries d'artillerie avec leurs pièces au centre. Les autres corps défilent à leur tour, musique en tête ; à mesure que les régiments passent devant l'estrade, les officiers saluent de l'épée, et Pie IX les bénit compagnie par compagnie.

Son regard semble s'illuminer chaque fois qu'un drapeau se présente. Le général Morris, à la tête de la cavalerie, termine le défilé. Alors le général Baraguay-d'Hilliers, s'inclinant de nouveau devant le Saint Père ; lui rend une dernière fois les hommages de la France.

Il était six heures lorsque Pie IX, bénissant le peuple qui le saluait de ses acclamations, rentra dans son palais.

Sanctifiée par la bénédiction papale, cette revue fut imposante. Cependant, une lacune existait ; les Français et les Romains remarquèrent avec regret l'absence du général qui, en ouvrant les portes de Rome, avait assuré une solennité où sa place était si naturellement marquée. Le pape se plut à réitérer le jour même, spontanément et par écrit, au duc de Reggio, les assurances de son souvenir et l'expression de sa paternelle bienveillance.

Cette journée, qui laissera un souvenir ineffaçable, fut en quelque sorte la consécration de l'expédition française, et la glorification de cette vaillante armée qui, depuis son arrivée dans les États romains, donnait l'exemple de toutes les vertus guerrières.

Après s'être battus en héros comme autrefois avaient combattu leurs pères à Marengo, Arcole et Rivoli, nos soldats avaient rivalisé de zèle, de discipline et d'abnégation. Admirables de courage pendant la guerre, ils furent sublimes de modération pendant la paix.

La ville éternelle porte encore au front des cica-

trices et la marque des excès qu'enfantent les maux de la guerre. On retrouve partout la trace profonde que lui a laissée le pied des envahisseurs. Les farouches Normands de Robert Guiscard, accourus à la voix du pape Grégoire VII pour le protéger, et plus tard, les soldats de Charles-Quint, ont marqué leur passage à Rome par le fer et le feu, par la ruine et la dévastation.

Loin de suivre ces traditions, les soldats français victorieux, après deux mois entiers de souffrances et de privations, n'ont pas faibli un seul instant devant les excitations de la conquête. Aussi généreux qu'ils avaient été braves, ils ont prouvé qu'une armée pouvait être la protectrice d'une ville prise d'assaut, et dans laquelle ils étaient entrés par les brèches fumantes, sans capitulation, par le fait seul de la force et du droit.

Applaudis et fêtés le premier jour de l'occupation par le véritable peuple romain, insultés par les sifflets, menacés du poignard des révolutionnaires étrangers, ils ont été constamment à la hauteur de leur grande mission. L'histoire dira que, malgré d'incessantes provocations, pas un acte de colère, de vengeance n'a été commis. L'histoire dira que pendant plusieurs jours ils ont bivouaqué dans les rues et sur les places publiques dans le but d'occuper d'une manière régulière les palais qui avaient servi de casernes à leurs ennemis. L'histoire dira que leur respect pour la propriété, pour les mœurs et pour les usages d'un pays conquis fut égal à leur

patience dans les outrages du fanatisme et à leur générosité ; l'histoire dira que pas une de ces vertus, plus rares au cœur d'un soldat que le courage même, n'a fait défaut à l'armée française maîtresse de Rome.

Par une tactique familière au parti révolutionnaire, une propagande active s'était glissée dans les rangs de notre armée ; elle avait répandu à profusion des manifestes faisant appel à l'insubordination et à la révolte, des séductions de toute nature avaient offert des primes à la trahison. Vains efforts! l'armée n'a pas eu à rougir d'un seul transfuge. Dans ses mains glorieuses le drapeau de la patrie est resté pur et sans tâche.

Dans la situation fatale que les tourmentes politiques nous ont faite, dans ces temps de malheur où les intérêts de l'individualisme dominent la noblesse des caractères, où les institutions perdent leur stabilité, où toutes les notions du bien sont perverties, où la barbarie démagogique menace d'emporter la civilisation, nos soldats, hauts et debout dans leur vertu, ont opposé leurs vaillantes épées aux flots révolutionnaires, ils ont montré qu'ils étaient les dignes fils de cette race, trempée d'acier, que Jules César admirait, et qui signait dans son histoire, avec le glaive, les pages de Tolbiac, de Bouvines, d'Ascalon, de Nerwinde, de Fontenoy et d'Austerlitz. Quand tant de peuples ont dégénéré, les soldats de la France ont conservé intact le dépôt de l'honneur et du dévouement ; ils ont prouvé que l'acti-

vité humaine réglée par la discipline et inspirée par le devoir, pouvait encore enfanter des prodiges. Avec de tels soldats, la France a pu naguère entreprendre la conquête du monde : par eux, de nos jours, la France sauvera la civilisation.

CONCLUSION.

On a vu dans le cours de cette histoire comment les affiliés des sociétés secrètes, profitant des révolutions qui remuaient l'Europe jusque dans ses entrailles, combattirent le souverain Pontife qu'ils avaient abreuvé d'encens, et écrasé sous le poids des couronnes. La grande ligue formée pour l'indépendance italienne n'avait été pour eux qu'un moyen, dont le dernier mot devait être la ruine de la papauté et l'anéantissement des monarchies.

Il est démontré aujourd'hui que la guerre avait moins pour but l'affranchissement du sol italien que la destruction de l'ordre social établi en Europe. Croyant arriver plus rapidement à leur fin, par la précipitation, les éternels ennemis de la société n'eurent pas la patience d'attendre que les princes italiens eussent affranchi le territoire de la patrie. C'est

ainsi, que dans le même moment où ils pressaient le Saint Père d'accélérer, par son influence morale, l'heure de la délivrance, ils manœuvraient contre le Saint-Siége, en se faisant les auxiliaires du protestantisme anglais, ou du rationalisme allemand. C'est ainsi, qu'au moment où Charles-Albert, ceignant l'épée de l'Italie, exposait sur les champs de bataille sa couronne, sa vie, et des trésors amassés par une sage et lente économie, ils fomentaient en Piémont les idées républicaines.

On a vu comment le roi des Deux-Siciles, attaqué par les révolutionnaires alors qu'il venait de lancer ses soldats aux champs où se débattait la cause de l'indépendance, sut maîtriser l'insurrection et se soustraire aux fatales exigences de l'esprit démagogique. On a vu les prétendus patriotes refusant les offres honorables de l'Autriche ébranlée, mais non vaincue. On les a vus assassiner lâchement un homme destiné peut-être par la Providence à devenir un grand ministre, puis forcer la majesté de la tiare à chercher un asile sur la terre étrangère. On a vu les ducs de Parme et de Modène emportés par la tourmente révolutionnaire loin de leurs peuples entraînés eux-mêmes dans les voies de la sédition. On a vu le grand-duc de Toscane, le père plutôt que le souverain de ses sujets, contraint d'abandonner un pays qu'il avait élevé au plus haut point de la prospérité matérielle. Enfin, on a vu Charles-Albert lui-même terminer, sur le sol portugais, une vie dont le seul tort fut d'avoir écouté les conseils perfides qui

ont consommé sa perte. Le triomphe des révolutionnaires a été complet en Italie jusqu'au jour où Dieu, qui a dit aux flots de la mer : Vous n'irez pas plus loin, eut mis une digue aux flots de la démagogie.

Dieu, qui se dérobe à nos regards, mais que nous reconnaissons incessamment à ses actes, a, depuis le commencement des choses créées, accordé sa protection manifeste à deux grands peuples : la nation juive et la nation romaine.

Le premier, repoussant de son sein les erreurs du polythéisme et de l'idolâtrie, devait répandre, sur la surface de la terre, la connaissance du seul et vrai Dieu. C'est à ce peuple privilégié que Dieu, confiant les oracles divins, accorda le Verbe éternel, et permit de donner, selon la chair, le jour au Sauveur du monde.

Le second, donnant, dès sa naissance comme nation, le nom de Capitole au centre alors si faible de sa domination, sentait déjà la grandeur de ses destinées futures; il s'en faisait, pour ainsi dire, le prophète. Ce peuple devait conquérir le monde, et, suivant l'expression pittoresque de Plutarque, aplatir la terre, afin qu'il lui fût plus facile de la parcourir et de lui imprimer l'unité. Il devait ainsi préparer la grande œuvre que Dieu confia quand l'heure fut venue, à douze pauvres pêcheurs : celle de changer la face religieuse du globe.

Pionnier de la foi du Christ, le peuple romain, qui avait aplani les difficultés de la prédication en ouvrant les routes de l'Occident aux douze apôtres,

finit par renverser lui-même les autels que l'erreur avait élevés à ses passions divinisées; il dressa la croix du Golgotha sur les ruines du temple de Jupiter, et Dieu lui confia une mission surhumaine en faisant du Capitole la tête de l'univers chrétien.

Alors Rome devint la Jérusalem nouvelle; le peuple romain devint la nouvelle tribu de Judas. Dans Rome sanctifiée par le sang des martyrs, Dieu établit le pontife suprême de sa religion, et Rome, échangeant le glaive contre la croix, la force matérielle contre l'influence morale, régna de nouveau sur le monde entier.

Dieu confia dès lors à ce peuple, choisi dans ses mystérieux desseins, les traditions divines; il le revêtit de la suprématie dans les arts et permit qu'il devançât tous les autres peuples dans le culte du beau typique.

Douée de ces magnifiques priviléges, Rome devint bientôt le foyer des richesses anciennes et modernes. De même que les chrétiens de tout l'univers se complaisent, depuis des siècles, à venir s'incliner sur le sol que le sang des martyrs a rendu sacré, de même les artistes de toutes les nations accourent pour s'incliner aussi devant les merveilles de l'art antique et les triomphes de l'art chrétien. Rome fut destinée à recevoir les inspirations sublimes du Guide, du Guerchin, de Michel-Ange, de Raphaël, et de tant d'autres génies, brillants météores qui ne reparaîtront plus.

Rome n'est pas seulement une ville, c'est un vaste

musée, ses rues ne sont pas uniquement des voies pratiquées pour la circulation, ce sont des galeries ouvertes à l'admiration ; chacune de ses pierres présente un souvenir, un nom, un fragment d'histoire ; ses églises ne renferment pas seulement dans le silence de leurs tabernacles d'or le Dieu vivant, elles possèdent les chefs-d'œuvre des plus grands maîtres de l'art religieux.

Le Vatican, le Capitole, les galeries Sciarra, Corsini, Doria , Borghèse, etc., etc., sont des centres artistiques, qui appartiennent autant à l'univers qu'à leurs propriétaires, qui n'ont entre les mains qu'une valeur morte; ainsi le veut la loi romaine. Rome n'est donc pas uniquement la capitale de deux cents millions de catholiques, elle est encore la propriété unique des savants et des artistes de tout l'univers. Mais en offrant aux artistes et aux savants des avantages qu'ils ne sauraient trouver ailleurs, Rome les rend ses tributaires, et prélève de l'or en échange de leur admiration. C'est cette serre chaude des arts, cette mine inépuisable de richesses, que des économistes comme Mamiani, et des révolutionnaires comme Mazzini voulaient détruire. On a vu comment les armées catholiques, conduites par la main de Dieu, se sont opposées au succès de leurs sinistres desseins.

Fiers de leurs triomphes momentanés, les sectaires avaient dit que la mission de la papauté était changée dans l'ordre providentiel, que la souveraineté temporelle du Saint-Siége allait disparaître ;

déjà même ils avaient substitué la tyrannie de leur puissance éphémère à l'autorité paternelle du chef de l'Église, lorsque tout à coup Dieu, soufflant sur les usurpateurs, les a dispersés aux quatre vents du ciel et a remis sur son trône celui qui, suivant la magnifique expression de Bossuet, « tient en main la balance droite au milieu de tant d'empires souvent ennemis, celui qui entretient l'unité dans le corps social, tantôt par d'inflexibles décrets, tantôt par de sages tempéraments. »

Ils se sont donc trompés, ces esprits superbes qui, un jour au Capitole, avaient décrété, au nom de Dieu et du peuple, l'immortalité de leur république. Ce jour-là même ils furent parjures, car ils savaient que leur serment ne serait point ratifié par Dieu, qui a dit au prince des apôtres : « Mon Église est éternelle, les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. »

Les racines de la révolution de Rome, arrosées par le sang du ministre Rossi, n'ont produit que des fruits de mort : l'arbre de la république romaine, étayé par le poignard des sociétés secrètes, n'a porté que des feuillages sinistres et sanglants. Renversé par le canon de la France, il a disparu devant les rayons de la papauté le jour où Pie IX a retrouvé le sceptre de sa double puissance. Malgré les prodigieux efforts de l'impiété et de l'anarchie, le digne successeur des apôtres, resplendissant d'un nouvel éclat, est remonté sur le siége qu'on peut ébranler quelquefois, mais renverser jamais.

Pie IX, ainsi que l'a dit un illustre prélat, a repris la couronne qui ne saurait manquer au front sur lequel la main de Dieu l'a placée. Il la transmettra dans toute son infaillibilité à son successeur, ainsi qu'il l'a reçue de Grégoire XVI. Vainement les factions se ligueront contre elle, l'immobilité donnée par Dieu lui-même à son Église triomphera toujours de la méchanceté des hommes et de la violence des persécutions.

Rétablie par l'épée de la France et par les armes des nations catholiques, la souveraineté providentielle des papes perpétuera jusqu'à la fin des siècles sa mission divine ; ainsi la papauté, après avoir sauvé si souvent l'Europe des flots envahisseurs de la barbarie, sauvera le monde de l'invasion plus redoutable des nouveaux barbares qui le menacent aujourd'hui.

FIN.

DOCUMENTS HISTORIQUES.

1.

Décret de l'amnistie.

Pie IX à ses très-fidèles sujets, salut et bénédiction apostoliques :

Dans ces jours où la joie publique qu'excitait notre exaltation au souverain pontificat, nous faisait éprouver au fond du cœur la plus vive émotion, nous ne pouvions nous défendre d'un sentiment de douleur à la pensée qu'un grand nombre de familles de nos sujets ne pouvaient prendre part à la joie commune, parce que, privées comme elles l'étaient des consolations domestiques, elles portaient une grande partie de la peine que quelques-uns de leurs membres avaient méritée en attaquant l'ordre de la société et les droits privés du souverain légitime.

Nous jetions d'un autre côté un regard de compassion sur cette jeunesse nombreuse et inexpérimentée qui, bien qu'entraînée par de trompeuses flatteries au milieu des tumultes politiques, nous semblait coupable plutôt de s'être laissée séduire que d'avoir séduit. C'est pour cela que, dès ce moment, nous pensâmes à tendre la main et à offrir la paix du cœur à ceux de ces chers enfants égarés qui voudraient se montrer sincèrement repentants.

L'affection que notre bon peuple nous a montrée et les témoignages de constante vénération que le Saint-Siége en a reçus dans notre personne, nous ont persuadé que nous pouvions pardonner sans qu'il en résultât aucun danger public.

Par ces motifs, nous arrêtons et ordonnons que les commencements de notre pontificat soient solennisés par les actes suivants de grâce souveraine :

1° Nous remettons à tous nos sujets actuellement détenus pour délits politiques la peine qui leur reste à subir, pourvu qu'ils fassent par écrit et sur leur honneur la déclaration solennelle que non-seulement ils sont déterminés à n'abuser en aucune manière et en aucun temps de la grâce qui leur est accordée, mais encore à remplir tous les devoirs de bons et fidèles sujets.

2° Sous la même condition, seront admis dans nos États tous ceux de nos sujets qui, dans le terme d'un an, à dater de la publication dudit décret, manifesteront d'une manière convenable et par l'intermédiaire des nonces apostoliques ou autres représentants du Saint-Siége, le désir de profiter de cet acte de notre clémence.

3° Nous réhabilitons également ceux qui, pour avoir participé à quelque complot contre la sûreté de l'État, sont soumis à la surveillance de la police et déclarés incapables de remplir les charges municipales.

4° Nous entendons que soient interrompues et supprimées les procédures criminelles pour délits purement politiques qui ne seraient pas encore terminées par un jugement en forme ; que les prévenus soient remis en liberté, à moins que quelqu'un d'entre eux ne demande la continuation du procès, dans l'espoir de mettre au jour son innocence et d'en reconquérir tous les droits.

5° Nous n'entendons pas cependant que dans les dispositions des articles qui précèdent, soient compris ceux en très-petit nombre des ecclésiastiques, militaires et employés du gouvernement qui, pour cause de délits politiques, ont déjà été condamnés, ou qui ont pris la fuite, ou dont le procès est encore pendant. En ce qui les concerne, nous nous réservons de prendre d'autres déterminations, selon que la connaissance des documents qui les regarde nous mettra en mesure de le faire.

6° Nous ne voulons pas non plus que dans cette grâce soient

compris les délits ordinaires dont seraient d'ailleurs coupables les condamnés ou exilés politiques. Nous entendons que pour ceux-ci les lois en vigueur aient leur pleine exécution. Nous nous plaisons à espérer que ceux qui useront de notre clémence sauront en tout temps respecter et nos droits et leur propre honneur. Nous avons encore la confiance que les esprits gagnés et adoucis par notre pardon, aimeront à déposer ces haines civiles qui sont toujours ou la cause ou l'effet des passions politiques, et qu'ainsi se formera vraiment de nouveau ce lien de la paix par lequel Dieu veut que tous les enfants d'un même père soient ensemble étroitement unis.

Si pourtant nous venions à être trompé dans quelques-unes de nos espérances, malgré la douleur amère qu'en ressentirait notre cœur, nous nous rappellerions néanmoins toujours que si la clémence est le plus doux attribut de la souveraineté, la justice en est le premier devoir.

Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, le seize juillet mil huit cent quarante-six, la première année de notre pontificat.

PIE IX.

2.

Hymne.

Secoue, ô Rome! la poussière honteuse;
Ceins-toi le front de laurier et d'olivier;
Que tes chants soient des chants de joie :
L'auréole de ta gloire brille de nouveau :

La bannière que Felsina envoie
Est l'augure fortuné de la paix,
C'est d'une alliance sainte le gage,
Don d'un frère à son frère.

Le son des trompettes guerrières
A réveillé les descendants de Quirinus:
Nous saluons la fraternelle bannière
Qui s'est levée fièrement sur le Tibre.

Cette bannière restera ployée
Près du trophé de Marius
Et sous l'aile de l'aigle altière
Qui t'attend sur le roc Tarpéien.

Mais dans les jours de funeste péril
Cette bannière fraternelle déployée
Contre les fureurs d'un destin perfide,
Sera l'espérance de Rome.

3.

Circulaire du ministre Mamiani aux gouverneurs des provinces.

D'après un assez grand nombre d'indices et de renseignements nombreux, il m'est parvenu que nos troupes ayant, dans leurs dernières rencontres avec celles de Nogent, éprouvé quelques revers et que quelques-uns de nos braves y ayant perdu la vie, les populations ont perdu courage et que ce dernier sentiment a fait place chez elles à la peur et à la défiance. Je vous invite à employer tous les moyens en votre pouvoir pour détruire ces premiers germes de découragement et ces premiers symptômes de torpeur auxquels nous sommes trop enclins, non par nature, mais par nos habitudes d'esclavage et de feinte. Qui ne sait que l'on ne peut faire la guerre sans danger et sans être exposé aux vicissitudes de la fortune? Quand nos jeunes gens prenaient les armes, était-ce par hasard pour être toujours vainqueurs, pour revenir tous sans blessures, et sans qu'aucun d'eux ne fît le sacrifice de sa vie pour le salut de l'Italie? A qui donc avons-nous parlé, à qui parle-t-on encore de valeur et de gloire? On n'obtient celle-ci que par les risques, par les travaux, par les nobles sacrifices. L'indépendance d'une nation n'est pas l'œuvre de peu de jours, ni le résultat d'un conflit passager exempt de larmes et d'infortunes. Je vous prie de faire connaître à tous ces vérités et de ramener dans les cœurs la confiance et l'intrépidité qui s'y trouvaient naguère. Quant à ceux qui, abandonnent les drapeaux, sans

être munis de feuilles de route et sans motifs légitimes, je vous engage à être ferme à leur égard. Vous ne devez pas, après vous être préalablement assuré de leur délit, hésiter à les faire arrêter, ou du moins empêcher que, se répandant dans les villes, exagérant et travestissant les faits, ils ne répandent l'effroi au milieu de leurs concitoyens.

Je suis assuré d'avance du zèle et de l'empressement que vous mettrez à vous rendre à mes désirs, qui sont d'ailleurs ceux du gouvernement tout entier.

4.

Copie littérale de la dépêche écrite du cardinal Soglia à monseigneur Viale Prela, nonce du pape auprès de S. M. I. et R. l'empereur d'Autriche à Inspruck. (*Extrait du journal de Mazzini l'*Italia del Popolo).

Très-illustre et révérend monseigneur,

Les deux notes que vous avez adressées, en date du 27 du mois qui vient de s'écouler, à monseigneur le substitut de la secrétairerie d'État, ont été remises, en original, entre les mains du Saint Père; je ne saurais vous exprimer combien Sa Sainteté a éprouvé de consolations en les lisant et en remarquant surtout les sentiments que vous a manifestés M. le Ministre des affaires étrangères, à propos de ce qui fut dit entre vous et lui sur la nécessité de suivre S. M. I. et R. à Inspruck, d'après l'indication qui vous en a été faite, et le Saint Père a éprouvé une consolation non moins grande en prenant connaissance de la manière de voir si juste et si sage de M. l'ambassadeur d'Angleterre. En somme, elle ne pouvait qu'approuver pleinement votre résolution en conséquence de l'invitation que vous avez reçue.

Relativement à vos instructions, je vous réfère la dépêche chiffrée qui accompagne la présente. Pour votre gouverne, je profite de cette occasion pour vous confirmer qu'il ne faut pas confondre le langage du ministère avec la volonté du Saint Père, si solennellement manifestée dans son allocution, et

plût à Dieu que ses suggestions paternelles eussent été mieux accueillies, on n'aurait pas à regretter la mort de tant de sujets pontificaux dans les affaires qui ont eu lieu à Vienne! Respectons, dans de semblables événements, les décrets de la divine Providence, en qui nous reposons tout notre espoir de voir promptement s'effectuer le retour d'une tranquillité si désirée.

G. CARDINAL SOGLIA.

Rome, 15 juin 1848.

5.

État nominatif des officiers, sous-officiers, caporaux et hallebardiers qui, le 16 novembre 1848, ont pris une part active à la défense du Quirinal.

CAPITAINE COMMANDANT, Meyer de Schauensée (Léopold), *Lucerne.*
PREMIER LIEUTENANT, Gebistorff (Jacques), *Lucerne.*
CAISSIER, Pfiffer d'Altishofen (Alexandre), *Lucerne.*
JUGE, Herzog (Pierre), *Lucerne.*
SERGENT-MAJOR, Grutter (Félix-Martin), *Lucerne.*
SERGENTS, Sturni (Jacques), *Fribourg.*
Schmid (Pierre), *Lucerne.*
Burkert (Chrétien), *Soleure.*
Tosetti (Augustin), *Tessin.*
CAPORAUX, Jeker (Benoît), *Soleure.*
Neuhaus (Joseph), *Fribourg.*
Widmer (Jacques), *Lucerne.*
Hartmann (Joseph), *Lucerne.*
Meier (Joseph), *Argovie.*
HALLEBARDIERS, Gimelin (Joseph-Antoine), *Grisons.*
Marfort (Antoine), *Lucerne.*
Stadelin (Martin) *Schwitz.*
Belmund (Remi), *Schwitz.*
Inecken (Gaspard), *Lucerne.*
Herzog-Junior (Joseph), *Lucerne.*
TAMBOURS, Kost (Christophe), *Zug.*
Ferari (François), *Tessin.*
HALLEBARDIERS, Maresole (Joseph), *Tessin.*
Odermatt (Félix), *Unterwalden.*
Uttinger (Chrétien), *Zug.*
Hürzeler (Jérôme), *Soleure.*
Schmid (Antoine), *Lucerne.*
Butschard (Nicolas), *Fribourg.*
Karli (Martin), *Argovie.*
Schnop (Joseph), *Argovie.*
Frey (Jacques), *Lucerne.*
Stierli (Jean), *Argovie.*
Studer (Jean), *Soleure.*
Studer (Amand), *Soleure.*
Kolliker (Victor), *Soleure.*
Kaeser (Joseph), *Fribourg.*
Marimat (Pierre), *Lucerne.*

Zimmermann (Joseph), *Lucerne.*
Marfort (Jean), *Lucerne.*
Zehnder (Pierre), *Zug.*
Neuhaus (Jacques), *Fribourg.*
Schiltknecht, *Saint Gall.*
Kamer (Baptiste), *Schwitz.*
Weillisbach (Jacques), *Argovie.*
Guntren (Valentin), *Valais.*
Brundler (Jean), *Lucerne.*
Weimann (Gaspard), *Unterwalden.*
Borke (Joseph), *Soleure.*
Schmid (Joseph), *Lucerne.*
Andereg (Maurice), *Valais,*
Burkart (Jacques), *Soleure.*
Camenisch (Antoine), *Grisons.*
Marfort (Felix), *Lucerne.*
Hunkeler (Antoine), *Lucerne.*
Sigrist (Alouis), *Lucerne.*
Bouret (Guillaume), *Fribourg.*
Wiss (Urse), *Soleure.*
Brunner (Victor), *Soleure.*
Marimat (Jacques), *Lucerne.*
Pfiffer (Vincent), *Lucerne.*
Kost (Pierre), *Zug.*
Koch (Jacques), *Argovie.*
Strim (Xavier), *Thurgovie.*
Klausen (Antoine), *Valais.*
Klausen (Ferdinand), *Valais.*
Albi (Jean), *Fribourg.*
Betschart (François), *Schwitz.*
Brunner (Gabriel), *Soleure.*
Hub cher (Jacques), *Saint-Gall.*
Egger (Jean), *Fribourg.*
Greder (Jean), *Soleure.*
Marfurt (Alouis), *Lucerne.*
Marfurt (Joseph), *Lucerne.*
Wider (Nicolas), *Fribourg.*

6.

Protestation du Saint Père contre la nomination de la junte suprême d'État.

PIUS PAPA IX,

Elevé par la disposition divine et d'une manière presque merveilleuse, malgré notre indignité, au souverain pontificat, un de nos premiers soins a été de travailler à procurer l'union entre les sujets de l'Etat temporel de l'Église, de raffermir la paix entre les familles, de leur faire du bien de toutes façons, et de rendre l'État florissant et paisible autant que cela dépendait de nous. Mais les bienfaits dont nous nous sommes efforcé de combler nos sujets, les institutions les plus larges par lesquelles nous avons condescendu à leurs désirs, bien loin, disons-le franchement, d'inspirer la gratitude et la reconnaissance que nous avions tout droit d'attendre, n'ont valu à notre cœur que déplaisirs et amertumes réitérés de la part des in-

grats dont notre œil paternel voudrait voir le nombre diminuer toujours. Maintenant tout le monde sait de quelle manière on a répondu à nos bienfaits, quel abus on a fait de nos concessions; comment, en les dénaturant, en travestissant le sens de nos paroles, on a cherché à égarer la multitude, de sorte que de ces bienfaits même et de ces institutions certains hommes se sont fait une arme pour les plus violents excès contre notre autorité souveraine et contre les droits temporels du Saint-Siége.

Notre cœur se refuse à rappeler en détail les derniers événements à partir du 15 novembre, jour où un ministre qui avait notre confiance a été barbarement égorgé en plein midi par la main d'un assassin, qu'a applaudi avec une barbarie encore plus grande une troupe de forcenés ennemis de Dieu et des hommes, de l'Eglise et de toute institution politique honnête. Ce premier crime a couvert la série des crimes commis le jour suivant avec une sacrilége impudence. Ils ont déjà encouru l'exécration de tout ce qu'il y a d'âmes honnêtes dans notre Etat, en Italie, en Europe; ils encourront l'exécration des autres parties du monde ; c'est pourquoi nous ne pouvons épargner à notre cœur l'immense douleur de les raconter ici. Nous avons été contraint de nous soustraire du lieu où ils ont été commis, de ce lieu où la violence nous empêchait d'y porter remède, réduit que nous étions à pleurer avec les gens de bien, à déplorer avec eux de si tristes événements et l'impuissance plus affligeante encore de tout acte de justice contre les auteurs de ces crimes abominables.

La Providence nous a conduit dans cette ville de Gaëte, où, nous trouvant dans notre pleine liberté, nous avons, contre les violences et attentats susdits, renouvelé solennellement les protestations que nous avions faites à Rome même, dès le premier moment, en présence des représentants accrédités auprès de nous des cours de l'Europe et des autres nations lointaines. Par le même acte, sans déroger en rien aux institutions par nous créées, nous avons eu soin de donner temporairement à nos Etats une représentation gouvernementale légitime, afin que dans la capitale et dans tout l'Etat il fût pourvu au cours régulier et ordinaire des affaires publiques, ainsi qu'à la protection des personnes et des propriétés de nos sujets. Par nous a été en outre prorogé la session du Haut-Conseil et du Conseil des Députés, qui récemment avaient été appelés à

reprendre leurs séances interrompues. Mais ces déterminations de notre autorité, loin de faire rentrer dans la voie du devoir les perturbateurs et les auteurs des violences sacriléges que nous venons de rappeler, les ont poussés à de plus grands attentats; car, s'arrogeant ces droits de souveraineté qui n'appartiennent qu'à nous seul, ils ont, au moyen des deux Conseils, institué dans la capitale une représentation gouvernementale illégitime, sous le titre de junte provisoire et suprême d'Etat, ce qu'ils ont publié par acte du 12 de ce mois. Les devoirs de notre souveraineté, auxquels nous ne pouvons manquer, les serments solennels par lesquels nous avons promis en présence du Seigneur, de conserver le patrimoine du Saint-Siége et de le transmettre dans son intégrité à nos successeurs, nous obligent à élever la voix solennellement et à protester devant Dieu, à la face de tout l'univers, contre ce grand et sacrilége attentat. C'est pourquoi nous déclarons nuls, sans force aucune ni valeur égale, tous les actes mis au jour par suite des violences qui nous ont été faites, protestant notamment que cette junte d'Etat établie à Rome n'est autre chose qu'une usurpation de nos pouvoirs souverains, et que ladite junte n'a et ne peut avoir, en aucune façon, aucune autorité. Sachent donc tous nos sujets, quel que soit leur rang ou condition, qu'à Rome et dans toute l'étendue de l'Etat pontifical, il n'y a et qu'il ne peut y avoir aucun pouvoir légitime qui n'émane expressément de nous; que nous avons par le *motu proprio* souverain du 27 novembre, institué une commission temporaire de gouvernement, et qu'à elle seule appartient exclusivement le gouvernement de la chose publique pendant notre absence et jusqu'à ce que nous en ayons nous-même autrement ordonné.

Datum Cajetæ, die 17 *decembris* 1848.

PIUS P. P. IX.

7.

Lettre du Saint Père au général Zucchi.

« Quand vous avez été appelé par nous au service du Saint-Siége avec la haute mission de diriger et d'organiser les trou-

pes pontificales, nous avons été très-satisfait de vos loyales paroles et de vos sentiments d'attachement profond à l'ordre et à notre personne. En mettant aussitôt la main à l'œuvre, vous avez confirmé par vos actes les expressions de vos lèvres. Mais la tempête suscitée par les ennemis de la société a suspendu vos opérations et vos espérances. La conduite tenue par les troupes en garnison à Rome, dans le mois de novembre dernier, tandis que vous étiez retenu à Bologne par une mission importante que nous vous avions confiée, a été pour nous une immense affliction. L'honneur militaire honteusement souillé, les devoirs de l'obéissance odieusement trahis, le mépris encouru dans l'Etat, dans l'Italie, dans le monde, ont été et sont les fruits qu'a recueillis cette troupe dans la funeste journée du 16 novembre, en quittant la place du Quirinal, couverte du honteux manteau de la trahison. Toutefois, nous savons distinguer les militaires traîtres des militaires séduits, et, en conséquence, nous vous chargeons de faire connaître à toutes les troupes sans exception, mais spécialement à celles qui ont conservé l'honneur et la loi militaire, que nous attendons d'elles un acte d'obéissance et de dévouement, en coopérant à maintenir dans la fidélité à leur souverain, les provinces qui sont encore tranquilles; en soutenant les représentants légitimes du gouvernement, librement choisis par nous, et en refusant de prêter obéissance aux ordres du soi-disant gouverneur de Rome; en s'appliquant à conserver partout l'ordre et la tranquillité, les rétablissant là où ils sont troublés, et se tenant disposés à recevoir et à exécuter ce qui leur sera commandé par l'autorité légitime. Que s'il nous est agréable d'accorder le tribut d'éloges mérités à cette portion des troupes, spécialement à celles qui sont en garnison à Bologne, et qui ont garanti la tranquillité à ses pacifiques citoyens ; nous exhortons en même temps, par votre entremise, les troupes qui ont été séduites, à réparer la grave faute qu'elles ont commise, et nous prions le Seigneur de daigner opérer ce grand miracle, de ramener les traîtres au repentir. »

Recevez, monsieur le lieutenant-général, la bénédiction apostolique que nous vous donnons de tout notre cœur.

Gaëte, 7 janvier 1849.

Pius P. P. IX.

8.

Note du prince Schwartzemberg, au nom de l'Autriche.

Parmi les questions de nature à fixer l'attention des puissances, la position anormale du souverain Pontife, Pie IX, s'offre tout d'abord. Pie IX, autrefois regardé par acclamation générale comme le bienfaiteur et le libérateur de l'Italie, est aujourd'hui contraint de se soustraire par la fuite aux criminels attentats commisdans sa capitale et de se réfugier sur une terre étrangère. Triste spectacle que celui présenté par les crimes des hommes, qui, abusant du sentiment de nationalité avec lequel ils ont prétendu agir, ont méconnu les droits les plus sacrés, bien qu'il fût évident qu'à la face de la chrétienté qui se souleverait contre eux, de tels attentats ne seraient pas tolérés. En effet, deux intérêts combinés démontrent la nécessité de mettre un terme à l'exil du souverain Pontife et au pouvoir du parti qui a usurpé son autorité. Le monde catholique est en droit de réclamer pour le chef visible de l'Eglise la plénitude de liberté indispensable pour le gouvernement de la société catholique, cette vieille monarchie qui a ses sujets dans toutes les parties du monde. Les peuples catholiques ne permettront pas que le chef de leur église soit dépouillé de son indépendance et devienne le sujet d'un prince étranger; ils ne souffriront pas qu'il soit dégradé par une faction qui, sous l'égide de son vénérable nom, cherche à miner et à détruire son pouvoir.

Pour que l'évêque de Rome, qui est en même temps le chef souverain de l'Eglise, puisse exercer ses hautes fonctions, il faut qu'il soit souverain de Rome.

Aussi les Etats catholiques réunis ont-ils tous le plus grand intérêt à soutenir la souveraineté temporelle de la papauté. D'autre part, les pays qui touchent aux Etats de l'Eglise ont le plus grand intérêt à veiller à ce que ses Etats ne deviennent pas le siége d'une anarchie flagrante qui pourrait mettre en danger leur propre intérêt.

Sans aucun doute, il appartient à l'Autriche et à la France,

en leur qualité de puissances catholiques du premier ordre, d'élever la voix et de protester contre les crimes dont le Saint Père a été la victime. Nous pensons en outre que le roi de Naples, au double titre de souverain catholique, et de voisin des Etats de l'Eglise, a le droit d'entrer dans une combinaison, ayant pour but le rétablissement du souverain Pontife dans la métropole de la chrétienté et la restauration de ses droits souverains.

Le Saint Père lui-même en choisissant pour asile le royaume de Naples, a donné à Sa Majesté sicilienne une preuve évidente de sa confiance personnelle en lui, soit en raison de ses qualités, soit à cause de la force du gouvernement du roi Ferdinand. Quant au parti à prendre pour mener ces choses à bonne fin, nous sommes d'avis que les gouvernements d'Autriche, de Naples et de France, après s'être consultés avec Sa Sainteté à ce sujet, devront faire conjointement et simultanément au gouvernement provisoire de Rome, une communication par laquelle ils feront savoir à ce gouvernement provisoire qu'ils vont user des moyens les plus efficaces, pour amener dans le plus bref délai un résultat sur lequel ils se sont mis d'accord.

Il est possible que cette manifestation des puissances qui ont les moyens d'agir énergiquement, encourage la majorité du peuple romain, aujourd'hui tenu en échec par une minorité factieuse, à faire un sérieux effort pour secouer le joug honteux, et rétablir, avec la personne du Saint Père, l'ordre et la tranquillité dans les murs de Rome. Si cependant, après un certain délai, dont la durée devra être préalablement fixée, la déclaration des puissances ne produisait pas l'effet par elles attendu, il faudrait recourir immédiatement aux moyens matériels. Les rôles, à notre avis, pourraient être distribués comme suit :

Les forces navales de la France paraîtraient devant Civita-Vecchia, une partie de l'armée napolitaine passerait les frontières des Etats de l'Eglise, pendant que les troupes autrichiennes passeraient le Pô. L'action subséquente des diverses forces dépend des circonstances; mais elle cessera dès l'instant où le pape aura repris les rênes du gouvernement et où il se croira assez consolidé pour n'avoir plus besoin de secours étranger.

9.

Discours d'Antonio Tranquilli, député d'Ascoli.

Facile à vous, messieurs, dit-il, après avoir complimenté un des orateurs opposé comme lui à la déclaration de la République, facile à vous de prononcer ici la déchéance des papes comme souverains temporels de cet Etat, mais cette monarchie des souverains Pontifes, comment la remplacerez-vous? Par une monarchie laïque. Mais quel est le souverain qui voudra se charger de nous? C'est en appuyant sur ce point que le député de Pesaro vous a montré que vous n'avez d'autre alternative que de rentrer sous le gouvernement des papes ou d'aller droit à la République. Eh bien! va pour la République, seulement réfléchissez-y bien, cette forme de gouvernement convient-elle à nos mœurs, à l'état des intelligences, aux conditions présentes de l'Italie? Avouons, messieurs, relativement à la France, que c'est une poignée d'artisans qui, à Paris, décide des destinées de ce beau pays. Quant aux départements, c'est au bons sens des populations que l'on doit de rentrer dans les voies de l'ordre; c'est beaucoup de rentrer dans l'ordre, mais il arrive souvent qu'en même temps la réaction mène droit au despotisme. Dirons-nous que les peuples d'Italie soient plus mûrs que les Français pour le gouvernement républicain? Pour admettre cette forme de gouvernement parmi nous, il faut qu'elle s'étende à toute l'Italie, et alors, au moment où il s'agit de combattre contre l'étranger, nous indisposons fortement les princes régnants à l'heure qu'il est. Charles-Albert, par exemple, embrassera-t-il volontiers cette cause, quand il verra que, s'il est vainqueur, la perte du trône doit être la conséquence inévitable de sa victoire? Mais, dit-on déjà de divers côtés, Charles-Albert est un traître; je ne le crois pas, car je ne puis admettre un délit avant d'en avoir les preuves. Mais le fût-il, à qui serait la faute de son égarement? A nous-mêmes, messieurs, qui aurions voulu qu'il mît à combattre cette ardeur, cette confiance qui gagnent les victoires, alors qu'il se voyait perdu s'il était vainqueur.... En un mot,

nous nous séparons de nos princes légitimes, nous blessons le clergé et les hautes classes; si nous avons pour nous les masses, c'est à force de sacrifices et des vides faits dans les caisses du trésor, et c'est dans cet état de choses que nous pensons à tenter de nouveau le sort de la guerre avec l'étranger. Au dehors, les dangers me paraissent plus grands; où sont les ambassadeurs et ministres des puissances étrangères? Y en a-t-il un seul à Rome? Non, pas un; ils sont tous à Gaëte, tous, sans exception, et celui de la République française et ceux des cabinets démocratiques de Toscane et de Piémont. Un orateur vous a exposé qu'il ne faut pas vous attendre à ce que votre exemple soit suivi dans les Etats du roi de Sardaigne, à cela, j'ajoute qu'à Naples l'espoir de réussir est encore plus faible, le roi ayant une armée bien disciplinée et forte. Que peuvent quelques têtes ardentes comprimées et par l'hostilité des grands propriétaires, et par l'inertie chez la masse du peuple; je dis inertie, là où il n'y a pas eu de mouvement, car là où il y a eu mouvement, j'ignore s'il était en faveur de la République. Lorsque la première révolution française éclata, l'abolition des priviléges et des droits féodaux poussait le peuple à se joindre au mouvement; mais nous, qu'avons-nous à offrir au peuple pour l'intéresser à notre cause? Il y a longtemps qu'il n'y a plus ni corvées ni droits seigneuriaux parmi nous. Abolirons-nous les taxes? Mais cela appauvrirait nos finances qui sont déjà en si mauvais état, sans émouvoir les masses. Se sont-elles émues jusqu'à présent? Il y a longtemps que les cadres de l'armée sont préparés, mais ils sont loin d'être remplis. On est allé combattre en Lombardie et dans la Vénitie: honneur à ces braves qui ne craignirent point de verser leur sang pour leur patrie, mais qu'ils nous disent combien d'habitants de la campagne les suivirent au champ de gloire?... Je demanderais donc qu'on envoyât un message au pape, pour le prier de nommer une commission avec laquelle l'assemblée puisse s'entendre pour rédiger une constitution qui concilie, avec les intérêts du souverain Pontife, les intérêts du pays et ceux de la nationalité italienne.... Messieurs, je suis Italien autant que qui que ce soit, et c'est le sentiment italien qui m'a dicté ce que je viens de vous exposer. Pensez à notre Italie, pensez à l'Europe qui a les yeux sur nous, à l'étranger spectateur des efforts et qui les regarde avec pitié comme des jeux d'enfants. Leurs sarcasmes sont autant de blessures pour

mon cœur et m'arrachent des larmes. Ne pourrions-nous pas répondre à ces sarcasmes par des œuvres, fruits de la sagesse, et que nous donnerons si, abandonnant le champ des abstractions, nous nous renfermons dans les limites du positif et du possible ?

10.

La magistrature municipale, la chambre de commerce et le commandant de la garde civique de Civita-Vecchia, au président de la province.

Citoyen président,

La flotte de la République française est en vue de notre port. Nous connaissons les vues qui la dirigent. Elles sont des plus amicales et des plus rassurantes : la conservation de l'ordre, de la tranquillité et de la sûreté des Etats romains. Vous en avez les plus flatteuses assurances dans la dépêche que le commandant de l'expédition vous a adressée. La France ne peut manquer aux engagements que pour son honneur elle a contractés à la face de l'Europe.

Vous, Citoyen, vous demandez du temps pour informer la République de cet événement, conformément aux instructions que vous avez. Mais les troupes pourraient s'irriter des retards, ennuis et dangers auxquels la mer les expose, et perdre les sentiments d'amitié et de fraternité dont elles sont animées.

Connaissant parfaitement les désirs de notre population, nous déclarons, qu'à notre sens, il ne doit être apporté aucun retard au débarquement des troupes françaises, ne voulant pas nous exposer aux conséquences d'une guerre qui ne pourrait pas ne pas être téméraire, et nous protestons contre quiconque voudrait compromettre l'ordre et la tranquillité intérieure de cette population.

Le Gonfalonier et les Anziani,

Le vice-président et les membres de la chambre de commerce.

Le lieutenant-colonel commandant la garde civique.

Civita-Vecchia, le 24 avril 1849.

11.

Proclamation du général en chef à l'armée à son départ de Civita-Vecchia.

Soldats !

Vous connaissez les événements qui vous ont amenés dans les Etats romains.

A peine élevé sur le trône pontifical, le généreux Pie IX avait conquis l'amour de tous ses peuples en prenant près d'eux l'initiative des réformes libérales. Mais un parti de factieux qui a promené le malheur sur toute l'Italie s'armait dans Rome à l'ombre de la liberté.

Le souverain Pontife dut s'exiler à la suite d'une émeute inaugurée par l'assassinat impuni et glorifié de son premier ministre.

Ce fut sous ces auspices et sans le concours de la majeure partie des électeurs que fut fondée la république romaine, dont aucun gouvernement d'Europe n'a reconnu l'existence.

Néanmoins, dès mon arrivée je fis appel aux hommes de tous les partis, espérant les réunir dans une soumission commune au vœu national.

Le fantôme de gouvernement qui siége à Rome répond par des bravades réitérées à mes paroles conciliantes.

Soldats, acceptons le défi : marchons sur Rome.

Nous ne trouverons pour ennemis ni la population ni les troupes romaines. Les unes et les autres nous considèrent comme des libérateurs. Nous avons à combattre des réfugiés de toutes les nations qui oppriment ce pays après avoir compromis dans le leur la cause de la liberté.

Sous le drapeau français, au contraire, les institutions libérales recevront tous les développements compatibles avec les intérêts et les mœurs de la nation romaine.

Au quartier-général de Civita-Vecchia, le 27 avril 1849.

Le général en chef, OUDINOT DE REGGIO.

12.

Rapport du commandant en chef de la journée du 30 *avril, au ministre de la guerre.*

Depuis le 20 avril, jour où le corps expéditionnaire a mis à la voile pour Civita-Vecchia jusqu'au 28, je vous ai tenu exactement au courant de nos opérations. Elles ont eu toutes, vous le savez, un grand succès.

De concert avec M. le ministre des affaires étrangères, vous m'avez invité, lorsque je serai maître de Civita-Vecchia, à marcher sur Rome pour donner courage aux honnêtes gens, et pour répondre à l'appel des populations.

Les hommes les plus éminents, déclarèrent que notre arrivée subite et inattendue dans le port de Civita-Vecchia avait surpris et terrifié : il fallait, disait-on, de toutes parts, afin d'éviter l'effusion du sang, ne pas laisser accroître à Rome les moyens de répression et de défense.

Des officiers très-intelligents que j'avais envoyés dans cette capitale, pour y étudier l'opinion publique, déclaraient unanimement de leur côté, qu'une forte reconnaissance sur Rome était indispensable et suffirait pour suspendre immédiatement tous les préparatifs de résistance.

Une prompte détermination était impérieusement prescrite; le 28 avril, le corps expéditionnaire part de Civita-Vecchia. Il campe le 29 à Castel di Guido. Jusque là point d'hostilités.

Voulant connaître le plus tôt possible les dispositions des troupes romaines, je prescrivis au capitaine Oudinot, mon officier d'ordonnance, d'aller jusqu'à leurs avant-postes avec quelques chasseurs à cheval. Il les rencontre à trois lieues environ de notre camp. Les paroles pacifiques de cet officier, sont accueillies par une décharge qui démonte un de nos chasseurs. Ce fait est isolé et ne nous ôte pas encore toute espérance de conciliation.

Nous continuons à marcher sans rencontrer l'ennemi. Nous prenons position sur les plateaux qui dominent l'entrée de la ville par la porte Pertusa avec l'intention de faire un dernier

appel à la concorde ; mais le drapeau rouge flotte sur tous les forts ; d'outrageantes provocations font retentir les airs, et notre tête de colonne est assaillie par le feu le plus vif.

Dès ce moment la mitraille, les boulets et les balles ne permettent plus d'arrêter l'ardeur de nos soldats. Malgré de grands obstacles, la brigade Mollière couronne les hauteurs à droite et à gauche de la route. L'infanterie, l'artillerie, répondent vigoureusement au feu de la place, mais l'ennemi est derrière les remparts, tandis que nos soldats sont à découvert.

Pour faire diversion, je prescris à la brigade Levaillant de faire un mouvement agressif sur une route de gauche qui conduit à la porte Angelica.

Le valeureux officier qui s'était offert à guider cette troupe, au lieu de prendre le chemin qui y conduit à l'abri des remparts, suit la route qui y mène plus directement, mais qui est exposée au feu de l'ennemi.

L'élan de nos soldats n'en est pas ralenti, et bien que la route suivie parallèlement est à moins de deux cents mètres des remparts, ils s'y engagent avec une grande témérité.

Dans le même moment, les colonels Marulaz et Bouat des 20e et 33e de ligne, faisant partie de la brigade Mollière, s'élancent avec une centaine d'hommes de leurs régiments sur la porte Pertusa. Ils arrivent jusqu'au pied même du rempart. Profitant d'un pli de terrain ils s'embusquent, mais les travaux tout récemment accumulés ne permettent pas le succès de cette audacieuse entreprise.

Les habitants, au lieu de se prononcer, sont évidemment terrifiés par les réfugiés. Les troupes pontificales elles-mêmes sont obligées de joindre leur feu à celui de nos communs adversaires.

Dès le commencement de l'action, quelques bataillons ennemis, ayant essayé de descendre dans la plaine, sont forcés de se retirer en toute hâte derrière les retranchements. Ils laissent sur le champ de bataille un grand nombre de morts.

Ce n'était point un siége que nous voulions faire, mais une forte reconnaissance. Elle a été exécutée on ne peut plus glorieusement. Elle a démontré jusqu'à l'évidence que l'ordre social ne cessera d'être en péril que lorsqu'il sera abrité à Rome sous le drapeau français. Mais ce n'est pas seulement avec une fraction du corps expéditionnaire, c'est avec tous les éléments d'action que ce résultat doit être obtenu. J'ai donc

fait suspendre le combat, et j'ai passé la nuit au lieu même où il avait commencé, sans qu'un soldat de l'ennemi ait osé sortir de ses réduits.

Les 1er et 2 mai, le corps expéditionnaire est resté en position à Castel-di-Guido. J'y ai reçu l'avis de l'arrivée à Civita-Vecchia de quelques détachements de la troisième brigade.

Pour faciliter la concentration, j'ai établi la première brigade à Polidoro, la deuxième, avec le quartier-général, à Palo. J'y constitue un dépôt principal, d'où je suis en rapports faciles, par les voies de terre et de mer, avec ma base d'opération. Il n'y a d'ailleurs aucune insulte à redouter, car depuis le 3, au moment même où je vous écris, nous n'avons pas vu une vedette ennemie.

Je fais partir pour Toulon un bataillon de six cents hommes romain comme prisonniers ou au moins comme ôtages. J'ai fait saisir un nombre considérable d'armes et de projectiles, tant dans les forts de Civita-Vecchia et Palo, que dans les tours qui protègent la côte.

J'aurai l'honneur de vous en envoyer un état détaillé.

Je ne terminerai pas ce rapport, Monsieur le Ministre, sans rendre aux corps de toutes armes du corps expéditionnaire de la Méditerranée, cette justice, que leur moral et leur énergie sont admirables.

Cette journée du 30 avril est l'une des plus brillantes auxquelles les troupes françaises aient pris part depuis nos grandes guerres. Si nous avons fait quelques pertes sensibles, nous avons occasionné à l'ennemi un dommage numériquement plus considérable. Il reconnait qu'il a près de deux cent quatre-vingts hommes tués ou blessés.

J'ai été énergiquement secondé par les officiers généraux Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, Levaillant et Mollière, ainsi que par les chefs de service de l'artillerie et du génie, le lieutenant-colonel Larchey et le commandant Goury. Le sous-intendant, les officiers de santé et l'officier du train des équipages ont de leur côté fait preuve d'un dévouement qui a eu les plus heureux résultats.

Officiers, sous-officiers et soldats, tous ont admirablement fait leur devoir. J'aurais à enregistrer trop de noms si je voulais citer tous les militaires qui se sont fait remarquer. Ne pouvant assigner une telle récompense à tant d'actions de courage, j'en serai sobre.

Je me borne à mettre sous vos yeux les noms des militaires de tous grades qui ont des titres éminents à cette distinction. J'aurai l'honneur de vous soumettre très-prochainement des propositions d'avancement pour plusieurs militaires du corps expéditionnaire.

Je demande également pour quelques-uns d'entre eux, soit la décoration de la Légion d'honneur, soit de l'avancement dans cet ordre.

Jamais récompenses n'auraient été mieux justifiées.

P. S. Par respect pour les monuments dont s'honore la ville de Rome, il n'a été répondu aux batteries ennemies, que par le canon. Les obusiers ont été ainsi paralysés. Une telle condescendance ne pourait se reproduire une autre fois. Cependant et contrairement à toute vérité, les Romains, loin de l'apprécier, déclarent dans leur *Moniteur*, que nos projectiles ont détruit des chefs-d'œuvre de Raphaël.

13.

Quartier général de Velletri. Bulletin du corps d'opération sous les ordres du général en chef Pierre Roselli, depuis son départ de Rome 16 *mai courant, jusqu'à l'occupation de Velletri* 20 *mai* 1849.

Les troupes napolitaines occupaient les positions d'Albano, Velletri et Palestrina, et avaient la ligne d'opération directe à Rome.

L'armée de la République sortit de Rome pour chasser l'ennemi dans les jours des 16 et 17, et manœuvra pour lui couper les communications avec l'Etat napolitain. Le point de direction de l'armée était Monte-Fortino, où aussitôt arrivée, elle aurait menacé toutes les communications de l'ennemi.

Les Napolitains n'avaient d'autre parti à suivre que de se retirer ou de venir nous attaquer dans les positions que nous avions choisies. L'armée était composée de cinq brigades d'infanterie et une de cavalerie; nous avions aussi douze bouches à feu, la première brigade avec un escadron de lanciers et deux

pièces d'artillerie, ouvrit la marche. Elle sortit de Rome à cinq heures du soir et prit la direction de Zogarolo, par le chemin des *Capanelles*, et cela pour exposer le moins possible son flanc droit. La marche fut très-rapide; le matin, à 10 heures, elle entrait à l'Agarolo : l'avant-garde traversait rapidement le pays et campait sur les collines qui défendent les routes de Palestrina et d'Albano. Selon toutes les suppositions, le lendemain, avant la pointe du jour, il fallait attaquer Palestrine, et ensuite marcher sur Velletri. Il fut alors décidé qu'on occuperait Monte-Fortino.

On avait donné l'ordre à l'armée de se mettre en mouvement avant le jour, mais par un malentendu et par insuffisance de moyens de transport, l'arrivée des vivres ayant été retardée, nos braves soldats durent perdre un temps précieux et modérer leur impatience de marcher contre l'ennemi, jusqu'à ce qu'on y eût suppléé par les vivres trouvés dans les pays voisins, recherche rendue peu productive par les dégâts que les troupes bourbonniennes y causèrent pendant leur court séjour dans ces endroits.

Cependant, le soir du 19, l'avant garde occupait Monte-Fortino ; le corps de bataille (les 2e et 3e brigades) était campé entre Monte-Fortino et Valmontone ; la réserve (4e brigade) avec la cavalerie et l'artillerie campaient près de Valmontone. Les rapports que l'on reçut constataient que l'ennemi se retirait, et il fut par conséquent décidé de battre immédiatement la charge pour l'attaquer et le mettre en désordre. L'avant-garde partit, le 20 à la pointe du jour, de Monte-Fortino vers Velletri.

Le corps de bataille, retardé dans ses mouvements par la même difficulté des vivres, ne put se mettre en marche que plus tard, de manière qu'au moment de l'action il ne se trouva pas à la juste distance de l'avant-garde.

L'avant-garde, commandée par le colonel Marochetti, où se trouvait aussi le général Garibaldi, commandant le corps de bataille, prit position à un mille de Velletri. On aperçut l'ennemi qui battait en retraite par la route de Terracine. L'avant-garde s'arrêta pour attendre l'armée et attaquer. Mais un escadron de cavalerie sortit de Velletri et se dirigea vers notre avant-garde : une colonne d'infanterie ennemie défilait sur les flancs. Les avant postes se heurtèrent bientôt et le feu commença. Nos flanqueurs arrêtèrent le progrès de la cavalerie

ennemie, qui commença à reculer, et alors nos lanciers chargèrent, mais, *accablés par le nombre, ils furent repoussés*. Malgré cela, la marche des chevaux ennemis est arrêtée par nos tirailleurs, de sorte qu'ils furent obligés de tourner bride. Dans ce moment, l'ennemi attaqua partout avec son infanterie et son centre, qui se trouvaient sur la route d'Avarça en masse vigoureuse. De notre côté, on bat la charge, et les soldats républicains s'élancent à la baïonnette sur l'ennemi qui tourne le dos. Il est poursuivi et laisse sur la route et sur les camps un grand nombre de morts, de blessés, *cinq ou six chevaux morts* et plusieurs prisonniers. Notre avant-garde le poursuit jusque dans l'intérieur de la ville, qui est aussitôt entourée par une chaîne de tirailleurs.

Les choses en étaient à ce point quand notre cavalerie arriva. Elle se rendit aussitôt sur le lieu du combat, à deux heures et demie, et peu après arriva la troisième brigade, commandée par le colonel Galletti.

Ce qui devait se faire avant tout était de reconnaître la position de l'ennemi. Son artillerie foudroyait avec vigueur du haut des Capucins et du côté droit de la Porte-Romaine. La légion romaine occupa immédiatement les postes qui avaient été défendus par l'avant-garde, qui se reposa, et une de ses compagnies, guidée par le colonel Milbit, de l'état-major, exécutant une charge sur la route et au pas de course, gagna les approches de la Porte. Un feu très-vif de mousqueterie et de fréquentes décharges de mitraille reçurent nos braves troupes, à une courte distance; les deux frères Fabrizi, attachés à l'état-major général, eurent leurs chevaux blessés. Méprisant tous les dangers et abattant tous les obstacles, nos soldats prirent position près de la Porte. La ville ayant été cernée, on commença par examiner la position de l'ennemi : on plaça l'artillerie qui la foudroyait avec succès. Velletri est d'un accès difficile, puisqu'il est entouré d'un fossé large et profond, à une petite portée de fusil. La position des Capucins domine le pays et était la clef du champ de bataille. Cependant, sur la route de Naples, un corps ennemi de quatre bataillons, avec cavalerie, était échelonné. Alors un officier d'état-major, avec vingt chevaux et une compagnie du 3e de ligne, en traversant les champs, se rendit pour reconnaître les positions ennemies et assurer notre côté gauche. Le feu continua très-vif; la position des Capucins fut attaquée avec valeur, mais l'ennemi se soutint

avec son artillerie : le soleil se couchait et les ténèbres succédaient à la clarté du jour.

Le mouvement rétrograde de l'ennemi n'était pas sûr. On prit par conséquent les dispositions suivantes : par les rapports reçus de la reconnaissance, il résulta que pour attaquer notre côté gauche il n'y avait d'autre route que celle qui mène de Cisterna à Monte-Fortino. Une compagnie de carabiniers occupa donc Guiliano, envoya un détachement à Monte-Fortino pour assurer la route d'Anagni, et être sûrs ainsi de toute surprise sur nos flancs.

La décision qu'on prit fut d'attaquer, à la pointe du jour, la position des Capucins. Les troupes plus fraîches campèrent donc, en échelons, sur le côté droit de la route, en faisant pointe aux Capucins.

L'artillerie et les bagages campèrent sur la route défendue par l'infanterie, vers la ville. La réserve, à la gauche de l'artillerie, campa en colonne, et les troupes plus fatiguées campèrent derrière elle. Pendant la nuit, de fréquentes patrouilles molestèrent l'ennemi, mais elle se passa tranquille. Le matin, avant le jour, on fit partir des reconnaissances, et comme l'ennemi ne se montrait pas et ne répondait sur aucun point, on occupa les Capucins. La cavalerie partit sur les traces de l'ennemi, et l'armée, entrant dans la ville, campa sur le côté droit et sur le côté gauche de la route de Terracine.

Dans ce fait d'armes, nous avons à déplorer peu de pertes. Nous eûmes cent morts et blessés, tandis que sur les camps on recueillit un grand nombre de morts et de blessés napolitains, en outre d'un grand nombre de cadavres qui furent jetés dans les sépultures de quelques églises. On fit trente prisonniers.

L'ennemi souffrit de très-graves pertes, si nous devons croire aux relations des hommes les plus remarquables de Velletri, qui assurent que les Napolitains emmenèrent avec eux de nombreux convois chargés de blessés.

Le territoire de la République fut évacué par l'ennemi qui avait pénétré de ces côtés-là, et notre jeune armée peut compter une nouvelle victoire dans cette courte expédition.

Le chef d'état-major, PISACANE, colonel ; *le général en chef,* ROSELLI.

14.

Lettre adressée au gouvernement français par le général Oudinot.

Bien que la direction imposée à M. de Lesseps depuis son arrivée fût en complet désaccord avec vos instructions du 8 mai et avec vos dépêches ultérieures, j'ai considéré comme un devoir, d'éviter jusqu'à l'apparence d'un dissentiment avec un agent qui avait recueilli la dernière pensée du gouvernement.

Dominé par cette considération, je déclarais, ce matin encore, que j'étais prêt à approuver l'ultimatum donné par M. de Lesseps en date du 29 de ce mois.

Cet agent diplomatique m'a quitté fermement résolu à se refuser à toutes les modifications qu'on voudrait faire subir à cet ultimatum. Ce soir il vient présenter à ma signature la convention ci-jointe arrêtée entre lui et le gouvernement de la république romaine. Quand je compare un tel acte avec les déclarations que vous m'avez chargé de faire à mon arrivée dans ce pays, mon honneur et ma raison, M. le ministre, me prescrivent de lui refuser mon concours. J'adresse en conséquence, à M. de Lesseps et au triumvirat, les protestations ci-jointes, numéros 1 et 2.

Je comprends, M. le ministre, toute la gravité de cette nouvelle situation. J'espère que le prochain retour de M. Latour d'Auvergne en affaiblira les conséquences. J'espère, qu'éclairé par ce dernier agent diplomatique, vous me ferez parvenir des ordres positifs et qui faciliteront l'accomplissement de ma mission. Toutefois, M. le ministre, les conditions nouvelles qui viennent de se produire ont une telle gravité, qu'il m'a paru utile, de confier au général de division Regnaud d'Angely le soin de la faire connaître au gouvernement dans toute leur réalité.

Cet officier général fait partie du corps expéditionnaire depuis son entrée en Italie. Il peut être à même de vous éclaircir sur tous les événements auxquels il a été directement associé. Certain que vous accorderez à ses paroles toute le confiance qu'elles méritent, j'évite d'entrer dans des détails qui seraient ici superflus.

15.

Réponse du général Oudinot au général Cordova commandant en chef l'armée espagnole.

Monsieur le colonel Buenaga, votre chef d'état-major, vient de remettre la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sous la date du 5 juin.

J'ai personnellement appris à estimer sur les champs de bataille l'armée espagnole. Je m'applaudis donc de toutes les circonstances qui me mettent en rapport avec les militaires éminents de votre nation. C'est dire que je suis heureux de me trouver aujourd'hui en relation avec vous. Nous avons sans doute, monsieur le général, été envoyés par nos gouvernements, dans la Péninsule italienne, pour des motifs qui ont une certaine analogie : toutefois, l'initiative qu'a prise la France dans la question romaine ne me permet pas de confondre mon action avec celle d'une nation étrangère.

Depuis plusieurs semaines je serais rentré dans Rome, si des négociations diplomatiques n'avaient retardé l'attaque de la place. Le ministre plénipotentiaire qui a entamé ces négociations ayant été désavoué, je suis seul responsable des événements, et mon devoir est de les simplifier autant que possible. A ce sujet, permettez-moi de vous rappeler un fait que vous apprécierez mieux que personne. Lorsqu'une armée assiége une ville, aucune troupe étrangère ne peut, vous le savez, s'en approcher, que dans le cas où le secours de cette armée est réclamé, soit par les assiégeants, soit par les assiégés. Telle n'est pas, général, notre position *respective*. Votre protection est loin d'être acquise aux Romains, et l'armée française est en mesure de faire face à toutes les éventualités. Elle a aujourd'hui, sur le Tibre, deux ponts solidement construits, ses communications s'étendent à la fois sur la route d'Ancône, de Florence et d'Albano. Ses opérations militaires, aussi vigoureuses que méthodiques, lui ont, en moins de trois jours, permis de s'établir fortement à trois cents mètres des remparts. Dans cet de choses, toute marche d'une armée étrangère pourrait ame-

ner des conflits que la prudence nous prescrit d'éviter très-soigneusement.

En vous soumettant, général, ces considérations, j'espère que vous y verrez un témoignage de confiance et de haute estime.

Du quartier général, le 7 juin 1849.

Le général OUDINOT DE REGGIO.

16.

Réponse du président de l'Assemblée constituante à une sommation du général Oudinot.

Monsieur le général,

L'Assemblée constituante romaine vous fait savoir, en réponse à votre dépêche d'hier, qu'ayant conclu une convention depuis le 31 mai 1849, avec M. de Lesseps, ministre plénipotentiaire de la République française; convention qu'il confirma même après votre déclaration, elle doit la considérer comme obligatoire pour les deux parties, et placée sous la sauve-garde du droit des gens, jusqu'à ce qu'elle soit ratifiée ou réformée par le gouvernement français. C'est pourquoi l'Assemblée doit regarder comme une violation de cette convention toute hostilité reprise depuis le susdit jour, par l'armée française, et toute autre hostilité qu'on voudra reprendre avant qu'on lui communique la résolution de votre gouvernement à ce sujet, *et avant que le délai convenu de l'armistice soit expiré.*

Vous demandez, général, une réponse analogue aux intentions et à l'honneur de la France! Mais rien n'est plus conforme aux intentions et à l'honneur de la France que la cessation d'une violation flagrante du droit des gens.

Quels que soient les effets de cette violation, le peuple romain ne peut pas en être responsable. Il est fort de son droit. Il est décidé à maintenir les conventions qui l'attachent à votre

nation, il est seulement contraint par la nécessité de sa défense à repousser toute injuste agression.

Agréez, général, les sentiments de mon estime.

Le président,
GALLETTI.

Rome, de la salle de l'Assemblée constituante, le 13 juin 1849, à 2 heures du matin.

17.

Rapport de M. le général en chef Oudinot, sur la prise du bastion n° 8.

Quartier-général, le 30 juin 1849.

Monsieur le ministre,

A la suite de l'assaut livré le 21 de ce mois aux bastions 6 et 7, j'ai eu l'honneur de vous dire que, malgré l'éclatant succès de cette journée, nous nous attendions à avoir encore quelques combats à livrer.

L'ennemi semblait, en effet, décidé à défendre pied à pied chaque bastion.

Dans la journée du 28, un vigoureux combat d'artillerie a eu pour résultat d'ouvrir une brèche dans le flanc gauche du bastion 8, véritable forteresse qui communique, par des tranchées et des canonnières, à San-Pietro in Montorio. Bien que les canonniers romains soient d'habiles tireurs et que le nombre de leurs pièces soit très-considérable, notre feu a constamment eu une grande supériorité sur celui de l'ennemi.

Dans la journée du 29, la brèche était devenue praticable, malgré la solidité exceptionnelle des remparts, entièrement construits avec du ciment romain. Elle nous permettait de nous emparer du bastion 8, dont l'occupation devait, tout en donnant la possibilité de nous étendre sur le mont Janicule, nous faire dominer la porte Saint-Pancrace.

Les ordres pour l'assaut sont immédiatement donnés ; quatre colonnes de trois compagnies d'élite chacune sont désignées à cet effet.

La première est composée d'une compagnie d'élite des 22e léger, 32e et 53e de ligne. Elle est placée sous les ordres du chef de bataillon Lefebvre, du 53e. Elle doit monter sur la brèche du bastion 8. Cette colonne sera suivie d'une compagnie d'élite des 17e, 20e et 23e de ligne. Les hommes qui la composent, portant chacun un gabion, une pelle et une pioche, doivent immédiatement travailler à faire un logement dans le bastion. Ces deux colonnes sont soutenues par une réserve, composée d'une compagnie d'élite des 36e, 66e et 68e de ligne, aux ordres du commandant Le Rousseau, du 68e.

La quatrième colonne est formée par une compagnie d'élite des trois bataillons de garde de tranchée (22e léger, 32e de ligne et 53e de ligne). Elle est commandée par le chef de bataillon Laforest, du 22e léger. Elle doit s'élancer du couronnement de la brèche du bastion 7, enlever les retranchements ennemis, et, attaquant le bastion 8 par la gorge, favoriser le débouché de la colonne d'assaut.

Trente sapeurs du génie sont attachés à chacune des quatre colonnes d'attaque, de réserve et de travailleurs. Elles sont sous le commandement supérieur du lieutenant-colonel Espinasse, du 22e léger.

Le général de brigade Levaillant (Charles) commande les bataillons de garde de tranchée. Ils appartiennent à la deuxième division. Le général Rostolan, qui commande cette division, tient en masse les autres régiments, prêts à tout événement.

A deux heures et demie du matin, les dispositions préliminaires étant exécutées sous la surveillance du colonel du génie Niel, toutes les colonnes s'élancent au signal convenu (trois coups de canon).

La première colonne sous les ordres du commandant Lefebvre, arrive au sommet de la brèche, malgré une vive fusillade. Des travaux exécutés par l'ennemi pendant la nuit, entre l'orillon et une maison située en arrière de la brèche, arrêtent complétement la tête de la colonne. Elle ne parvient qu'à grande peine à les franchir.

Le premier bruit de cette attaque avait fait accourir vers la brèche presque tous les défenseurs du bastion ; mais les feux qui se croisent sur cet étroit passage ne peuvent empêcher nos braves soldats de prendre pied sur le terre-plein et de gagner du terrain.

En ce moment le chef de bataillon Lefebvre tombe blessé ;

il est immédiatement remplacé par le commandant Le Rousseau, du 68ᵉ.

On profite de ce premier succès pour élargir le passage et faire arriver les travailleurs. Le commandant du génie Galbaud-Dufort tombe frappé de deux balles, en plaçant les premiers gabions destinés à masquer ce dangereux défilé.

La colonne aux ordres du commandant Laforest, qui était partie du couronnement de la brèche du bastion nº 7, est accueillie à sa sortie par une très-vive fusillade. Elle se divise en deux parties. Les voltigeurs du 32ᵉ et les grenadiers du 53ᵉ, lancés sur la droite, enlèvent un grand retranchement appuyé sur l'enceinte Aurélienne, en tuent les défenseurs à coups de baïonnette, et, répandus en tirailleurs, luttent obstinément contre des maisons crénelées qui incommodent nos attaques.

Les carabiniers du 22ᵉ léger, sortis les premiers de la tranchée, et dirigés par le commandant de Laforest en personne, suivent le chemin qui borde la courtine. Rencontrant les deux premières tranchées remplies d'ennemis qui les fusillent à bout portant, ils ne s'arrêtent que pour les passer par les armes ; puis, franchissant le retranchement qui barrait la gorge du bastion, ils se portent à la course sur la batterie de sept pièces qui battait intérieurement la brèche et s'en emparent.

Ces mouvements rapides et admirablement combinés dégagent la colonne qui était montée par la brèche, et la garnison du bastion, acculée vers le saillant, se défend en vain autour d'une petite maison. Elle est tout entière détruite ou faite prisonnière. Le bastion est conquis; mais le jour commence à paraître. Toutes les maisons qui ont vue sur le bastion se remplissent de tirailleurs et l'ennemi marche en force pour reprendre ses pièces ; alors la réserve est engagée par le lieutenant-colonel Espinasse. Les grenadiers du 36ᵉ, commandés par le capitaine Tiersonnier, poussant vigoureusement l'ennemi, le précipitent à la baïonnette dans les escaliers par-dessus l'escarpe. Ils s'emparent des maisons qui dominent la porte Saint-Pancrace.

Alors le travail s'organise dans l'intérieur du bastion. Profitant habilement des tranchées de l'ennemi, les officiers du génie l'ont bientôt mis à l'abri de toute insulte.

Les diverses colonnes ont été conduites avec autant d'éner-

gie que d'intelligence par le lieutenant-colonel l'Espinasse et par les chefs de bataillons placés à leur tête.

Nos troupes ont agi avec une vigueur et un élan auxquels rien ne pouvait résister. Elles ont tué à la baïonnette plus de 400 hommes (1); sur 125 prisonniers restés entre nos mains, se trouvent 19 officiers de tous grades.

Nos pertes ont, relativement, été peu considérables : elles se montent à 9 tués, dont 4 officiers, et 110 blessés, dont 18 officiers. Ce second assaut donne un immense ascendant moral à nos soldats. L'ennemi a perdu deux principaux fronts de son enceinte : nos batteries établies sur les terres-pleins, découvrent et peuvent ruiner la ville. Prolonger la défense serait un acte insensé. Ce serait non-seulement sacrifier les maisons, mais aussi porter la guerre au sein des familles. On ne peut raisonnablement supposer qu'un gouvernement, quel qu'il soit, consente à prolonger de pareils malheurs sur la capitale du pays.

Pour multiplier, pendant l'assaut du bastion 8, les chances de succès et pour diminuer le nombre des défenseurs sur le front d'attaque, j'avais prescrit au général Guesviller de faire une diversion vers la porte du Peuple. Elle a été exécutée avec beaucoup d'intelligence par une colonne composée de trois bataillons, une compagnie du génie et quatre pièces de la batterie de 12.

Le général a quitté Ponte-Molle à onze heures du soir, le 29, pour aller prendre position sur les hauteurs qui touchent à la villa Borghèse. L'ennemi avait crénelé toutes les maisons qui sont sur ces hauteurs. Nos tirailleurs se sont embusqués de manière à protéger l'artillerie placée en arrière sur une position culminante.

Cette artillerie a fait feu de une heure et demie du matin à trois heures et a jeté l'épouvante dans un quartier qui se croit à l'abri de nos atteintes. L'ennemi a riposté très-vivement, mais sans nous faire éprouver aucune perte.

D'un autre côté, les pièces de la marine, placées sur les hauteurs qui dominent la basilique de Saint-Paul, envoyaient des boulets et des obus par-dessus la porte du même nom, de sorte que l'ennemi était inquiété à la fois de ces deux points si éloignés l'un de l'autre.

(1) La dépêche télégraphique n'en porte que 200. Les renseignements n'étaient pas complets lorsqu'elle a été expédiée.

Pendant que se livraient ces divers combats, et depuis deux heures jusqu'à cinq heures et demie du matin, les Romains ont tenté d'incendier notre pont, placé sur le bas Tibre, au mouillage de Saint-Paul. Près de cinquante brûlots, de formes et dimensions différentes, ont été arrêtés, détruits et coulés par l'active intelligence du lieutenant de vaisseau Olivieri, commandant la flottille, et du capitaine Blondeau, commandant la 7e compagnie de pontonniers:

Ces avantages ont été précédés par des reconnaissances réitérées faites sur divers points par le 12e de chasseurs à cheval et le 11e dragons sous les ordres du général Morris.

Enfin, la journée du 29 avait été signalée par un événement qui contribuera puissamment à enlever à l'ennemi la possibilité de prolonger la lutte. La poudrière de Tivoli, située à quatre lieues de Rome, a été complètement détruite par une colonne mobile aux ordres du général Sauvan. Les usines étaient garnies de quarante-huit pilons pouvant fabriquer jusqu'à vingt et vingt-quatre quintaux de poudre par jour. Près de trente quintaux de poudre confectionnés à divers degrés, une immense quantité de matières premières ont été noyées ou mises hors de service.

En résumé, M. le ministre, le succès de toutes les entreprises, les pertes incessantes éprouvées sur tous les points par l'ennemi, donnent à espérer que la résistance de la ville ne peut se prolonger désormais.

Depuis le commencement du siége, toutes les opérations ont été conduites par le général de division du génie Vaillant avec cette habileté et cette expérience dont il a donné tant de preuves. Le général de brigade Thiry, commandant l'artillerie, a surmonté avec une grande énergie de nombreuses difficultés.

Le général Rostolan, commandant les troupes du siége, leur a imprimé un dévouement qui ne s'est jamais démenti. Enfin, la brigade Mollière, composant l'avant-garde sous les ordres du général de division Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, a depuis la prise de Pamfili, conservé avec la plus inébranlable fermeté les positions que les efforts de l'ennemi tendaient incessamment à lui enlever, à l'aide d'une nombreuse artillerie. Ainsi, sur tous les points, généraux, officiers, soldats, ont admirablement accompli leur devoir.

Je ne puis encore, M. le ministre, citer ici tous les actes qui

ont, dans ces mémorables journées, ajouté un nouvel éclat à nos armes. Je m'occupe de les recueillir.

Je suis avec respect, etc.

Le général commandant en chef,
Signé : OUDINOT DE REGGIO.

18.

Pamphlet révolutionnaire.

ORDRE DU JOUR POUR LES JOURS DE L'ORDRE.

Soldats de la Méditerranée et de l'eau bénite ! !

Réjouissez-vous, mes vaillants et preux camarades; vous venez d'atteindre enfin le but mystérieux de vos glorieux exploits ! Vous venez de rehausser et de saluer le drapeau du Pape, flottant sur les toits de la ville éternelle ; vous avez assisté, l'arme au bras, au défilé de la sainte prêtraille et des milices froquées. Vous m'avez vu servir la messe tandis que mon état-major allumait les cierges ; et vous partagerez avec vos généraux l'honneur de baiser la savate du Pape. Vous êtes sortis de France en simples fantassins d'une république mondaine, et vous y rentrerez en Calmuks et Cosaques de la sacristie qui est l'antichambre du Paradis. Hourra ! Bénissons le Seigneur ! Dieu seul est grand, et Guizot, Thiers, Falloux sont ses prophètes. L'ordre est revenu, et la liberté s'est envolée : bon voyage ! l'ordre règne à Rome et à Paris comme à Varsovie. L'Italie est tranquille comme un tombeau. L'ordre n'est pas la vérité : la vérité est factieuse ; la parole doit masquer la pensée. Je vous avais dit, à Toulon, que vous étiez élus à chasser l'Autrichien de cette belle Italie. Excusez, je vous plaisantais. C'est d'après les ordres de nos puissants alliés, le czar de Russie et l'empereur d'Autriche, que nous sommes ici. Ces brigands d'Italiens s'avisèrent de vouloir redevenir une nation, de s'affranchir du joug paternel de l'Autriche et des roitelets et des prêtres vassaux de l'Autriche : ils se fourrèrent dans la tête de se constituer en république une et indivisible, comme

chez nous, et de se donner des institutions libérales à l'instar de la France.

Malheureux niais! Ils ne se doutaient pas que le grand Neveu du petit Oncle aurait pris sur lui de reconduire ce pays à son ancien morcellement et à ses chaînes salutaires. Gloire à moi et à tous les apôtres de l'ordre Guizotin! Oui, c'est la République Française qui devait aplatir la Romaine: la sœur aînée a tué la cadette. Cela est juste, et selon les livres saints, Caïn devait tuer Abel.

L'ordre n'est pas sot: ainsi il n'est nullement chevaleresque. Nous sommes venus enfoncer la nationalité italienne depuis qu'elle luttait à forces inégales, pendant deux ans, contre l'Autrichien et contre les rois italiens et le Pape conjurés.

Nous avons frappé au cœur le gladiateur blessé: la prudence est la mère de toutes les vertus: un bon général saisit le moment et assure sa victoire, et l'âne ne donne son coup de pied au lion que lorsqu'il le voit terrassé.

Guerroyer contre les forts c'est gascon, c'est Don Quichotte: écraser les faibles et baiser la botte du czar lorsqu'il daigne la frotter à notre derrière, voilà qui est commode et plein de gloire pour les enfants de la grande nation.

L'ordre c'est l'honneur, mais l'honneur bien ordonné: n'allez pas le confondre avec la justice et la foi. En 1848, Lamartine embrassa le drapeau tricolore italien à l'Hôtel-de-Ville de Paris et promit aide et secours à la cause de la nationalité italienne. Notre Assemblée constituante arrêta l'affranchissement de l'Italie. Mais Lamartine n'était qu'une ganache et l'Assemblée un chenil d'aboyeurs à la lune. Leurs paroles ne nous lient pas, nous. Affranchir l'Italie! le plus souvent! — Oui, je l'ai affranchie en effet des chaînes de la liberté, j'ai balayé les patriotes, je les persécute, je les calomnie, je les traque comme des bêtes fauves, je les emprisonne en les traitant de voleurs, et je veux exterminer cette canaille qui daguerréotype nos libéraux de la France.

J'ai foulé aux pieds l'aigle romaine et le drapeau tricolore italien, ce drapeau auquel feu mon père tirait son chapeau, le bonhomme! n'étant pas né duc, et que Napoléon aussi chérissait en vrai hérétique excommunié qu'il était. — Ce drapeau qui suivait notre Iride révolutionnaire partout, à Wagram, à Austerlitz, à Moscou, à Tarragone..., ce drapeau scélérat, je l'ai jeté au Tibre, et je l'ai remplacé avec le labarum de la con-

leur de l'œuf, touchant emblème de l'accouplement de la poule gauloise avec le pigeon du Vatican. Après tout, sur ce drapeau on voit une clef d'or et une d'argent, métaux estimables qu'on ne voit pas reluire sur les pavillons des rebelles, et que notre gouvernement apprécie sur toutes choses.

Soldats de l'*ordre* et de la *paix à tout prix*, soyez fiers d'avoir contribué à cet œuvre saint et pieux !

Sachez que celui-ci n'a été que le ballon d'essai. Sous peu de jours vos cent mille camarades de Paris accompliront l'entreprise sainte que vous venez d'initier. Le drapeau blanc fleurdelisé, objet des soins et des soupirs de Thiers, Barrot, Falloux et compagnie, flottera bientôt sur les Tuileries. C'est mon confrère Bergamotte qui s'en charge. Je suis son précurseur. Apprêtez les bouquets et les lauriers, filles de France, pour mes héros qui vont réenjamber ma Méditerranée ! Vous les verrez revenir chargés de couronnes de lorettes et de bénédictions papales. Enfoncée la croix d'honneur ! Elle n'est qu'un signe diabolique inventé par Napoléon, persécuteur des papes ; — mes soldats couvriront leurs poitrines de scapulaires, et chacun d'eux portera en France un moine dans son hâvresac. Plus de ces titres rococo dont nos pères égarés étaient si gourmands ! plus de vainqueurs de Lodi, ni de Marengo ! plus de *redresseurs de torts, de champions de nationalités* ni d'autres hérésies semblables ! Mais on vous saluera des noms flatteurs et caressants de *Soldats du Pape*, de colonnes du temple, de bigots, de cagots, de calotins et croates de l'ordre. Hourra ! Vivent nos patrons d'Autriche et de Russie. Vivent les Restaurants et les restaurations ! Ce que nous ne voulons pas pour nous, faisons-le aux autres toujours. — Vivent les banquiers, les tartufes, les courtisans ! Vivent l'or et l'argent ! et mort aux républicains ! A bas la vérité, à bas la justice, à bas le bonnet rouge à la coupe phrygienne, et adorons la calotte rouge des cardinaux !

Ce soir, la retraite sonnera à six heures afin que vous ayez le temps de chanter les litanies et de réciter les heures de Bourges. Demain, nous irons à confesse, musique en tête. En votre qualité de gardes du Saint Père, vous aurez la droite, à côté de l'orgue. — Amen.

Fait à Rome, ce troisième jour de la restauration cléricale.

Pour monseigneur Falloux, général en chef, Koudinok, feld-

maréchal d'Autriche, hetman de Cosaques, grand cordon de l'ordre de Loyola, chanoine de Saint-Pierre et cardinal de la sainte Eglise Romaine.

Pour la communion aux citoyens, Reste-l'ane, sacristain-gouverneur.

19.

Lettre du général en chef aux membres de la municipalité romaine.

J'ai visité tous les établissements où sont placées les troupes tant à Rome que dans les cantonnements Leur installation est loin d'être satisfaisante. Ainsi, tous les soldats ne sont point convenablement abrités; aucun d'eux n'a de lits. Cette situation ne saurait se prolonger sans inconvénients, aujourd'hui que l'occupation prend un caractère de permanence.

L'armée veut sans doute éviter d'être le moins à charge aux populations, mais l'administration romaine comprendra qu'elle doit faire certains sacrifices pour placer les soldats français dans des conditions sanitaires favorables.

Le couchage de la troupe en France se compose d'un chalet, d'une paillasse, d'un matelas, d'un trousseau, d'une paire de draps et d'une couverture. Les municipalités ne pourront sans doute distribuer immédiatement toutes ces fournitures, mais elles doivent au moins en livrer une partie et compléter successivement le couchage de nos soldats.

Pour faciliter l'exécution de cette mesure, une commission de casernement devra s'entendre dans chaque garnison avec la municipalité; quand on ne pourra avoir de chalet, il devra être fourni des planches que le génie et les corps eux-mêmes installeront sur des supports convenables.

Ces dispositions doivent recevoir une exécution aussi prompte que possible. Il est surtout urgent que tous les soldats aient immédiatement des paillasses.

20.

Lettre de la municipalité de Tivoli au général en chef.

Très-honorable général,

Cette ville a été bien heureuse de vous posséder dans ses murs, dimanche dernier, et elle a inscrit ce jour au nombre de ses plus beaux souvenirs. Salué comme le libérateur de Rome, vous étiez encore pour nous un objet de consolation et de gratitude, attendu qu'ayant eu en commun avec Rome les maux d'une tyrannie marquée sous l'apparence de la liberté, nous partageons avec elle les biens inappréciables de cette heureuse délivrance que vous avez si généreusement accomplie.

Les peuples des Etats romains transmettent à la postérité le nom béni de la brave armée française et votre nom, général. Il nous sera doux de rappeler à nos enfants qu'après avoir dispersé les factieux aventuriers et les forcenés qui ont rendu si misérable en peu de temps l'éternelle cité, vous nous avez envoyé pour mieux nous rassurer une partie de l'élite de votre armée, chez laquelle nous admirons les modèles de la discipline militaire, de la modération, de la civilisation et que le jour où vous êtes venu parmi nous, votre présence a été pour vos soldats la récompense de la bravoure qu'ils ont montrée pour notre délivrance.

Recevez, très-honorable général, l'expression de nos sentiments, et soyez certain qu'ils découlent spontanément de l'admiration, de la reconnaissance que nous vous devons, et non d'aucune de ces impulsions si pénibles qu'il nous a fallu suivre dans des jours de douleurs et d'oppression.

Au palais municipal de Tivoli.

Signé : L'avocat André Guidaboni, gouverneur.
Caddei, gonfalonnier.

21.

Proclamation du général Oudinot aux Romains.

Romains !

L'ordre et la tranquillité n'ont pas été troublés un seul instant depuis que l'armée française a occupé votre cité. Le gouvernement temporel du souverain Pontife a été rétabli avec des applaudissements universels.

Justes admirateurs de la discipline de nos soldats, vous leur donnez dans toutes les circonstances les témoignages d'une affection dont la source est en même temps honorable pour vous et pour eux !

L'accord le plus parfait règne entre les militaires de tous grades et la population tant à Rome que dans les cantonnements.

Nos vœux et nos espérances attendaient un tel résultat.

En vous préservant des réactions politiques, nous avons satisfait en même temps à notre devoir et à nos sentiments.

Nos sympathies sont une récompense dont nous connaissons tout le prix et que nous estimons sincèrement.

J'éprouve le besoin de vous en renouveler l'assurance au moment où ma mission vient de se terminer dans les Etats pontificaux.

En rentrant en France, je conserverai toujours le souvenir des témoignages d'affection et d'estime que vous m'avez prodigués.

Personne ne peut savoir l'avenir que Dieu nous réserve, mais je sais que nos sentiments pour vous seront inaltérables.

Je bénirai la Providence de m'avoir donné une influence momentanée sur vos destinées.

Je bénirai de nouveau le ciel si, avant la fin de ma vie, il m'est encore permis de contribuer à la prospérité d'un pays qui a des titres si puissants à mon dévouement et à ma reconnaissance.

Le commandant en chef,
Oudinot de Reggio.

22.

Inscription gravée au Capitole en l'honneur du général Oudinot duc de Reggio.

XII. KAL. SEPTEMBR. AN. V. C. MM. DCII. PII. IX. P. M. IIII. IN. AEDIBUS. CAPITOLINIS XXVIRI. CVRATORES. VRBIS. CVM CONVENISSENT. VERBA. FACTA. SVNT. DE VICTORE OVDINOTIO. RHEGII. DVCE. QVI CVM. PRAEFECTVS. EXERCITVI. GALLORVM ITALICO. PONTIFICIAE. POTESTATIS. ET PVBLICAE. LIBERTATIS. RESTITVENDAE CAVSA. ADVENISSET. STRENVE SAPIENTER. FELICITERQ. REM. GESSIT. SVA. MILITYMQVE. VIRTVTE. CIVIVM ANIMOS. SIBI. DEVINXIT. EA. DE. RE RE PLACVIT. CVDI. NVMISMA. SIGNATVM IPSIVS. DVCIS. IMAGINE. QVOD POPVLI ROMANI. VOLVNTATEM. AVCTORI. PACIS SERVATORI. VETERVM. MONVMENTORVM TESTARETVR.

TABLE.

CHAPITRE XIX.

CHAPITRE XX.

CHAPITRE XXI.

CHAPITRE XXII.

CHAPITRE XXIII.

CHAPITRE XXIV.

CHAPITRE XXV.

CHAPITRE XXVI.

CHAPITRE XXVII.

CHAPITRE XXVIII.

CHAPITRE XXIX.

CHAPITRE XXX.





Echelle 1/5000
PLAN
des opérations
du
SIÈGE DE ROME,
pour servir à l'histoire de la révolution de Rome
Par Alphonse Balleydier
Pᵗᵉ Angelica
S. Pietro
Monte delle Cave della Creta
Villa Pamfili
Torre
Capellotta Pamfili
Pᵗᵉ San Pancrazio
Pᵗᵉ Portese
Sᵗ Alexis
Aventino
Testaccio
Pᵗᵉ di S. Paolo
Bruggiani
Strada di Monte Verde
S. Carlo
Villa Bighi
Capella
Pozzo Pantaleo
Vᵃ Santucci
Capelletta d'Ursoli
Ambulance
Sᵗᵃ Passera
Tete de Pont
Sᵗ Paolo
Villa Negroni
Notarangioli
Capelletta
Corviale
Troupes de Ligne et Legeres
Artillerie
Parc de reserve

